DE

LENS A VINCENNES

20 AOUT 1648 — 18 JANVIER 1650 (1).

Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.
TACITE, AGRICOLA.

I. — LA FRONDE. — CONDÉ A LA COUR ET AU PARLEMENT. — LOUIS DE BOURBON ET PAUL DE GONDI.

...C'est la pénurie du trésor qui avait mis aux prises la couronne et le parlement; combien de révolutions, avortées ou accomplies, ont eu la même origine que la Fronde! — Il faut battre monnaie : le ministre veut soumettre les magistrats à l'impôt, créer et vendre de nouvelles charges, ce qui diminuera la valeur des anciennes. Pour défendre leurs bourses, les « officiers (2) » refusent l'enregistrement des édits. Cette intervention d'un corps judiciaire dans une

(1) Fragment du 5e volume de l'*Histoire des princes de Condé*, qui paraîtra prochainement chez Calmann Lévy.
(2) Pourvus d'offices, de fonctions judiciaires.

question de gouvernement ne s'accorde guère avec nos idées modernes sur la séparation des pouvoirs; mais ce principe, qui le connaissait? qui s'en souciait alors? et, de nos jours, n'est-il pas souvent omis, éludé? nos assemblées politiques en ont-elles toujours tenu compte? — En fait, les financiers ne veulent traiter qu'avec la garantie du parlement, les peuples ne paieront plus si les édits ne sont vérifiés, et ce droit d'enregistrement, consacré par un usage antique, finit par conférer au « sénat, » comme on avait coutume de dire, quelques-uns des attributs de la représentation nationale, des états-généraux absens. — Le débat s'agrandit. Ce n'est plus une misérable querelle de privilégiés que soutiennent les cours souveraines, c'est « le public » qu'elles défendent, c'est l'impôt créé par caprice, l'exploitation du contribuable par les traitans, c'est le gaspillage des deniers de l'État que le parlement combat.

Cette transformation n'avait pas échappé à Mazarin : « Messieurs ont honte de faire tant de bruit pour leur intérest particulier, et veulent persuader qu'ils sont mus par le bien du peuple (1); » le cardinal essaie de leur arracher ce masque : « On accordera la descharge d'un quart des tailles pour mettre le peuple hors d'intérest (2);» et il fait signer à la Reine un long programme de concessions (30 juillet). Mais la déclaration royale semble captieuse; on en dissèque tous les articles; elle aboutissait à néant. Qui pouvait croire à la réduction des impôts? Au mois d'août, Mazarin avouait qu'il avait dévoré d'avance trois ans de revenu; on ne vivait qu'à coups de banqueroute.

Survient l'enlèvement des conseillers. Cette fois encore, le parlement, pour sauver ses immunités, prit la défense du « public, » et, visant d'antiques ordonnances, rappela que nul ne pouvait être emprisonné sans être interrogé dans les vingt-quatre heures et jugé à bref délai.

Ainsi, tous ces juristes, nourris des plus étroites maximes de la Rome impériale, gardiens jaloux de l'autorité de nos rois, — sans le savoir, sans le vouloir, inconsciens, incohérens peut-être, entraînés par la lutte, — éclairés par cette « lueur, » cette « étincelle » que Retz crut voir briller, posaient implicitement les deux formules qui contiennent l'essence de toute liberté : l'impôt consenti, l'*habeas corpus*. Bien des peuples, auxquels on répète qu'ils sont libres, ne jouissent encore qu'imparfaitement de ces garanties, et, trompés par mille subterfuges, se les laissent en partie ravir ou refuser.

(1) A M. le Prince, 23 juin 1648. Archives de Condé.
(2) Au même, 29 juillet. A. C.

Cette guerre à coups d'arrêts et de déclarations n'était pas du goût de Condé. Les théories ne le séduisent guère; les griefs des magistrats le laissent assez indifférent. Ce qui le frappe en ce moment, c'est le progrès de l'esprit de révolte qui déjà agite nos provinces, nos grandes villes, et dont les symptômes éclatent jusque dans la maison du Roi, parmi les premiers officiers de la couronne : en pleine cathédrale de Notre-Dame, sous un prétexte futile, les capitaines des gardes avaient publiquement et insolemment refusé de retenir ou de prendre le bâton, laissant le jeune Louis XIV seul au pied de l'autel (1). Avant tout, qu'on rétablisse l'ordre et l'autorité du Roi!

Voilà le premier mouvement qui animait M. le Prince, lorsqu'à peine arrivé à Rueil, tout chargé des lauriers de Lens, et souffrant encore de sa blessure (2), il se trouva en présence des députés du parlement qui venaient demander le retour de Leurs Majestés à Paris (22 septembre). Pris à l'improviste, il parla brièvement, mais « ferme, » engageant « Messieurs » à une soumission complète, et il s'excusa d'aller prendre sa place à la grand'chambre, où il avait été convoqué. La Régente ne chercha pas à dissimuler sa joie: « C'est mon troisième fils, » s'écria-t-elle; le petit roi ne cessait d'embrasser son glorieux cousin, et Mazarin se montrait rassuré.

Cela dura peu. Condé se recueillit; ses vrais sentimens se firent jour. S'il ne voulait pas qu'on laissât libre carrière aux factieux, il était loin d'admirer les procédés du ministre. La disette d'argent venait de lui causer de cruels embarras; peu s'en fallut qu'elle ne lui ravît la victoire! Éclairé par ses récentes angoisses, il comprenait l'urgence de mettre un terme au gaspillage, d'assurer la rentrée de l'impôt, de sortir de l'ornière où l'on se traînait, de réformer les finances. Les arrestations arbitraires lui rappelaient le long séjour de son père à la Bastille et au bois de Vincennes; maladresse ou perfidie, Gaston ne manqua pas d'évoquer ce souvenir, ravivé encore par le récent emprisonnement de Chavigny (3). Le véritable objet de cette mesure a été pénétré ; ceux qui fouillèrent les pa-

(1) 15 août 1648, à propos d'une querelle survenue, lors de la célébration du vœu de Louis XIII, entre les gardes du corps et ceux de la prévôté.

(2) Condé avait pris le commandement de l'armée du Nord au mois d'avril 1648. Le 20 août, il gagnait la bataille de Lens. Le 9 septembre, Mazarin l'invitait à ne pas quitter son commandement; le 12, la Régente et son ministre « le conjuraient de revenir » (*sic*, lettres originales, A. C.). — Souffrant encore d'une blessure reçue le 8 septembre devant Furnes, il partit aussitôt, arriva le 18 à Chantilly, et, sur de nouvelles instances de la Reine, continua sa route sans traverser Paris. Le 19 septembre, il rejoignait la cour à Rueil.

(3) Chavigny, collaborateur favori de Richelieu, auteur de la fortune de Mazarin, ami des Condé, avait été arrêté et enfermé au donjon de Vincennes le 18 septembre.

piers saisis chez l'ancien ministre n'ont pu dissimuler leur désappointement : aucun indice de ce qu'on y cherchait, la preuve, la trace, sinon d'un complot, au moins d'un vaste système d'intrigues ourdies avec la maison de Condé; et l'on s'empressa de répandre que Chavigny avait eu le temps de détruire les papiers compromettans, sans songer que les circonstances de l'arrestation ôtaient tout fondement à cette rumeur.

Les commentaires abondaient. A Rueil, à Saint-Germain où la cour se rendit peu après, les amis, les donneurs d'avis ou de conseils venaient, sous divers prétextes, saluer le vainqueur de Lens, l'écouter, l'éclairer. Appelé en consultation, Guénaud, le médecin, accourut des premiers. De la santé on passa vite aux affaires du temps. « Si on nous assiège, dit le docteur, nous résisterons. Pour moi, j'y emploierai tout mon bien; il y en a trente mille dans Paris qui sont plus en puissance et ont encore plus de zèle. » Cette parole résolue d'un homme de science, étranger aux cabales, et qui représentait bien l'esprit de la vraie bourgeoisie, donna à penser à M. le Prince et fit plus d'impression sur lui que les récits passionnés de ses correspondans ordinaires : le conseiller Machaut, un des plus ardens des enquêtes, et l'ancien intendant du feu prince, Perrault, président à la chambre des comptes, moins vif de parole, mais plus sûr, plus fort, et très animé contre Mazarin.

Citons encore un personnage affairé, mêlé à toutes les intrigues d'amour ou de politique, dont le nom revient toujours mystérieusement sans laisser presque de trace, — si bien qu'on a longtemps attribué à La Rochefoucauld un morceau dont il paraît être l'auteur. Assez avant dans la confidence du duc d'Orléans, Vineuil (1) se fit fort d'assurer à M. le Prince les plus brillans avantages, les plus beaux gouvernemens, comme prix d'une attitude décidée et d'un concours actif donné aux ennemis du ministre; mais il s'attira cette réplique : « J'ai assez de bien et d'établissemens pour me conserver par mes services et par ma fidélité. Si j'en avais davantage, je deviendrais justement suspect au Roi. »

La visite la plus remarquable fut celle de l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris. A la journée des Barricades, parcourant les rues en rochet et camail, Paul de Gondi venait, sous le masque

(1) Louis Ardier, sieur de Vineuil, « esprit fin et satyrique, quoiqu'il craignît tout, ce qui lui attira de méchantes affaires; bien fait de sa personne, entreprenant avec les femmes, et cela le fit réussir. » (*Histoire amoureuse des Gaules.*) Presque toutes les héroïnes galantes de la Fronde l'honorèrent de leurs bontés; mais il gouverna particulièrement Mme de Châtillon, devint gentilhomme de M. le Prince, fut l'ami de Turenne. En 1675, Mme de Sévigné le retrouva à Saumur, « bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit. » Il mourut en 1681.

du devoir pastoral, de s'essayer au rôle que jouaient les capitaines du peuple dans certaines républiques italiennes. Si bien arrangée que fût la mise en scène, ce prologue n'eut qu'un succès médiocre; c'était pourtant une révélation. Le futur cardinal de Retz ne s'était encore signalé que par des bravades et des aventures qui n'étaient guère séantes pour son état. On s'aperçut de l'influence qu'il avait acquise : — sur le peuple, par son allure intrépide et une apparence de dévoûment à la cause populaire; — même sur son clergé, généralement respectable, et qu'il aurait pu scandaliser par ses mœurs, mais qui voyait en lui un brillant orateur de la chaire, un habile administrateur, un savant théologien, enfin un adversaire résolu des molinistes. Ses relations avec M. le Prince étaient anciennes et amicales. Il avait hâte de savoir jusqu'à quel point ses visées ambitieuses pourraient être secondées par cette redoutable épée. L'entretien, plusieurs fois renouvelé, fut cordial, plein d'abandon au moins apparent; mais la conclusion ne répondit pas aux espérances du coadjuteur. Sondé à fond, pressé, Condé finit par éconduire son interlocuteur avec ces paroles : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. »

Condé n'avait pas le tempérament félin de Henri de Guise, dont on se plaisait alors à lui prédire la carrière et peut-être la fin. Méprisant les allures théâtrales, les entrées bruyantes, les cortèges fastueux, il négligeait les câlineries à la foule, les ménagemens, les ruses qui déguisent et servent les aspirations des grands ambitieux. Pour ceux qui voulaient pousser la révolution jusqu'au bout, il « manquait de fermeté dans le dessein (1), » et les fauteurs de répression à outrance ne trouvaient en lui ni l'empressement, la docilité insouciante de certains instrumens commodes, ni la conviction profonde, la sévérité froide, uniforme, inflexible, qui écrase les peuples sans merci comme sans remords. La petite-fille de Philippe II se faisait illusion si, en rappelant M. le Prince, elle pensait au duc d'Albe.

« Il marcha, sans hésiter, d'un pas égal, entre la faction et la cour. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. »

Qui a dit cela? Le plus infatigable des adversaires, le plus passionné des ennemis. Nous avons déjà prononcé le nom du coadjuteur; plus loin, nous reparlerons de son rôle, le mot lui convient; mais puisque nous venons de faire un premier emprunt aux plus célèbres, aux plus précieux, aux plus éloquens des mémoires, si

(1) Retz.

souvent inexacts dans le détail, si vivans, si réels dans l'ensemble, nous essaierons de marquer le caractère, de pénétrer l'esprit des jugemens portés par Paul de Gondi sur Louis de Bourbon.

Quand on considère l'antagonisme constant de ces deux hommes, le feu de leurs rivalités, la violence de leurs luttes, les tentatives du coadjuteur pour ravir à Condé la liberté, la vie, son acharnement, on est surpris de retrouver d'un bout à l'autre de ces mémoires un ton de respectueuse admiration, sans un trait qui fasse tache. Nulle part les faiblesses du héros, les lacunes de son génie n'ont été plus finement relevées, mais toujours avec courtoisie; jamais il n'échappe à l'écrivain une parole qui rabaisse celui qu'il a combattu; la figure reste toujours grande et superbe. — Comment expliquer ce contraste entre la forme et le fond? Quel est le mot de cette énigme? D'où vient ce souci de respecter, de relever la gloire de l'ennemi? — A certaines époques de sa carrière orageuse, même aux temps de l'hostilité la plus vive, le coadjuteur reçut de M. le Prince des marques touchantes de sympathie personnelle; le capitaine sut même flatter la manie belliqueuse du prélat. Ainsi, un jour que les deux factions avaient failli en venir aux mains dans le champ clos du « palais, » ensanglanter le parquet de la grand'chambre, le tumulte apaisé, les épées rengainées, Condé, louant les dispositions prises par son adversaire, lui adressa un de ces complimens qu'échangent parfois les généraux en chef après s'être disputé le champ de bataille; c'était trouver le vrai chemin du cœur de ce singulier prêtre. Peut-être y a-t-il plus? Dans l'âge des passions, ces deux hommes avaient admiré la même femme, subi son influence : elle les avait toujours éclairés, souvent soutenus, parfois combattus, jamais trahis; elle resta leur amie (1). Au déclin de la vie, tous deux trouvaient en elle appui, lumières et fidélité; l'affection et la confiance survivant aux ardeurs de la jeunesse, le culte du même objet se transforme avec les années et subsiste comme un lien qui rapproche, réunit d'anciens rivaux. La réconciliation était complète, alors que le cardinal de Retz écrivait à Commercy le récit de sa vie, échangeant, du fond de sa retraite, lettres, présens, messages affectueux avec cet autre désabusé qui habitait Chantilly.

Mazarin ne tarda pas à se rendre compte de cette disposition si heureusement définie par Retz, et perdit promptement la sécurité que lui avait inspirée un premier élan d'indignation contre l'esprit de révolte. D'ailleurs, Condé ouvrit son cœur à la Reine. Comme il la rencontrait en promenade dans le parc de Saint-Germain, il monta

(1) La Palatine, Anne de Gonzague. (Voir liv. IV, ch. VIII, et plus loin.)

dans son carrosse et lui donna le conseil d'accepter en principe les demandes du parlement. Cette confidence déconcerta le ministre. Avant de renoncer au plan de répression tracé dans les « carnets, » ne pouvait-on chercher un autre instrument? D'Erlach fut mandé : la bataille de Lens lui donnait un certain prestige; il n'avait aucun lien avec la cour ou la ville, passait pour résolu et brutal. Il fut choyé, complimenté, puis renvoyé à son gouvernement de Brisach, sans recevoir le bâton dont il se croyait assuré. C'était encore une déception. Il fallut changer les batteries, calmer la Régente, qui avait eu peine à contenir son courroux en écoutant l'avis inattendu de Condé.

Pénétrée de son devoir, se considérant comme dépositaire du pouvoir qu'elle devait remettre intact à son fils, imbue d'idées apportées d'Espagne, Anne d'Autriche n'admettait pas qu'aucune limite pût être fixée à l'autorité des rois, et ne voulait rien céder. Mazarin était d'accord avec elle. Ignorant ou méprisant les lois, il voulait disposer sans contrôle de la fortune publique, rester maître incontesté, libre de frapper ses adversaires ou ses rivaux, d'écarter tous les obstacles; mais poursuivant son but avec la souplesse de son génie, il savait feindre un différend avec la Reine, subir des rebuffades concertées d'avance, et se donner l'air d'arracher des concessions qui ne le gênaient guère, car il était parfaitement résolu à les reprendre.

C'est ainsi qu'il fit décider l'ouverture des conférences de Saint-Germain. Il s'y effaça complètement, demeurant dans la coulisse, acceptant l'humiliation d'une exclusion apparente, laissant les princes aux prises avec les délégués du parlement, qui, exhumant l'arrêt rendu en 1617 contre le maréchal d'Ancre, refusaient de traiter avec un ministre étranger. Ces députés furent reçus à Saint-Germain par le grand-maître de France, qui n'était autre que M. le Prince, et qui leur fit les honneurs de la table royale. Tous furent charmés de son urbanité, de ses dispositions conciliantes. Mais à peine la discussion ouverte, le voilà qui s'emporte, menace, interrompt, « parle rude, » persifle surtout. Mazarin y comptait; il savait que le tempérament de Condé prévaudrait sur ses intentions.

A chaque séance, même scène. Tous les princes prenaient la parole. Le duc d'Orléans opinait le premier : émule de son bouillant cousin, lui aussi mêlait les menaces aux avis modérés; plus maître de sa parole, n'inspirant confiance à personne, soufflé par l'abbé de La Rivière, il réussit mieux à se tenir en équilibre. Tout frais émoulu de ses luttes en Sorbonne, Conti songe à faire briller son talent oratoire; quelles que soient alors ses visées particulières, il est obligé de se ranger derrière ce frère qu'il redoute et qu'il n'aime pas. A son

tour, M. de Longueville voulut faire le prince du sang et débiter sa harangue; mais le chancelier lui ayant coupé la parole, il s'en fut bouder à Rouen. Condé portait le poids de la discussion. Le difficile était de céder en sauvant les apparences, de faire abandonner les « considérans » en échange des « articles, » enfin de savoir se contenir dans le feu de l'argumentation et de mettre un frein à la verve d'un esprit incisif. On ressent la hauteur, on peut l'oublier; la raillerie ne se pardonne pas. — « Il faut s'appliquer avec soin, dans les grandes affaires, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie; elle y amuse; elle y chatouille, elle y flatte; ce goût de la raillerie, en plus d'une occasion, a coûté cher à M. le Prince (1). »

Ceux qui avaient la repartie prompte et la parole hardie, comme le président Viole, n'étaient qu'effleurés de ces piqûres; mais les « vieilles barbes, » les « bonnets carrés » reportaient à la grand'-chambre les lazzi qui atteignaient, dans leurs personnes, le corps entier de la magistrature, et les députés du parlement, servis au fond par Condé, mais irrités de sa violence, blessés de ses railleries, sortaient de Saint-Germain outrés contre celui qui avait fait accepter leurs opinions.

La déclaration royale du 22 octobre 1648 contenait, sous une forme atténuée, à peu près tout ce que les cours souveraines réclamaient en matière d'impôt, de finances, d'enregistrement des édits. C'était un acte considérable, une manière de charte. Le parlement aurait voulu définir l'*habeas corpus* à peu près dans les termes posés par Hampden et que la révolution d'Angleterre consacrait à l'heure même. Il fallut transiger sur ce point, et les garanties données à la liberté individuelle furent énoncées en termes vagues, assez formels cependant pour ouvrir les portes de la prison au maréchal de La Motte-Houdancourt, enfermé depuis quatre ans, et à Chavigny, tout récemment arrêté. Blâmé de sa froideur pour cet ancien ami, M. le Prince ne s'était pas ému de ces reproches; une sollicitation personnelle aurait été compromettante pour tous les deux : il était plus habile d'arriver au résultat par une mesure générale. Chavigny le comprit et adressa ses remercîmens au véritable auteur de sa délivrance (2).

II. — PARIS! — PROJET DE MAZARIN. — PROPOSITION DE CONDÉ.

A peine la déclaration adoptée, la ratification arrachée à la Régente, la cour et M. le Prince rentrés à Paris (31 octobre), l'accord

(1) Retz.
(2) Chavigny à M. le Prince, 18 novembre 1648. A. C.

conclu enfin, la guerre faillit recommencer, cette fois entre les princes.

Avec un beau visage, de l'esprit, du savoir, Armand de Bourbon, prince de Conti, n'avait ni l'audace ni le génie de son frère, mais toute sa violence, peut-être plus d'ambition, et le fonds d'envie qu'on retrouve souvent chez les disgraciés de la fortune ou de la nature : sa taille contrefaite, la délicatesse de sa santé semblaient lui fermer la carrière des armes ; comment d'ailleurs aurait-il pu espérer d'y égaler son frère ? Dès son berceau, préparé pour l'église, le chapeau rouge lui convenait mieux que la plume blanche du général en chef. Cependant il se montrait incertain, partagé entre son aversion pour l'état ecclésiastique et une ambition qui ne pouvait trouver d'autre manteau que la pourpre romaine. Toute sa vie, tous ses actes étaient alors réglés par sa sœur : Mme de Longueville, déjà dominée par Marsillac (La Rochefoucauld), avait perdu l'empire qu'elle exerçait jadis sur son frère aîné et qu'elle reprendra un jour ; le plus jeune ne voyait, ne pensait que par elle. Est-ce à cette toute-puissante influence qu'il faut attribuer le parti pris soudainement par le prince de Conti ? Mme la Princesse douairière, qui, au mois de mai, déclarait que son fils Armand « n'était pas en disposition de se résoudre, » vint, à la fin d'octobre, annoncer à la Reine qu'il était « résolu de vouloir être cardinal, et supplia Sa Majesté de l'assister en cour de Rome (1). »

Or, depuis longtemps, toutes les démarches, les évolutions du duc d'Orléans, avaient pour but principal d'assurer le chapeau à ce médiocre favori que nous connaissons déjà, l'abbé de La Rivière. Les Condé, venant ainsi se jeter à la traverse, ruinaient les prétentions de ce candidat, qui se croyait déjà assuré du succès. Gaston fulmina. Les Vendôme, les Importans, hommes et femmes, se précipitèrent au Luxembourg ; on put croire un moment que la « fronde des princes » allait commencer ; mais l'heure n'était pas venue. On trouva ce biais de procurer la pourpre au prince de Conti par la nomination de Pologne, et de rendre celle de France à l'abbé de La Rivière, Condé se chargeant de tout régler avec son amie, la reine Louise-Marie. Le courroux de Gaston tomba comme par enchantement, et toute la cabale dut, pour un temps, rentrer dans l'ombre, sans désarmer pourtant et guettant l'occasion.

Paris était agité ; la haine contre « le Mazarin, » plus ardente que jamais, se traduisait, tantôt dans les rues par quelque émeute, tantôt au Palais par de violentes déclamations ; on accusait le ministre de vouloir éluder les engagemens de Saint-Germain ; les cours

(1) A. C.

souveraines avaient repris leurs assemblées pour surveiller l'exécution de la déclaration qu'elles-mêmes violaient par ces réunions. Considéré comme l'appui d'un gouvernement odieux, M. le Prince était froidement accueilli partout, et quand il assistait aux séances du parlement, sa présence, son attitude, y soulevaient presque toujours quelque émotion.

Les frondeurs ne manquaient jamais une occasion de réveiller son humeur; nul ne s'entendait à ce manège comme le président Viole, singulier caractère, de vieille famille de robe, homme de plaisir, remuant, hardi de parole, « quoique la peur lui fût naturelle, » grand ami de Chavigny et destiné à devenir, par une de ces évolutions si fréquentes en temps de troubles, très actif, très dévoué serviteur de celui dont il échauffe aujourd'hui la bile. Comme ce magistrat débitait une de ses diatribes habituelles, Condé, impatienté, se leva, et du bras fit un geste qu'on voulut prendre pour une menace. Il fut obligé de se rasseoir au milieu des clameurs. Le lendemain (17 décembre), le conseiller Brévannes-Aubry, brodant sur un thème du président de Novion, comparait la déclaration d'octobre à une « excellente peinture faite de la meilleure main et qu'un méchant ouvrier a gâtée en la touchant; » cette fois encore Condé voulut couper la parole à l'orateur : « Le premier président a seul le droit d'interrompre ici, » s'écrie Brévannes, et le premier président donne raison au conseiller.

Mathieu Molé, ami sincère de M. le Prince et de sa maison, soutenu dans cette disposition par son fils l'intendant Champlâtreux, et par son beau-frère, le sage et judicieux Nesmond (1), subordonnait cet attachement aux intérêts, à la dignité de sa compagnie et surtout au service du Roi, qu'il ne confondait pas toujours avec la cause de Mazarin.

M. le Prince semble suffisamment engagé dans le conflit; Gaston marche avec lui. Si on attend, l'accord peut être troublé, de nouveaux liens se formeront. Les troupes qui retournaient de Flandre à Brisach ont changé de direction; il en vient d'autres du Nord; toutes se rapprochent de Paris. Voici donc le moment de reprendre le projet différé deux mois plus tôt. Dans un conseil restreint et cependant encore assez nombreux, Mazarin fait connaître les intentions de la Régente : Sa Majesté veut mettre un terme au progrès du désordre, briser la résistance du parlement et de l'Hôtel de Ville, qui font

(1) Édouard Molé de Champlâtreux, intendant de Champagne, souvent attaché aux armées de M. le Prince. (Voir t. IV, p. 289 et *passim*.) Nous avons assez parlé du président de Nesmond. (T. III, p. 203 et *passim*.) Aimé et apprécié de M. le Prince, sans être écouté de lui comme jadis de son père, il l'assiste souvent, mais ne le suit ni dans ses incartades ni dans ses suprêmes violences.

cause commune; le Roi quittera la capitale avec sa maison; Paris sera bloqué et réduit par famine.

Diverses objections sont présentées et résumées par M. le Prince : les dispositions sont mauvaises; dans l'état des esprits, le départ du Roi sera le signal de la révolte; le blocus durera longtemps, sans être efficace; les frontières resteront dégarnies et menacées; la discipline sera ruinée, tout le pays ravagé. On ne saurait s'arrêter à l'idée, sérieusement émise, que les « Parisiens ne pourront se passer pendant huit jours du pain de Gonesse. » S'il faut recourir à la rigueur, M. le Prince écarte toute opération traînante; il n'accepte pas plus le blocus que les tentatives de répression au petit bonheur, qui n'ont pas réussi le jour des Barricades: ces compagnies des gardes errant à l'aventure dans les rues étroites, tirant au hasard, inspirant plus de colère que de crainte, et revenant en désordre, confondues dans la foule. Il voudrait des mouvemens bien combinés, méthodiques, mais avec quelque chose de brusque, de vif, qui déconcerte l'organisation de la résistance, mieux encore, qui rende la lutte impossible. Surtout que le Roi ne sorte pas de Paris! Peut-être n'est-il pas en sûreté dans une maison ouverte comme le Palais-Royal, sans communications faciles avec l'extérieur, sans protection contre l'émeute qui peut en inonder les abords? M. le Prince sait où loger Sa Majesté dignement et sûrement dans l'enceinte même de sa capitale.

« Paris est étrangement grand! » disait Molière (1). Et déjà quel est le Parisien dont le cœur ne batte en contemplant le fouillis de palais, d'églises, d'édifices accumulés par les âges sur les deux rives du fleuve, autour de cette gracieuse nef qui fut le berceau de Lutèce et qui continue de faire flotter au-dessus des tempêtes sa bannière fleurdelisée : *Fluctuat nec mergitur* (2)! — Cependant, comme ce Paris de 1649 paraît resserré dans la fidèle image que nous a transmise le plan de Gomboust! comme il ressemble peu à celui de nos jours! Autour des quartiers où les maisons entassées forment d'énormes massifs percés de ruelles étroites, que de terrains vagues! Jardins maraîchers, champs de blé, grands enclos de couvens, de parcs, vastes espaces sillonnés par quelques routes boueuses qu'on parcourt difficilement à cheval.

Sur la rive gauche, l'enceinte, s'appuyant à la Seine, en amont près du pont de la Tournelle, en aval à la tour de Nesle (3), enveloppait la montagne Sainte-Geneviève et le rivage en face de la Cité, laissant

(1) *L'Amour médecin.*
(2) Devise de la ville. (Voir son blason.)
(3) Emplacement actuel de l'Institut.

en dehors la rivière des Gobelins, Saint-Victor, le Val-de-Grâce, avec les gros faubourgs de Saint-Jacques et Saint-Marcel, le palais d'Orléans (1), l'hôtel de Condé, ainsi que les maisons disséminées entre le Pré-aux-Clercs et Saint-Germain-des-Prés. — Sur la rive droite, l'enveloppe terrassée, d'où sortent des faubourgs serpentant au flanc des collines, suivait exactement le tracé des anciens boulevards et touchait au fleuve, en aval à la porte de la Conférence (2), en amont au débouché de l'Ourcq. Ici se trouve une sorte de camp retranché qui avait fixé l'attention de Condé. La porte Saint-Antoine, qui, comme toutes celles de Paris, avait un caractère défensif, l'imposante et sombre Bastille, les bâtimens du grand et du petit Arsenal, développés sur les côtés d'un angle droit, avec des cours spacieuses, réunis par une solide muraille, formaient un vaste quadrilatère parfaitement clos, bordé sur deux faces par l'Ourcq et la Seine. Tout contre, les grands couvens des Célestins et des filles Sainte-Marie, le bastion connu sous le nom de boulevard Saint-Antoine, donnaient d'excellens dehors faciles à retrancher.

Condé a tout prévu. Quittant le Palais-Royal sous le prétexte d'une partie de chasse à Vincennes, et gagnant la Bastille, le Roi viendrait s'établir à l'Arsenal, cette belle résidence des grands-maîtres de l'artillerie, où Sully reçut si souvent la visite de Henri IV. La maison militaire, rejoignant aussitôt Sa Majesté, eût occupé les dépendances, la forteresse, le bastion, les couvens. Vincennes sert de réduit, assure la réunion des renforts; l'Ile Louviers, alors couverte de chantiers, abondante en matériaux, se garnit de canons, maîtrise le cours de la Seine; un pont de bateaux réunirait les deux rives. La position est inexpugnable, à la fois stratégique et politique; la Régente peut s'y montrer redoutable sans apparence de défi, et sans combat se faire obéir. Si, contre toute attente, Paris se soulevait, essayait de s'armer, la répression serait prompte, rendrait impossible toute organisation de résistance. Débouchant par des voies larges, la rue Saint-Antoine et le quai Saint-Paul, renversant les barricades, appuyées au besoin par l'artillerie de la Bastille et de l'Ile Louviers, les troupes se saisiraient promptement du Palais et de l'Hôtel de Ville; affaire de deux heures : rien de livré au hasard. Dans la pire des hypothèses, quelques sacrifices, toujours trop douloureux, mais strictement limités, sauvent la discipline, épargnent aux campagnes la dévastation, la ruine à tous.

Le plan de M. le Prince ne fut pas agréé. Le cardinal soutenait que la retraite sur la Bastille ne se ferait pas sans difficulté, que ce mou-

(1) Le Luxembourg.
(2) Pont de la Concorde.

vement n'amènerait à composition ni les magistrats ni les Parisiens. Un châtiment était nécessaire, et la Reine voulant éviter l'effusion du sang, il n'y avait que la famine; au bout de quinze jours, le parlement et la ville seraient aux pieds du Roi. Il fallait donc avant tout tirer Leurs Majestés de Paris et les conduire à Saint-Germain. Ajoutons que le blocus ayant le caractère d'une opération administrative, Mazarin comptait bien le diriger avec ses intendans et secrétaires, atténuant ainsi la prépondérance du rôle militaire de Condé. Enfin, l'idée de s'enfermer à la Bastille, ou même à l'Arsenal, ne souriait ni à la Régente, ni à son ministre, ni à la cour. Après quelque hésitation, le duc d'Orléans se rallia aux idées du cardinal. Condé se soumit.

III. — REGIFUGIUM (6 JANVIER 1649). — GUERRE DE PARIS.

Le départ du Roi (6 janvier 1649) a été maintes fois raconté, avec les incidens, les convocations mystérieuses, cet air de complot et de fuite, *regifugium*, le voyage par une nuit glaciale, l'arrivée à Saint-Germain dans le grand palais sans meubles, presque sans fenêtres, et comme la cour souffre et s'amuse tout à la fois de cet établissement improvisé, de ces petites privations; pour ce monde blasé, c'était presque un divertissement. L'expérience de neuf rudes campagnes laissait M. le Prince assez insensible à ce genre d'émotions. Dès qu'il eut pourvu à la sûreté du Roi, il monta à cheval pour parcourir les positions où il allait établir ses troupes. A son retour, dans la soirée du 11, il fut accueilli d'étranges nouvelles. Sa sœur avait décidément refusé de quitter Paris; son beau-frère Longueville, son frère Conti, son ami Marsillac, avaient disparu, l'un pour aller soulever la Normandie, l'autre pour rejoindre les insurgés de Paris, le troisième pour retrouver Mme de Longueville. La Reine était atterrée, voyant dans cette défection le premier acte d'un complot dont Condé était l'âme. Quand celui-ci reparut, ce fut un soulagement; sa colère, trop violente pour être feinte, leva les derniers doutes. On essaya de réduire les proportions de l'incident; la présence des princes du sang dans les rangs des frondeurs restait un fait grave; mais aucun des trois déserteurs ne laissait un grand vide dans l'armée royale.

Tandis que Mazarin et ses commis multiplient les ordres pour assurer la subsistance des troupes et entraver celle de Paris, Condé se remet à presser l'arrivée des détachemens, en achève la répartition, termine les instructions pour les gardes, les patrouilles. Déjà il avait écrit à Bourges et en Bourgogne pour ne laisser subsister aucune incertitude sur ses intentions et mettre en sûreté

les places dont il avait le gouvernement. Des avis analogues furent expédiés de tous côtés à ses amis, et renouvelés en termes formels après le départ de ses frère et beau-frère, afin de prémunir les lieutenans-de-roi contre tout ordre émané de ces princes (1).

Sous la main il avait peu de monde. Ses régimens, appelés en toute hâte de leurs quartiers d'hiver, arrivaient de Bourgogne, retardés par mille difficultés de logement, d'armement. Le 18 janvier, la tête de colonne n'avait pas dépassé Auxerre (2). Les places à peine garnies, l'armée de Flandre ne put fournir que six à sept mille hommes qui commençaient à rejoindre; la cavalerie de d'Erlach marchait encore. Certaines dispositions étaient dictées par la présence du Roi à Saint-Germain; là devait être le quartier-général et le gros. Des troupes étaient placées sur les hauteurs de Montretout et de Meudon, avec un détachement à Bourg-la-Reine et une forte garde au pont de Saint-Cloud. Sur la rive droite, à Saint-Denis et Vincennes, de simples garnisons qui se renforcent chaque jour. Afin de ménager les habitans et de maintenir la discipline, les troupes furent mises sous la toile; mais la rigueur de la saison, l'alternative du froid et des inondations, les nécessités du service, des détachemens, des colonnes mobiles, firent abandonner cette précaution; la licence fut extrême.

Avec le concours d'une cavalerie vigilante, active, connaissant son métier, la distribution que nous venons d'indiquer fermait les routes de l'ouest, du nord et de l'est, arrêtait les charrettes de Gonesse, le grand atelier de boulangerie. Étampes interceptait la route d'Orléans, Corbeil celle de Fontainebleau; mais c'était une occupation lointaine, et les faibles garnisons de ces petites villes ne pouvaient sortir. Les arrivages de la Beauce et de la Brie, de la haute Seine et de la Marne, se firent d'abord assez facilement; puis, quand la cavalerie royale fut plus nombreuse, étendit ses cantonnemens, ses patrouilles, le roulage devint difficile, sans être jamais complètement interrompu. Enfin, les paysans circulaient, portant leurs hottes chargées de denrées, avec la complicité plus ou moins latente des soldats du Roi.

Il s'écoula assez de temps avant que Paris ne ressentît les premiers effets sérieux du blocus; cependant le départ du Roi avait

(1) M. le Prince à Grasset, son lieutenant à la grosse tour de Bourges (5 et 11 janvier); à Girard, à Dijon, 20 janvier. — Marquis de Tavannes, Marnay (Dijon); la Trémoille (Thouars); Lesdiguières (Grenoble); duc de Retz (Machecoul); cours, évêques, échevins, etc., à M. le Prince. A. C.

(2) Montrevel à M. le Prince, Bourg, 12 janvier. — Baas à M. le Prince, Auxerre, 18. A. C.

plongé la ville dans la stupeur; au Palais on semblait accablé. Ce premier sentiment fit bientôt place à la colère. Quand nombre de grands seigneurs et quelques hommes de guerre vinrent se mettre à la disposition de « Messieurs, » le parlement se ranima; le coadjuteur enflammait tout le monde. L'arrivée des princes dissidens causa un grand émoi : Conti était un drapeau; la maison royale ne se rangeait donc pas tout entière à côté de cette régente espagnole et de son favori italien. Grande joie! le gouverneur de la Bastille, du Tremblay, frère du père Joseph, remet sa forteresse (13 janvier); l'Arsenal est occupé : le peuple se trouve maître sans combat des fortes positions où Condé avait voulu maintenir les troupes royales. Et le lendemain Vitry amène aux insurgés tout un régiment, celui de la Reine. L'enthousiasme est à son comble; chacun veut partir en guerre, s'affuble de coiffures, d'insignes militaires. Il faut fixer par un règlement le prix des « pots (1), » cuirasses, mousquets, pistolets, etc., afin d'empêcher les spéculateurs d'exploiter l'empressement des bourgeois à se barder d'armes (30 janvier). Les quinze cents clercs du Palais sont formés en bataillon; M. d'Elbeuf a promis de les faire conduire par son fils (11 janvier). On crée force compagnies de gardes, nombre de régimens à pied et à cheval, avec des noms sonores et de brillans costumes; chacun a le sien, jusqu'à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris.

Ce qui amuse moins, c'est de payer un lourd supplément de taxe; on se console en écoutant les « continuels tambours dans les rues, » en voyant « poser les corps de garde sur le soir (2). » Il y a toute une pléiade de généraux, investis par les acclamations du peuple; peut-être dans le nombre y en a-t-il deux dignes de commander, quoique « du second rang, » le maréchal de La Motte-Houdancourt et le duc de Bouillon; c'est à peine si leurs noms sont connus. Les multitudes égarées ont une sorte d'aversion instinctive pour les vrais hommes de guerre.

Beaufort, La Boulaye, voilà les favoris de la foule!

Le premier s'est hardiment évadé du donjon de Vincennes le 31 mai 1648; autorisé à résider au château d'Anet chez son frère Vendôme, il accourt et se jette dans la capitale insurgée (13 janvier 1649). Déclaré absous par arrêt du 19, il devient aussitôt le grand entrepreneur de mouvemens populaires. Brillant au feu, plus encore dans la rue, capable de charger vigoureusement, de frapper à coups d'épée ou de pistolet, il excelle surtout à caracoler sur le pavé, secouant sa longue chevelure blonde, arrachant aux femmes des

(1) Petits casques de fantassins.
(2) Journal de Dubuisson.

cris d'admiration ; passe-t-il près de la Halle, les poissardes quittent leurs échoppes ; sur le quai, les blanchisseuses montent de leurs bateaux ; toutes voudraient l'embrasser. — La Boulaye s'est investi lui-même ; tempérament de pirate, effronté, partisan audacieux, que nous verrons à l'œuvre de bien des manières ; c'est lui qui attaquera les postes, ira chercher les convois : le « Gassion de Paris ! »

Tandis que l'armée du parlement s'organise avec fracas, celle du Roi resserre graduellement son étreinte. Cédant aux murmures de la rue, les « généraux » se décident à ordonner une sortie (23 janvier). La colonne suit la route de Fontainebleau, lorsque les troupes royales descendent des hauteurs. Menacés sur leur ligne de retraite, les frondeurs, après une légère escarmouche, reculent vers Vitry, puis se débandent. « On a vu retourner à petites troupes les bourgeois sortis le soir précédent au nombre de six mille. Ils ont trouvé horribles chemins où la plupart se fatiguèrent, quittant aucuns d'eux leurs souliers. A Juvisy, ils ne trouvèrent pas de pain, mais du vin, dont plusieurs centaines s'enivrèrent et s'endormirent dans les fossés, perdant leurs armes (1). » — Le 29 janvier, nouvelle sortie, cette fois par trois portes. Les détachemens qui semblent menacer Vincennes et Saint-Denis ne réussissent pas à donner le change : Bourg-la-Reine est le véritable objectif, les stratégistes qui dirigent la défense de Paris voulant s'emparer de cette position pour dégager la route d'Orléans et faire passer un grand convoi qui arrive de la Beauce. M. le Prince les a devinés et prévenus. L'armée du Roi est là ; elle se montre ; les frondeurs se retirent et perdent le convoi. C'est le jour de « la première aux Corinthiens ; » les brillans cavaliers enrôlés sous la bannière de l'archevêque de Corinthe tournèrent bride sans dégainer, abandonnant leur colonel, le chevalier de Sévigné, qui se fit tuer avec une poignée de braves, dont Tancrède, le pseudo-duc de Rohan. — Tout restant immobile autour des murailles, M. le Prince se décide à troubler cet état d'atonie par l'attaque de Charenton. C'est le passage de la Marne et la seule position occupée dans la banlieue au nom du parlement. Là sont réunis les soldats qui ont quitté leurs drapeaux, la plupart de Paris et du régiment des gardes ; dangereux foyer d'embauchage !

Dans la matinée du 8 février, M. le Prince se place avec sa cavalerie en bataille sur « la hauteur de Fécamp (2), » au-dessus de

(1) Journal de Dubuisson.

(2) Au nord-nord ouest de Conflans et de Charenton se développait la petite « plaine de Fescan » ou « Vallée de Fécamp ; » elle encadrait un cours d'eau qui, partant de Saint-Mandé et passant près de la Grande-Pinte, se jetait dans la Seine ou se perdait vers la Râpée. La hauteur, ou plutôt l'ondulation qui bordait cette plaine au sud, portait le même nom, qu'on ne retrouve pas sur les plans modernes.

Conflans, couvrant le mouvement de l'infanterie qui s'approche et se prépare au combat. A la même heure, vingt mille hommes étaient passés en revue place Royale par tous les généraux de Paris, et sortaient des murs pour marcher au secours de Charenton. Ils étaient encore douze mille à Picpus ; mais quand on leur montra la ligne des escadrons royaux et qu'on leur parla de M. le Prince, tous se hâtèrent de rentrer, laissant le gouverneur, Clanleu, se tirer d'affaire avec sa bande de déserteurs. C'était un homme d'humeur sombre et chagrine, ses portraits le disent ; lieutenant-général avec de beaux services, mais disgracié à la suite de quelques malheurs de guerre, il en avait conçu un vif ressentiment. Ni lui ni ses soldats ne voulaient faire ou demander quartier, et vendirent chèrement leur vie ; ce fut le seul engagement sérieux. Le combat fut concentré dans les rues de Charenton, M. le Prince n'ayant pas voulu charger les Parisiens durant leur retraite précipitée.

L'attaque du bourg avait été confiée au duc de Châtillon, qui la mena vivement. A la dernière barricade, il tomba frappé mortellement, fut porté à Vincennes, où il expira le lendemain ; avec lui s'éteint la descendance mâle de l'illustre amiral (1). Grande douleur, double malheur pour Condé ! il perdait le plus éprouvé de ses jeunes lieutenans, et le veuvage allait rouvrir à la plus artificieuse des femmes l'accès d'un cœur dont elle s'était déjà un moment emparée. Isabelle de Montmorency n'avait pas attendu la mort d'un époux plus passionné que fidèle (2) pour commencer une galanterie avec le duc de Nemours ; la complication en amour ne l'embarrassait pas. Un autre officier distingué et de même race, le marquis d'Orne, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Anguien, succomba dans cette journée ; le frère eut la charge. Homme d'action, de valeur, d'un orgueil intraitable, Jean de Coligny-Saligny suivra longtemps la fortune de M. le Prince, qu'il quittera pour devenir un de ses plus acharnés ennemis et détracteurs.

Une fois ce groupe de déserteurs détruit, ce noyau d'armée régulière écrasé, la position perdait de son importance. M. le Prince n'ayant pas assez de troupes pour tout garder, Charenton fut évacué. Quelques convois passaient, entre autres un assez important qui venait de la Beauce et que le maréchal de Gramont ne put dissiper (10 février). C'était aussi un maréchal de France qui commandait de l'autre côté, et cette fois on s'aperçut que l'opération était conduite

(1) Un fils posthume naquit cinq mois après et mourut le 27 octobre 1657.

(2) On lui trouva au bras une jarretière de la Guerchy. Voir liv. IV, ch. VIII, le mariage de Mlle de Boutteville.

par un homme de guerre. S'avançant vers Antony avec sa cavalerie, La Motte-Houdancourt fit traverser la Bièvre aux voitures qui, par Chevilly et Villejuif, purent gagner Paris. Le pont fut coupé. Les frondeurs, vivement poussés, rentrèrent assez en désordre; mais le convoi était sauvé. Le duc de Beaufort ayant été un moment enveloppé durant cette escarmouche, le bruit de sa mort, aussitôt répandu, émut la foule qui attendait l'issue de la journée. Lorsqu'on le vit reparaître, l'acclamation fut générale. Et quand La Motte arriva, dernier combattant de l'arrière-garde, personne ne fit attention au véritable héros de la journée.

M. le Prince prenait ses mesures pour se saisir d'un poste dont l'occupation devait, plus que toute autre, arrêter l'approvisionnement de Paris. Brie-Comte-Robert tenait pour la Fronde; c'était le lieu de rassemblement, le point de départ des charrois qui réussissaient à pénétrer dans la capitale. Chargé de battre les environs avec un fort parti de cavalerie, Grancey dispersa les escadrons ennemis, enleva force voitures et, soutenu d'infanterie, s'empara de la ville. Il y avait là une petite citadelle qui se rendit le 28 février. Toutes les grandes routes étaient fermées.

IV. — LA FIN DE BANTZAU. — LA DÉFECTION DE TURENNE. — PAIX DE RUEIL (MARS).

Paris commençait à souffrir, entrait dans la période des hallucinations, des alternatives fiévreuses, découragement ou folle espérance, rage ou abattement. Tous les jours rumeurs nouvelles, apparition de secours fantastiques, bruits de succès imaginaires, de délivrance assurée; les plus sages les acceptent. On demande des sorties en masse : « M. de Beaufort a été arraisonné par une troupe de bourgeois demandant pourquoi on ne les menait pas au secours de Brie-Comte-Robert; ils iraient cent mille hommes (1). » Puis les violences : magistrats menacés, frappés même, « maltraités d'effet et de paroles (2). » — « Nous ne serons pas en peine désormais d'aller contre les frondeurs, dit M. le Prince; ils n'ont pas attendu à estre battus par moi; ils l'ont voulu estre par le peuple. » Complétez le tableau par les lugubres récits d'Angleterre, le procès, la mort du roi, dont la veuve languit dans le Louvre, sans feu, sans habits, presque sans

(1) 26 février. Journal de Dubuisson.
(2) 28 février. *Ibid.*

pain; et les contrastes étranges, des fêtes, des baptêmes : Mme de Longueville accouchant à l'Hôtel de Ville d'un fils que Messieurs de Paris tiennent sur les fonts et qui sera le dernier des Dunois (1).

Mais c'est surtout hors des murs de la capitale que les souffrances étaient intolérables et les désordres inouïs. Pas une route sûre; les paysans ruinés se réunissaient en bandes, dépouillant, tuant tous ceux qu'ils rencontraient. Le brigandage empruntait mille formes, s'exerçait partout. Gourville raconte fort simplement que, manquant d'argent pour remplir une mission, il arrêta sur le grand chemin un receveur de la taille et s'empara du produit des contributions. Une autre fois, c'est un financier qu'il enlève dans une maison de campagne, enferme à Damvillers et relâche contre paiement de 40,000 livres. Le passage des troupes allemandes était si terrible qu'à leur approche chacun « retirait dans les places ce qu'il y avait de meilleur (2); » ainsi fit M. le Prince à Stenay, Fabert à Sedan. D'Erlach, qu'on n'accusera pas de tendresse, ne put voir sans indignation les destructions, les cruautés commises par ceux-là mêmes qu'il avait su contenir l'année précédente.

L'autorité de M. le Prince était méconnue : à L'Ile-Adam, à Chantilly, dans les terres de sa mère, malgré le prestige du nom et la présence d'un personnel nombreux, l'épouvante était générale; les soldats prenaient tout : « Ils ont pillé et volé jusqu'aux tabliers et couvre-chefs des femmes. » — « Qu'on nous tue! disaient les paysans; nous aimons mieux mourir des coups que de faim. » Les messagers étaient battus et volés, les communications interrompues; l'argent manquait même pour les « charités » fondées par la princesse douairière, origine de l'hospice qui porte encore le nom de Condé (3). Qu'on juge de ce qui se passait ailleurs! A peine l'armée des pillards s'éloigne-t-elle un moment, celle des collecteurs de taxe reparaît, enlevant ce qui reste au paysan. Nos recueils sont pleins de lettres déchirantes, et les récits de Mme de La Guette font frémir. A tant de maux ajoutez la terreur de l'invasion étrangère. Le bruit se répand que l'Espagnol approche. On se réfugie dans les places. A Chantilly, Dalmas demande une garnison; déjà l'ordre est donné de couper les ponts de l'Oise à Creil, à Pont-Sainte-Maxence.

Ce ne sont pas seulement des paysans affolés de faim et de misère qui croient voir arriver l'archiduc; un envoyé de ce prince

(1) Paris d'Orléans, né le 28 janvier 1649, tué au passage du Rhin, 1672.

(2) Mazarin à Fabert, 29 octobre.

(3) Dupuis à Limosin; Dalmas à Mme la Princesse douairière, 8, 12, 15, 20 janvier. A. C.

s'est présenté à Paris, et bien que le choix, — un bernardin déguisé en gentilhomme, — fût presque une injure, il a été reçu au parlement en audience solennelle. « Assis sur les fleurs de lys, » les « barbons » de la grand'chambre eurent la douleur et la honte d'écouter le message du « plus cruel ennemi des fleurs de lys. » A Saint-Germain l'émotion fut grande : « La chose est venue si avant, écrivait Condé à Girard (1), que mon frère a envoyé Bréquigny à Bruxelles pour y négocier avec l'archiduc; » et comme si, prévoyant l'avenir, il voulait prononcer sa propre condamnation : « Cet événement m'a extraordinairement touché par la grandeur de la faute d'avoir osé traiter avec le roi d'Espagne pendant une guerre ouverte. »

Les généraux du roi catholique vont donc donner la main aux insurgés de Paris, et peut-être, hélas! ne viendront-ils pas seuls! Il fallait s'attendre à voir nos boulevards du Nord livrés à l'ennemi et l'armée espagnole de Flandre descendant la vallée de la Marne à côté de l'armée française d'Allemagne.

« Avant six semaines, nous aurons toutes vos conquêtes de la Flandre maritime, » disait négligemment Peñaranda à Vautorte, au cours d'une conférence sur les préliminaires de la paix. Cette insinuation ou cette bravade ne passa pas inaperçue. On se « crut assuré » que, moyennant 400,000 à 500,000 écus consignés à la banque de Hollande, Rantzau livrerait à l'Espagne Dunkerque et tous ses satellites. Le maréchal, jadis si en faveur, n'avait plus aucun crédit auprès de Mazarin; sur cette assurance un peu vague, sa perte fut résolue. Comment l'attirer hors de sa place? Paluau s'en chargea; il était son voisin et son ami. *Inter pocula*, le gouverneur d'Ypres fit entendre au Danois que la Régente, le cardinal, étaient à bout de patience, que M. le Prince « leur tenait le pied sur la gorge, » et deviendrait insupportable si on lui laissait consommer la défaite de Paris. Son Éminence avait jeté les yeux sur Rantzau pour en finir avec ce tyran et avec les parlementaires. La modestie n'était pas le fait du maréchal; trop vaniteux pour soupçonner un piège, ne jugeant pas que la mission fût au-dessus de son mérite, il se rendit à Saint-Germain, rempli des plus belles espérances, fut aussitôt arrêté et « logé au bois de Vincennes, » d'où il ne sortit pas vivant.

Nous avons sévèrement jugé le caractère de Rantzau, sa manière de servir; mais au spectacle de ce maréchal de France, pris dans un guet-apens et retenu sans jugement au cachot jusqu'à ce que la vie abandonne ce reste de corps mutilé par la guerre, le souvenir des fautes s'efface et tant d'indignité fait revivre dans la mémoire

(1) 12 mars. A. C.

les actions et les blessures de celui à qui « Mars ne laissa rien d'entier que le cœur (1). »

De fait, la trahison de Rantzau ne fut jamais prouvée; mais l'alerte avait été vive et l'inquiétude n'était pas calmée pour la Flandre. D'Allemagne arrivaient des nouvelles plus graves encore.

Dans les derniers mois de l'année 1648, comme on appelait vers Paris les troupes de Champagne et Lorraine, celles de d'Erlach, Mazarin priait Turenne de renforcer ce dernier, de grossir, de rapprocher sa propre armée, et de se tenir prêt à la diversion sur les Pays-Bas. Les premières réponses furent ambiguës. Avec ses obscurités ordinaires, le maréchal laissait deviner des préoccupations toutes personnelles, ses prétentions, une certaine disposition à rompre « s'il n'était assuré d'un établissement et lieu pour se pouvoir mettre, étant en malheur (2). » Cependant il est chargé de la mission la plus glorieuse (3), pourvu du gouvernement lucratif de l'Alsace; « les affaires de sa maison sont réglées quant aux honneurs, quasy accommodées quant au bien (4). » Le langage devient plus clair, presque menaçant, les actes le confirment : « Je suis bien malheureux de recevoir les grâces de la Reine dans le temps que je ne peux les accepter (5); » et il se hâte de ramener son armée vers le Rhin, se dispose à franchir le fleuve, jette un pont en face de Spire. Ordre lui est expédié de cesser ces préparatifs, de rester sur la rive droite; Ruvigny, son coreligionnaire et ami, lui porte des lettres affectueuses, les instances du cardinal et de M. le Prince. Mazarin espère encore le retenir; il ne peut admettre que cet appui lui manque; ce serait le renversement du plan de la prochaine campagne, surtout la ruine de projets plus profonds pour l'avenir : qui fera échec à Condé? Chez ce dernier, les visées sont plus simples, l'empressement est le même.

Ces deux grands hommes, qui, même au temps de leur séparation, ont toujours témoigné quel cas ils faisaient l'un de l'autre, étaient alors unis par l'amitié comme par l'estime, on le voit dans leurs lettres : sincère confiance d'une part, de l'autre affectueuse déférence. Condé avait applaudi avec éclat aux succès d'un émule qui, pour lui, n'était pas un rival, et Turenne avait prédit la victoire de Lens. Au milieu de ses récentes hésitations, il exprima

(1) Rantzau mourut épuisé au mois de septembre 1650; il était relâché depuis quelques jours.

(2) Turenne à Mazarin.

(3) Il était désigné pour conduire dans les Pays-Bas nos armées réunies d'Allemagne et du Nord. Nous avons parlé ailleurs de cette belle conception de Mazarin.

(4) M. le Prince à Turenne, 14 janvier. A. C.

(5) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

plusieurs fois un vif regret de ne pouvoir s'entretenir avec M. le Prince; le souvenir de quelques froissemens d'amour-propre était complètement effacé. Peut-être, en prenant parti, croyait-il servir les secrètes intentions de celui qu'il considérait encore comme son chef? L'austère huguenot n'échappait pas toujours à l'empire de la beauté : vingt et un ans plus tard, la marquise de Coëtquen lui arrachera « le secret de l'État; » aujourd'hui, il est sous le charme de Mme de Longueville. En 1646, cette séduisante princesse lui a fait visite au milieu de son armée (1); ce souvenir ne l'a pas quitté, et Geneviève de Bourbon a pris soin de l'entretenir. Lui a-t-elle donné le change sur les véritables sentimens de son frère? On le croirait, à voir le ton embarrassé des réponses du maréchal à M. le Prince. Fut-il plutôt entraîné par le duc de Bouillon, déjà passé à la Fronde? Jamais il ne s'est nettement exprimé sur ce point. Le cardinal de Retz, l'ayant pressé trois fois de questions, ne put rien comprendre aux explications plus ou moins volontairement embrouillées du maréchal.

Enfin il rompt les derniers liens, adresse à ses troupes un manifeste qui est un acte de rébellion ouverte, et qu'un arrêt du conseil déclare justement criminel. Aussitôt d'Erlach est appelé à prendre le commandement. M. le Prince, le cardinal, écrivent aux colonels, nos vieilles connaissances, Oheim, Schmittberg et autres, pour les retenir dans le devoir. Mais qui les paiera? Le maréchal fait de belles promesses au nom du parlement; il faut opposer les espèces aux paroles. Le banquier de Strasbourg, Hervart, est prêt à faire l'avance de la solde, si on lui remet un gage. Condé donne ses pierreries (2); l'armée est payée et reste fidèle au Roi.

L'histoire fait à peine mention de cette largesse patriotique. Retz l'enregistre avec une pointe de raillerie; pensez que ce sacrifice eût pu nourrir la guerre civile plusieurs mois!

Aucune apologie ne peut atténuer le blâme que mérite la conduite de Turenne. La prétention de se considérer comme prince étranger défendant les intérêts d'une race dépouillée n'est pas admissible; ces droits, il ne les avait pas soutenus alors que son frère, les armes à la main, disputait Sedan à Richelieu. A l'heure

(1) Elle accompagnait alors son mari à Munster, et marcha trois jours avec l'armée de Turenne. « Ces reistres avec toutes ces dames faisaient un assortiment assez nouveau. » (Montdevergue à Mazarin, Munster, 30 juillet 1646. A. C.)

(2) « M. le Prince a donné la plus grande partie de ses pierreries. » (Mazarin à Hervart, 7 mars.) — « Estat des pierreries que M. le Prince de Condé a prestées au Roy pour estre engagées pour son service. » Reconnaissance signée par le Roi le 23 mars. Original. A. C. — A cette époque, pour les personnages haut placés, les pierres précieuses tenaient lieu de ce qu'on appellerait aujourd'hui le portefeuille.

même, les siens recevaient de larges compensations; deux fois on avait fait grâce au duc de Bouillon. — Il était Français, général d'armée, comblé de faveurs, et il essayait d'entraîner dans sa défection les troupes dont l'entrée aux Pays-Bas pouvait donner la paix générale! — Il agit avec duplicité : « Je vous donne ma parole, écrivait-il à M. le Prince, que je n'ay nul engagement contraire à la fidélité que je doibs au service du roy ny aux intérêts de la reyne (1). » Abandonné de ses officiers et de ses soldats, le maréchal put gagner Heilbronn avec quelques gardes, hésita encore un moment, puis se retira en pays neutre, en Hollande. C'est là que vint le trouver la nouvelle de la paix de Rueil.

Quinze jours de blocus mettront Paris aux pieds du Roi, avait dit Mazarin, et déjà deux mois sont écoulés! Avec de faibles moyens, M. le Prince est parvenu à fermer les principales issues, et s'il a mis quelque soin à éviter un massacre inutile des milices bourgeoises, il a vivement réprimé toutes les tentatives de sortie. Voici le commencement de mars; la disette se fait sentir dans Paris : ce n'est pas la famine. Le système préconisé par le premier ministre a soulevé la capitale sans la dompter, ruiné au loin les campagnes, découvert les frontières, créé partout l'indiscipline et l'anarchie, aggravé le péril de l'État. Sans l'activité, la vigilance, le dévoûment de M. le Prince, le résultat eût été à peu près nul; malgré son généreux sacrifice, rien de moins assuré que la fidélité des armées, et l'archiduc est en marche!

Plus irrité qu'abattu, le peuple échappait aux frondeurs, raillait leur impuissance; l'heure des meneurs ignorés allait peut-être sonner. Le parlement humilié, honteux, se sentait sans crédit : ces magistrats, si fiers de représenter la tradition royale et nationale, avaient levé des troupes, saisi les deniers du Roi, encouragé la rébellion des généraux, provoqué la désertion des soldats, écouté les ouvertures, presque accepté l'appui de l'ennemi qui envahissait la France! et toute la partie saine de ce grand corps s'indignait contre elle-même, méprisait son œuvre, en voyant jusqu'où elle s'était laissé entraîner. Des deux côtés on avait hâte de trouver un expédient pour sortir de ce bourbier.

La cour essaya l'effet que produirait le tabard d'un héraut d'armes; expédient vieilli, procédé oublié, qui fit peu d'impression, mais qui fournit au parlement un prétexte pour donner des explications; puis on renvoya à Saint-Germain les propositions que le moine de Bruxelles avait portées au Palais de Justice; voilà donc la glace brisée! les négociations commencent, et l'on reprend les

(1) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

erremens du mois d'octobre; de nouveau, on se loue de la courtoisie de M. le Prince (1). Lui aussi était las de cette campagne d'hiver succédant à celle d'été, avec les continuelles excursions dans la neige et dans la boue, moins de périls, mais plus de fatigue et pas de gloire. Il avait besoin de repos et peut-être soif de plaisir, une certaine hâte de se retrouver à Paris. Le séjour de Saint-Germain n'était pas gai. Les visites à la Duriez, qui tenait cabaret au pont de Saint-Cloud, n'offraient qu'une médiocre distraction, et la santé de M. le Prince s'en était ressentie.

On se heurtait au même obstacle : « Point de Mazarin! » répétaient les parlementaires, et là-dessus la Reine n'entendait pas raison. Encore une fois, le cardinal consent à rester dans la coulisse, et les députés de Paris, se contentant de ne pas le voir, traitent effectivement avec lui. Deux points importans furent bien résolus : la Bastille et l'Arsenal remis au Roi, les troupes du parlement licenciées. Du reste, on ne peut lire les conditions de la paix de Rueil (12 mars) sans se demander quelles avaient pu être les causes de la guerre. De part et d'autre, tout était abrogé, arrêts du parlement comme arrêts du conseil; les biens ou meubles saisis étaient rendus, les prisonniers délivrés, les poursuites arrêtées; et, pour achever de tout remettre au même point, le Roi confirmait la déclaration d'octobre. L'enregistrement du traité se fit attendre un mois (2); tout était compliqué, entravé par l'orgueil, la cupidité des soi-disant généraux de Paris, leurs prétentions inouïes pour eux, leurs amis, leurs familles. Les honneurs, les dignités furent prodigués à ces rebelles médiocres; quant aux pensions et gouvernemens, on s'en tint aux promesses, avec réserve mentale. Il y a là un élément nouveau, une corde que Retz et Mazarin vont tous deux faire vibrer pour en tirer des sons différens.

V. — LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE. — LE RETOUR DU ROI (18 AOUT).

Enfin tout est replâtré, mais tout reste fragile; le ciel s'est éclairci à l'intérieur, mais l'accalmie sera éphémère; il n'est que temps d'en profiter pour conjurer l'orage, qui de nouveau gronde au dehors, de remettre la main à l'œuvre un moment interrompue, et de consacrer nos forces à relever, à constituer la barrière qui

(1) Perrault à Girard, 1er mars. A. C.
(2) Traité signé le 12 mars, enregistré le 11 avril.

doit garantir la France des invasions par le Nord; question vitale, constant souci de nos rois; grand problème que la création d'un état neutre en Belgique a pacifiquement et définitivement résolu.

Les Espagnols étaient tout gonflés, triomphaient surtout de la défection de Turenne, dont le dénoûment n'était pas encore bien connu. Vautorte étant retourné trouver Peñaranda à Bruxelles (car on n'avait pas cessé de négocier), celui-ci déclara qu'avant de parler de paix, il fallait rendre la Catalogne, Arras, Dunkerque, Piombino et Porto-Longone, rétablir le duc Charles en Lorraine, abandonner les gages comme les conquêtes, sans compensations, détruire toute l'œuvre de Louis XIII, renoncer aux fruits des victoires qui jetaient tant d'éclat sur la minorité de Louis XIV.

Grâce à un puissant secours d'argent envoyé d'Espagne, Léopold a pu accomplir le rêve de Mazarin, enrôler sous la bannière du roi catholique nombre de chefs, de soldats, que la paix de Munster (1) laissait sans emploi, plusieurs régimens de cavalerie allemande, tout le corps formé par le duc Ulrich de Wurtemberg; Lamboy vient de lui amener ses vieilles bandes. Dès le 16 mars, l'archiduc est à Cambrai, poussant des partis vers Paris, cherchant à ranimer l'ardeur des insurgés; mais c'est du côté de la Flandre maritime qu'il compte profiter de notre désarroi; c'est aux places dégarnies qu'il en veut. Saint-Venant, sur la Lys, et l'importante forteresse de Knoque, qui tenait tant au cœur de Condé, sont enlevés à la fois (25 avril); Ypres est attaqué (11 avril), et, comme M. le Prince l'avait prévu, « il arriva cette fois à M. de Palluau le même accident qu'à Courtrai (2) : » la place fut prise pendant que le gouverneur guerroyait ailleurs; cette fois le lieutenant-de-roi, Beaujeu, ne se laissa pas surprendre et prolongea pendant un mois sa très honorable défense (3). On avait des craintes sérieuses pour Dunkerque; là comme ailleurs, les Suisses, qui faisaient le fond de la garnison, laissés depuis longtemps sans solde, refusaient le service et mettaient bas les armes.

Cependant les troupes retenues autour de Paris, et que le traité de Rueil rend disponibles, sont dirigées vers la frontière; d'autres s'avancent appelées d'Allemagne. Quand enfin tout le détail de la

(1) Ou traités de Westphalie, conclus entre l'Empire, la France et ses alliés, sous le coup de la bataille de Lens. La guerre continuait entre le roi très chrétien et le roi catholique, souverain des Pays-Bas.

(2) Paluau était gouverneur de Courtrai, lorsqu'en son absence cette place fut surprise et enlevée d'insulte par l'archiduc, mai 1648. Cet accident donna lieu à beaucoup de récriminations. M. le Prince était alors général en chef de l'armée du Nord. (Voir liv. v, chap. II.)

(3) Il sortit de la place le 10 mai.

paix et des arrangemens particuliers est réglé, la cour suit le mouvement et quitte Saint-Germain le 29 avril. M. le Prince l'accompagne ; pendant un court séjour à Paris, il a été assez mal accueilli, des femmes surtout ; le peuple ne connaît que le bras qui a frappé, voit en lui l'auteur de tous les maux infligés par le blocus. Après une halte à Chantilly, le Roi, la Régente, les princes et les ministres s'établissent à Compiègne (4 mai). Est-ce Condé qui va recevoir la patente de commandant en chef? Chacun s'y attend; les soldats le demandent à grands cris : déjà, au milieu des officiers allemands soulevés par Turenne à l'heure la plus critique, de Lyonne écrivait : « Si M. le Prince arrivait ici en poste, il serait acclamé et entraînerait tout (1). »

Mazarin ne se sent pas la force de résister de front à ce courant; mais il le détournera, trouvera un biais ; sa résolution est prise : M. le Prince ne commandera pas.

La saison était favorable; tout prescrivait d'agir avant que l'ennemi ne se fît trop gros, à l'instant où il se lançait dans les entreprises, s'éparpillait ; peut-être même arriverait-on, par une poussée vigoureuse, à détacher M. de Lorraine, ébranlé, découragé par le malheur des siens à Lens. Il fallait une campagne stratégique, de marches et de combats, ne pas se préoccuper des villes perdues ou à prendre, chercher l'adversaire, le frapper, le réduire ; les places tomberont ensuite. Il y a bien dans nos rangs quelques germes de dissolution, mais les progrès du mal sont arrêtés. Si la répartition des troupes est incorrecte, au moins sont-elles disponibles et à portée. En somme, on a le nombre, la qualité. L'argent manque, mais on a bien fini par en trouver pour de coûteux travaux et d'inutiles dépenses. Qu'on n'objecte pas que l'ennemi refusera le combat, enfermera sa cavalerie dans les places, et nous ramènera au cheminement par les sièges ; devant une invasion sérieuse, il sera bien forcé de sortir ou de traiter. D'ailleurs, la contenance des Espagnols n'est rien moins que timide.

Mais voici que le cardinal semble repris de sa manie obsidionale; s'abritant de l'avis d'un conseil, il écarte ce projet de grande envergure que lui-même avait conçu (2) : « Tous les officiers-majors ont unanimement déclaré qu'on ne pouvait songer à faire avancer les armées en pays ennemi, et qu'il n'y avait pas d'autre dessein à tenter que le siège de Cambrai (3). » C'est l'entreprise dont la direction

(1) De Lyonne à Servien, 13 janvier 1649. (Papiers de Mazarin.)

(2) Opérations combinées des armées de Flandre et d'Allemagne; très belle conception que nous décrivons ailleurs et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

(3) Mazarin à M. le Prince, 23 juin. A. C.

fut offerte à M. le Prince ; comment douter de la réponse ? Les souvenirs de 1648 étaient trop récens : le malencontreux début, les difficultés d'Ypres, l'accident de Courtrai, le désastre d'Ostende, l'épuisement prématuré de l'armée. Condé ne pouvait se laisser circonscrire, une seconde fois, dans des instructions qui exposaient le général et ses troupes à pareille mésaventure. Il déclina la proposition de Mazarin, qui aussitôt le prit au mot, heureux de pouvoir répandre que M. le Prince avait refusé le commandement (1).

A défaut de Condé, Turenne! C'était encore le cri de l'armée, la prière des officiers (2). Nous n'avons pas atténué la faute du maréchal, elle était grande ; mais d'autres, aussi coupables et moins nécessaires, obtenaient leur pardon ; il n'avait pas porté les armes contre le Roi ; il revenait d'Amsterdam repentant, demandait à voir le cardinal, à servir. Mazarin diffère l'audience sous divers prétextes : « le maréchal ne peut avoir l'esprit content (3). » M. le Prince parlait, écrivait en faveur de son illustre camarade, insistait, garantissait « sa fidélité et le zèle de ses amis pour le service de Sa Majesté (4). » Voilà un certificat qui ne profitera guère à Turenne ! Rien ne cause plus d'ombrage, plus d'alarmes à Mazarin que l'union de ces deux capitaines, et il subordonne le bien de l'État à sa méfiance ; c'est le propre des gouvernemens faibles qui n'ont pas de racines : « Divers respects empêchent présentement de jeter les yeux sur M. de Turenne (5). » Tant que le maréchal n'est pas séparé de Condé, il reste à l'index.

Qui prendre alors ? De Rantzau il n'est plus question. La Meilleraie, par trop usé, n'a pas mieux réussi à réprimer l'émeute qu'à diriger les finances. La Motte appartient aux frondeurs, Schomberg à Mme de Hautefort, ennemie irréconciliable. Le choix du ministre est fait. Le comte d'Harcourt achevait alors de disperser quelques malheureux rassemblés en Normandie par M. de Longueville. Récemment relevé de la disgrâce où l'avait jeté son désastre

(1) Nous insistons sur ce point, parfaitement établi par les meilleures autorités, entre autres par La Barde (*De rebus Gallicis*), le plus exact des annalistes : Condé n'a pas refusé le commandement de l'armée ; après avoir examiné, discuté le dessein de Cambrai, il a demandé à ne pas être chargé de l'exécution, se tenant d'ailleurs à la disposition de la Régente. Cela ressort aussi des nombreuses lettres de Mazarin à M. le Prince, notamment de la longue dépêche du 23 juin. A. C.

(2) Démarche des officiers de l'armée d'Allemagne. (Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.)

(3) Mazarin à M. le Prince, 14 juin. A. C.

(4) M. le Prince à Mazarin, 8 juin ; et, le 24 juillet, de Valery : « M. de Turenne est en ce lieu ; je n'ay rien reconnu en luy que de véritables et très sincères sentimens d'un bon serviteur du Roy. » A. C.

(5) Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.

de Catalogne, entièrement acquis au cardinal et n'ayant pas l'habitude de réfléchir beaucoup, il devait accepter toute mission avec gratitude. Encore fallut-il, pour le décider, lui donner la dépouille de Turenne, le gouvernement d'Alsace, dont nous le verrons faire un singulier usage.

Mazarin espère compléter les lacunes de cet esprit un peu court, corriger les défauts de ce très brave soldat, suppléer à son manque de clairvoyance, à sa médiocrité, par une surveillance constante. Il compte maintenir la cour dans le voisinage, tout diriger lui-même, se donner l'émotion du jeu, recueillir la gloire du succès, négocier à la chaude, conclure la paix! Illusion! Cela marcha très mal; l'armée d'Allemagne, qui devait être hardiment portée sur les derrières de l'ennemi, fut amenée lentement par la Lorraine, la Champagne et la Picardie en faisant d'affreux dégâts. Troublé par la fréquente intervention du ministre, faiblement secondé, Harcourt fut maladroit, malheureux. Investi le 24 juin, Cambrai fut secouru, le siège levé (3 juillet). Lorsque enfin, après vingt jours passés à former de nouveaux projets de siège, Mazarin, à bout de voie, revient au seul plan praticable, donne au général en chef l'ordre d'entrer en pays ennemi, il est trop tard; pas de vues, nulle méthode, quelques dégâts en Brabant et un méchant compliment à Condé : « On a mis sous l'obéissance du Roi la ville qui porte le nom de Votre Altesse (1). » Bientôt l'ennemi ajoute La Motte-aux-Bois à ses conquêtes du printemps, reprend partout l'offensive jusqu'aux quartiers d'hiver; on eut grand'peine à repousser ses partis de la Picardie et de la Champagne. Rien de plus misérable que l'issue de cette campagne de 1649, qui devait être pour nous heureuse et décisive. La paix était plus loin que jamais. La France porta la peine de la mesquine jalousie et des calculs tout personnels qui avaient fait écarter Turenne et Condé.

La direction donnée aux affaires de la guerre avait tout d'abord causé quelque surprise : pourquoi laisser dans l'inaction nos premiers capitaines? Que signifiait ce siège de Cambrai? On sut que « l'entreprise se faisait contre l'avis de Son Altesse, qui voulait porter l'armée dans le cœur du pays ennemi, » et l'on prêta au cardinal la pensée « de s'ériger en souverain et se faire prince de Cambrai, qui est un fief de l'empire (2). » Mais le véritable sens des procédés de Mazarin ne put échapper aux intéressés et fut signalé à qui de droit. M. le Prince ne parut pas en tenir compte. Il resta

(1) Conquête sans importance en ce moment. La place de Condé fut presque aussitôt évacuée par les Français. — (Harcourt, Briord, à M. le Prince, 29 août. A. C.)

(2) Lenet à M. le Prince, 7 juillet. A. C.

un mois à la cour, prenant part aux délibérations, réglant les détails qui lui étaient soumis, aplanissant les différends, parlant aux généraux, poussant jusqu'à La Fère pour rencontrer d'Erlach, assistant Mazarin de ses lumières, de son appui, même de son argent (1), sans ménagemens, sans arrière-pensées; faisant de son mieux pour assurer le succès d'un plan qu'il n'approuvait pas et que d'autres devaient exécuter. Lorsque enfin d'Harcourt fut arrivé, mis au courant, Condé laissa le champ libre au cardinal et au favori; craignant de paraître les tenir en lisière, il obtint congé de se rendre dans son gouvernement. Bien que chargé par Mazarin de terminer dans Paris diverses affaires délicates, il évita d'y prolonger son séjour; ces haltes dans la capitale, si abrégées qu'elles fussent, causaient toujours quelque ombrage au ministre qui redoutait ce que Condé pouvait dire et surtout entendre.

Le 11 juin, M. le Prince était à Dijon, où il trouvait « obéissance et parfaite résignation. » Pendant six semaines, il s'occupa « d'augmenter le repos qui est dans la province (2), » repos dû surtout à sa vigilance et à sa bonne administration, contraste frappant avec ce qui se passait ailleurs. On a dit qu'il employa ce temps à organiser la guerre civile : les événemens qui s'accomplirent l'année suivante prouvèrent qu'il n'avait rien préparé, pas même la conquête de la Franche-Comté, l'occupation du comté de Montbéliard (3) et la formation de cet état indépendant dont Mazarin essayait de leurrer l'ambition de Condé comme son amour de la France. Le rêve de reconstituer en partie le domaine des anciens ducs de Bourgogne, de relever leur sceptre, en repoussant l'aigle à deux têtes hors de la Haute-Alsace et du Jura, avait sans doute traversé cette ardente imagination et reprit corps plus tard; mais alors les espérances données par Mazarin ne faisaient plus illusion, et les offres venant de Naples (4) n'étaient pas mieux accueillies. Condé ne se souciait pas d'aller ramasser cette couronne que M. de Guise avait laissée échapper. Loin de penser à se lancer dans une conquête pour son compte, il se dégarnit, dirigea presque toutes ses troupes sur Aix, et mit ses ressources à la disposition du comte d'Alais pour pacifier la Provence. Là comme en Guyenne on était en armes et la lutte continuait. Partout des troubles et par-

(1) « Nous avons l'argent pour les travaux, à quoi votre zèle a contribué la plus grande partie. » — Mazarin à M. le Prince, 23 juin. — (Voir toute la correspondance Mazarin, mai-août 1649.)

(2) M. le Prince à Girard, à Mazarin, juillet 1649. A. C.

(3) Ce comté aurait été acquis des ducs de Wurtemberg.

(4) Marquis Pinelli, Ranuccio de Baschi, Paolo Orsini et autres à M. le Prince, juillet-octobre 1649. A. C.

tout aussi la lassitude, l'espoir de mettre un terme à tant de maux. Dans presque toute la France, la nouvelle du traité de Rueil avait été accueillie par une explosion de joie. Condé fut accablé de félicitations. Les parlemens et les gouverneurs de provinces le prenaient pour arbitre de leurs différends. Tout le monde s'adressait à lui, Turenne pour recouvrer son armée, d'Erlach pour la conserver et rétablir Rosen (1), les généraux, les commandans des villes-frontières pour obtenir des renforts, sans parler des solliciteurs de places, moins nombreux qu'aujourd'hui, mais commençant déjà à compter.

Et, de toutes parts, les hommes obscurs que de modestes fonctions mettaient en rapport avec M. le Prince lui envoyaient ce cri unanime du peuple : la paix ! le repos ! C'est le refrain de mainte lettre classée dans les papiers de Condé. Et les esprits se reportaient à cet âge d'or dont le souvenir était entretenu par les récits des vieillards, les dix dernières années du roi Henri, un de ces temps trop courts où le peuple de France a connu le bonheur (2). Cette aspiration au repos a trouvé sa formule : « Que le Roi revienne à Paris ! » Voilà le gage de paix qu'on attend de Condé.

Rappelé avec instance par Mazarin, il accourt à Compiègne. Pourra-t-il triompher des répugnances de la Reine et de son ministre? Jusqu'au dernier moment, on en doute. « Le retour de Sa Majesté est enfin annoncé ; mais le cardinal en a une sy grande peur que je ne sçay si cela ne fera point changer de dessein. Les esprits sont fort altérez. Nous attendons avec impatience l'effet de ce retour (3). »

Enfin, dans la soirée du 18 août, l'événement s'accomplit : le Roi, venant de Senlis, arriva tard à la porte Saint-Denis : il fallut allumer des torches. Condé était dans le carrosse royal, à la portière, à côté de Mazarin ; malgré son courage réel, le cardinal avait besoin d'être rassuré en traversant les rangs pressés de cette foule qui avait tant d'horreur pour sa personne. On descendit au Palais-Royal, où Leurs Majestés reçurent les soumissions de M. de Beaufort et du coadjuteur. Avant de se retirer, Condé salua la Reine, en lui adressant quelques paroles de félicitation. « Monsieur, répondit Anne d'Autriche, le service que vous avez rendu à l'État est si grand

(1) Arrêté en 1647 (t. IV, p. 452-456), Rosen venait d'être mis en liberté et aussitôt rétabli dans ses fonctions de lieutenant-général par d'Erlach, ce qui offensa vivement Turenne.

(2) Voir, dans les mémoires de Marolles, les pages charmantes où il fait le tableau de la vie rustique et du bonheur du peuple au temps du roi Henri.

(3) La Palatine à la reine de Pologne, sa sœur, août 1649. A. C.

que le Roi et moi nous serions des ingrats s'il nous arrivait de l'oublier jamais. »

Comme M. le Prince sortait, une voix lui dit à l'oreille : « Voilà une grandeur de service qui me fait trembler pour vous. »

Cinq mois plus tard, il était en prison à Vincennes.

VI. — LES DEUX ITALIENS ET M. LE PRINCE.

Le Roi rentrant dans sa capitale semblait reprendre possession de son royaume, on le croyait, hors de Paris surtout, et l'honneur de ce bienfait revenait à M. le Prince. « Voilà un coup qui estourdyra bien du monde et à quoy je ne doute que Votre Altesse n'ayt grande part (1). »

Rien de plus trompeur que cette apparence de triomphe et de pouvoir. Le terrain est miné sous les pas de Condé. Entouré d'embûches et de séductions, responsable de tous les refus comme des faveurs imméritées, au fond il ne dispose de rien, ne peut satisfaire les sollicitations qui pleuvent sur lui, décourage les offres de service qui lui viennent de tous côtés, refuse de répondre aux appels répétés des amateurs de sédition. Cette carrière de duc de Guise, que Retz lui ouvrait au lendemain des Barricades, il a plusieurs fois occasion d'y rentrer : à la paix de Rueil, après l'échec de Cambrai, au retour du Roi, à chacune des crises que soulèvera le flux et le reflux des intrigues. Et chaque fois il s'arrête, ne pouvant se décider à conduire ces faméliques à l'assaut de l'État : « Je ne peux me résoudre à devenir le chef d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette sorte. »

L'hésitation, les retours, les répugnances de l'honneur sont taxés de faiblesse ; on a trop compté sur sa force pour lui pardonner de n'en pas faire usage ; l'affront d'une protection hautaine est aussi vivement ressenti que le refus de seconder jusqu'au bout un pernicieux dessein. D'implacables adversaires guettent ses moindres démarches, exploitent les caprices de son humeur, la violence de ses mouvemens, son ardeur à épouser les querelles, les prétentions de ses amis, et cette activité dévorante qui n'a plus d'aliment. Il n'est pas assez battu de la tempête, assez refroidi par l'âge pour se renfermer dans le labeur administratif ou dans une studieuse retraite ; il reste agité ; l'inaction devient pour lui le plus grand des périls.

(1) Gramont à M. le Prince. Pau, 28 août. A. C.

Le parlement est bien déchu et ne saurait reprendre la direction que la guerre de Paris lui a ravie; plus de prestige. Transformée en corps politique, cette grande cour de justice n'échappe pas au sort des assemblées qui, ayant goûté du pouvoir souverain, s'éprennent de l'arbitraire à l'égal des monarchies absolues. Jouet des factions, elles croient assurer leur indépendance en se plaçant au-dessus du droit pour écarter des embarras souvent imaginaires, et perdent leur autorité par l'abus même qu'elles en ont fait. La grand'chambre est encore l'arène où parfois les partis se rencontrent; le foyer est éteint, le beau zèle pour le bien public a été submergé dans les cabales; on lit encore le mot « réformes » inscrit sur la bannière; mais, sauf quelques barbons, personne n'y songe. L'heure des travaux féconds est passée; l'esprit turbulent subsiste plus stérile que jamais et sans excuse. La « vieille fronde » n'a pas désarmé; elle ne compte plus que comme appoint. Voici venir la « fronde des Princes. » Pourquoi ce nom? Mettons Condé à part; ceux qu'on appelle les princes, et Gaston, et Conti, et les Vendôme, et même les femmes qui croient tout mener, ne sont que des comparses. A l'état latent d'abord, puis, à mesure que le parlement s'efface, avec des éclats de plus en plus vifs, la lutte, la vraie lutte, est engagée entre deux hommes qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, appartiennent plus à l'Italie qu'à la France.

Ce duel à outrance remplit toute la période des Frondes.

Gondi est de cette race des Pazzi, des Médicis, *e tutti quanti*, qui, par leurs éternels complots, ne cessaient d'ensanglanter les temples et les palais de Florence. La conspiration est sa vie; souvent il conspire contre lui-même. A dix-sept ans, il écrivait *con amore* un récit de la conjuration de Fieschi; peu s'en faut qu'il n'avoue Catilina pour son idéal. Un peu de sang gaulois coule dans ses veines; s'il reste transalpin par son génie, il est déjà Français par la langue, par la culture, par certaines habitudes, j'oserais dire par les vices. Prodigue, vaniteux, il a toutes les audaces, ne connaît pas de frein; son incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup d'une forme si haute et si noble qu'on oublie, en le lisant, le mensonge de cette vie.

Le fils de Pietro di Mazzara nous présente un type différent; celui-là conserve encore le parfum du terroir; l'éducation de la curie romaine a développé le *scaltro* (1) sicilien : c'est le plus fort des

(1) Il est assez difficile de fixer, même par une périphrase, le sens qui, en Sicile, s'attache à ce mot. Le *scaltro* est un composé de méfiance et de ruse, une sorte de politique un peu tortueuse, pratiquée dans toutes les affaires de la vie.

deux. Moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, il possède le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. Sur les affaires extérieures, diplomatie et guerre, il a des aperçus dont ses dépêches ne laissent pas deviner l'étendue : langage terre à terre, obscurité voulue, répétition, contradiction, tout est calculé pour arriver au but. Nul ne le surpasse dans les négociations ; son coup d'œil stratégique le tromperait rarement, s'il pouvait renoncer à la prétention de régler le détail militaire, et se défaire des méfiances qui troublent la clarté de son jugement. Le goût de la perfidie, la fourberie habituelle, l'égarent trop souvent dans les relations avec les hommes.

Tandis que Retz conduit l'attaque, fournit le thème aux pamphlétaires, inspire les motions présentées au parlement, souffle les favoris de Gaston, dicte aux femmes leurs rôles ou surprend leurs secrets, fait mouvoir une armée d'agens et toute la tourbe des « importans, » le « gredin de Sicile » se cramponne au pouvoir, s'y défend par la ruse plus que par la force. Il est le maître de la position et n'entend pas se laisser déloger : c'est lui qui dicte les moindres démarches, les discours, les actes de la Régente. Les commis de l'État sont à ses ordres ; le conseil du Roi lui fournit ses instrumens. Parfois, il débauche les affidés de son adversaire, Laigues, Montrésor, La Boulaye, ou se croit trahi par les siens ; à certains momens, il accuse de défection jusqu'aux de Lyonne et aux Le Tellier ; ce n'est pas seulement à la guerre qu'on voit le même agent porter des nouvelles dans les deux camps. Comme aux approches d'une place assiégée, les mines et contre-mines se croisent et s'entre-croisent si bien, qu'on ne distingue plus pour quel compte se poussent les galeries. Les procédés diffèrent moins dans le fond que dans la forme : ce qui s'appelle attentat d'un côté devient coup d'état de l'autre. Mazarin a fait tracer, par une des plumes les plus fines du siècles (1), le code des coups d'état ; il n'a aucun scrupule à mettre ces maximes en pratique ; mais il craindrait d'user ce ressort en le faisant jouer trop souvent. Moins mesuré, plus pressé, le coadjuteur prodigue les attentats. Mêmes violences, même mépris du droit ; il n'y a que le nom qui change, selon que l'acte est entrepris pour la défense ou la conquête du pouvoir.

Cette guerre acharnée est coupée par quelques trêves, et ces accords passagers n'ont jamais qu'un but, la perte du même homme, du seul qui, par un singulier jeu de la fortune, fasse obstacle à des des-

(1) Gabriel Naudé.

seins si contraires, constant et commun adversaire des deux rivaux.

M. le Prince est depuis longtemps condamné dans l'esprit de Mazarin; si le cardinal se résigne à employer le capitaine ou même à chercher un abri près du héros, c'est pour mieux l'abîmer. Retz n'a pas ce parti-pris; au contraire, il est sympathique, regrette de n'avoir pu entraîner Condé, qu'il aurait même pris volontiers pour chef à condition de le diriger. Mais la fatalité a changé les rôles; *volens aut nolens*, M. le Prince fait avorter les complots du prélat, de même qu'il entrave l'essor du ministre : frein incommode pour l'un, barrière qui ferme à l'autre le chemin du pouvoir. Aussi se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, de ruiner sa fortune, de lui ravir la liberté, la vie!.. le concert s'établit entre les deux ennemis, inconciliables sur tout le reste, et alors, sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence comme de vieux alliés étroitement unis.

Retz était petit, camard, mal bâti. Mazarin, qui avait des traits réguliers, la taille belle et l'air noble, se moquait volontiers de la mine que faisait son rival en habit de cavalier, « avec ses jambes torses dans des grègues rouges. » Et cependant c'est le coadjuteur qui a le plus d'empire sur les femmes, car il semble mieux leur appartenir et se livre avec plus d'abandon au pouvoir de leurs charmes; quand on lui conta que la Régente lui trouvait les dents belles, la tête faillit lui tourner. Mazarin se possède davantage : un moment d'entraînement pourrait lui enlever la vraie base de son autorité : s'il perd la confiance de la Reine, il reste désarmé à la merci de ses ennemis. Lui aussi, d'ailleurs, sait s'ouvrir un accès auprès de certaines femmes; il est insinuant, devine leurs caprices, sert leurs vengeances ou l'ambition de leurs amans; à celles dont il connaît la vénalité, il donnera de l'or. Mmes de Chevreuse, de Guéméné, de Montbazon sont aux ordres, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, parfois de tous les deux; si Mlle de Chevreuse est plus particulièrement sous la dépendance de Retz, elle ne sépare pas ses intérêts de ceux de sa mère. Déjà écoutée, mais gênée par ses embarras d'affaires, prudente, la Palatine ne quitte pas encore le second plan et ne tient les fils d'aucune négociation. Portant légèrement son voile de veuve, Mme de Châtillon tend ses lacets autour de Condé; on sait à quel prix sont ses services. Généreuse, haute de cœur et de caractère, Mme de Longueville n'écoute que les conseils de sa fierté, quand elle n'est pas égarée par l'ambition de celui qui s'est emparé de son cœur. La paix de Rueil ne s'était pas étendue jusqu'à la maison de Condé; le chef de la famille restait

séparé de son frère et de sa sœur. Lorsque Conti se présenta à la cour avec Marsillac, ce fut pour négocier l'alliance des frondeurs avec Mazarin. Puis il y eut un premier rapprochement : Mme de Longueville reparut à Chantilly ; les événemens ne tarderont pas à réunir complètement tous les membres de la famille, ce qui redoublera l'anxiété du cardinal, surexcitera sa jalousie, précipitera le dénoûment.

Le rôle des femmes dans les intrigues de la Fronde a été assez souvent étudié ; on sait quelle place y tiennent les fantaisies amoureuses, et comment les meneurs ont su mettre en œuvre les caprices, les rancunes, les calculs de celles qui changent volontiers de galans, voire le dévoûment des âmes généreuses qui rachètent leur faute par la constance et l'abnégation, enfin les querelles et les compétitions à propos de mariage. Mères, amis, oncles, tuteurs se disputent les héritières, les grands noms; d'autres s'acharnent à rompre les alliances qui serviront la fortune de leurs adversaires, et ces rivalités multiplient la confusion. M. de Longueville veut marier sa fille (1), Mazarin ses nièces, Retz sa maîtresse (2) ; Condé cherche à établir ses amis et la sœur de cette Marthe que son cœur a suivie dans le cloître. « Mademoiselle, » la plus grande dame et le plus riche parti de France, est en quête pour son compte, sans se soucier ni des différences d'âge (3), ni de la guerre, ni des luttes politiques; rêvant d'épouser les premiers souverains d'Europe, l'Empereur, le roi de France ; prête à se contenter des princes sans états, Charles II d'Angleterre, M. de Lorraine, qui n'a encore que trois femmes ; ou à descendre jusqu'au héros, pourvu qu'il soit de sang royal. Mme la Princesse tombe-t-elle malade, Anne-Marie-Louise d'Orléans s'éprend aussitôt de l'homme qu'elle détestait par-dessus tout, disent ses mémoires ; elle semble toute surprise que la fièvre n'ait pas fait disparaître l'obstacle qui la séparait de Condé et que la mort ait épargné Clémence de Maillé. On ne saurait dire jusqu'où cette princesse, qui devait finir par tomber dans les bras du cadet Lauzun, poussait alors la naïveté de son immense orgueil, ne comprenant rien à l'indifférence que rencontrent ses rêves, à la froideur de son propre père. Elle aura une heure de pouvoir ; mais, en ce jour, elle s'agite à peu près seule dans l'empyrée où elle plane, et les affaires de ce monde ne se ressentent guère des projets qui traversent son cerveau.

(1) Fille du premier lit, celle qui deviendra duchesse de Nemours.

(2) Au moins celle que le coadjuteur affichait alors, Mlle de Chevreuse.

(3) En 1649, la fille de Gaston avait vingt-deux ans, Louis XIV onze, et Charles II dix-neuf.

Tout autre est l'émoi autour des « nièces, » de ces fameuses nièces mystérieusement amenées de Rome, présentées avec éclat ou rejetées dans l'ombre selon le vent qui souffle, vivant tantôt en princesses, tantôt en recluses. Que de colères, que de tempêtes soulèvent les projets formés pour leur établissement! Que de soucis elles causent au cardinal! et sans qu'il puisse prévoir l'avenir, deviner comment l'une d'elles viendra à la traverse de son plus grand dessein (1), déjà que d'embarras! Elles peuvent aussi lui assurer de grandes alliances, de puissans appuis. Il n'ose encore s'adresser ouvertement à la maison royale: il y pense peut-être; cela viendra bientôt. En attendant qu'il puisse appeler à cette haute destinée la plus belle, la plus vertueuse de ces jeunes filles (2), il cherche dans les rangs élevés, et toujours il rencontre Condé qui lui barre la route.

C'est à celui qui portera probablement un jour le grand nom de Guise que Mazarin avait pensé d'abord; mais M. le Prince fit épouser au duc de Joyeuse la fille du comte d'Alais, sa cousine germaine (3). Le jeune duc de Richelieu aura les trésors de sa mère; il tient déjà le gouvernement de cette place du Havre que son oncle s'était réservé avec tant de jalousie, l'ancre de salut des premiers ministres; Mazarin guettait cette proie. Duc, forteresse et millions, tout est enlevé par une jeune veuve active, adroite et résolue, la sœur de Marthe du Vigean (4). Sensible au déboire de son ministre, la Reine en voulut mortellement à Condé. M. de Richelieu fut presque considéré comme un criminel d'état pour avoir, par son mariage, introduit dans la citadelle du Havre une amie du vainqueur de Rocroy.

Reste le clan des Vendôme : turbulens, factieux, affaires embrouillées; mais le sang de Henri IV, grand état, hautes prétentions, racines profondes dans le peuple comme dans la noblesse. Il y a là matière à diverses combinaisons, qui permettront au cardinal d'apprivoiser peut-être cet intraitable Beaufort et surtout de soustraire l'amirauté à M. le Prince.

Pendant que Condé employait son influence à maintenir les

(1) Marie Mancini faillit faire manquer le mariage de Louis XIV avec la fille du roi d'Espagne.

(2) Anne Martinozzi épousa le prince de Conti en 1654.

(3) Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, était le frère du duc de Guise, qui n'avait pas d'enfant mâle, mais qu'il précéda au tombeau (1654). Le 3 novembre 1649, il épousa la fille unique de Louis de Valois, comte d'Alais, petit-fils de Charles IX et du connétable de Montmorency. Le mariage, arrangé par Condé dès le commencement de 1648, fut retardé pendant près de deux ans par les manœuvres de Mazarin.

(4) Anne de Fors, veuve de M. de Pons, épousa le duc de Richelieu, fils de Mme d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal.

troupes dans le devoir, assurait l'autorité royale en Bourgogne, la rétablissait en Provence, assistait le Roi de ses deniers, les généraux et le cardinal de ses conseils, celui-ci se liait aux mortels ennemis de ce fidèle serviteur de l'État, aux plus infatigables perturbateurs du repos public. Avec la main de sa nièce, Laure Mancini, acceptée par le duc de Mercœur, voici le cadeau de noces que Mazarin comptait offrir aux Vendôme : « La proposition de donner à M. de Beaufort la survivance de l'amirauté et la Catalogne à M. de Mercœur me paraît fort belle; la Reine l'aura fort goûtée (1). »

Les fiançailles devaient se faire le 19 septembre au matin, et les « espousailles » le soir. Le 14, Mazarin, rencontrant Condé au Palais-Royal, lui demanda de signer au contrat. M. le Prince s'excusa sur ce qu'il n'était pas parent; mais, ajouta-t-il, « j'ai, de mon côté, diverses demandes à présenter, d'abord et surtout le Pont-de-l'Arche promis à M. de Longueville. » — Sage ou non, c'était une des conditions de la paix de Rueil. — « Ce sont de ces engagemens que l'on prend avec l'intention de ne pas les tenir, » répliqua le cardinal en riant. Déjà fort mal disposé, M. le Prince éclate sur cette réponse, parle avec la dernière violence et sort en lançant un de ces traits qui restent enfoncés dans la blessure : « Adieu, Mars! »

Que signifie cette injure, si ce n'est un cri de guerre? « Mon fils appréhende que les affaires ne s'aigrissent, » écrivait aussitôt la princesse douairière, et elle rappelait Nesmond pour avoir auprès d'elle ce fidèle conseiller pendant la crise (2). Aux armées, on se comptait, et le nombre n'était pas en faveur des amis de « l'homme aux glands (3). » Retz, toute la Fronde, se jetait dans les bras de Condé; mais celui-ci s'en tient à son dire : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafrés ne convient pas, » et il laisse « accommoder son affaire. »

Non, quoi qu'on ait pu dire, « il n'avait pas de penchant à la guerre civile (4). »

Trois jours après la bourrasque, le Pont-de-l'Arche était donné à Longueville, l'amirauté reprise par la Reine, le mariage Mercœur abandonné; un souper lugubre cimentait cette paix mal bâtie, et Mazarin, dans une très humble déclaration (2 octobre), abandonnait à Condé tout ce qu'on appellerait aujourd'hui le personnel, la nomination à toutes les charges et aux bénéfices. Par réciprocité, M. le

(1) Mazarin à Le Tellier, 25 juillet.

(2) Mme la Princesse douairière au président de Nesmond, 16, 17 septembre. A. C.

(3) Un des sobriquets donnés à Mazarin. C'est ainsi que le médecin Bourdelot le désigne en racontant cet épisode à Girard. A. C.

(4) Motteville.

Prince assurait le cardinal « de son amitié, promettant d'entretenir une parfaite intelligence avec luy et de le servir dans tous les intérests de l'estat et les siens particuliers envers tous et contre tous. — Louis de Bourbon (1). »

Le cardinal a dévoré l'affront; sa vengeance n'est pas prête; il s'en tire par une manœuvre, obtient de la Reine un commentaire qui met sa conscience à l'aise, et compte bien ne renoncer ni aux nominations, ni au mariage Mercœur, ni à l'amirauté; mais il tient une signature qui conserve toute sa valeur. En montrant les quelques lignes que nous venons de transcrire, il va dissoudre le groupe, chaque jour plus nombreux, qui avait les yeux sur Condé; les défections deviennent faciles; les frondeurs vont marcher tous ensemble contre « le perfide » qui a promis son amitié au Mazarin, et le prétexte est tout trouvé pour conclure l'accord avec Retz.

Autre faute! La reine offensée comme son ministre! l'incident de Jarzé.

Par un coup de fortune inespéré, cet écervelé était devenu capitaine des gardes; mais la chance tourna vite : son bâton lui fut redemandé. Il se vanta d'avoir fait poser les armes à La Boulaye dans le Maine, et ce spadassin le désarma dans la forêt de Compiègne. Il prétendait avoir fait quitter le pavé au duc de Beaufort, et celui-ci lui ayant jeté tout un souper à la figure en plein « jardin Renard, » Jarzé se laissa calmer un peu facilement, malgré Boutteville, qui était de la partie et voulait que le sang coulât (2). De leur côté, les princes qui avaient joué les premiers rôles dans l'algarade, le duc de Beaufort d'un côté, le duc de Candale de l'autre, ne se montrèrent guère plus chatouilleux sur le point d'honneur: celui-ci prétendant ne pouvoir se battre hors Paris sans être arrêté par ordre du cardinal; celui-là se disant sûr d'être écharpé par le peuple s'il tirait l'épée contre son cousin dans Paris. Donc nulle réparation d'une telle offense. La piteuse issue de cette querelle ne rabattit pas l'outrecuidance de Jarzé. Cornette des chevau-légers de la garde, il continua de se présenter chez la Reine, d'y prendre le ton badin et familier. Tout d'un coup il fut chassé avec mépris; on l'accusait de s'être vanté d'une royale bienveillance et de prétentions qui n'auraient pas reçu un trop mauvais accueil. M. le Prince, qui le protégeait, l'ayant vu brave à la guerre (3), refusa de croire à tant d'extravagance, prit vivement parti, emmena son client à Saint-Maur, et fit supplier Sa Majesté de recevoir un serviteur mé-

(1) 2 octobre. Original autographe. A. C.
(2) Boutteville (le futur maréchal de Luxembourg) à M. le Prince. A. C.
(3) Voir liv. IV, chap. IX.

connu (novembre). Le cardinal fit grand bruit, n'eut guère de peine à transformer une réclamation assez hautaine en offense impardonnable, et, feignant de ne plus pouvoir défendre l'honneur de sa souveraine contre une omnipotence insolente, engagea la Reine à céder; c'était lui faire prononcer l'arrêt de M. le Prince.

Et puis la tumultueuse assemblée de la noblesse, agitée de querelles pour les rangs, les brevets, les honneurs du Louvre! Ici encore, M. le Prince, porte-voix de Mme de Longueville, trouve le moyen de raviver de vieilles haines, de provoquer des inimitiés nouvelles. Chacune de ces petites victoires, ces mariages conclus ou empêchés, ces citadelles distribuées, ces tabourets concédés, les humiliations infligées à la Régente et au ministre, usaient son autorité, armaient ses ennemis, resserraient les mailles du filet qui l'enveloppe. La mine est chargée; comment mettre le feu à la mèche?

Le 11 décembre, on tira sur Guy Joly, conseiller au Châtelet, magistrat médiocre, qui, pour acquérir quelque crédit, avait pris en main les intérêts des rentiers de l'Hôtel de Ville. Aussitôt, le président Charton se démène, criant qu'on assassinait les amis du peuple, et le fameux La Boulaye parcourt le « palais, » flamberge au vent, suivi d'une trentaine de coquins. On le laissa faire; personne ne s'émut. Toute la scène était jouée: Joly s'était fait une plaie au bras avec des pierres à fusil; il le raconte dans ses mémoires. Ce premier coup manqué, la bande de La Boulaye se porta vers le pont Neuf, et le soir fit feu sur le carrosse de M. le Prince. Averti par Mazarin, celui-ci n'était pas dans sa voiture, qu'on avait remplie de laquais; l'un d'eux fut tué. Les acteurs de cette tragi-comédie appartenaient au coadjuteur ou au duc de Beaufort; c'est à ceux-ci qu'on s'en prit: « M. le Prince donna dans le panneau; plus tard il vit clair (1). »

« Il y a des témoings qui déposent qu'on en voulait à la vie de M. le Prince, » écrivait Mazarin le 19 décembre; mais qui le savait mieux que lui, puisqu'il avait empêché Condé de retourner à Saint-Maur? Et il connaissait bien La Boulaye, le frondeur acharné, qui, du commandement des bandes insurgées, vient de passer dans le cabinet d'Ondedei (2), et qui bientôt réclamera sa récompense (3), récompense si méritée que le cardinal mourant recommandera ce

(1) Retz.

(2) Carnets de Mazarin.

(3) Dès le mois d'avril 1650, La Boulaye écrivait à de Lyonne, se vantant « de prôner la pureté des intentions de Son Eminence. » En septembre, il se plaignait d'être oublié, et en novembre : « Bien que je sois de vos serviteurs le plus affectionné, je suis des moins considérables... *en attendant les effets de votre justice* qui, tels qu'ils puissent être, ne m'empêcheront jamais de vous servir. » (A Mazarin.) A. C.

coupe-jarret à Louis XIV « comme un homme qui a très bien servi (1). » Cette série de coïncidences est fâcheuse pour la réputation de Mazarin.

Quel pouvait être le but de l'attentat? provoquer une sédition? cela échoua; — tuer M. le Prince? on en courut la chance; — entraîner Condé dans une série de fausses démarches? cela réussit à souhait.

Le procès commença immédiatement; le 22 décembre, le procureur-général déposait ses conclusions : elles mettaient en cause Retz, Beaufort et le conseiller Broussel. Que faisait dans le réquisitoire ce vieux magistrat, austère et respecté? Déjà on criait au scandale en voyant appeler sur la sellette, sans preuves éclatantes, un archevêque de Paris et un petit-fils d'Henri IV. Mais pour Broussel, pas même de soupçon! Aussi les avocats-généraux avaient-ils refusé de signer les conclusions. Le tumulte fut grand, et c'est ce qu'on voulait. « Le premier président prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère: Patience, messieurs, dit-il, allons d'ordre. MM. de Beaufort, coadjuteur, et Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous; sortez de vos places. » Alors on cria que M. le Prince devait sortir aussi. Les frondeurs ripostent, demandent qu'on informe d'abord sur la tentative contre Joly. On savait que cela ne pouvait aboutir, mais c'était une manière d'insulte à l'adresse de Condé. « Celui qui savait vaincre les ennemis sur le champ de bataille ne pouvait souffrir d'être maltraité dans le parlement. » Puis vinrent les vacances de Noël. M. le Prince « eut de violens soupçons de l'artifice du cardinal et voulut s'adoucir. » Il n'était plus temps. On le tenait engrené dans ce procès tout machiné qui ne servait qu'à le compromettre et à l'aveugler. Comment n'a-t-il pu saisir aucun des fils de la trame qui s'ourdissait? Les négociations du ministre et du coadjuteur devenaient presque publiques; ils cheminaient à ciel ouvert. Chaque jour amenait de nouvelles recrues dont on payait le concours par actes authentiques.

A la dernière heure, quand tout était déjà conclu, Retz eut un remords : si Condé fait un signe, donne une lueur d'espoir, le coadjuteur lui ramènera toute la Fronde, avec les dames, les princes,.. et il laisse deviner ce qui se prépare. Mais M. le Prince s'en tient à ses engagemens, refuse d'entendre aucune ouverture, de comprendre les allusions. Retz frappe en vain à toutes les portes, chez Perrault, La Moussaye, Toulongeon; le duc d'Orléans hésitait encore; il fallut un siège en règle, commencer par l'attaque des

(1) La Rochefoucauld.

dehors, démolir l'abbé de La Rivière ; après plusieurs assauts, Gaston capitula dans les premiers jours de janvier 1650. Il ne restait plus qu'à exécuter M. le Prince.

VII. — M. LE PRINCE ARRÊTÉ ET CONDUIT A VINCENNES (18 JANVIER 1650).

Priorato raconte avec admiration la scène qui se passait, le 18 janvier 1650 au matin, dans le cabinet de Mazarin. De Lyonne écrit sous la dictée du cardinal ; Condé entre subitement, reçoit le plus tendre accueil et, tout en causant, s'approche de la table ; le secrétaire d'état n'a que le temps de cacher ses papiers, simule un autre travail ; le prince et le ministre échangent des protestations d'amitié, se promènent dans la chambre ; on parle de mettre la main sur quelques misérables compromis dans le procès La Boulaye ou dans l'affaire des rentiers ; cela peut causer du trouble ; ne serait-il pas à propos de faire monter à cheval une ou deux compagnies de la maison du roi ? Condé approuve : « Prenez le marché aux chevaux (1) comme lieu de rassemblement, et mettez-y Miossens ; » puis il s'en va. De Lyonne avait achevé sa rédaction ; le cardinal signa l'ordre d'arrêter M. le Prince, et Miossens était commandé pour l'escorte.

Le soir, M. le Prince revint au Palais-Royal, monta chez la Reine, restée au lit souffrante ; Mme la Princesse douairière était à son chevet. Après un échange de paroles banales, Sa Majesté congédia les visiteurs. C'est la dernière fois que Condé vit sa mère. Il se rendit à la salle du conseil, chercha querelle à l'abbé de La Rivière, causa avec Mazarin et d'Avaux ; on lui trouvait l'air anxieux. Le duc d'Orléans ne parut pas, se souciant peu de voir violer sous ses yeux la parole qu'il avait donnée à son cousin. Les autres membres du conseil arrivèrent successivement, entre autres le prince de Conti et M. de Longueville le dernier. Aussitôt Mazarin fit avertir la Régente qu'on l'attendait ; c'était le signal convenu. Anne d'Autriche se mit en prière, avec son fils.

Le cardinal appela l'abbé de La Rivière : « J'ai un mot à vous dire ; » et il sortit avec lui. Au même moment, le capitaine des gardes de la Reine entrait. M. le Prince crut que Guitaut (2) venait lui parler de quelqu'un des siens, — car il protégeait toute la fa-

(1) Ce marché se tenait le *samedi*, près des remparts, là où aboutit aujourd'hui la rue de la Paix. Celui du *mercredi* se tenait sur la rive gauche, mais hors Paris, au-delà de Saint-Victor.

(2) François de Comminges. Son cousin, surnommé « le petit Guitaut, » le futur correspondant de Mme de Sévigné, était alors cornette des chevau-légers de Condé et fort dans l'intimité de M. le Prince.

mille,— et s'avança : « Que me voulez-vous, Guitaut? — Ce que je vous veux, monsieur! j'ai l'ordre de vous arrêter avec le prince de Conti et M. de Longueville. — Quoi! monsieur de Guitaut, vous m'arrêtez! » Et après avoir un peu rêvé : « Au nom de Dieu, retournez auprès de la Reine; je la supplie que je puisse lui parler! »

Personne n'avait entendu. Condé se rapprocha du groupe des conseillers; il avait le visage un peu ému : « Eh bien! mes frères, nous sommes arrêtés; moi qui ai toujours si fidèlement servi le Roi et qui me croyais assuré de l'amitié de M. le cardinal! — C'est une plaisanterie! s'écria le chancelier.— Dans ce cas, faites qu'elle dure le moins possible. » Le chancelier sortit pour aller trouver la Reine; Servien le suivit; ils ne revinrent pas; mais Guitaut reparut : « La Reine m'a commandé d'exécuter ses ordres. » Condé avait retrouvé tout son sang-froid, parlait librement de choses indifférentes. « Soit! fit-il, mais où me conduirez-vous? Je vous prie que ce soit dans un endroit chaud. »

Comminges, neveu de Guitaut et son lieutenant, montra le chemin, ouvrit une porte dérobée; douze gardes, carabine à la main, attendaient sur le palier d'un escalier de dégagement. Le souvenir des états de Blois traversa l'esprit de Condé; il fixa Comminges : « Vous êtes gentilhomme; que veut dire ceci? — Sur mon honneur, monsieur, il ne s'agit que du bois de Vincennes. »

On traversa le jardin. M. de Longueville, « ayant mal à une jambe et ne trouvant pas agréable de s'en servir en cette occasion, » marchait lentement, soutenu par deux hommes. Six heures venaient de sonner; la porte de la rue était gardée par les gendarmes du roi; à la lueur des torches, Condé reconnaît les cavaliers qui chargeaient à côté de lui le 20 août 1648. Il les regarde, s'arrête : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens! » s'écrie-t-il. Nul écho ne répond; appuyés sur leurs armes, les soldats baissent les yeux. « Allons! » et M. le Prince monte dans le carrosse qui l'attendait. A la porte Richelieu, Miossens prit l'escorte avec les compagnies que Condé lui-même avait fait placer au marché aux chevaux.

Cette voiture sortant de Paris au galop, entourée de mousquetaires et de gendarmes, fut remarquée; des faubourgs on signala son passage. Le bruit se répandit que M. de Beaufort était reconduit au bois de Vincennes. Les rues se remplirent de monde; les chaînes furent tendues; Paris semblait prêt à prendre les armes. Quand on sut que c'était le vainqueur de Rocroy, Fribourg, Norlingue et Lens qui allait en prison, la colère se changea en allégresse; la ville fut couverte de feux de joie (1).

(1) On les ralluma un an plus tard quand Condé fut remis en liberté.

Cependant, le carrosse qui emmenait les trois princes suivait de mauvais chemins de traverse sur les pentes de Montmartre et de Belleville; tout à coup il versa. Leste et alerte, M. le Prince s'élance dans la campagne. Le chef de l'escorte le retient : « Rassurez-vous, monsieur ; je n'ai rien préparé pour ma fuite; » et après une pause : « Cependant, Miossens, si tu voulais? — Monseigneur, partout ailleurs je suis votre serviteur; ici, je ne suis que le serviteur du Roi. » Et il mit la main sur la crosse de son pistolet.

Miossens était de la maison d'Albret, allié de la famille royale, ami de Condé, qu'il avait suivi dans plusieurs campagnes.

Vers neuf heures du soir, les portes du château de Vincennes se refermaient sur les prisonniers. Comminges restait chargé de leur garde. Rien n'était prêt, ni lit ni souper. A La Pissotte, on trouva des œufs et du pain, pas de vin. « Mais Rantzau est ici, » dit M. le Prince. Quelqu'un monta au haut du donjon où le maréchal était enfermé ; en effet, il avait du vin. Les princes furent logés au-dessous de lui. Tandis que les soldats portaient de la paille, Condé prit des cartes laissées dans le corps de garde et fit une partie avec Comminges. Souvent il posait son jeu, méditant, parlant seul ou s'adressant à son partenaire : « Comprenez-vous rien à mon arrestation? — Eh! monsieur, rappelez-vous pourquoi Tibère ne pouvait souffrir Germanicus. »

Les grandes lignes de la conduite de M. le Prince sont belles; ses actions sont d'un fidèle sujet, d'un bon Français. L'attitude est hautaine, la parole imprudente, les procédés violens, les prétentions excessives; nuls ménagemens, nulle mesure; il était incapable de modération : *Promptum ad asperiora ingenium* (1). Avec les notes des « Carnets, » quelques emprunts aux pamphlets du jour ou du lendemain, en relevant certains mots malheureux, de maladroites démarches, on peut lui faire un procès de tendance, sans trouver matière à aucune accusation sérieuse. Et puisque Comminges rappelait Germanicus et Tibère, nous pouvons citer Tacite : *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri* (2). Il n'y avait pas de crime à punir, de péril à écarter ; mais la gloire d'un homme faisait peur.

Reste la raison d'état, excuse de tous les méfaits politiques, des

(1) Tacite, *Annales* I.
(2) Tacite, *Agricola*.]

violences comme des faiblesses coupables. C'est l'argument qui a séduit bien des âmes honnêtes, entraîné plus d'un gouvernement à sa perte; c'est le manteau qui recouvre toutes les ambitions, les grandes comme les médiocres, le masque sous lequel se cachent la cupidité, la soif des honneurs. Combien peut-on compter d'actes honnêtes, vraiment courageux, profitables aux peuples, qui aient été inspirés par la raison d'état?

Mazarin faisait sonner très haut les faveurs que Condé aurait payées d'ingratitude: le commandement des principales armées, l'appui, les secours d'hommes et d'argent constamment prodigués. Rien de moins solide. C'est le feu roi qui avait mis le duc d'Anguien à la tête de l'armée victorieuse à Rocroy. En 1644 comme en 1645, le gouvernement de la Régente n'avait confié à Louis de Bourbon que des armées de second ordre; ce sont les événemens qui, deux fois, ont appelé Anguien au-delà du Rhin, lorsqu'il eut l'honneur de déloger Mercy devant Fribourg et de le battre à Norlingue. L'année suivante, il est mis sous les ordres du duc d'Orléans; le départ de ce prince lui vaut la conquête de Dunkerque. Le gouvernement de Catalogne était fort peu enviable; beaucoup pensèrent que cette mission cachait un piège. Condé fut envoyé en Flandre en 1648, lorsque personne ne voulait prendre la succession de Gassion. Il y fut peu soutenu; à ses avis on préféra toujours les suggestions de Rantzau. Mazarin laissa dire que M. le Prince était responsable de la perte de Furnes et de Courtrai, sachant le contraire; le lendemain de la victoire de Lens, il dissimule un premier élan de joie pour exprimer le regret qu'on eût laissé échapper l'archiduc.

Le Clermontois! Au dire des contemporains, ce don fut fait à Condé pour le brouiller sans retour avec M. de Lorraine. L'amirauté! Si cette querelle se ranima, c'est que le cardinal rompit le traité; M. le Prince fit revivre ses prétentions, quand le ministre accepta celle des Vendôme et reprit cette grande charge à la Reine pour la donner comme cadeau de noces au duc de Mercœur, le fiancé de Laure Mancini. Au début de la régence, Condé avait sauvé le pouvoir de Mazarin par ses victoires, et en 1649 il « servit le Roi avec une fermeté désintéressée (1): » l'armée d'Allemagne soldée et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le Roi rentrant dans sa capitale, voilà l'œuvre de M. le Prince.

Pendant le cours de cette même année, Mazarin ne cesse de le desservir, et, pour mieux assurer sa ruine, enrôle les pires ennemis

(1) Motteville.

de l'État, ceux qui ont toujours trahi la France, agens publics du roi catholique, vivant des subsides de Bruxelles, allant y chercher le mot d'ordre, Mme de Chevreuse, Laigues (1). Les intrigans, les conspirateurs de profession, tous ceux qui avaient échappé à la hache de Richelieu ou survécu à l'exil, depuis les plus grands, Gaston, les Vendôme, les dames, jusqu'aux plus infimes, Montrésor, La Boulaye, tous sont en action, dirigés par le ministre et le coadjuteur, préparent le terrain, procurent les consentemens nécessaires, achètent ici le silence, là le concours. Les hommes de gouvernement, les simples serviteurs de l'État, ceux qui font les affaires sans être inféodés, soit à Retz, soit à Mazarin, restent en dehors ou n'interviennent que pour copier et transmettre des lettres.

Soutenu, poussé par la bande qui voulait mettre la France au pillage, Mazarin a-t-il le droit de dire que le trône était en péril et que l'arrestation des princes sauva la couronne ? Les complots imaginaires servent d'excuse à toutes les violences et aux mauvaises actions; il faut frapper, dit-on, pour prévenir les coups de l'adversaire, — et souvent il ne s'agit que d'un adversaire supposé. — Rien ne prouve que Condé ait songé sérieusement à un changement de ministère, ce qui déjà n'était pas le renversement du trône. Quoique Chavigny eût du mérite, de l'ambition et de l'intrigue, ses menées, ses conférences avec le duc de Saint-Simon n'avaient rien de bien redoutable, et ne causèrent guère de soucis à l'ombrageux cardinal.

Condé avait le plus impardonnable des torts : il avait rendu trop de services; il « gênait, » et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. Sa prison devait pacifier le royaume, rétablir l'armée, donner la paix extérieure. Elle a rallumé la guerre civile, rejeté Turenne dans la défection, ouvert la France à l'étranger, retardé la paix pour dix ans. Le parlement, déjà bien effacé, va se déshonorer par ses faiblesses comme par ses variations.

M. le Prince avait le droit de dire : « Je suis entré en prison innocent. » Hélas ! il n'avait que trop raison d'ajouter : « J'en suis sorti le plus coupable des hommes (2). »

Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité.

(1) Nous donnerons ailleurs plus de détails puisés aux précieuses archives de Belgique.

(2) Paroles du grand Condé.

Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public; — de résister, de lutter même si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre, pour venger une offense personnelle.

La limite est facile à tracer ; mais souvent les nuages la voilent; au milieu des tempêtes, l'œil cherche vainement à la retrouver.— Jusqu'où va le devoir? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu? pousser outre, est-ce crime ou courage? — Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant; puis le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par la grandeur de ses passions. — Il n'a pas attendu l'heure du repentir ; il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepteraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais la porte de Paris, et le connétable de Bourbon conduisant les lansquenets de Charles-Quint avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir. Lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée*, ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de « Vive la France! » . . . . . .

HENRI D'ORLÉANS.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXVI.

Le marquis de Coulouvre était resté plusieurs mois sans se remettre de la violente commotion que lui avait causée la mort de sa femme. Cette fin soudaine et tragique avait fait une révolution dans sa vie comme dans ses habitudes. Il avait la figure d'un veuf inconsolable. Ce vieillard ne faisait plus le jeune, ne songeait plus à se défendre contre ses années ; il en avait fini avec les corsets, avec les teintures, avec les mensonges de la toilette ; il affichait ses cheveux blancs.

Tout le monde s'étonnait ; on ne lui croyait pas le cœur si tendre, on le tenait pour un homme qui s'aimait beaucoup et n'aimait que lui. Dans le fait, il regrettait peu la marquise ; il avait conclu avec elle depuis longtemps un pacte d'indifférence mutuelle, fidèlement observé de part et d'autre. Il n'était pas triste, il était anxieux, effaré, il avait peur, il tremblait pour lui-même. Il venait d'être

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai et du 1er juin.

surpris par un grand exemple de la fragilité de nos destinées. On va, on vient, on court, on s'agite, on se sent plein de désirs, de projets, d'agréables inquiétudes, on a des affaires qui sont des amusemens et des amusemens qui sont des affaires, et tout à coup une flammèche tombe sur une robe et on expire dans les tortures. Le marquis avait l'esprit frappé. Il aurait pu entendre sans s'émouvoir les plus beaux discours du monde sur la vanité de nos pensées et la brièveté de nos jours; l'éloquence des prédicateurs et des moralistes glissait sur son cerveau de marbre sans jamais y mordre, sans y laisser la moindre trace. Mais il avait entendu des cris, il avait vu une femme en feu qui se débattait contre son supplice, et dorénavant il croyait aux hasards, aux surprises, à la mort, à cette sournoise qui, embusquée dans l'ombre, guette le moment où la maison est mal gardée pour y entrer comme un voleur.

Pendant quelques semaines, il craignit que le fatal événement et l'émotion qu'il en avait ressentie n'eussent altéré sa belle et florissante santé. Il s'étudiait, se tâtait; il croyait découvrir en lui des désordres graves, se plaignait d'étouffemens, de palpitations, de roideurs douloureuses dans la région de la nuque. Ces symptômes disparurent bientôt. Il était homme d'esprit, il se moqua de lui-même, de ses alarmes imaginaires. Il se sentait aussi vert, aussi vigoureux qu'on peut l'être à vingt ans. Il fit de longues promenades à cheval; depuis le départ de la jolie Anglaise, c'était le seul plaisir qu'il se permît. Mais il ne montait plus que des bêtes douces, incapables de faire un écart; son imagination assombrie lui représentait sans cesse tous les accidens dont un homme bien portant peut mourir.

Il essaya de se distraire, passa une partie de l'hiver à Paris, retourna à son cercle. Ses amis lui témoignèrent les empressemens sur lesquels peut compter un égoïste, quand il a une grande fortune. Les complimens de condoléance et d'affectueuse sympathie qu'on lui adressait sonnaient creux. On le consolait de son chagrin depuis longtemps consolé, on ne lui parlait pas de ses appréhensions, de ses tourmens, qu'il n'osait confier à personne. Il quitta Paris, se retira dans son château, y médita sur le vide des amitiés et des cercles. La vie lui apparaissait comme une forêt mal fréquentée, où l'on fait de mauvaises rencontres, et il sentait le besoin d'avoir quelqu'un auprès de lui. Quand on est deux, on a moins peur dans les bois.

Pendant la nuit du mercredi des Cendres, il fit un vilain rêve. Il lui sembla qu'il tombait dans un précipice. Il se retint à une racine d'arbre et appela au secours. Beaucoup de gens allaient et venaient; les uns causaient entre eux de leurs affaires, d'autres discutaient un opéra nouveau, et personne n'avait l'esprit et les oreilles assez libres pour entendre ses cris. Enfin, quelqu'un se pencha vers

lui, en lui disant : « Votre cas va mal ; je vais prévenir M. votre fils. » Il voulut répondre : « Le nommé Ghislain est en Afrique. » Au même instant, ses doigts se détendirent, lâchèrent la racine qui le retenait, et il plongea dans le gouffre. Sa chute le réveilla ; mais son affreux cauchemar lui revenait souvent en mémoire.

Il éprouvait deux passions d'une égale vivacité, l'horreur de son isolement et une implacable rancune contre le nommé Ghislain, qui l'avait quitté pour se faire prêtre. Après quelques jours de réflexion, il résolut de se remarier. Il lui parut que ce serait après tout le moyen le plus agréable de n'être plus seul, et que si, grâce à sa verdeur, il lui venait d'autres enfans, il prendrait facilement son parti d'avoir un fils tonsuré.

Sa résolution prise, il arrêta promptement le programme de la fête, décida quelles qualités, quelles garanties de bonheur devait lui apporter en dot sa seconde femme. Avant toute chose, il la voulait jeune et bien faite. Si changé qu'il fût depuis quelques mois, il crut devoir cette concession à l'ancien marquis de Coulouvre, qui avait toujours eu le culte des belles formes et des belles chairs, et il pensait qu'enseigner l'amour à une innocente serait la dernière joie comme la dernière gloire de sa vie. Il était trop raisonnable pour ne pas sentir qu'en accordant sa main à un homme de soixante-six ans, cette jeune et jolie personne ferait un effort, un sacrifice, qu'il serait juste de lui en tenir compte. Il se promettait de la dédommager par ses excellens procédés, de lui être scrupuleusement fidèle, de couler avec elle des jours paisibles, que ne troubleraient ni la plainte ni le reproche. Mais, pour être plus sûr que, de son côté, elle ne chercherait son bonheur qu'en lui, il désirait qu'elle fût son obligée, qu'elle fît en l'épousant un beau mariage ; que, sinon pauvre, du moins médiocrement fortunée, elle lui fût redevable de la richesse ; qu'ayant eu jusqu'alors des goûts simples, elle se laissât éblouir par le faste d'un grand train de maison, et que la reconnaissance l'enchaînât à son vieux mari, car il estimait que la seule reconnaissance qui ne soit jamais en défaut est la gratitude d'une vanité satisfaite.

Il fallait encore qu'elle fût de bonne famille, il avait horreur des mésalliances ; mais il n'entendait pas épouser une Parisienne, une mondaine, friande de dissipations et d'amusemens. Il exigeait que sa seconde femme se résignât sans peine à ne prendre de Paris que ce qu'il voudrait qu'elle en prît, qu'elle fût prête à s'accommoder à ses goûts nouveaux, à l'humeur d'un homme revenu de beaucoup de choses. Il ne prétendait pas la séquestrer, l'enterrer ; il savait que, pour une marquise de vingt ans, vivre, c'est se montrer et mettre souvent à l'air sa beauté, ses toilettes, ses bijoux,

et il comptait la promener dans le monde, à condition qu'elle s'engagerait à son tour à se plaire dans son intérieur. Il prévoyait tout. Il pouvait arriver qu'avant peu, c'est-à-dire dans un siècle ou deux, sa santé s'altérât, que le désir lui vînt de se clore, de mener une existence retirée, domestique et somnolente, et il n'admettait pas que, le cas échéant, la nouvelle Mme de Coulouvre fît quelque difficulté de s'enfermer avec lui dans sa prison, de lui servir de garde-malade, de bâton de vieillesse.

Quand il eut tout réglé, tout précisé, il lui parut qu'il connaissait une jeune fille qui avait toutes les conditions requises et lui convenait de tout point. Il l'avait promenée un jour dans ses écuries, dans son jardin; elle lui avait semblé charmante, très désirable, d'humeur gaie, ingénue, facile à divertir, et il lui avait offert une rose. On peut se demander s'il fixa ses vues sur Mlle de Trélazé parce qu'elle répondait exactement à son programme, ou s'il le rédigea après coup en le faisant cadrer avec le souvenir qu'il avait conservé de Léa. Ne lui avait-il pas dit : « Prenez-y garde, je pense sérieusement à vous enlever ! » Ce qui est certain, c'est qu'une fois décidé, il n'eut plus d'autre idée en tête. Cet homme qui affichait désormais ses cheveux blancs et qu'assiégeaient des terreurs puériles avait encore le sang chaud ; il n'avait perdu ni la fleur de son imagination ni la jeunesse du désir.

Près de six mois après la mort de la marquise, un soir de la fin de février, tous les habitans du Colombier se trouvaient rassemblés dans leur salon. Le baron faisait une partie d'échecs avec son fils, la baronne brodait, Léa tricotait, les deux jumelles s'occupaient à un jeu de patience, l'abbé les regardait faire, en se moquant de leurs maladresses et de leurs bévues. La porte s'ouvrit, on vit entrer le marquis de Coulouvre, et on éprouva un étonnement mêlé d'effroi qui ne peut se comparer qu'à celui que ressent une basse-cour où s'introduit subitement un paon. Mais le paon ne fit pas la roue, il s'appliqua à rassurer tout le monde par sa bonhomie, par la simplicité tout unie de ses manières, par la douceur mélancolique de sa voix. Cet homme sec n'était plus sec, cet homme nerveux avait assoupli ses nerfs : il était venu, disait-il, demander à ses voisins de l'aider à tromper sa tristesse. Il rentrait ses griffes, il arrondissait ses angles. C'était un ermite qui avait besoin d'un peu de compagnie, c'était un malheur qui quêtait un peu de pitié, une âme glacée par le chagrin qui priait qu'on la réchauffât. Il parut intéressant, et, quand il se retira en insistant pour qu'il lui fût permis de revenir, l'impression générale fut qu'il valait mieux que sa réputation, qu'on l'avait calomnié, ou que son deuil l'avait singulièrement adouci et changé, que cet égoïste avait du cœur. Chacun fit son éloge, à l'exception de l'abbé, qui ne dit rien.

Il revint peu de jours après, et bientôt un commerce de visites réglées s'établit entre Bois-le-Roi et le Colombier. De semaine en semaine, le marquis devenait plus expansif, plus rond, meilleur enfant. Il parlait de ses affaires, demandait et donnait des conseils, contait des anecdotes. On était charmé de le revoir, on l'attendait comme on attend un événement agréable : les eaux qui dorment sont quelquefois bien aises qu'on les remue, et les gens les moins mondains ne sont pas fâchés que quelqu'un se charge de leur raconter le monde. Au surplus, on était à mille lieues de deviner son projet. Il était tout à tous. Ne voulant pas courir les risques d'un échec, il avait résolu de ne pas se presser, d'assiéger la place dans toutes les règles, de se faire bien venir de toute la famille. Il avait réussi facilement auprès de Mme de Trélazé. Il entrait dans les menus détails de sa vie, lui indiquait des recettes de cuisine, admirait son poulailler et ses théories sur l'éducation, discutait ses cas de conscience, et la baronne était fière de penser qu'un homme si répandu, qu'un ex-diplomate, vingt fois millionnaire, s'intéressait à ses poules, à ses confitures et à ses scrupules.

Il eut un peu plus de peine à apprivoiser tout à fait le baron. Mais il le pria un jour de lui montrer ses terres ; pendant des heures, il le fit parler de ses engrais et de ses assolemens, l'écoutant avec une extrême déférence, et s'écriant par forme de conclusion que l'agriculture était le seul métier digne d'un gentilhomme, qu'il n'en voudrait pas d'autre s'il lui était donné de recommencer sa vie. Le baron conclut de son côté que le marquis de Coulouvre avait été jadis un grand libertin et avait fait bien des sottises, mais qu'il était un homme de grand sens, et que le bon sens rachète tous les péchés.

Son fils avait été plus facile à prendre. Il méditait un nouveau voyage, il rêvait de traverser le Sahara tripolitain et de pousser jusqu'au cœur de l'Afrique. On ne s'embarque pas sans biscuit, et un voyageur qui n'est pas riche ne va pas bien loin sans subvention. Fernand sollicitait des subsides, mais on lui faisait des difficultés. Le marquis lui insinua qu'il avait tant de respect pour la géographie, une si vive admiration pour les explorateurs, qu'un jeune homme disposé à risquer ses os pour aller au lac Tchad et dans le Bornou lui ferait honneur et plaisir en le prenant pour son bailleur de fonds. Quant aux jumelles, il leur apportait des jouets perfectionnés et force friandises. Mme de Trélazé lui reprochait de les gâter, à quoi il répondait qu'il avait toujours adoré les enfans, qu'il fallait lui passer cette faiblesse.

Il avait constaté dès le premier jour que l'abbé jouissait d'un grand crédit dans cette maison, qu'on ne faisait rien sans le consulter. Quoi qu'il lui en coûtât, il se crut tenu de faire un doigt de

cour à cette soutane, la politique l'exigeait. Il trouva plus d'une fois l'occasion de vanter les services que les missionnaires rendent à leur pays, il s'indigna contre les politiciens qui, obéissant à d'aveugles préventions, cherchaient à leur couper les vivres, il persifla les préjugés rouges. Il fit plus encore : il offrit son bras à la baronne pour la conduire à l'église, et il assista à l'office d'un air recueilli, non sans envier le sort de Jacob, qui, à son avis, en avait moins fait pour mériter Rachel. Heureusement, l'abbé dut s'absenter, retourner à Rome, il fut un mois sans reparaître au Colombier, et le marquis se trouva affranchi du plus pénible de ses devoirs.

C'était dans ses entretiens avec Léa qu'il s'observait le plus. Voici en quelques mots le raisonnement qu'avait fait ce diplomate. Il s'était dit, après avoir pris l'air du bureau : « Le Colombier est une de ces maisons patriarcales où les parens ont des égards superstitieux pour les enfans. Quand je présenterai ma demande, le baron et la baronne ne manqueront pas de me répondre qu'ils ne peuvent s'engager pour leur fille, qu'ils entendent la laisser libre. Je compte bien qu'ils pèseront sur elle, mais on n'essaiera pas de la contraindre, cet insupportable abbé Silvère volerait au secours de l'opprimée. Ne nous faisons pas d'illusions; j'aurai des alliés, mais mon sort me paraît dépendre du coup de vent qui, au moment décisif, fera tourner à droite ou à gauche une tête d'oiseau. Je me flatte que cette adorable enfant dira oui, qu'elle ne sera point insensible à l'éclat d'un opulent mariage, que l'intérêt et l'ambition l'emporteront dans son petit cœur sur des hésitations bien naturelles, que je lui pardonne d'avance. J'aurais tort d'oublier que j'ai quarante-sept ans de plus qu'elle, qu'à la rigueur je pourrais être son grand-père. Je dois renoncer à lui inspirer aucun sentiment qui ait une ressemblance même éloignée avec l'amour. N'essayons pas de faire vibrer cette corde, ce serait tout perdre, et le seigneur Arnolphe travaillerait pour Horace. Il y a des cœurs qui ne se lèvent pas matin, le sien me paraît dormir encore d'un sommeil de marmotte. Fort heureusement pour moi, personne ne lui a parlé d'amour, gardons-nous de lui en parler; elle ne me comprendrait pas ou elle me trouverait ridicule, peut-être odieux. Je dois me présenter à elle comme un bon vieillard possédant, sauf les dons amoureux et le sourire de la jeunesse, toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'une femme. Tâchons de lui prouver qu'en m'épousant, elle s'assurera avec une grande situation la parfaite félicité domestique. Quand je me déclarerai, elle sera fort étonnée; arrangeons-nous du moins pour que son cri de surprise ne soit pas un cri d'épouvante. »

Il se tint parole, il se renferma exactement dans son rôle de bon vieillard, qu'il jouait avec aisance. Il voulait qu'elle s'accoutumât à

ses cheveux blancs, qu'ils lui devinssent familiers et agréables, qu'elle les prît en amitié. Il la comblait d'attentions, mais ne hasardait jamais un propos galant, ne laissait pas échapper un mot qui pût la troubler ou l'alarmer. Il la traitait paternellement, il n'avait pour elle que des soins et des sentimens tout paternels, il était père des pieds à la tête, et jamais père ne parut plus père que ce marquis de Coulouvre qui détestait son fils.

Il lui fallait une grande force de volonté pour ne jamais se trahir : en peu de temps, il était devenu passionnément amoureux. Il avait cru dans l'origine qu'il ferait un acte de haute sagesse en se remariant. Les raisons qu'il s'était données à lui-même pour se décider lui semblaient futiles et vaines. On se sert d'échafaudages pour bâtir sa maison, et quand elle est bâtie, on les abat. Désormais, il voulait se remarier parce qu'il connaissait une jeune fille dont il était fou ; c'était sa meilleure raison. Lorsqu'il venait de passer une heure auprès de Mlle de Trélazé, et qu'errant seul dans son parc, il pensait à elle, à ses yeux bruns, à l'éclat velouté d'un teint que des peines de cœur n'avaient pu faner, lorsqu'il se remettait en mémoire une fossette qu'elle avait au bas de la joue droite, sa bouche fraîche, vermeille, charnue et même son nez trop court, il lui courait un frisson dans tout le corps. La crainte de voir survenir un larron qui cueillerait à sa barbe ce beau fruit le rongeait. Il lui arrivait souvent de saisir à pleines mains ses longs favoris et de les tirer jusqu'à se faire mal : c'était sa façon de se calmer quand il grillait d'envie d'avoir une chose et qu'il mourait de peur de ne pas l'avoir.

Ce qui le tranquillisait un peu, c'est que Léa lui faisait bonne mine, paraissait le voir avec plaisir, et que loin de fuir les occasions de se trouver tête à tête avec lui, elle les cherchait. Il ne se doutait guère de ce qui se passait dans cette tête d'oiseau, qu'il croyait à la merci d'un coup de vent. Les mois avaient succédé aux mois, et Mlle de Trélazé était toujours la même. Elle restait fidèle à ses souvenirs, à ses regrets comme à sa colère ; elle vivait au Colombier et ses pensées habitaient l'Afrique. Le marquis de Coulouvre l'intéressait beaucoup ; elle lui était reconnaissante d'être le père d'un jeune homme qu'elle ne pouvait oublier, qu'elle détestait en l'aimant, qu'elle aimait en le détestant, et sur lequel elle aurait bien voulu qu'on la renseignât. Elle n'ignorait pas que l'abbé était en correspondance avec le comte Ghislain ; mais elle était résolue à ne pas le questionner. Elle le considérait dorénavant comme un de ces hommes redoutables qui n'ont que de mauvaises nouvelles à donner : il y a des sources dont l'eau est amère et donne la fièvre, il faut se garder d'en boire. Quant au marquis, il ne parlait jamais de son fils, et on évitait de lui en parler, dans la crainte de réveiller

son chagrin. Léa s'était promis pourtant de le mettre un jour sur ce sujet délicat et pénible. Jusqu'alors, le courage lui avait manqué. Il lui semblait qu'il y avait des noms bien difficiles à prononcer, des noms qui vous restent à la gorge ou qui brûlent les lèvres, et que si dissimulée, si sournoise que soit une jeune fille, on lit quelquefois son secret dans ses prunelles.

Une après-midi, se promenant seule avec M. de Coulouvre dans le parc du Colombier, elle vit passer sur la route un gros garçon à la face replète, et elle dit au marquis :

— Voilà un jeune homme qui ressemble beaucoup à M. Eusèbe Furette. Qu'est devenu ce professeur d'allemand ?

Il lui expliqua que son fils avait emmené M. Eusèbe Furette en Afrique. Elle tenait à la main son chapeau de campagne; elle y découvrit ou crut y découvrir une petite tache, qu'elle se mit à gratter fiévreusement, et les yeux fixés sur la tache :

— Est-il vrai, demanda-t-elle, que M. votre fils soit décidé à se faire prêtre ?

Il lui répondit que cela n'était que trop vrai, et il fut sur le point de lui dire, sans mâcher ses mots, tout le mal qu'il pensait de son héritier. Il se contint, refoula le flot de bile qui lui montait à la bouche.

— J'avais espéré, reprit-il d'un ton sentimental et dolent, qu'il se raviserait; je rêvais pour lui un autre avenir. Peu de jours avant de partir pour Rome, M. l'abbé, votre oncle, a reçu une lettre dont il a bien voulu me faire part et qui m'a ôté mes dernières illusions. Mon fils y annonce que sa résolution est formelle, irrévocable. Il ne me reste plus qu'à me soumettre et à lui dire : Que ta volonté soit faite et non pas la mienne! Il y a, paraît-il, des vocations auxquelles on ne résiste point.

Il ne s'apercevait pas qu'après avoir rougi, elle était devenue très pâle, et qu'à force de gratter la petite tache, ses ongles avaient fait un trou dans son chapeau.

Il jugea l'occasion bonne pour se découvrir un peu plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et il se lamenta sur la tristesse de son foyer et de sa vie.

— Mon fils est comme perdu pour moi, s'écria-t-il. Je n'avais que lui, il ne me reste plus rien. Me voilà condamné à mener dans mes vieux jours une vie d'anachorète. Oserai-je vous dire quel est le plus cuisant de mes chagrins et le plus grand reproche que j'adresse à ma destinée? Que n'ai-je une fille! Elle me tiendrait lieu de tout ce qui me manque, elle me consolerait de tout. Que de soins j'aurais pour elle! Il n'y aurait pas de gâteries que je n'inventasse pour lui plaire. J'emploierais ma fortune, qui ne me sert plus de rien, à lui faire une belle existence, à contenter toutes ses fantaisies. J'ai

conservé, grâce au ciel, la jeunesse de mon esprit, et j'aurais le caractère assez souple pour me prêter à son humeur. Si elle aimait le monde, je l'y conduirais; si elle avait le goût des voyages, je lui ferais voir les continens et les mers. Je la prierais de régner en souveraine absolue sur ma maison et sur moi. Elle serait à la fois le soutien, la joie de ma vieillesse, mon conseil, mon gouvernement et ma jeune reine. Il faut au vieillard un appui de roseau pour promener ses dernières années sur la terre. Mourrai-je sans bâton? Ah! que ne puis-je avoir ce que je désire! Hélas! mademoiselle, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, je suis devenu plus exigeant encore : je voudrais que cette fille dont je rêve eût votre tournure, votre visage, votre voix, qu'elle vous ressemblât de tout point.

Elle s'inclina pour le remercier de ce gracieux compliment et ne répondit rien. Il ne dépendait pas d'elle de lui procurer cette fille qu'il n'avait pas. Il s'imagina qu'elle avait deviné son intention, qu'elle était touchée, émue, et il interpréta favorablement son silence. Elle ne se souvenait pourtant que de la première partie d'un discours dont l'exorde lui avait remué le cœur, dont la péroraison l'avait laissée froide, et quand le marquis l'eut quittée :

— Allons, se dit-elle, il n'y faut plus penser.

Et elle se demandait si quelque grand chirurgien n'avait pas inventé des tenailles avec lesquelles on pût s'arracher de la tête un souvenir tourmentant qui s'y est logé et refuse d'en sortir.

XXVII.

Quelques jours après, M. de Coulouvre eut un entretien de deux heures avec le baron. Mme de Trélazé et sa fille étaient en tournée de visites. En rentrant, elles s'installèrent au salon, où les deux jumelles faisaient la dînette. C'était un dimanche; ce jour-là, on ne brodait ni ne tricotait. La baronne, un peu lasse, se plongea dans un fauteuil et repassa minutieusement dans sa tête tout ce qu'elle avait fait la veille et tout ce qu'elle avait projeté de faire le lendemain. Léa s'assit au piano et joua une romance sans paroles, qui lui plaisait parce que la musique en était triste et semblait dire : Mon Dieu! que ce pauvre monde est mal fait!

Le baron entra brusquement. Il n'avait pas sa figure ordinaire, et sa femme devina sur-le-champ qu'il venait de se passer quelque chose. Il commença par mettre les jumelles à la porte, en leur disant :

— Nous avons à causer d'affaires qui n'intéressent pas les petites filles.

— Dois-je m'en aller aussi? demanda Léa, en fermant le piano.

— Ah! par exemple! C'est de toi qu'il s'agit.

Il fit une pause, il s'amusait à faire attendre sa femme, dont la curiosité redoublait de seconde en seconde. Enfin, s'adressant à sa fille :

— Ma chère, un monsieur qui sort d'ici m'a demandé ta main.

Léa se mordit les lèvres, et son front se plissa.

— Encore! dit-elle à demi-voix.

Depuis quelque temps, Fernand, d'accord avec sa mère, avait amené à Chartrette plusieurs de ses amis. L'un d'eux, jeune homme de mérite, d'avenir et de figure engageante, avait paru fort occupé de Mlle de Trélazé. Peu après, une amie commune était venue tâter le terrain et avait fait de vagues ouvertures. La baronne, ayant appris que le jeune homme de mérite était protestant, s'était tenue sur la réserve; sa conscience réprouvait les unions mixtes. Mais, par un autre scrupule, elle s'était crue obligée de s'en expliquer avec sa fille, qui, dès les premiers mots, s'était écriée : « Je n'ai et n'aurai jamais pour lui aucune sympathie, et j'espère qu'on me permettra de ne faire qu'un mariage d'inclination. » Cette réponse avait alarmé la baronne, mais elle n'avait pas insisté.

— Ce monsieur, reprit le baron, est très riche, il est ce qu'on appelle un grand et beau parti, et il s'est tellement coiffé de toi qu'il m'a prié instamment de ne pas te donner de dot; il veut se réserver le plaisir de te doter lui-même en te faisant une donation contractuelle de deux millions. J'ajoute qu'il est homme d'esprit et d'excellentes manières, et, si j'en juge sur les apparences, il ne te déplaît point, tu aimes à causer avec lui. Mais comme rien n'est parfait dans ce monde, comme il y a toujours quelque fer qui loche, il se trouve que ce riche prétendant a quelque dix ans de plus que moi, qui en ai cinquante-six.

— Quoi! interrompit la baronne, ce serait...

— Eh! oui, c'est lui, fit M. de Trélazé, en appliquant une tape sur le museau de son chien, qui était venu se fourrer entre ses jambes et semblait lui demander compte de ce qu'il disait.

La baronne était confondue, stupéfaite. Depuis qu'un mariage qu'elle avait cru fait s'était défait en un jour, et que son espérance s'était évanouie comme se dissipe une vapeur du matin, elle s'était promis de se défier de ses conjectures, de ne plus croire facilement. Elle se demanda un instant si son mari ne se moquait pas d'elle. S'étant convaincue qu'il était tout à fait sérieux, elle examina de plus près l'événement, et il lui parut que cet événement prodigieux avait deux visages, l'un déplaisant, l'autre superbe. Elle fut surtout frappée de ce qu'elle y voyait de superbe, et, pour tout arranger, elle décida qu'une chose si extraordinaire ne pouvait arriver que par un ordre exprès de la Providence. Soucieuse comme

elle l'était, elle n'eût jamais eu une heure de repos si elle n'avait pensé que la Providence se mêlait de toutes les affaires de ce monde, venait au secours des mères embarrassées, résolvait les questions épineuses, mariait les filles difficiles à marier.

— En vérité, s'écria-t-elle, M. de Coulouvre vous a demandé la main de Léa! Que lui avez-vous répondu?

— Je lui ai répondu, ma chère, que je n'entendais exercer aucune pression sur ma fille, que je la laisserais libre de disposer d'elle-même, que sa réponse serait la nôtre.

Mme de Trélazé regarda sa fille. Le respect que Léa lui avait inspiré jadis durant quelques semaines lui était revenu tout à coup: cette étourdie, qu'elle traitait quelquefois d'excentrique et qui n'avait pas encore vingt ans, était recherchée deux fois en mariage dans l'espace d'un mois ; après les jeunes gens de mérite, c'était le tour des vieillards! Il fallait décidément que cette étourdie possédât certaines qualités rares, invisibles à l'œil d'une mère, qui attiraient sur elle l'attention, les regards et les désirs des hommes. La baronne se reprochait en ce moment de l'avoir souvent jugée avec trop de rigueur, et elle lui en faisait tacitement ses excuses. Mais après l'avoir regardée avec admiration, elle l'examina avec inquiétude : Léa, qu'on entendait laisser maîtresse d'elle-même et de son sort, accepterait-elle, oui ou non, la glorieuse destinée qui lui était offerte? Mme de Trélazé déchiffrait couramment la figure de son mari, qui lui était aussi familière que son livre d'heures; mais le visage de sa fille était pour elle un grimoire, un livre écrit dans une langue étrangère qu'elle ne parvenait pas à apprendre.

Elle augura mal de son silence, qui se prolongeait.

— Tu peux être sûre, mon enfant, lui dit-elle, que nous nous ferions une conscience de contraindre tes goûts. Tu es libre, absolument libre de dire oui ou non; mais j'aime à croire que tu ne te décideras pas sans nous avoir demandé conseil, et, dans ce cas, je me permettrais de te représenter...

— Mais laissez-la donc tranquille, dit M. de Trélazé. Vous allez exercer une pression sur elle.

— Une pression! De quoi m'accusez-vous là? Je suis moi-même très partagée, et par conséquent très impartiale. Je voudrais seulement discuter la question avec elle, mettre en balance le pour et le contre. Elle m'a dit l'autre jour qu'elle ne voulait faire qu'un mariage d'inclination, et je l'approuve entièrement, quoique les inclinations soient souvent des pièges. Que de gens s'aimaient passionnément avant de s'épouser et ne se sont pas aimés longtemps! D'autres, tout au contraire, ne s'aimaient pas avant et se sont aimés après. En règle générale, les mariages de raison sont les plus heu-

reux. Après cela, je conviens qu'une jeune fille peut hésiter à s'unir à un homme de soixante ans...

— Mettez-en soixante-six bien sonnés, interrompit le baron.

— Soit! M. de Coulouvre a la tête blanche et l'esprit jeune; ce contraste me paraît plus piquant que déplaisant. Je conviens aussi qu'il n'a pas toujours mené une vie sans reproche. Le malheur change les hommes, le sien l'a transformé. Qui de nous ne s'est étonné du plaisir qu'il trouvait à venir ici, de sa gracieuse bonhomie, de la facilité avec laquelle il s'est accommodé à nos mœurs un peu rustiques? On le traite d'égoïste, de cœur sec. Il prouve assez la délicatesse de ses sentimens en recherchant la main d'une jeune personne qui est pour lui une fille sans fortune. Léa, c'est assurément bien peu de chose qu'une grande fortune quand on ne s'en sert pas pour multiplier ses charités et ses aumônes. Je te connais trop pour ne pas être certaine que tu sauras sanctifier ton bonheur par tout le bien que tu feras.

— Et voilà, ma chère, dit M. de Trélazé en riant, ce que vous appelez mettre en balance le pour et le contre!

La baronne dut reconnaître dans son for intérieur qu'après avoir promis d'être impartiale, elle n'avait pas tenu la balance juste, qu'elle avait imprimé une forte secousse à la languette. Pour expier son péché et gagner son absolution, elle s'empressa de dire :

— Au reste, je compte bien que Léa ne s'engagera pas avant d'avoir causé longuement avec son oncle.

— Vous lui demandez l'impossible. Mon frère ne reviendra pas de Rome avant huit jours, et M. de Coulouvre, qui préfère le malheur à l'incertitude, m'a conjuré de ne pas le laisser longtemps en suspens. J'ai dû lui promettre que je lui donnerais réponse dès demain.

Mme de Trélazé s'inclina d'un air de résignation, en se disant que sûrement le doigt de Dieu avait tout arrangé, que l'abbé Silvère étant sur le point de repartir pour l'Indo-Chine, la Providence avait voulu qu'elle s'accoutumât à se passer de cet oracle et qu'on prît de graves décisions sans le consulter. Elle eût mieux fait de reconnaître le doigt du marquis dans cette affaire. Tout porte à croire que M. de Coulouvre avait voulu mettre à profit l'absence de l'abbé, qui lui était moins acquis, pensait-il avec raison, que les autres membres de la famille.

Ce fut le baron qui se chargea de résumer le débat.

— Léa, ma fille, dit-il, j'incline pour ma part à m'en remettre à ton jugement, à ton bon sens naturel. Tu as vingt-quatre heures pour réfléchir. Ce n'est pas trop, mais c'est assez, si tu emploies bien ton temps. Au surplus, demande des conseils à qui tu vou-

dras, sauf à moi. Le mariage est une grande loterie, et j'ai juré de ne jamais marier personne, pas même mes enfans. Je n'entends pas qu'ils viennent me dire un jour : « Nous sommes malheureux, et c'est votre faute. » Et, là-dessus, allons dîner.

Cela dit, il fit le geste de Pilate lavant ses mains devant le peuple.

On était au commencement de mai, dans la saison des longs jours. Après le dîner, Léa se promena longtemps dans le parc. La baronne avait retenu les deux jumelles au salon, près de sa jupe, pour qu'elles ne troublassent pas leur grande sœur dans son importante méditation. Mlle de Trélazé allait et venait, mâchonnant des herbes entre ses dents, incertaine si elle était éveillée ou si elle rêvait, plongée dans une sorte d'ahurissement. Il arrivait donc des choses comme celles-là dans la vie! On aimait le fils, et c'était le père qui voulait vous épouser! Son aventure lui paraissait étrange, inouïe, énorme, et bientôt elle la trouva monstrueuse. Elle n'était plus libre, elle s'était juré de ne jamais reprendre son cœur à l'ingrat, à l'infidèle qui le lui avait pris pour n'en rien faire. Épouser le père de l'homme qu'elle aimait en le maudissant, et qu'elle devait toujours maudire et toujours aimer, ce serait un crime, et ce crime, elle le mâchait et le remâchait avec son herbe, et sa bouche se remplissait d'amertume.

— C'est impossible, se disait-elle; je ne ferai jamais cela, je dirai non.

Et cependant elle sentait que ce n'était pas son dernier mot, que son imagination se familiarisait de moment en moment avec cette pensée qui lui faisait horreur, et que peut-être elle finirait par surmonter son scrupule.

— Ne nous pressons pas. La chose vaut bien la peine qu'on y pense.

Elle était arrivée dans un endroit d'où elle apercevait la Seine. Elle la regarda longtemps, et il lui sembla qu'à force de couler, cette eau verte finirait par lui apporter la réponse qu'elle cherchait. Puis, lasse de rêver, elle se remit à marcher, à réfléchir et à raisonner. Parole après parole, elle repassa dans sa mémoire tout le discours que lui avait tenu le marquis de Coulouvre, quelques jours auparavant.

— Oui, réfléchissons, raisonnons. Après tout, il ne s'agit pas d'un mariage. Voyons les choses telles qu'elles sont. De quoi s'agit-il vraiment? D'un vieillard aimable, qui se sent triste et seul, et qui est au désespoir de ne pas avoir une fille de mon âge qui lui tienne compagnie. Si j'ai le goût du monde, il m'y mènera. Si j'aime à voyager, il me fera voir les terres et les mers. Plus tard, quand il sera tout à fait vieux, infirme, cassé, je le soignerai, je serai sa

garde-malade, son bâton de vieillesse. Voilà l'affaire, toute l'affaire, il n'y a pas autre chose. S'il existait quelque part un marché aux enfans, il y serait allé chercher la fille dont il rêve. Mais il n'y a pas de ces marchés-là, et il est venu au Colombier, il m'a examinée, il m'a trouvé toutes les qualités requises. Non, mille fois non, il ne s'agit pas d'un mariage. Il s'agit d'un homme qui aimera sa femme comme un père aime sa fille, et d'une femme qui aimera son mari comme une fille aime son père. Ce qu'il me demande, je peux le lui donner, et le bonheur qu'il peut me donner, je dois m'en contenter, puisqu'il y a des gens qui font semblant de vous aimer et qui s'en vont en Afrique.

Elle était satisfaite de son raisonnement; mais elle s'en fatigua comme elle s'était lassée de sa rêverie. Elle fut sur le point d'aller trouver sa mère et de la prier de décider pour elle. Elle désirait pouvoir dire : « Ce n'est pas moi qui ai voulu, on m'a forcée, je me suis soumise. » Mais plus elle s'examinait, plus elle sentait qu'il y avait dans son cœur une décision déjà prise, un penchant fatal à dire oui, et que, si on l'obligeait à dire non, elle en appellerait, et elle fit une étrange découverte, elle dut se confesser à elle-même qu'elle aurait éconduit sur l'heure, sans prendre le temps de réfléchir, tout autre prétendant, jeune ou vieux, bien ou mal fait, riche ou pauvre, quel qu'il fût, et que le marquis de Coulouvre était le seul, absolument le seul qu'elle eût de la peine à refuser. Pourquoi cela?

— Ah! mon Dieu, reprit-elle en froissant ses cheveux dans ses mains, le bonheur parfait eût été d'épouser ce Ghislain que je hais et que je ne cesserai jamais d'aimer. Quelle joie! quelles délices! Mais il m'a trahie, il s'est laissé prendre par l'église, et je dois renoncer au bonheur. Tout ce que je peux encore souhaiter, c'est de n'être pas trop malheureuse, et mon malheur serait complet, sans consolation et sans remède, si j'étais séparée de lui pour toujours, condamnée à ne plus le voir, à ne plus entendre le son de sa voix. Si je dis non, c'en est fait, je ne le reverrai plus, nos deux existences seront à jamais disjointes, il me devient absolument étranger. Si je dis oui, je lui serai quelque chose... Eh! vraiment, poursuivit-elle avec un demi-sourire, si je dis oui, je serai sa belle-mère, et j'aurai le droit de penser à lui, de m'occuper de lui, de demander de ses nouvelles. Je lui en demanderai, il m'en donnera. Nous nous écrirons souvent, et sans doute un jour nous nous reverrons.

Elle croyait le voir arrivant un matin à Bois-le-Roi, les pieds poudreux. Il avait pris le froc ou la soutane, et, vêtu de blanc ou de noir, il se promenait avec sa jeune belle-mère dans la plus longue allée d'un grand parc. Les chênes et les ormeaux leur versaient une

ombre fraîche, et quand ils atteignaient le bout de l'allée, une pluie de soleil tombait sur eux. Il lui racontait ses pensées, ses occupations, ses projets, ses rêves, ses chagrins. Elle devenait sa grande amie, sa confidente, celle à qui un homme ouvre son cœur tout entier, et peut-être, le feu se ranimant tôt ou tard sous la cendre, peut-être serait-il tourmenté par de vagues regrets! Peut-être aurait-il pour elle plus que de l'amitié! Il s'en tairait, mais elle devinerait tout, et il se nouerait entre elle et lui une mystérieuse liaison ignorée à jamais du monde, où l'un trouverait sa joie et son supplice, l'autre sa joie et sa revanche de femme.

Et, durant plus d'une heure, cette imprudente, se flattant de côtoyer les précipices sans y tomber, ébaucha dans sa tête l'intrigue d'un dangereux roman, dont les héros restaient purs, irréprochables, mais qui aurait ses crises, ses orages, et qui lui ferait savourer à la fois de brûlantes émotions et la douceur d'une vengeance. Elle avait commencé par s'écrier : « C'est impossible! » Maintenant elle disait : « Je ne sais pas ce que je répondrai; mais si je réponds non, sûrement j'en mourrai de chagrin. »

Elle employa sa nuit et la matinée du lendemain à se redire, avec quelques variantes, tout ce qu'elle s'était dit, et tantôt rêvant, tantôt raisonnant, combattue, flottante, cherchant en vain à lever ses dernières incertitudes, elle fut tentée de demander un sursis, un délai de grâce ou de repentir. Mais elle doutait que le marquis le lui accordât. Ne pouvait-elle pas craindre qu'il ne lui fît un crime de ses hésitations, qu'il ne se refroidît et ne se retirât? D'ailleurs, que lui servait-il de gagner du temps? Le temps ne fait rien à certaines affaires. Ce qui est vrai aujourd'hui le sera demain, dans un mois, et elle en revenait toujours à penser que le seul vrai bonheur est d'épouser l'homme qu'on aime, que le plus grand des malheurs est de ne jamais le revoir et de n'être plus rien l'un pour l'autre, que la destinée qui lui était offerte était une sorte de triste demi-bonheur, louche, boiteux et grisâtre, dont il fallait savoir se contenter, faute de mieux.

Vers quatre heures de l'après-midi, elle entra d'un pas résolu dans la chambre de son père, qui causait avec la baronne. Ils avaient l'air échauffé, et ils se turent en la voyant. Il lui fut facile d'en conclure qu'ils avaient parlé d'elle et qu'ils ne s'entendaient pas.

— Eh bien! lui cria son père, est-ce oui? est-ce non?

— Je crois que c'est oui, répondit-elle.

Il lui pinça la joue, en disant :

— Je ne te croyais pas de la race des ambitieuses, et j'affirmais tout à l'heure à ta mère que tu n'étais pas fille à te laisser éblouir

par des millions... Tu crois donc que c'est oui? Mais il ne suffit pas de croire, il faut savoir, être sûre. S'il te reste le moindre doute, refuse. J'aime la correction dans les affaires, je déteste les barbouillages, et je serais désolé que M. de Coulouvre pût se plaindre de mes procédés à son égard. Il est bien entendu, n'est-ce pas? que ton oui est un bon et grand oui, sur lequel tu ne reviendras pas. Je n'admets point que tu te ravises, que tu te repentes, que tu te rétractes. Je veux avoir ta parole; sinon...

— Comme vous la tourmentez! interrompit la baronne. Elle vous a dit que c'était oui.

Quand le marquis reparut au Colombier, il nageait dans le bonheur; mais sa joie fut discrète et paternelle. Il demanda pourtant que le mariage fût célébré dans le plus bref délai. Il exprima aussi le désir que, neuf mois seulement s'étant écoulés depuis la mort de sa première femme, tout se fît sans bruit, sans grand éclat, et que, de part et d'autre, on ne priât à la cérémonie que les plus proches parens.

La baronne était heureuse, mais agitée. Le baron était plus étonné que content, son fils plus content qu'étonné. Les deux jumelles jubilaient. Elles pensaient que sûrement une fée avait mis la main à cet événement, et que la seconde marquise de Coulouvre ne manquerait pas de reverser sur ses petites sœurs le trop-plein de sa félicité. Elles dressaient déjà la liste de toutes les choses agréables ou utiles qu'elles n'auraient que la peine de lui demander pour les obtenir. Pour la future marquise, elle n'était ni gaie, ni triste, ni agitée. Elle ne nageait point dans la joie, mais elle ne songeait pas à se repentir de rien, et tout le monde était frappé de son insouciance, de son air tranquille. Elle continuait à se dire qu'elle avait dû opter entre deux maux, qu'elle avait choisi le moindre, et elle se livrait en aveugle à sa destinée comme l'oiseau s'abandonne au vent.

L'abbé Silvère, à qui on avait écrit, rentra au Colombier quelques jours plus tard et, deux heures après son arrivée, il fit subir un interrogatoire en règle à sa nièce. Elle s'y attendait, elle avait eu le temps de se préparer ; elle soutint vaillamment le choc. Elle s'imaginait que c'était l'abbé qui avait affermi, décidé une vocation incertaine, elle le regardait comme le plus grand ennemi de son bonheur, et elle n'entendait pas qu'après lui avoir pris le comte Ghislain, il l'empêchât de se rapprocher de ce qu'elle aimait.

— Eh bien! ma fille, lui dit-il, il s'est passé en mon absence un événement bien singulier, bien imprévu.

— Fort imprévu, mon oncle.

— Que le marquis de Coulouvre ait demandé ta main, ce n'est pas là ce qui m'étonne. J'ai plus de peine à comprendre que tu l'aies accepté si facilement et si vite.

— On n'a voulu m'accorder que vingt-quatre heures.

— Il fallait en demander davantage.

— Ah! mon oncle, la quantité de réflexions qu'on peut faire en vingt-quatre heures est prodigieuse.

— Et tu n'as pas trouvé, comme moi, que la disproportion des âges était extrême?

— Le marquis est si aimable que j'oublie son âge. Mais je vois qu'il ne vous plaît pas.

— Me plaît-il? me déplaît-il? Je n'en sais trop rien. Je ne le connais pas assez pour le juger.

— Et moi, je le connais assez pour qu'il me plaise.

— Allons, tu ne prétends pas me faire croire que tu fais un mariage d'amour?

— L'amour, dit-elle, en hochant la tête, je ne sais ce que c'est; mais M. de Coulouvre m'a promis de se contenter de ce que je pouvais lui donner.

L'abbé la regarda fixement :

— Tu n'as jamais eu le moindre penchant, la moindre inclination pour le comte Ghislain?

Elle avait prévu cette question ; elle ne broncha pas.

— Que me demandez-vous là? Vous savez bien que je le détestais, et que vous-même vous m'aviez grondée à ce sujet.

— Oui ; mais depuis?

— Depuis, nous nous étions réconciliés ; mais vous m'avez conseillé de me défier de lui, vous m'avez avertie qu'il était un semeur de chagrins; je n'aime pas les chagrins, je me le suis tenu pour dit.

— Et son départ subit pour l'Afrique ne t'a point émue?

— Ah! que vous êtes cruel, mon oncle! s'écria-t-elle. Comment pouvez-vous réveiller cette vieille douleur que j'avais eu tant de peine à endormir? Ne voyez-vous pas que je suis pâle, que je suis maigre? C'est le comte Ghislain qui en est cause.

— Tu te moques de moi. Je te le pardonne, et du moment que le comte Ghislain t'est parfaitement indifférent...

— Indifférent n'est pas le mot, interrompit-elle. Je lui veux du bien, à ce jeune homme ; je souhaite qu'il se plaise en Afrique et n'en revienne pas de longtemps.

— Pourquoi donc?

— S'il en revenait, il me mettrait dans une situation désagréable. Il a quelques bonnes années de plus que moi, et pourtant j'ai désormais le droit d'exiger qu'il me respecte. S'il n'était pas assez respectueux, je me sentirais pousser des griffes de marâtre.

Elle parlait d'un ton si naturel qu'il ne put que l'en croire.

— Tout cela, reprit-il, ne m'explique pas que tu te sois décidée si vite. Quelles ont été tes raisons?

— Maman désirait ce mariage, et je n'ai pas voulu la chagriner.

— Mais encore.

— Comme le dit mon père, je suis peut-être une ambitieuse. Il ne faut pas m'en vouloir, les grandes fortunes, on me l'a rappelé, permettent de faire beaucoup de bien, et je vous promets, mon oncle, d'en faire beaucoup.

— A la bonne heure, et voilà des raisons. Mais l'autre, la vraie, la bonne!

— La toute bonne! Vous voulez la connaître et voir dans le fin fond de mon cœur? Mon oncle, je vais tout vous dire. Figurez-vous que je n'ai jamais aimé les jeunes gens, et que j'ai toujours eu un faible pour les vieillards aimables. Fernand s'était mis à amener ici quelques-uns de ses amis. Ils m'ont tous déplu, et je les voyais avec chagrin tourner autour de moi. Je tremblais qu'on ne m'obligeât à en épouser un. Non, je n'aime pas les jeunes gens; ils sont légers, avantageux, un peu fats; ils trouvent tout naturel qu'on les aime, et avec eux on n'est sûre de rien. Toute petite, je me disais déjà que le plus beau cadeau qu'on puisse faire à une jeune fille, c'est un vieux mari.

— Soit! dit-il en souriant, tu es une fille prudente, et puisque tu aimes les cheveux blancs, je ne veux pas contrarier tes goûts. Il est certain qu'il y a des mariages qui semblent réunir tous les genres de convenances et qui tournent fort mal, que d'autres semblent bizarres et tournent bien. Les choses ont par elles-mêmes peu d'importance, l'essentiel est ce que nous y mettons, et notre bonheur est en nous. Puisque vous êtes contentes, ta mère et toi, puisque tout le monde est content, je me tais. C'est un méchant rôle que celui de rabat-joie.

Il n'en dit pas davantage; il était délivré de sa seule inquiétude sérieuse, il garda pour lui ses autres objections. Impatient de retourner dans l'Annam, il faisait déjà ses préparatifs et ses paquets, et, en les faisant, il pensait avec plaisir que son départ, dont le jour était fixé, l'affranchirait du devoir d'assister à un mariage qui n'était pas de son goût.

XXVIII.

Le comte Ghislain avait passé de Malte en Sicile, de Sicile en Italie, et du fond de la botte il était remonté jusqu'à Milan, en traversant Rome et Florence. Il se sentait le cœur à l'aise et au large;

il éprouvait la joie d'un voyageur qui a perdu son chemin et qui le retrouve; il s'était laissé dévoyer par une chimère, un accident heureux l'avait rendu à sa vraie destinée. S'il eût écouté son impatience, il eût brûlé plus d'une étape. Qu'étaient-ce que les plus belles villes d'Italie? Le seul endroit de la terre digne de l'intéresser était un petit village nommé Chartrette; il avait hâte d'y arriver, il était sûr d'y être bien reçu. Il écrivit un soir à Mme de Trélazé un billet qui disait en substance : « La mort de ma mère m'avait troublé, dérangé l'esprit, j'ai formé des projets insensés; j'aimais votre fille, je l'aime, et je vous confie le soin de mes intérêts. » Mais il pensa que sa lettre serait montrée à l'abbé Silvère, et il la brûla. D'ailleurs, que servait-il d'écrire? Plus il se rapprochait de Chartrette, et plus il s'ancrait dans son espérance; de jour en jour, son bonheur lui paraissait plus certain.

Au surplus, il avait trouvé d'agréables compagnons de route. Il s'était lié sur le bateau avec un jeune couple scandinave, le comte et la comtesse de Rantzdorff, qui faisaient leur voyage de noces. On s'était plu ; on n'a pas besoin de se ressembler pour se plaire. Grand jeune homme blond, au regard froid, le comte de Rantzdorff n'avait jamais douté de lui ni de rien. Dès l'âge de quinze ans, il avait eu la passion de la numismatique et un tendre attachement pour la fille d'un pasteur, Mlle Hedwige Lantzau. Sa famille, qui rêvait pour lui des occupations plus nobles et des partis plus brillans, avait tout mis en œuvre pour le détacher de ce qu'il aimait. Son doux et obstiné vouloir avait résisté à toutes les obsessions. Convaincu que sa vraie destinée était de collectionner des médailles et d'épouser la blanche Hedwige, il avait fait ce qu'il voulait, et sa figure exprimait la joie tranquille que procurent les certitudes.

Ghislain admirait le bonheur calme de ce jeune couple, mais il ne l'enviait pas; il comptait donner au sien plus d'éclat et de mouvement. Si agréable que fût Mme de Rantzdorff, elle était à Mlle de Trélazé ce qu'est une lune du nord au clair soleil de France. Les deux époux retournaient en Suède, ils auraient voulu y emmener Ghislain. Ils lui en firent la proposition. Il répondit que d'importantes affaires l'appelaient en France, mais que tout pouvait s'arranger, qu'une fois ses affaires réglées, ils le verraient peut-être arriver à l'improviste dans leur château.

— Et peut-être, ajouta-t-il, ne serai-je pas seul.

— Vous êtes bien mystérieux, lui dit la comtesse. Arrivez-nous bientôt, et ne nous arrivez pas seul.

L'un des premiers jours de juin, vers midi, il était à Bois-le-Roi. Son père parut surpris de le voir, mais l'accueillit avec une cordialité inaccoutumée, à laquelle il fut sensible.

Le marquis était si amoureux et si charmé de l'être qu'il ne voulait plus guère de mal à personne, pas même à son fils. Que ce lunatique se fît ou ne se fît pas prêtre, qu'il restât dans le siècle ou se retirât à La Trappe, dorénavant peu lui importait. Le marquis de Coulouvre se remariait : c'était l'essentiel, le reste ne méritait pas qu'on en parlât. Il avait lu d'un œil distrait la lettre humoristique qui lui était arrivée de Nebeul ; elle lui avait fait l'effet d'un tortillage, d'un amphigouri, qu'il ne s'était pas donné la peine de déchiffrer. Il ne se rappelait plus les instructions qu'il avait données à Eusèbe, le marché qu'il avait conclu avec lui. Ainsi vont les choses. On a des ressentimens, des haines, des fureurs, on trame des complots, et quand l'événement s'est accompli, la colère est morte, et on apprend la plus importante des nouvelles avec une profonde indifférence. Mais il y a dans ce monde un intrigant qui a la main dans nos affaires et qui, toujours attentif, prend note de tout et n'oublie rien : c'est le destin.

— C'est donc toi? dit M. de Coulouvre à son fils, d'un air presque aimable. Tu es le moins écrivant des hommes, et je ne savais plus où te prendre... Eh bien! nous ne sommes pas encore au séminaire?

— Vous m'aviez demandé au mois de septembre de l'an dernier, répondit tranquillement Ghislain, d'attendre un an avant de me décider. J'ai encore du temps devant moi.

Le marquis fit un geste qui signifiait : Il ne m'en chaut.

— Tu es un bon fils, reprit-il. Je te sais gré de ta gracieuse attention et d'avoir bien voulu honorer de ta présence cette petite cérémonie.

— Quelle cérémonie?

— Je te remercie, te dis-je, d'être revenu tout exprès pour assister à mon mariage.

— Que dites-vous? fit Ghislain, en reculant d'un pas.

— Es-tu devenu sourd en Afrique?.. Mais tu ouvres de bien grands yeux. Tu n'as donc pas reçu ma lettre?

On s'expliqua : cette lettre par laquelle le marquis annonçait son mariage à son fils ne l'avait plus trouvé à Tunis. Elle était restée dans le casier du Grand-Hôtel.

— Je vous félicite, mon père. Et avec qui vous mariez-vous?

— Avec une charmante personne que tu connais un peu, pas beaucoup, que tu as du moins entrevue.

— Comment se nomme-t-elle?

— Elle se nomme Mlle Léa de Trélazé, répondit le marquis, en détachant toutes les syllabes de ce nom, qui chatouillait agréablement ses lèvres.

Ghislain eut un éblouissement; il restait là, comme assommé. En ce moment, l'horloge du château frappa douze coups. Il lui sembla

que cette horloge parlait, qu'elle prononçait une longue phrase, qui n'en finissait pas, et que cette phrase était la sentence d'un juge qui condamnait le comte de Coulouvre à mort. Dès que le brouillard qu'il avait sur les yeux et dans la tête commença de s'éclaircir, il se dit : « On prétend que tout arrive, il y a des choses qui n'arrivent pas. Mon père est tombé en enfance, il est fou. » Il le regarda. Le marquis paraissait jouir de toute sa raison, de tout son bon sens, être en possession de toutes ses facultés. La preuve en était qu'ayant aperçu quelques poils de chat sur son pantalon, il avait pris une brosse et se brossait.

— Il est donc certain, mon père, que vous épousez Mlle Léa de Trélazé?

— C'est la chose la plus certaine du monde, nous avons signé le contrat. Tu pourras le voir quand tu voudras.

— Et quand aura lieu le mariage?

— Dans trois jours, et comme je suis un homme expéditif, contrairement à l'usage, nous irons à l'église en sortant de la mairie, comme de bons paysans, après quoi nous ferons notre voyage de noces dans mon parc.

Il n'y avait plus de doute, il fallait admettre que tout arrive.

— Cela t'étonne un peu, poursuivit le marquis. Que veux-tu? Quoique mon médecin, qui affecte de me croire malade pour se rendre nécessaire, prétende sottement que je fais une imprudence, je me sens jeune, très jeune, et je ne parais pas décrépit à Mlle de Trélazé. Mon Dieu! je ne me flatte point qu'elle soit follement amoureuse de moi, et j'admets que ma situation, l'appât d'une grande fortune, les avantages que je me suis empressé de lui faire ont pu l'aider à dire oui. Mais enfin, elle ne me trouve pas désagréable, et vingt-quatre heures lui ont suffi pour se décider.

Il avait fini de se brosser, et à son tour il regarda son fils.

— Sais-tu que tu as l'air consterné? lui dit-il narquoisement, de son ton pointu d'autrefois. Ah! mon cher, si détaché que tu sois de toutes les choses sublunaires, tu as quelque souci de tes intérêts, et j'avoue que ce mariage les compromet. Ce n'est pas ma faute. Tu es parti pour l'Afrique dans l'intention d'y rester, d'y prêcher la parole de vie. Je n'ai pu me faire à ma solitude, et j'ai avisé. Je conçois très bien que tu aies peu de goût pour les successions qui se divisent, pour les cohéritiers inattendus qui viennent impertinemment à partage. Résigne-toi, je ne te réponds de rien.

— Quels calculs vous me prêtez! repartit Ghislain en se redressant. Je vous confesse que je suis un peu surpris, mais je vous prie de croire qu'il ne se mêle aucun chagrin à mon étonnement.

— En vérité! J'en suis ravi. Et tu assisteras à ma petite fête?

— N'en doutez point. Je m'en allais de ce pas en Suède, où j'ai

des amis, et je comptais repartir ce soir. Je ne repartirai que dans trois jours.

— Allons, tout est pour le mieux, dit le marquis en recouvrant sa belle humeur. Sans rancune! Et promets-moi de ne point faire grise mine à ta jeune belle-mère. Je ne voudrais pas gâter ses joies par des impressions fâcheuses, ni qu'elle s'imaginât que mon fils est son ennemi. Mais peut-être as-tu oublié son visage? Tiens, voici son portrait, que j'ai fait faire sur ivoire par le plus habile de nos miniaturistes.

Ghislain examina ce portrait, et, quoique la ressemblance fût parfaite, il ne reconnut pas Mlle de Trélazé. Celle qu'il avait vue jadis était une belle fille d'un naturel vif et hardi, pleine de grâce et d'abandon; elle avait de l'âme, elle avait du cœur, et, prompte à se donner, elle était incapable de se reprendre, plus incapable encore de se gouverner par des calculs. Celle qu'on lui montrait était une froide ambitieuse, qui épousait les vieillards quand ils étaient vingt fois millionnaires, et il ne lui fallait que vingt-quatre heures pour s'y décider. Il est des cas où la colère est la seule de nos passions qui nous aide à vivre.

— Elle est charmante, dit-il.

— Elle l'est bien plus encore que son portrait, répondit le marquis. Moque-toi de ton père, mais je l'adore.

Un domestique vint lui annoncer qu'il était servi. Pendant le déjeuner, il fut tout miel et tout sucre : il avait pris à Chartrette l'habitude de jouer les pères nobles, délicats et confits. Il expliqua à son fils d'un air bon enfant les clauses de son contrat, en les commentant et les justifiant; Ghislain s'inclinait; approuvait tout.

— Dans les grandes occasions, tu es un garçon fort raisonnable et très accommodant. Je ne veux pas être en reste avec toi, et à mon tour, quel que soit le parti que tu prendras en octobre ou même avant, si cela te convient, je te déclare que je l'approuve d'avance. Il faut respecter les vocations sincères, si bizarres qu'elles nous paraissent. A propos, j'ai une nouvelle à te donner. Tu retrouveras à Chartrette ton grand ami, l'abbé Silvère. Il devait repartir à la fin du mois dernier. Le pauvre homme a fait une chute dans un escalier, et, du même coup, il s'est foulé le poignet et fracturé la jambe droite. Le voilà retenu pour longtemps au Colombier, et il en est marri. Tu le consoleras.

Ghislain s'inclina de nouveau; tout lui était indifférent.

— Cher monsieur, lui dit son père en se levant de table, voici l'heure où je vais chaque jour présenter mes hommages à Mlle de Trélazé. M'accompagnes-tu?

— Très volontiers.

Ils entrèrent au Colombier par la petite porte du parc, et à peine

se fut-elle ouverte, Ghislain aperçut cette maison, qui ne ressemblait à nulle autre, et dans laquelle il était venu si souvent. Elle était à la même place, et elle avait toujours ses cheminées en brique, ses contrevens gris et sa vérandah vitrée. C'était la même maison, mais il la trouva changée; elle avait perdu son caractère et son sourire, elle avait l'air grave, triste et inhabité. En traversant le parc, il avisa la charmille où Mlle de Trélazé l'avait embrassé sans le vouloir, l'allée où, après s'être boudés longtemps, ils s'étaient réconciliés, le terre-plein où ils avaient joué au crocket. Tous ces endroits, eux aussi, avaient changé de visage; ils semblaient s'ennuyer, et il ne s'y passait plus rien. Telle une toile de fond après que la représentation est finie, que les acteurs ont disparu et qu'on a éteint la rampe : elle présente l'aspect mélancolique d'une chose qui ne sert plus à rien, qui n'a plus de sens ni de raison d'être. C'était un décor, ce n'est plus qu'un châssis et de la toile peinte à la grosse, qui attend qu'on la déménage et qu'on l'emporte.

Un homme enfoncé dans une idée fixe n'a plus qu'un sentiment confus et intermittent de ce qui se passe autour de lui; mais s'il a reçu l'éducation du monde, il se comporte comme s'il avait toute sa connaissance, et sa machine pourvoit à tout : on lui parle, il répond; il est au bout du monde, il semble présent. Comme le système nerveux, l'esprit a sa vie réflexe et n'a pas besoin de penser pour accomplir ses fonctions. Ghislain oubliait par momens où il était et il avait l'air de le savoir. Il entendit que son père disait au baron :

— Il n'avait pas reçu ma lettre, et c'est par un pur hasard qu'il se trouve ici à point nommé.

L'instant d'après survint Mme de Trélazé. Il lui parut qu'elle était moins soucieuse qu'à l'ordinaire, qu'elle avait l'âme en liesse, une étincelle dans les yeux et quelque chose de triomphant dans la démarche. Il lui baisa la main et lui fit son compliment. Une conversation s'engagea, il y prit part. Une glace était en face de lui; il y aperçut un comte de Coulouvre qui avait sa figure de tous les jours et qui souriait agréablement.

— Voilà plusieurs jours déjà que mon pauvre beau-frère est emprisonné dans sa chambre et dans son lit, lui dit la baronne. Il sera bien charmé de vous voir quelques instans. Je ne vous montre pas le chemin, vous le connaissez.

Il sortit de la chambre et commença à monter un escalier de bois en limaçon. Quelqu'un le descendait; il leva les yeux, c'était elle. En même temps, il entendit un cri étouffé. Elle s'était penchée sur la balustrade, et à la vue de ce revenant, elle avait perdu la tête.

Tout effarée, elle remonta précipitamment quelques marches, se réfugia sur le palier, et s'adossant au mur pour ne pas tomber, immobile, l'œil fixe, elle attendit. Il continuait de monter, et en quelques secondes il arriva. Il allait passer tout droit; elle se détacha de la muraille, s'avança à sa rencontre. Elle se torturait l'esprit pour trouver quelque chose à lui dire.

— Ah! monsieur...

Ce fut tout.

Il s'était juré solennellement de sortir du Colombier le cœur guéri, l'âme en paix. Il s'était dit : « Je me suis trompé; je m'imaginais la connaître, je ne la connaissais pas. J'étais amoureux d'une Léa qui n'a jamais existé. Il me suffira de la revoir pour revenir de mon erreur, pour me désabuser. » Mais elle avait dit : « Ah! monsieur... » Et il avait tressailli en reconnaissant le timbre de sa voix, qu'il n'avait pu oublier ni à Carthage ni à Nebeul. Il la regarda longuement, et il la reconnut tout entière, telle qu'il l'avait vue jadis, telle qu'il l'avait aimée, et quoiqu'il sût ce qu'elle était, quoique son visage fût un masque et que son regard mentît, il l'aimait toujours, et depuis qu'elle était perdue pour lui, il l'aimait encore plus, il l'aimait avec rage, comme nous aimons ce qu'un voleur nous a pris, il ressentait pour elle une fureur de désir et de regret, et il sentait que ni ses yeux ni son cœur ne guériraient jamais. A son tour, il voulut parler; mais il se défia de sa violence, et s'étant incliné révérencieusement, il entra chez l'abbé.

Pour ne pas le revoir, il avait pris le chemin de l'école, était revenu d'Afrique à petites journées, s'était imposé l'ennui d'un long, fastidieux et inutile voyage. Bon gré, mal gré, il revoyait cet homme inévitable, qui lui faisait peur. Que lui importait? Les contrariétés, les désagrémens se noient dans les grands chagrins. D'ailleurs, l'abbé n'était plus lui-même. Son accident lui avait été cruel, et sa résignation se trouvait presque en défaut. Il ne craignait pas la souffrance; mais on avait condamné à quarante jours d'immobilité cet homme si actif, qui n'avait pas souvent gardé le lit et pour qui le repos était un supplice. Il éprouvait de douloureuses angoisses, accompagnées d'accès de fièvre, pendant lesquels, au scandale de la sœur qui le soignait, il lui arrivait de dire entre ses dents : « Maudit escalier! » C'était la première fois qu'il maudissait quelqu'un.

— Quoi, c'est vous! s'était-il écrié en voyant entrer Ghislain.

Le comte lui expliqua, sans le moindre embarras, qu'il avait des amis en Suède, qu'il leur faisait espérer depuis longtemps sa visite, qu'ils l'avaient sommé de tenir sa parole, qu'il avait voulu s'acquitter pendant qu'il était libre encore, en profitant de l'occa-

sion pour donner une journée à son père et se remettre en de bons termes avec lui.

— Il s'est montré charmant pour moi, ajouta-t-il, tout est pour le mieux.

— Et quand repartez-vous?

— Après la cérémonie.

— Que pensez-vous de ce mariage? demanda l'abbé, en baissant la voix pour que la sœur ne l'entendît pas.

— Au premier coup d'œil, il peut sembler bizarre, répondit-il en souriant, et j'étais loin de m'y attendre; je m'y ferai bien vite : comme dit le fabuliste, l'accoutumance nous rend tout familier. Mon père m'a expliqué ses raisons, qui me paraissent bonnes. Mais parlons un peu de vous, de votre malheur.

Il lui fit raconter en détail sa déplorable chute, examina son double appareil.

— Mon repos m'est odieux, disait l'abbé, et il me semble que les plus heureuses gens de la terre sont les criminels que l'on condamne aux travaux forcés.

Quelques instans après, il fit mine de s'assoupir, et Ghislain en profita pour se retirer. Il avait aperçu par la fenêtre son père se promenant dans une allée du parc avec M. et Mme de Trélazé. Il descendit au salon, et, comme il le pensait, il y trouva Léa seule, qui l'attendait. Il lui parut qu'elle avait le visage défait et le teint brouillé. Il s'approchait d'elle, le cœur gonflé, la bouche amère, quand les jumelles firent irruption dans la chambre et fondirent sur leur grand ami. Elles l'obligèrent de s'asseoir entre elles deux, et, pour lui être agréables, elles l'informèrent des grands événemens qui s'étaient accomplis en son absence; elles firent la pompeuse énumération de tous les présens magnifiques qui pleuvaient sur leur sœur, la description détaillée d'une corbeille princière dont la splendeur les avait éblouies. Léa se tournait et se retournait sur sa chaise, elle essaya de les interrompre et même de les renvoyer.

— Laissez donc, disait-il; leurs récits m'amusent, et la vérité parle par la bouche des enfans.

L'une d'elles, n'ayant trouvé qu'un tabouret pour s'asseoir, s'empara du fauteuil de l'autre, qui l'avait quitté un instant, et elle lui cria :

— Tant pis pour toi! Qui va à la chasse perd sa place.

Il la regarda avec admiration : en deux mots, elle lui avait raconté son histoire.

— Savez-vous quelque chose qui est bien drôle? s'écria cette enfant terrible.

— Quoi donc?

— Mon frère Fernand nous a expliqué que Léa allait devenir votre belle-mère, que vous seriez son beau-fils, et comme nous sommes les sœurs de Léa, vous serez notre neveu et nous serons vos tantes. N'est-ce pas drôle?

— Tout à fait drôle.

— Et vous voulez vous faire prêtre? demanda l'autre.

— Assurément.

— Vous porterez une soutane comme mon oncle Silvère?

— Oui, et, comme lui, je prêcherai. Tenez, pour m'exercer, je veux vous faire un sermon; écoutez-moi bien. On vous recommande souvent d'être sages. Qu'est-ce que la vraie sagesse? Elle consiste à se défier de son cœur. Le cœur, mesdemoiselles, est le pire des conseillers, et on se trouve toujours mal de suivre ses avis. Il nous fait sacrifier les vrais biens aux illusions, aux chimères, aux bagatelles. Ne l'en croyez jamais; dès qu'il commencera à parler, faites-le taire. Ayez, si vous le voulez, l'innocence des colombes; mais joignez-y la prudence du serpent. Une jeune fille qui a de l'esprit de conduite ne connaît pas les entraînemens; elle a compris de bonne heure que le monde est un grand bazar et que la beauté est une marchandise qui se vend et s'achète. Elle sait exactement ce que vaut la sienne et ne se tient pour satisfaite que lorsqu'elle a son compte. M'entendez-vous, mesdemoiselles? Si l'occasion désirée se présente enfin, ne la laissez pas échapper, hâtez-vous de la saisir, ne demandez que vingt-quatre heures pour vous décider.

Elles l'écoutaient d'un air interloqué, en écarquillant les yeux, et ne comprenaient pas un mot à son discours. Elles décidèrent que leur grand ami s'était gâté dans ses voyages, que ses sermons ne valaient pas les contes de ma mère l'Oie qu'il leur narrait autrefois, et elles le quittèrent bientôt pour retourner à leurs jeux.

— Monsieur, lui dit Léa d'une voix tremblante, je voudrais causer un instant avec vous.

— A quoi bon? répondit-il d'un ton glacial. Vous êtes contente, je suis content, et je ne vois pas ce que nos deux bonheurs pourraient avoir à se dire.

En ce moment, la baronne entra. Il conversa pendant un quart d'heure avec elle, et elle trouva qu'il n'avait jamais eu tant de bonne grâce ni l'humeur si enjouée. Mais il était au bout de son effort; il prit congé et partit.

En traversant le pont de la Seine, il songeait à ce terroriste qui aurait voulu pratiquer une mine au centre de notre globe terraqué, allumer la mèche et faire sauter ce vilain monde comme une poudrière.

XXIX.

Mlle de Trélazé était restée comme perdue dans la confusion de ses pensées, dans l'abîme de son étonnement. Elle ne savait où elle en était, elle voyait trouble, elle avait l'esprit brouillé, l'âme bouleversée. Il lui semblait que son cœur était trop petit pour contenir tous les sentimens divers qui l'agitaient.

C'était un homme bien étrange que ce comte Ghislain, et vraiment elle avait le droit, pensait-elle, de lui vouloir beaucoup de mal. Elle regrettait de l'avoir connu, d'avoir eu l'indigne faiblesse de l'aimer. Elle était presque tentée de maudire le jour où elle l'avait vu pour la première fois et de charbonner sur les murailles du Colombier une inscription en grosses lettres, ainsi conçue : « Si jamais il te fait la cour, passe ton chemin et ne le laisse pas entrer chez toi, le malheur y entrerait avec lui. » Oui, cet homme étrange était un homme fort dangereux. Il ne faisait rien comme les autres. Il s'en allait quand son devoir était de rester ; on le croyait bien loin, au bout du monde, et tout à coup il sortait de terre, c'était sa méthode. Il l'avait délaissée, trahie, et on le voyait reparaître inopinément, le mépris dans les yeux, l'injure à la bouche. Que ne s'accusait-il lui-même ! N'était-il pas le grand, le seul coupable ? « Je ne lui pardonnerai jamais, se disait-elle, de m'avoir assez méconnue pour me soupçonner d'être une fille légère et cupide, capable d'épouser un vieillard pour ses millions. Avec quelle témérité il m'a condamnée ! Il a refusé de m'entendre. Trois paroles pourtant m'auraient suffi pour le convaincre qu'il n'avait rien à me reprocher que l'excès de ma fidélité. Ah ! vraiment c'est trop d'injustice ! »

Mais à peine s'était-elle livrée aux transports de son indignation, sa colère s'apaisait comme tombe une mer orageuse, et elle sentait une joie chaude s'insinuer, se répandre dans son cœur. Il lui semblait que le plus grand des bonheurs venait de lui échoir. L'homme étrange, l'homme dangereux l'avait regardée d'un air terrible et odieusement outragée : son injustice et sa fureur étaient la preuve manifeste qu'il l'aimait encore, et cette pensée lui dilatait l'âme. Elle ne l'accusait plus, elle ne se plaignait que d'elle-même. Non, il n'était pas coupable ; la faute était à elle seule ; pourquoi avait-elle douté de lui ? Elle avait vécu longtemps d'une vague espérance ; longtemps elle s'était dit, une ou deux fois chaque jour, que l'Afrique est un pays où l'on ne reste pas, que tôt ou tard l'amour triomphe d'une vocation douteuse, que l'amour est le plus fort, que c'est lui qui décide, que le comte

Ghislain reviendrait infailliblement à Mlle de Trélazé. Pourquoi ne l'avait-elle pas attendu? Pourquoi s'était-elle laissé ébranler dans sa foi par de sots et méchans propos? Elle en était bien punie. Mais que ce châtiment lui était doux! Il l'aimait encore; qu'elle se sentait heureuse dans son malheur! L'inscription qu'il fallait charbonner bien vite sur la plus haute muraille du Colombier était celle-ci : « Je l'aime, il m'aime, nous nous aimons; que personne ne s'avise de se mettre entre nous! »

Après avoir fait le tour de sa conscience et de son cœur, comme pour vérifier l'état des lieux et dresser l'inventaire de tout ce qui s'y trouvait, après s'être mise en règle avec tous les sentimens contradictoires qu'elle avait le droit d'éprouver, après avoir, à plusieurs reprises, traversé la colère pour arriver à l'apaisement, puis à la contrition, au remords, au chagrin, puis à la joie délicieuse de se savoir aimée, elle se reprocha les précieux momens qu'elle perdait, et tout son esprit, toute son attention se concentrèrent sur une seule pensée. Il fallait à tout prix aviser aux moyens de défaire ce qu'elle avait fait, de recouvrer sa liberté, de retirer son consentement au crime qui allait s'accomplir, de rompre le mariage désormais monstrueux qui devait se célébrer dans trois jours.

Il lui parut d'abord que la chose était facile, qu'en définitive tout dépendait de sa volonté, qu'après avoir dit oui, elle n'avait qu'à dire non, et que l'événement monstrueux deviendrait impossible. Mais plus elle réfléchissait, plus l'entreprise lui semblait embarrassante, épineuse. A qui devait-elle s'adresser? A sa mère? Il n'y fallait pas songer : sa mère, qui n'entendait pas qu'on la précipitât du ciel, jetterait sûrement les hauts cris, se refuserait à l'écouter, la renverrait bien loin ou la traiterait de folle. Recourrait-elle à son père? C'était l'homme du monde le plus droit, le plus correct; il n'admettait pas qu'on fît une rature dans une lettre, mais c'était surtout en matière de conduite qu'il détestait les barbouillages. Il l'en avait prévenue; il lui avait dit : « S'il te reste le moindre doute, la moindre hésitation, refuse; si tu acceptes, je ne souffrirai pas que tu t'en dédises, que tu reviennes sur ton engagement. »

D'ailleurs, son père comme sa mère lui demanderaient sa raison; elle ne pouvait pas la dire. Il faudrait chercher un prétexte, une défaite. Alléguerait-elle qu'après lui avoir plu, le marquis lui déplaisait? Il avait toujours été parfait pour elle, et elle n'avait aucun grief à articuler contre lui, rien à lui reprocher, ni un geste fâcheux, ni une parole malsonnante. Elle eut un instant l'idée d'implorer l'intervention de son oncle. Mais il était alité et souffrant, il avait des accès de fièvre, on recommandait de le ménager et de ne lui parler d'aucune affaire. Au surplus, l'abbé, lui aussi, s'informe-

rait de ses raisons. Aurait-elle le courage d'avouer qu'elle avait menti effrontément, qu'elle avait pensé à épouser un homme dont elle aimait le fils? Tout lui avait paru facile, tout lui paraissait malaisé, impraticable.

Si habituée qu'elle fût à se gouverner, à se commander, elle fit une triste figure pendant le reste du jour. A table et après le dîner, on ne parla que de son mariage, et il lui sembla qu'on ne parlait que de sa mort. La soucieuse baronne, tout entière à ses préparatifs, récrivait sans cesse dans sa tête la liste des courses qu'elle devait faire le lendemain, de tous les ordres qu'elle avait à donner, et elle frémissait en pensant aux conséquences déplorables qu'aurait le moindre de ses oublis. Elle finit pourtant par s'apercevoir que sa fille avait le visage long et défait.

— Qu'as-tu? lui demanda-t-elle.

— Je ne sais, je suis indisposée.

— Ce n'est pas le moment, répliqua-t-elle sur un ton de sollicitude impérieuse. Tu devrais aller te coucher, ma chère; une bonne nuit te remettra.

En se retrouvant seule avec ses pensées, Mlle de Trélazé eut l'impression que sa chère destinée, comme elle avait coutume de l'appeler, était un formidable oiseleur qui l'avait prise dans un filet, que les mailles en étaient de fer, qu'elle ne parviendrait pas à les rompre, qu'elle y userait en vain ses ongles, qu'un miracle seul pouvait la sauver. Sa mère la soupçonnait secrètement d'être un esprit fort; il n'en était rien. Elle avait une foi simple et candide, elle croyait tout ce qu'on lui avait commandé de croire; mais son cœur insoumis, un peu roide, avait plus de peine que d'autres à se plier à de certaines règles; elle désirait qu'on lui laissât une honnête liberté, elle aimait à mettre elle-même ordre à ses affaires. Elle pria longtemps, elle pria toute la nuit. Elle sentait bien qu'elle n'avait pas la conscience tout à fait nette, qu'elle avait péché de la langue et du cœur, qu'elle avait un pardon à demander. Elle avait ressenti de violens mouvemens de révolte contre l'église, qu'elle accusait de lui avoir pris traîtreusement ce qu'elle aimait. Plus tard, elle avait conçu, caressé dans son imagination un projet répréhensible, criminel, innocent et pervers : elle avait voulu épouser le père à la seule fin de se rapprocher du fils.

Elle s'efforçait d'attendrir la justice céleste. Elle lui disait des douceurs, toute sorte de choses agréables et gracieuses, elle lui prodiguait les révérences, les chatteries, l'encens, la myrrhe et les promesses. Quand elle pensa que les saints et les saintes, qu'elle mêlait à ses invocations, lui avaient obtenu sa grâce, elle hasarda de dire :

— O mon Dieu! il n'y a qu'un miracle qui puisse empêcher ce mariage. Faites-le!

Elle ne spécifiait rien, elle laissait à son Dieu le choix des moyens, elle n'avait pas l'impertinence de le conseiller, de le gêner dans ses délibérations; elle lui demandait seulement de se hâter, elle se permettait de lui représenter que le cas était pressant, qu'il n'avait devant lui que quarante-huit heures pour accomplir ce grand ouvrage. Tout à coup, dans le désordre d'esprit où elle se trouvait, un mauvais désir lui vint, elle forma un souhait cruel, féroce. Honteuse d'elle-même, elle s'empressa de le condamner, de le révoquer, et dans l'espérance que sa prière le rattraperait en chemin et arriverait au ciel avant lui, elle dit tout de suite à demi-voix :

— O mon Dieu! faites que demain matin je me réveille gravement malade!

Elle avait prononcé ce vœu avec tant de ferveur qu'elle se flatta que le miracle s'accomplirait. Il ne s'accomplit point; elle ne réussit pas à s'endormir, et le premier rayon de soleil qui pénétra dans sa chambre la trouva les yeux ouverts et bien portante. Elle avait, à la vérité, le cœur désespérément malade; mais c'était une maladie qu'elle ne pouvait avouer à personne.

Dès qu'elle fut debout, elle s'indigna de sa faiblesse, de sa défaillance de cœur, de sa lâcheté. Elle se répéta vingt fois : « Si tu veux que le ciel t'aide, aide-toi. » Après avoir consulté quelque temps, elle décida que c'était au marquis lui-même qu'elle devait s'adresser pour obtenir de son indulgence paternelle un sursis, un délai de grâce, après quoi on verrait. S'il lui accordait trois semaines, un mois, elle était sauvée; il arrive tant de choses en un mois! Mais, en y réfléchissant, elle jugea qu'il valait mieux prendre sur-le-champ un grand parti, qu'une renonciation, un désistement était, somme toute, une affaire plus commode à négocier qu'un délai. Qui chargerait-elle de porter son message à Bois-le-Roi? Elle avait sous la main le meilleur, le plus sûr, le plus adroit des ambassadeurs. Son frère Fernand lui témoignait beaucoup d'amitié, et il était en grande liaison avec M. de Coulouvre; il en était venu à le traiter presque familièrement. Son idée lui parut si bonne qu'elle s'étonna de ne pas l'avoir eue plus tôt.

— Il faut pourtant que les frères servent à quelque chose! se dit-elle.

Vers le milieu de la matinée, elle alla chercher Fernand dans sa chambre. Elle le trouva assis devant une table où il avait déployé une carte de la Tripolitaine; il y prenait des mesures et la piquait d'épingles. Il était visiblement en route pour Timbouctou. Elle le fit revenir à toutes jambes du Sahara, en lui disant :

— Fernand, je viens te demander un grand service, le plus grand que tu puisses me rendre, un service dont je t'aurai une éternelle reconnaissance.

— Quel début grave et solennel! répondit ce voyageur. Parle, petite. Quand on a une si jolie sœur, on est tenu de tout faire pour lui être agréable. De quoi s'agit-il?

— Fernand, il s'agit de me sauver la vie.

Il lui avait reproché quelquefois d'être une exagéreuse, d'outrer toutes choses, les mauvaises comme les bonnes, d'avoir trop de goût pour l'hyperbole.

— Quel scélérat menace cette aimable vie? demanda-t-il en souriant. A qui dois-je casser la tête?

— Je t'en conjure, ne ris pas. Je suis si malheureuse!

Il la regarda avec plus d'attention; il constata qu'elle avait les yeux battus, les traits tirés.

— Sauve-moi, reprit-elle, d'un mariage qui m'épouvante, d'un mariage qui serait ma mort.

Il la regarda de nouveau, et sa surprise se changea en stupeur. Elle lui expliqua d'une voix haletante que plus elle allait, moins elle pouvait s'accoutumer au marquis; que plus elle s'efforçait de l'aimer, plus elle le prenait en aversion; qu'elle rendait une pleine, une entière justice à son caractère noble et délicat, à ses excellentes qualités, mais qu'on n'est pas maître de ses répugnances, qu'elle les avait longtemps combattues, qu'elle ne réussirait jamais à les surmonter, que jamais elle ne pardonnerait à M. de Coulouvre ses cheveux blancs et la disparité de leurs âges.

— On ne m'avait donné qu'un jour pour réfléchir; c'était trop peu. Il me semblait que vous étiez tous pour ce mariage, j'ai voulu vous faire plaisir...

— Ah! permets, ma chère, interrompit-il d'un ton rogue. Personne ne t'a contrainte, personne n'a pesé sur toi. Vous l'avez voulu, mademoiselle, et je ne sais qu'y faire.

Le secours qu'elle était venue chercher lui manquait; elle voyait se retirer la vague qui devait remporter au large sa barque tristement échouée. Elle ressentit comme un frisson de fièvre.

— Peu t'importe, paraît-il, que je sois à jamais malheureuse?

Il s'appliqua à lui démontrer qu'elle n'avait pas le sens commun, que M. de Coulouvre était un homme distingué, un homme charmant, un homme d'esprit, un homme de cœur, qu'on n'avait pas besoin de s'adorer pour vivre agréablement ensemble, que les bons procédés sont tout; que son vieux marquis lui filerait des jours d'or et de soie.

— Tu comptais donc sur moi, poursuivit-il, pour aller lui dire que tu l'exècres? La jolie commission, ma foi!

— Je comptais sur toi, répondit-elle, pour lui faire entendre la vérité sans le choquer, sans le froisser. Il sera plus facile à persuader que tu ne le penses. Ne t'imagine pas qu'il tienne beaucoup à moi. Il s'ennuyait, il regrettait de n'avoir personne auprès de lui. Pourquoi m'a-t-il choisie? Parce qu'il n'y avait qu'une rivière entre nous, parce que j'étais là, tout près, à portée de sa main. Qu'il vienne à apprendre que je me repens, il en prendra bien vite son parti; il dira : « Tant pis pour elle! » et il cherchera ailleurs, et il m'aura bientôt remplacée, et nous serons tous heureux.

— Hum! hum! comme tu arranges les choses! s'écria-t-il. Crois-moi, mon enfant, il est amoureux jusque par-dessus les oreilles, amoureux jusqu'à en perdre le boire et le manger.

Elle haussa les épaules; elle se disait qu'un homme peut aller au Maroc et n'entendre rien aux choses les plus ordinaires de la vie. Mais comme elle insistait :

— Charge de ton beau message qui tu voudras, lui dit-il; je ne suis pas ton homme.

Elle se pencha sur la grande carte déployée devant lui.

— Tu rêves d'aller là, dit-elle, en posant le doigt juste au milieu du Sahara, et, à cet effet, tu voudrais avoir une sœur riche. Tu seras bien avancé quand elle sera morte!

Il rougit et se fâcha.

— Es-tu folle? Je ne m'occupe en ce moment que de tes intérêts. Mais y songes-tu? Défaire un mariage, sans rime ni raison, quarante-huit heures avant la célébration! Qu'en penserait-on? que ne dirait-on pas? Quelle belle matière à commérages! quel esclandre! Ta réputation en souffrirait, et tu deviendrais absolument inmariable... Encore un coup, tu l'as voulu. Soumets-toi docilement à ton sort, résigne-toi à ton bonheur.

— Puisque tu refuses de me venir en aide, promets-moi du moins le secret.

— Ah! par exemple, tu peux compter sur ma discrétion. Si je répétais à notre pauvre mère la moindre des absurdités dont tu m'as régalé, elle en ferait une maladie.

Léa était si pâle, elle avait les lèvres si tremblantes, qu'il se repentit d'avoir été trop dur.

— Allons, ma chère petite, reprit-il sur un ton plus doux, soyons raisonnable. Eh! mon Dieu, oui, quand approche le grand moment, une jeune fille a des inquiétudes, des anxiétés, des troubles d'esprit. Tu as la tête vive, tu as la tête chaude; tes frayeurs, à toi, sont des effaremens.

Et ce jeune officier aux chasseurs d'Afrique ajouta en baissant la voix :

— Tu as une vague idée de certaines obéissances qu'une femme

doit à son mari. Bah! cela n'est pas aussi terrible que tu l'imagines, et quand tu auras sauté le fossé, tu seras la première à rire de tes épouvantes. Un peu de courage, ma mignonne! C'est la seule vertu qui soit toujours récompensée.

Elle s'inclina et sortit de la chambre.

— Voilà donc à quoi servent les frères! pensait-elle.

La baronne, tout occupée du grand festin qu'elle devait donner le surlendemain à la sortie de l'église, était partie de bonne heure pour Paris, ayant en poche la longue liste des dernières emplettes qu'elle avait à faire et de tous les fournisseurs qu'elle avait à voir pour leur réitérer minutieusement ses recommandations et ses ordres. On déjeuna sans elle. M. de Trélazé, même à la veille de marier sa fille, se serait fait un crime de négliger ses terres. Il se proposait de défoncer un de ses champs, et cette préoccupation faisait du tort aux autres. Cependant, en quittant la table, il dit à son fils :

— Il me semble que ta sœur est bien pâle.

— Ce n'est rien, répondit Fernand. Elle est un peu sortie de son assiette, ce qui est vraiment fort naturel dans des jours comme ceux-ci. Elle a surtout besoin de tranquillité, de paix, et d'être laissée à elle-même.

Le baron, prompt à se rassurer, s'en alla visiter son champ, et pour procurer du repos à sa fille aînée, il eut soin d'emmener avec lui les deux jumelles.

A peine l'eût-on laissée à elle-même, celle qui avait surtout besoin de paix tourna et vira quelque temps dans le salon avec une agitation toujours croissante. Puis, comme poussée par un ressort, elle monta chez son oncle pour lui demander de ses nouvelles et sans doute pour autre chose encore. La religieuse qui le gardait lui dit à voix basse que l'abbé venait de s'assoupir, et, un doigt sur sa bouche, la reconduisit jusqu'à la porte. Elle redescendit au salon, s'allongea sur un canapé, les bras en croix, les yeux au plafond. Elle avait passé une nuit blanche; la lassitude l'emporta sur la fièvre. Elle sentit ses paupières s'alourdir, elle s'endormit profondément.

Délivrée d'elle-même, elle avait tout oublié, elle ne pensait plus à rien, et une joie inconsciente rafraîchissait son âme et son sang. Mais, au bout d'une heure, son repos délicieux fut interrompu par un méchant rêve, par un cauchemar. Elle crut sentir sur elle le poids d'un grand danger qui la menaçait, elle éprouvait une insupportable oppression. Elle voulait fuir, ses jambes, molles comme du coton, n'étaient plus à son service; elle voulait crier au secours, la voix lui manquait. Elle poussa un soupir d'angoisse, se réveilla,

et vit le marquis de Coulouvre, qui, penché sur elle, avait pris un extrême plaisir à la regarder dormir. Ses yeux, où pétillait une ardente curiosité, n'étaient plus ceux d'un bon vieillard. Ce vautour blanc dévorait sa proie.

Sous ce regard qui l'avait prise de force, Mlle de Trélazé s'était brusquement redressée, et, rouge de honte, d'indignation, se souvenant de certaines obéissances dont lui avait parlé son frère, peu s'en fallut qu'elle ne s'écriât :

— Monsieur, vous me faites horreur, et vous voyez bien que ce mariage est impossible !

Mais le marquis était rentré aussitôt dans son rôle de père, et ce fut sur un ton d'onctueuse bienveillance qu'il s'excusa de l'avoir dérangée dans son sommeil. Elle ne comprit pas ce qu'il disait, elle cherchait ce qu'elle avait à lui dire.

— Je regrette d'apprendre que Mme de Trélazé est à Paris, poursuivit-il. Je voulais l'emmener à Bois-le-Roi pour lui montrer l'appartement qui vous y attend et qui est enfin en état. Il me tarde de m'assurer qu'il vous plaira. Tentures, meubles, j'entendais que tout fût neuf, frais et jeune comme vous-même. Je harcelais sans cesse mes tapissiers, j'étais toujours sur leur dos. Ai-je réussi à attraper votre goût? Vous m'en direz sous peu votre avis, et si vous n'êtes pas contente, nous recommencerons.

Il aurait parlé hébreu qu'elle n'eût pas trouvé plus inintelligible le discours assez clair qu'il lui avait tenu. Ses oreilles et son entendement étaient fermés, rien n'y entrait. Elle comprit cependant quelques minutes plus tard qu'il lui demandait avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de sa santé.

— Vous n'avez pas bon visage. Seriez-vous souffrante?

— Oui, je souffre... Je suis dans un de mes jours de migraine.

— Vos jours de migraine! s'écria-t-il. On assure que vous n'êtes jamais malade.

— On se trompe, on ne me connaît pas. Je suis très dissimulée, très sournoise; je m'entends à cacher mes défauts, je ménage à ceux qui veulent bien s'intéresser à moi de cruelles découvertes, et, pendant qu'il en est temps, oui, monsieur, pendant qu'il en est temps encore...

Elle croyait tenir enfin la transition qu'elle cherchait, mais non, ce n'était pas cela : d'un mal de tête à une rupture de mariage, le passage est vraiment trop brusque. Il s'était mis à rire; il riait souvent depuis quinze jours, et il avait tort; sa gaîté était sèche et grinçante. Il reprit bien vite son sérieux.

— Je ne m'étonne pas que vous ressentiez quelque malaise. Quoiqu'il n'y ait pas un nuage au ciel, le temps ne fut jamais si lourd

qu'aujourd'hui. Le vent a sauté brusquement au sud-est, il souffle un vrai sirocco qui dessèche tout, la chaleur est étouffante, et je m'en sens moi-même incommodé. Mais, j'y pense, mon médecin me dit que l'antipyrine est un remède souverain contre la migraine. J'en ai un flacon chez moi, je cours le chercher.

L'instant d'après, il était remonté dans son tilbury, qu'elle entendit rouler sur la route. Elle savait qu'il était parti, elle ne savait pas aussi bien s'il devait revenir. Ce qui lui paraissait certain, c'est qu'écrire est plus facile que parler.

— Il faut qu'avant ce soir il ait ma lettre, pensait-elle.

Elle sortit pour faire le tour du parc; il lui semblait qu'à l'air libre, dans une allée de grands tilleuls, elle composerait plus commodément dans sa tête le brouillon de cette lettre qui devait parvenir au destinataire avant le soir. Le marquis avait dit vrai : l'air était lourd ; il soufflait un sirocco brûlant qui faisait taire les oiseaux, frappait de langueur les rosiers et leurs roses ; les grands tilleuls relevaient leur dos en bosse, baissaient la tête pour laisser passer le tourbillon comme se courbe un homme pour éviter un mauvais coup. Elle erra pendant vingt minutes autour d'une pelouse, où il faisait aussi chaud que dans un four. Elle suffoquait, et éblouie par l'éclat morne d'un ciel blanchâtre, pour reposer ses yeux, elle chercha l'ombre, se réfugia dans la charmille où avaient commencé son roman et son malheur.

Elle s'assit sur un banc, tira de sa poche un petit calepin, où elle écrivit au crayon les lignes que voici :

« Monsieur le marquis, accusez-moi d'irréflexion, de pis encore ; j'ai mérité d'être jugée par vous sans indulgence. Pourquoi me suis-je engagée si légèrement? Si je gardais ma parole, j'en mourrais, et je suis trop jeune pour ne pas tenir à vivre. Je la retire; ce mariage est impossible... »

Elle cessa d'écrire et ferma un instant les yeux ; elle tâchait de mettre en ordre les raisons qu'elle devait donner, quand tout à coup, une fois encore, le comte Ghislain sortit de terre.

Ne sachant que faire de son corps et de son cœur, il était monté à cheval, et il avait galopé sur le plateau de la Brie, s'était battu contre le vent, dans des routes blanches, poudreuses et sans ombrages. Tout en galopant, il s'était solennellement promis de ne plus reparaître au Colombier ; il avait décrété aussi qu'il ne resterait pas à Bois-le-Roi jusqu'au surlendemain, que dès le soir il s'enfuirait dans un de ces endroits perdus où personne ne se marie, et comme Mlle de Trélazé, il tâchait de trouver d'honnêtes raisons à donner. Mais insensiblement, presque à son insu, il s'était rapproché de Chartrette. Le chagrin a ses amorces, ses gluaux, ses pièges où il

nous enlace, et il y a dans le malheureux comme un besoin d'épuiser toute sa souffrance, d'en connaître le fond.

Après avoir dépassé la petite grille du parc, le comte Ghislain s'était ravisé, avait rebroussé chemin. Mettant pied à terre, il avait attaché son cheval à un anneau de fer scellé dans la muraille, et, sous le prétexte de venir prendre des nouvelles de l'abbé Silvère, il était entré. L'allée qu'il avait suivie traversait la charmille. En apercevant Léa, il perdit contenance; puis, s'efforçant de se maîtriser et l'ayant saluée :

— C'est moi, toujours moi. Je suis l'homme qui arrive quand on ne l'attend pas, le plus fâcheux de tous les fâcheux.

Elle se leva et lui tendit son calepin en disant :

— Lisez, je vous prie.

Il lut, il relut, et fut saisi d'un tressaillement de surprise et d'espérance.

— Quoi donc! il se pourrait... Je vous en supplie, expliquez-moi...

Elle ne lui expliqua rien. Elle s'était laissée retomber sur son banc; elle cacha son visage dans ses mains et fondit en larmes. Il s'assit auprès d'elle, il la couvait du regard; son espérance se changeait en joie. Il lui disait tout bas :

— Nous avions raison de croire à la destinée. J'arrive à temps pour réclamer et sauver mon bien.

Elle continuait de pleurer. Tout doucement il lui passa son bras autour de la taille, et il la pressait contre lui. Elle s'abandonnait. Ses cheveux s'étaient à moitié défaits; il en approcha ses lèvres, il y déposa un long baiser. Elle tenta de se dégager, releva la tête, rouvrit les yeux et jeta un cri.

Le marquis de Coulouvre, qui arrivait tout courant de Bois-le-Roi avec son flacon, venait d'apparaître à l'entrée de la charmille. Immobile, la bouche ouverte, muet d'étonnement, de rage, il regardait. Quelqu'un se permettait de serrer dans ses bras la femme qu'il aimait. Qui était-ce? Il n'en pouvait douter, c'était le fils qu'il n'aimait pas, l'ennemi de ses idées et de ses désirs, son éternel rival, celui qui se trouvait toujours sur son chemin, celui qui jadis lui avait pris une princesse.

Au cri qu'avait poussé Léa, Ghislain avait tourné la tête et fait un bond.

— Pardonnez-nous, s'écria-t-il d'une voix suppliante. Il y a plus d'un an que nous nous aimons.

Le marquis leva son bras droit comme pour frapper ou pour maudire, mais aussitôt il le ramena sur son cœur et tomba lourdement. Ils coururent à lui, il était mort.

XXX.

Quand la nouvelle se répandit à Bois-le-Roi et dans les lieux circonvoisins que, l'avant-veille du jour fixé pour son mariage, le marquis de Coulouvre était mort subitement d'une rupture d'anévrisme, on s'étonna plus qu'on ne s'émut; mais on aime à moraliser, à philosopher sur les disgrâces d'autrui, et cet accident, dont les circonstances n'étaient connues que de deux personnes qui surent garder leur secret, fournit matière à de longs devis et à beaucoup de gloses. Le marquis n'était aimé et ne fut regretté que de la baronne de Trélazé et d'un officier aux chasseurs d'Afrique. Il avait toujours éloigné les sympathies autant que son fils les attirait. Le jour de l'enterrement, les uns disaient que la perte n'était pas grande, que les gens désagréables, hautains, tracassiers, finissent souvent mal, que les fagots d'épines et les mauvais coucheurs ne méritent pas qu'on les plaigne. D'autres déclaraient qu'un homme de soixante-six ans, qui offre à une jolie et charmante jeunesse les restes d'un cœur usé, est un extravagant, que les vieillards d'un tempérament amoureux cherchent leur malheur, que certaines émotions leur sont funestes et détraquent leur machine, qu'ils tombent facilement de la poêle à frire dans la braise, que M. de Coulouvre aurait mieux fait de suivre les conseils de son médecin, qui l'avait averti, prévenu, admonesté. Mme Demantes se livrait à des considérations plus élevées. Elle reconnaissait dans l'événement une dispensation de la justice divine. Elle disait à sa nouvelle dame de compagnie :

— Voyez donc, ma chère, de quoi sont capables les soi-disant honnêtes gens! Ces Trélazé avaient vendu leur fille. Notre-Seigneur Dieu n'aime pas ce genre de marchés, et il le leur a fait voir.

Pendant trois semaines, Mlle de Trélazé eut les lèvres blanches, des mouvemens saccadés et une perpétuelle agitation d'esprit dont s'alarmait la baronne. Ses nerfs malades la tourmentaient; elle croyait voir un bras qui se levait pour la maudire, et elle lui demandait grâce. Peu à peu elle se calma, mais elle resta taciturne; il lui semblait que le silence est la loi de ce monde, que le seul moyen de vivre est de se taire. Elle s'accusait, s'accablait de reproches; mais elle se reprochait surtout de ne pas s'en faire assez, d'éprouver malgré elle, au milieu de ses repentirs, un sentiment d'aise, de délivrance, d'élargissement.

Cependant, son secret lui pesait comme du plomb, et il y avait un homme sur qui elle voulait s'en décharger. Coûte que coûte, quoi qu'il pût arriver, elle s'était promis de soulager son cœur et de satisfaire sa conscience en se confessant à lui avec une entière

sincérité. Effrayée de sa résolution, elle temporisait, ajournait, remettait. Un matin, elle s'exécuta. L'abbé Silvère, à qui son médecin avait donné la clé des champs, faisait sa première sortie, affaibli par quarante jours de captivité, la figure défaite, mais heureux de respirer enfin et tout fier de ne pas boiter. Léa, lui ayant offert son bras, l'emmena dans un endroit du parc d'où l'on n'apercevait pas certaine charmille, que désormais elle évitait avec soin. Il s'installa dans un fauteuil rustique, elle s'assit dans l'herbe à ses pieds.

Depuis qu'il n'avait plus la fièvre, il avait fait, sans les communiquer à personne, beaucoup de réflexions sur le retour inopiné du comte Ghislain et sur la mort subite du marquis de Coulouvre. Il ne pouvait s'empêcher de croire qu'il y avait du mystère dans ce double événement, et cette pensée le travaillait. Se retrouvant pour la première fois tête à tête avec sa nièce, il attacha sur elle ses yeux perçans :

— N'as-tu rien à me dire? lui demanda-t-il d'un ton rude.

Elle rassembla tout son courage et murmura :

— Je dois vous confesser que je vous ai menti, que j'aimais le comte Ghislain, et que si le marquis est mort...

Son cœur s'était gonflé, sa langue s'embarrassa.

— Eh! sans doute, reprit-il, c'est vous qui l'avez tué.

— Mon oncle, s'écria-t-elle vivement, nous ne sommes pas des criminels.

— Vous êtes tout au moins de grands coupables. Parle, j'ai le droit de tout savoir.

Elle répondit à toutes ses questions, elle reprit les choses dès leurs commencemens, lui raconta point par point toute son histoire, sans rien cacher, rien déguiser ni rien atténuer. Autant elle avait été secrète jusqu'alors, autant elle s'appliquait en ce moment à dévoiler les plis et les replis de son cœur, à montrer son âme toute nue. Le prêtre l'y aidait par ses interrogations pressantes, incisives et brutales, par ses curiosités féroces. Il ressemblait au passant qui veut s'assurer de ce qui se passe au fond d'une fourmilière et qui la fourrage avec son bâton, sans prendre en pitié les fourmis épouvantées de voir leurs galeries les plus ténébreuses, leurs asiles les plus sacrés, envahis et violés par la lumière crue du soleil.

Quand elle lui parla de la rancune qu'elle avait nourrie quelque temps contre l'église et contre lui-même, il haussa les épaules.

— Admirable clairvoyance! dit-il. J'avais toujours combattu le projet insensé de ce jeune homme. Je ne savais que trop ce que valait sa prétendue vocation et le fond qu'on peut faire sur une planche pourrie.

Pendant qu'elle lui exposait, en rougissant, les raisons qui lui

avaient fait agréer la demande du marquis, il la foudroyait du regard.

— On s'amuse à côtoyer les précipices, interrompit-il. Une écervelée se persuade sottement qu'elle a bonne tête et le pied sûr, et il suffit d'un instant de vertige, la voilà dans l'abîme ; elle y roule, elle y tombe, elle y reste.

Après qu'elle eut terminé son pénible récit, il garda un moment le silence. Puis il s'écria :

— Étourderie, étourderie, tes flatteurs te traitent de léger défaut! Que de catastrophes n'as-tu pas causées! Non, il n'est rien de plus pervers qu'une innocence qui ne raisonne pas.

Elle l'écoutait dans une humble attitude, la tête basse, mais elle le trouvait dur, implacable. Elle avait eu le courage de tout avouer. Ne lui en tiendrait-il pas compte? ne lui ferait-il pas grâce en considération de son héroïque sincérité? Il n'y songeait guère. Il lui demanda d'une voix plus rude encore si elle avait revu le fils depuis la mort du père. Elle répondit que non, qu'il n'avait pas reparu au Colombier, que quelques heures après l'enterrement il avait quitté Bois-le-Roi, était parti pour Paris.

— Il y habite le grand hôtel construit par son père, fit l'abbé; il a bon courage.

— Non, dit-elle, il s'est retiré dans un appartement qu'il loue depuis longtemps au rez-de-chaussée d'une vieille maison.

— Voilà une fille bien informée. T'aurait-il écrit, par hasard?

— Ah! mon oncle, comment pouvez-vous penser?.. Je vous répète ce que disait ma mère l'autre jour.

— N'ai-je pas le droit d'être défiant? Tu m'as prouvé que tu savais mentir.

— Je vous ai prouvé aussi, répondit-elle doucement, que je savais me repentir de mes mensonges.

— Soit! je consens à te croire, reprit-il; c'est la seule grâce que je puisse te faire... Le comte Ghislain, devenu avant le temps marquis de Coulouvre, a compris fort heureusement qu'il devait à jamais renoncer à toi. Il y a un mort entre vous, et si vous tentiez de vous revoir, ce mort vous crierait : « On ne passe pas! »

Elle fut saisie d'un long frisson, et il lui sembla que la terre s'ouvrait sous elle.

— Il l'a compris, continua l'homme implacable. Serais-tu moins intelligente que lui? Ah! ce n'est pas tout que de se confesser, il faut mériter son absolution, faire pénitence, expier, racheter. Les jeunes filles étourdies et romanesques dont je parlais tout à l'heure n'aiment pas seulement à côtoyer les précipices, elles se plaisent à s'imaginer qu'il n'est pas de malheurs irrémédiables, que, pourvu

qu'on s'aide un peu, tout peut s'arranger, que les choses sont complaisantes, qu'elles se plient à nos absurdes désirs. Il faut apprendre à compter avec l'impossible. C'est un mot dur à prononcer, la vie nous en révèle le sens, et c'est le commencement de la sagesse. Oui, il faut apprendre à se dire : « Il est impossible que je recouvre le bonheur que j'ai perdu par ma faute, il est impossible que ce qui est arrivé soit nul et non avenu. » On n'anéantit point les événemens, on ne tue point les souvenirs. Une fois accomplis, nos actes sont nos maîtres, et des maîtres inexorables, sourds à nos plaintes; on a beau crier, ils n'entendent pas. Il est impossible que les fleurs flétries refleurissent, il est impossible qu'une semence empoisonnée produise des fruits doux au palais, et il est interdit au semeur imprudent et déçu de renier sa moisson... Impossible! impossible! Répète ce mot cruel cent fois le jour, remplis ta bouche de son amertume; c'est par les amers que je veux te traiter.

Un retentissant tam-tam annonça que le déjeuner était servi.

— On nous appelle, dit l'abbé en se levant. Mais je ne m'en vais pas d'ici avant que tu m'aies juré devant Dieu que désormais tu ne feras rien sans m'avoir consulté, rien sans mon consentement, sans mon aveu, que tu te gouverneras par mes conseils, que tu remets ton sort entre mes mains, que tu me charges de disposer de ta volonté comme de la mienne. Dans dix jours, je m'embarquerai pour retourner là-bas, et avant peu j'aurai mis l'océan entre nous. Tu m'écriras, je te répondrai. Mais il faut tout prévoir. Si le nouveau marquis de Coulouvre profitait de mon absence pour essayer de se présenter ici ou pour t'écrire, promets-moi de lui signifier que tout est rompu entre vous. As-tu juré? ai-je ta parole?

— Vous l'avez, répondit-elle d'une voix sombre.

Il se mit en marche; elle lui offrit de nouveau son bras, qu'il refusa. Elle le suivit à trois pas de distance, humble comme un chien battu, qui, partagé entre le repentir et la crainte, se repaît cependant d'un vague espoir de ramener, de fléchir son maître.

En sa qualité de prêtre, ce que l'abbé Silvère pardonnait le plus difficilement à sa nièce, c'était de l'avoir trompé; mais avec quelque rigueur qu'il la traitât, elle lui inspirait une profonde pitié. Il en voulait beaucoup plus à Ghislain; il le chargeait sans merci.

— J'avais une trop haute idée de lui, pensait-il, j'en dois rabattre. J'avais jugé dès le premier moment que son âme incertaine n'avait que des demi-volontés et des commencemens, de pâles lueurs de vertu. Je le savais inconsistant, incapable de rien de suivi, mais je ne le savais pas dissimulé et je lui croyais le cœur généreux. Ce jeune homme, qui s'entêtait malgré moi à croire à sa vocation, n'a pu soutenir plus de huit mois son effort. Après les

lettres que nous avions échangées, il me devait des explications, des aveux. Il s'est tu, et je le soupçonne d'attendre impatiemment mon départ pour reparaître ici. Non, monsieur, non, monsieur, cela ne sera pas. Même absent, je me mettrai entre elle et vous, et si le mort ne vous dit rien, c'est moi qui vous crierai : « On ne passe pas ! »

Une lettre qu'il reçut le lendemain le radoucit singulièrement. De son rez-de-chaussée, où il vivait en pénitent et en reclus, le nouveau marquis de Coulouvre envoyait à celui qui l'accusait de dissimulation le fidèle récit d'un accident qui lui était arrivé un soir à Nebeul, de ce qui s'était passé dans son cœur après sa tentation et sa chute, et de tout ce qui avait suivi. Il avait ajouté à sa confession les lignes que voici :

« Monsieur l'abbé, je cherche à expier, à me punir, et il m'a paru que le châtiment le plus cruel que je puisse subir était de vous écrire cette lettre. Mais, je me trompe, il en est un autre bien plus cruel encore que vous seul pouvez m'infliger. J'éprouve en ce moment que rien n'est plus propre à unir intimement deux cœurs qu'une communauté de souffrances, de malheur et de remords. Si Mlle de Trélazé conserve quelque affection pour moi, tranchez dans le vif, détachez-la de ma triste personne en me montrant à elle tel que vous me voyez, révélez-lui toutes les misères de mon caractère et de mon âme, dépeignez ce malade qui ne peut supporter ni son mal ni les remèdes qu'il se prescrit à lui-même, dites-lui combien je suis indigne d'être aimé. Je veux être seul à souffrir. »

Après quelques hésitations, l'abbé Silvère communiqua à sa nièce cette lettre, qu'il lui remit en disant de son ton le plus militaire :

— Lis ces huit pages, empoisonne-toi. Tu me les rapporteras ce soir.

Elle s'enferma pour lire, et le cœur lui battit bien fort en reconnaissant l'écriture de celui qui autrefois lui avait écrit : « Je n'ai plus de bonheur à donner. » Il y avait un grand mois qu'elle ne l'avait vu ; son écriture, c'était lui. Mais à peine eut-elle lu les premières lignes, son cœur se serra, et bientôt elle pleura si abondamment que non-seulement ses larmes inondaient ses joues, mais que son col de mousseline brodée en était tout mouillé. Elle n'avait pas tout compris ; mais elle comprenait assez pour être certaine que l'homme qu'elle avait placé si haut dans son estime, dans son admiration, avait des misères à confesser, que l'homme qu'elle considérait comme un être glorieux et triomphant, et qui était son héros, presque son dieu, n'avait ni volonté, ni caractère, ni

vertu, qu'il lui avait fait la plus odieuse, la plus impardonnable des infidélités, que la première aventurière venue l'avait enveloppé dans son filet. Ce qu'elle avait pris pour du marbre n'était qu'une vulgaire argile, ce qu'elle avait pris pour de l'or n'était que du clinquant et du paillon. Cette lettre lui révélait des choses qui lui paraissaient affreuses, inouïes, et qu'elle n'aurait jamais crues possibles. Elle décida que la vie est un bas-fond, et que le cœur de l'homme est un vilain lieu. Pendant près d'une heure, elle pensa sérieusement à se faire religieuse, et se promit d'en parler dès le soir à l'abbé Silvère, et d'obtenir qu'il l'emmenât dans l'Annam, au bout du monde.

Après avoir lu, elle eut le courage de relire, et par degrés ses idées changèrent, il se fit une révolution dans son esprit. Elle considéra que c'était l'infidèle qui se dénonçait, s'accusait lui-même; que si honteuse que fût sa faute, il la rachetait par la noble franchise de son aveu. Ne savait-elle pas par sa propre expérience combien il en coûte d'être sincère? Elle fit aussi la réflexion qu'à peine avait-il succombé, il avait pris en haine et en dégoût cette aventurière, cette horrible inconnue : « Oui, pensait-elle, peu d'heures après, il m'est revenu, il a tourné vers moi toutes ses pensées, tous ses désirs, il m'appelait, j'étais son unique espérance. » Peu s'en fallut que, dans ce brusque retour, elle ne fît grâce à l'horrible femme, et qu'elle ne recommençât à croire au destin et à ses mystères : « Comme tout s'arrange pourtant! Sans elle, il serait prêtre, et c'est elle qui me l'a rendu. »

Elle relut encore, elle ne cessait de relire, et il lui parut en fin de compte que ce qu'il y avait d'essentiel dans ces huit pages, c'était la fin, la conclusion, que les dernières lignes en renfermaient toute la moelle et toute la substance. N'avait-il pas mille fois raison! Avec quelle éloquence il parlait de cette étroite union qu'établit à jamais entre deux cœurs une communauté de souffrances et de remords! Elle s'en voulait d'avoir tant pleuré. Elle bénissait l'abbé de lui avoir montré cette terrible lettre qui lui apprenait que, malgré tout ce qui s'était passé, elle était aimée, qu'elle le serait toujours : « Qui pourrait me détacher de lui? Nous sommes enchaînés par le malheur l'un à l'autre, c'est écrit. » L'homme qu'elle avait cru de marbre et hissé sur un piédestal en était descendu; elle pouvait le mesurer, il ne la dépassait plus de la tête, ils avaient à peu près la même taille, elle et lui, et il lui semblait que, n'étant plus tenue de l'admirer, elle l'en aimait davantage, et après avoir relu de nouveau la terrible lettre, elle sentit que son amour était une eau si profonde, que griefs, injures, reproches, ressentimens, mépris, colères, tout s'y noyait.

Elle s'approcha de sa fenêtre et regarda dans le jardin. Il était tombé une violente averse. Elle aperçut au milieu d'une pelouse un érable-sycomore qui avait l'air de demander grâce. Il avait eu la pluie sur le corps durant deux heures, il était percé jusqu'à la moelle. Tout à coup, un nuage noir comme de l'encre se fendit, et un rayon de soleil, prenant en écharpe cet arbre mouillé, inondé, fit resplendir sa rosée que le vent secouait; chaque gouttelette étincelait comme un diamant. Elle crut se reconnaître dans ce sycomore qui semblait à la fois rire et pleurer. — Lis ces huit pages! empoisonne-toi! — Elle avait bu le poison, mais elle l'avait rejeté.

— Eh bien! j'espère que te voilà guérie, lui dit l'abbé, quand, vers neuf heures du soir, elle entra chez lui les yeux un peu rouges, mais avec un air de tranquillité qui l'étonna.

Elle s'assit en face de lui.

— Faut-il vous dire toute la vérité? demanda-t-elle.

— Assurément. Tu me la dois.

— Mon oncle, reprit-elle, après avoir lu cette lettre, je l'aime autrement, mais autant que jamais.

— A merveille! s'écria-t-il. C'est donc là tout le profit que t'a rapporté ta lecture? Étourderie et entêtement, tu es complète.

Il avait la voix moins rude, le visage moins dur que la veille; elle crut deviner que la sévérité de son juge s'était amollie, et, moins intimidée, elle se sentit de force à lui tenir tête. Il la pressa de questions, la retourna de tous sens, la chagrina par ses ironies, par ses sarcasmes, la tourmenta; il n'en put rien tirer, sinon qu'elle avait promis son obéissance, qu'elle obéirait, s'il le fallait, jusqu'à la mort, mais qu'on ne refait pas son cœur, que quelqu'un y était entré, que personne n'y entrerait après lui.

— Malheureuse enfant, s'écria le prêtre, qui ôtera la taie que tu as sur les yeux, puisque cette lettre ne t'a pas guérie? Si je ne considérais que ton bonheur, je remercierais le ciel de ce que la force des événemens vous sépare à jamais l'un de l'autre! Cette folle passion qu'on appelle l'amour ne dure qu'une saison, et c'est encore trop, car le culte rendu à la créature est une idolâtrie et une offense à la souveraine perfection, qui mérite seule d'être adorée. Une tendresse indulgente et raisonnée, l'estime, la confiance, voilà les sentimens qui font les heureux mariages; c'est là le pain quotidien qu'il faut demander à Dieu et le seul qu'il puisse accorder. Ce jeune homme a toutes les qualités nobles et charmantes qui séduisent, il n'a aucune de celles qui rassurent. Si, pour ton malheur, vous aviez fait ensemble le voyage de la vie, c'est un pain d'amertume que tu aurais mangé. Quelle confiance eût pu t'inspirer ce compagnon de route à l'humeur chagrine et bizarre, qui court après les papillons et qui, à

peine les tient-il dans sa main, aperçoit la larve sous les ailes et s'afflige de découvrir qu'un papillon est une chenille? Une femme a besoin d'appui, et on ne s'appuie pas sur des chimères et des repentirs. C'est un triste soutien qu'un homme qui ne sait pas vouloir, et un roseau n'est pas un bâton. Lui-même, après une heure d'illusion, t'eût reproché d'avoir trahi son espérance, et son regard t'aurait dit : « Tu n'es pas ce que je cherchais. » Ma fille, que de souffrances te sont épargnées! Il aurait empoisonné tes joies par ses regrets, par ses inquiétudes, il t'aurait humiliée par ses faiblesses, désolée par ses froideurs, désespérée par ses inconstances et peut-être par ses infidélités.

Elle courut s'agenouiller devant lui et lui prenant les deux mains :

— Écoutez-moi, dit-elle; oui, mon oncle, daignez m'écouter. J'ai beaucoup pleuré cette après-midi. Je le croyais grand, magnanime, supérieur à tous les autres hommes, et, quand je pensais à lui, je le voyais perdu dans les hauteurs, marchant sur les nuées. Après avoir lu cette lettre, je l'ai vu tout petit, et il m'a semblé que je ne pourrais plus l'aimer. Traitez-moi de folle : je l'aime autrement qu'hier, je vous le répète, mais je l'aime davantage encore. Je ne suis à vos yeux qu'une étourdie; les étourdies ont quelquefois du cœur, et je vous assure que j'en ai. S'il m'avait épousée, j'aurais été capable de songer à son bonheur plus qu'au mien. Il a l'humeur chagrine, je lui aurais appris peut-être à me préférer à ses chagrins comme à ses chimères. Il est faible, j'aurais acquis de la force pour lui en donner. Il est malade, j'aurais tâché de le guérir. Il m'eût fait souffrir, dites-vous; j'aurais aimé ma souffrance. S'il m'avait désolée par ses froideurs, j'aurais compté sur ses retours. Quant à ses infidélités... Mon oncle, croyez-moi, il m'aurait été fidèle.

— Qu'en sais-tu? lui demanda l'abbé.

— J'en suis sûre, répondit-elle en le regardant les yeux dans les yeux.

L'obstination de ce cœur simple et fièrement résolu toucha l'abbé Silvère, mais il n'eut garde d'en rien marquer. Il dégagea ses mains que Léa n'avait pas lâchées, il l'obligea de se relever, et comme il lui arrivait souvent dans ses émotions, il prit un ton goguenard pour lui dire :

— Balivernes, fadaises et coquecigrues! Tu te crois admirable, sublime, je ne t'admire pas du tout. Je lis dans ton cœur mieux que toi. Écoute une histoire, qui est la tienne. Il y avait en 1837 dans le Mecklembourg-Schwerin une princesse aussi distinguée que charmante. Un prince de la maison de France, héritier présomptif de la couronne, la demanda en mariage. On travailla cette prin-

cesse pour qu'elle le refusât. On lui donnait les meilleures raisons, on évoquait de sinistres souvenirs, on lui présageait malheur, on lui représentait que Paris est la ville des révolutions, que la terre y tremble sans cesse, que les trônes y sont peu solides, et que jadis on y avait coupé le cou d'une reine. A tout ce qu'on pouvait lui dire, elle répondait : « J'aime mieux être un an duchesse d'Orléans en France que de passer ma vie ici, à regarder par la fenêtre qui entre dans la cour du château... » Ma fille, te voilà ! Comme cette princesse, tu préfères la souffrance à l'ennui. Et, là-dessus, laisse-moi dormir.

Elle fit quelques pas pour se retirer; puis se retournant :

— J'ai promis d'obéir, j'obéirai. Mais je vous en supplie, mon oncle, n'exigez de moi ni dans un an, ni dans dix ans, que j'épouse un autre homme. Vous feriez du même coup trois malheurs.

Il se redressa, et fronçant ses noirs sourcils :

— Tu n'as pas le droit de vouloir. C'est moi qui veux.

Et d'un grand geste il la chassa, la balaya comme une poussière. Elle regagna tristement sa chambre; mais elle n'était pas désespérée. Elle pensait à ce rayon de soleil qui était venu chercher un sycomore tout trempé de larmes et les avait fait resplendir comme des pierreries ou comme des larmes de joie.

L'abbé avait prié sa pénitente de le laisser dormir. Il se mit au lit pour allonger sa jambe raccommodée, qui, ce soir-là, lui faisait mal; mais il ne dormit guère. Il réfléchissait à beaucoup de choses; il débattait dans sa tête des points douteux, il s'interrogeait lui-même. Tantôt il se rappelait qu'un jeune homme téméraire lui avait reproché un jour d'être un prédicateur inconséquent, tour à tour rigoureux ou trop facile; il protestait contre cette accusation, il se disait qu'une justice sans clémence et sans pitié est une fausse justice, et que, dans ce monde obscur, douteux et troublé où nous vivons, la casuistique, selon l'usage qu'on en fait, est la plus dangereuse ou la plus bienfaisante des sciences. Tantôt il se souvenait d'un père qui avait ourdi un complot pour empêcher son fils d'être prêtre et qui, ne sachant ce qu'il faisait, avait travaillé imprudemment à son propre malheur. Il se disait aussi que les âmes généreuses, quand la raison ne les gouverne pas, sont exposées à de funestes accidens, que leurs fautes sont souvent punies plus sévèrement que des crimes. Il prenait ses balances, il y pesait le péché et le châtiment, et le châtiment lui semblait plus lourd que le péché. Les orateurs pensent volontiers tout haut ou à demi-voix. Si on était entré dans sa chambre de grand matin, on l'aurait trouvé assis dans son lit et murmurant un long discours, qu'il termina en disant :

— Vous commandez à vos serviteurs de vous rendre témoignage

par leurs œuvres, par leurs sueurs, par leurs privations volontaires. Votre miséricorde leur octroie en retour une douce et précieuse récompense ; vous consentez quelquefois à ce que leurs faibles mérites soient reversibles sur ceux qui leur sont chers. Si je suis trop indulgent, ajoutez à mon fardeau ; je suis heureux, faites-moi souffrir, et permettez qu'à ce prix je procure quelque allégement de cœur à deux enfans qui, tout compté, me paraissent plus malheureux que coupables.

Était-ce son dernier mot? Après le déjeuner, comme il annonçait à sa belle-sœur qu'une affaire urgente l'appelait à Paris, la baronne s'étant inquiétée pour sa jambe :

— Laissez-moi faire, lui répondit-il en regardant de côté sa nièce. Je l'ai trop ménagée, désormais j'entends la malmener.

L'expression de son visage, le sombre éclat de ses yeux annamites épouvantèrent Léa. Elle lui trouvait en ce moment l'air funeste d'un homme qui médite un mauvais coup, et elle passa le reste du jour dans des transes mortelles.

Vers le milieu de l'après-midi, il pénétrait, malgré la consigne, dans un rez-de-chaussée où il n'était pas attendu. Ghislain eut un frémissement de joie en voyant entrer un prêtre qui venait de voir Mlle de Trélazé et qui, lui semblait-il, la lui apportait dans ses yeux. Mais sa joie fut courte.

— Mon cher comte, lui dit l'abbé d'une voix creuse, je me suis acquitté du triste et pénible devoir que vous m'aviez imposé. A la vérité, vous m'aviez rendu ma tâche plus facile : j'ai montré votre lettre. Un cœur de femme qui est encore dans son matin ne résiste pas à de certaines épreuves, et un premier amour est une plante bien délicate; il suffit d'une gelée blanche pour la tuer. Vous ne m'en voulez pas, j'espère; je suis entré dans votre noble et courageuse intention.

Au temps de la Terreur, un des bisaïeuls de Ghislain était mort guillotiné, en étonnant ses bourreaux par sa grâce tranquille et la fierté de son sourire. Sans doute, il avait légué le don de bien mourir à son arrière-petit-fils, qui répondit à l'abbé Silvère sur un ton d'exquise courtoisie :

— Rassurez-vous, monsieur l'abbé; vous avez toujours raison, je ne vous reproche rien.

— Et maintenant qu'allez-vous faire?

— Que voulez-vous donc qu'on fasse?

— Vous ne voyez rien devant vous?

— Rien, absolument rien.

— A quelque état qu'on soit réduit, il faut vivre et occuper sa vie.

— Je vivrai, et je regarderai couler mes heures.

— Je vous l'ai dit autrefois, les malheureux ne se consolent qu'en travaillant.

— Ah! monsieur l'abbé, vous m'en demandez beaucoup. A quoi puis-je m'intéresser encore?

— Consentez à m'en croire, vous devriez finir par où vous aviez commencé. Quand nous avons fait connaissance, vous vous destiniez à la diplomatie...

— Un examen à passer! interrompit Ghislain avec une gaîté amère. C'est donc là tout ce que vous avez à me proposer!

L'abbé insista, tourna et retourna son idée, argumenta en forme, fut éloquent en pure perte. Il dit enfin :

— Soumettez-vous au dur régime que je vous prescris, et de mon côté, mon cher enfant, je ferai quelque chose pour vous.

Ghislain tressaillit; il savait que l'abbé Silvère pesait ses moindres mots.

— Soit! dit-il. Je suivrai peut-être votre conseil; mais parlez, que comptez-vous faire pour moi?

— Monsieur, repartit l'abbé, je vous ai trompé. J'avais employé les grands moyens pour détacher de vous la jeune fille qui vous aime, j'ai misérablement échoué. Tout ce que j'ai pu gagner sur elle, c'est qu'elle se mît dans mon obéissance. Elle s'est engagée à ne rien faire à l'avenir sans m'avoir consulté. Dorénavant, c'est moi qui voudrai, qui déciderai pour elle; je dispose de son sort. Eh bien, monsieur, que celui qui a des oreilles entende! Si vous restez trois ans entiers sans la revoir, si vous êtes trois ans sans lui écrire, si dans trois ans vous vous aimez encore, dans trois ans je vous la donnerai.

Ghislain fut pris d'un tel battement de cœur qu'il en fut étourdi, et que pendant quelques minutes il ne vit plus rien. Puis il courut à l'abbé, qui était debout devant la cheminée, et l'entourant de ses bras :

— Merci! Vous êtes un grand médecin, vous savez des remèdes pour les cas les plus désespérés. Vous avez ma parole, monsieur l'abbé, et puisque j'ai la vôtre, Mlle de Trélazé est à moi.

Il ajouta : — Vous m'avez écrit un jour que l'espérance est une vertu.

— J'aurais dû vous avertir aussi, répondit le prêtre, que pour un homme de votre caractère, c'est de toutes les vertus la plus difficile à pratiquer. Vous souffrirez beaucoup, monsieur; n'oubliez jamais que vous l'avez mérité.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE

POUVOIR EXÉCUTIF

AUX ÉTATS-UNIS

« Nous avons notre exécutif, » répondent volontiers les Américains aux critiques dont leurs institutions sont l'objet. La nécessité d'assurer à l'autorité exécutive élue sa juste mesure d'indépendance et d'énergie constitue en effet un problème politique de premier ordre. C'est un grand mérite de l'avoir résolu, ne fût-ce que partiellement. Aucune république démocratique n'y était parvenue jusqu'ici.

Dans un récent ouvrage, très remarqué, Sumner Maine (1) affirme à plusieurs reprises que le gouvernement populaire est le plus fragile et le plus difficile de tous à pratiquer. La difficulté essentielle tient sans conteste à l'organisation du pouvoir exécutif, pierre de touche des constitutions. Quelque libéral ou républicain que soit un peuple, il ne saurait se passer d'être administré et gouverné. Ce n'est pas la liberté seule qui fait sa grandeur et sa force, c'est aussi la part d'autorité consentie à laquelle il sait obéir. Les gouvernemens faibles ne sont-ils pas d'ailleurs les pires ennemis de la vraie liberté? Constans seulement dans leurs défaillances, toujours à la merci du parti le plus violent, ils deviennent les complaisans ou les complices de toutes les oppressions successives.

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Popular government*. London, 1886.

Depuis le siècle dernier, la plupart des nations civilisées ont fait campagne contre le pouvoir exécutif, jusqu'alors aux mains des aristocraties et des rois. Renverser les exécutifs monarchiques était assez facile ; les remplacer l'était moins. On commence à s'en rendre compte. La victoire de la démocratie est à peine constatée, et déjà les mêmes nations, par raison ou par instinct, sont à la recherche des moyens de fortifier leur exécutif, devenu si débile, que l'organe politique et social indispensable, le gouvernement, a perdu presque toute efficacité. Il n'existe plus guère que nominalement, sous forme de situation lucrative pour ceux qui en prennent le titre sans en exercer les fonctions directrices.

Tombé en d'inhabiles mains, le système parlementaire a trompé nos espérances. L'agitation stérile et l'omnipotence irresponsable des assemblées démocratiques déconcertent les meilleurs esprits. Quoique les États-Unis n'échappent pas à ces mécomptes, cent ans d'épreuve relativement heureuse appellent l'attention sur les combinaisons imaginées par les Américains pour établir un gouvernement capable d'atténuer les abus et les périls du parlementarisme républicain. C'est en ce point que leur république reste vraiment originale et diffère le plus de celles d'Europe.

I.

D'après la définition consacrée, le pouvoir législatif fait les lois ; le pouvoir exécutif en assure purement et simplement l'exécution. Cette étroite formule ne saurait s'appliquer à l'Amérique. Le titulaire des fonctions exécutives est naturellement chargé, là comme ailleurs, de donner plein effet aux lois votées par les chambres. Mais les républicains du Nouveau-Monde n'ont pas voulu que leur premier magistrat fût l'agent passif ou subalterne d'une puissance prédominante, « le constable du congrès, » selon le mot dédaigneux de M. Boutwell. Sa mission a beaucoup plus d'importance et de grandeur.

Étant l'élu du peuple entier, le président des États-Unis ne dépend pas des assemblées par son origine. Affranchi de la tutelle d'un cabinet parlementaire, il conserve une part d'initiative. Investi du droit de *veto*, il intervient dans l'adoption des lois et peut repousser toutes celles qu'il désapprouve. Sauf la mise en accusation par *impeachment*, ressource extrême et presque illusoire, le congrès ne possède aucun moyen régulier de porter atteinte à l'indépendance de l'exécutif. Au contraire, l'arme légale du *veto* présidentiel, beaucoup plus maniable que l'*impeachment* parlementaire, et d'un usage habituel, permet au président de combattre la vo-

lonté expresse des majorités législatives, et même de l'annuler, pour peu qu'il soit appuyé par une minorité suffisante de représentans ou de sénateurs.

Rien de moins facile à définir nettement que cette forme de magistrature spéciale, qui n'a d'équivalent exact dans aucune autre constitution connue. Le président appartient à la démocratie par l'origine de l'élection et la brièveté du mandat quadriennal. Mais, sous certains aspects, « ce roi en habit noir, » comme on l'appelle parfois aux États-Unis, semble plus puissant qu'un roi constitutionnel. Ne gouverne-t-il pas personnellement, sans l'intermédiaire ni le contrôle d'un cabinet responsable? Ne possède-t-il pas le droit de grâce, prérogative essentielle de la couronne? Et il en dispose suivant son libre arbitre, tandis que sous le régime parlementaire ce droit se trouve exercé en fait par le cabinet et le ministre dirigeant. Les Adams rattachaient au type monarchique le gouvernement des États-Unis.

Faut-il donc assimiler la présidence à une royauté élective et temporaire, comme à l'inverse on qualifie parfois de « république héréditaire » la monarchie britannique (1)? Ce serait méconnaître une distinction capitale. Le principe des monarchies veut que le roi, placé en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, soit leur arbitre impartial. La règle du système américain est précisément l'opposé. Chef ou créature du parti qui l'a élevé au rang suprême, le président doit rester le premier agent, l'homme-lige de ses partisans, et servir leurs intérêts exclusifs. Ainsi l'exige le *partisan government* (2), qui paraît inséparable de la forme républicaine.

Stuart Mill compare le président des États-Unis à une sorte de premier ministre, inamovible pendant quatre années (3). La différence pourtant est essentielle : « Il faut qu'un premier ministre parlementaire vive d'accord avec la majorité représentative ; le président américain n'a qu'à vivre (4). » Les changemens d'opinion dans le pays ou dans les chambres n'ont pas prise sur lui. Sa puissance se trouve sans doute plus ou moins limitée par les diverses combinaisons constitutionnelles ; mais il peut gouverner et il a gouverné

(1) *England's Hereditary Republic*, par le marquis de Blandford. — Montesquieu considérait l'Angleterre comme une « nation où la république se cache sous la forme de la monarchie. » *De l'esprit des lois*, liv. v, ch. xix. Il faut noter que c'était en tout cas une république aristocratique.

(2) Ce terme signifie plutôt gouvernement en faveur du parti que gouvernement par le parti.

(3) Stuart Mill, *le Gouvernement représentatif*, p. 296-297.

(4) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 249.

maintes fois contrairement aux votes de la majorité du congrès. Pratiquement, il n'est responsable que devant la nation seule. Encore sa responsabilité se réduit-elle à cette unique sanction : être ou n'être pas réélu à la fin du premier terme quadriennal. Jusqu'à l'expiration légale de son mandat, il est donc en définitive indépendant du peuple même. Celui-ci n'a pas d'autre garantie que les promesses, toujours vagues et trop faciles à éluder, du programme ou *platform* signé par le candidat, véritable contrat léonin dont l'effet réel est moins de lier l'élu que de paralyser pour quatre ans la volonté des électeurs.

M. Gladstone se fait une si haute idée de la présidence, qu'il la trouve comparable au maître organe du système britannique, à la chambre élective elle-même, la plus puissante dans le parlement tout-puissant. « Les Américains, dit l'illustre homme d'état, abandonnent le pouvoir à leur président pendant quatre années aussi complètement que nous l'abandonnons pour un certain temps à notre chambre des communes. » Ce rapprochement inattendu n'est pas un pur paradoxe. L'irresponsabilité semble égale de part et d'autre. Quant aux attributions du président, leur importance suffit en tout cas à caractériser, suivant M. Bagehot, une forme particulière de gouvernement, « la république présidentielle, » par opposition aux républiques parlementaires.

Pour bien apprécier la valeur de l'exécutif américain, il faudrait étudier avec quelque détail, non-seulement les actes de chaque président des États-Unis, mais encore le rôle considérable que jouent dans chacun des états particuliers de l'Union les gouverneurs élus, sortes de présidens au petit pied. Ce serait un travail intéressant, mais infini, qui comprendrait toute l'histoire nationale et locale de l'Amérique. Une étude rapide et forcément incomplète permet seulement de montrer quelle place éminente tient l'exécutif dans cette immense démocratie fédérative, qu'il a jusqu'ici préservée de la dislocation et de l'anarchie.

A l'origine, deux opinions tranchées divisèrent la Convention de 1787. La minorité, imbue des doctrines familières aux réformateurs d'Europe, affirmait nettement la suprématie du pouvoir législatif, et prétendait l'établir. Roger Sherman, entre autres, soutenait que le congrès, étant l'unique dépositaire de la souveraineté nationale, possédait le droit absolu de façonner à sa guise l'instrument de ses volontés. En conséquence, la magistrature exécutive devait être organisée par le congrès même et responsable envers lui seul.

La majorité des constituans tenait par-dessus tout à éviter l'omnipotence parlementaire. Au lieu d'admettre que le président fût l'agent révocable des assemblées, elle voulait le rendre aussi indé-

pendant que possible de leur domination, « le placer à l'abri de l'instabilité législative, » suivant le mot du juge Marshall. Le chef de l'état devait donc avoir assez de puissance pour résister selon les circonstances à la représentation nationale, et, ce qui étonnera encore davantage, à la nation même.

« Certains hommes regardent comme le premier mérite du pouvoir exécutif sa docilité servile à céder aux courans qui entraînent la législature ou le pays, écrivait Hamilton. Ceux-là n'ont qu'une idée absolument fausse des véritables moyens d'assurer le bonheur public, et du but pour lequel les gouvernemens sont institués. Le principe républicain veut que l'opinion générale et réfléchie de la communauté dicte la conduite des gouvernans, mais il n'exige pas d'eux l'obéissance à toutes les impulsions du sentiment populaire. C'est le devoir de ceux qui détiennent l'autorité de s'opposer aux passions soudaines du peuple, quand celles-ci sont contraires aux intérêts fondamentaux de la société. »

Loin d'être obsédés par la crainte de trop grandir le pouvoir exécutif, les fédéralistes de Philadelphie redoutaient plutôt de le laisser désarmé ou trop faible en face des assemblées souveraines. La plupart d'entre eux auraient désiré faire de la présidence une sorte de monarchie élective et viagère, investie de toutes les prérogatives très importantes qu'exerçait la couronne en Angleterre sous George III. Quelques-uns doutaient même qu'il fût possible de donner à un chef d'état républicain cette vigueur d'action qui paraissait aux meilleurs esprits la condition capitale et le trait distinctif d'un bon système politique. « Si l'on a le droit d'affirmer que la république est incompatible avec un pouvoir exécutif énergique, en ce cas la république est un mauvais gouvernement, disait Hamilton; car la qualité des gouvernemens se mesure à la force de leur exécutif. »

Qualifiera-t-on de préjugés monarchiques ces opinions des fédéralistes? Voici le plus éminent de leurs adversaires, le coryphée du parti opposé, Jefferson, qui écrit en 1789 : « Dans nos institutions, le pouvoir exécutif n'est pas le seul, ni peut-être le principal objet de ma méfiance. La tyrannie des assemblées est actuellement et sera pendant de longues années encore le danger le plus redoutable. Celle du pouvoir exécutif viendra à son tour, mais dans un avenir éloigné. » Tocqueville fait justement ressortir l'importance qu'empruntent de telles paroles à la signature « du plus puissant apôtre qu'ait jamais eu la démocratie. »

Ces doctrines, dont l'application étonnait l'Europe libérale, furent adoptées sans difficultés par l'Amérique. Le prestige de l'autorité présidentielle, loin de s'effacer peu à peu comme un dernier ves-

tige d'ancien régime, ne cessa de grandir dans l'opinion populaire. Quarante ans après la fondation définitive de la république, les constituans sont de beaucoup dépassés. Jackson, appelé au pouvoir, ne craint pas d'affirmer que « le président est le représentant direct du peuple, choisi par lui, et responsable envers lui seul. »

C'était la contre-partie textuelle des paroles de Roger Sherman à Philadelphie, et le désaveu radical des principes du parti républicain (1), que personnifiait pourtant le nouveau titulaire de la présidence. Il exagère même abusivement à son profit certaines théories des fédéralistes, ses adversaires, sur « la nécessité d'interpréter largement les constitutions, pour atteindre les grandes fins de tout gouvernement, qui sont le salut et l'indépendance du peuple. » L'élasticité constitutionnelle devient un système, dont Jackson a bientôt trouvé la formule : « Le président, par le serment consacré, s'engage à défendre la constitution comme il la comprend, et non comme la comprennent les autres. » Autant dire que l'appréciation individuelle du chef de l'état primait le droit public de l'Union. En effet, objectait Webster, « ou bien la loi n'existe pas, ou elle doit être obéie, non pas telle qu'elle peut être comprise, mais telle qu'elle est. »

Jamais, certes, Hamilton et ses amis, si préoccupés qu'ils fussent de rehausser l'exécutif, n'avaient voulu l'élever à une situation quasi césarienne. Jackson eut cette audace, et sa popularité ne fit que s'accroître. Son interprétation constitutionnelle lui rallia les suffrages des masses, toujours prêtes à s'incliner devant un maître, pour peu qu'il prétende régner en leur nom et contraigne toutes les têtes à se courber sous le même niveau.

Les débris du vieux parti fédéraliste, accusé jadis d'aristocratie et de royalisme, se trouvèrent alors presque seuls à lutter contre l'abus des doctrines autoritaires qui menaient droit au gouvernement personnel. Story écrivait tristement : « Quoique nous vivions sous un régime de forme républicaine, je ne puis me dissimuler que nous subissons en réalité le pouvoir absolu d'un homme. »

Van Buren, désigné au choix populaire par Jackson même, et son successeur immédiat, pour ne pas dire son héritier, fut aussi l'un des docteurs de l'école nouvelle. Selon lui, le président est le défenseur par excellence et le gardien attitré de la constitution américaine. « Seul, en effet, il prête un serment tout spécial, dans lequel la formule ordinaire est complétée par ces mots caractéristiques : Je jure que je conserverai, protégerai et défendrai de mon mieux la constitution des États-Unis. »

(1) Appelé depuis et actuellement encore le parti démocrate.

Cependant une fraction du même parti démocrate dirige de vives attaques contre les prérogatives présidentielles. L'esprit d'indépendance provinciale inspire surtout cette opposition intestine, qui vise moins le président que le défenseur naturel de la suprématie fédérale. Calhoun, l'éloquent adversaire des doctrines de Jackson, n'entend sans doute pas annuler ni affaiblir l'exécutif local, personnifié dans chaque état particulier par le gouverneur. C'est le pouvoir exécutif central, trop fortement organisé selon lui, que l'infatigable champion de la souveraineté des états dénonce comme incompatible avec une république fédérative. Sa pensée inquiète semble déjà envisager le moment où s'imposera la nécessité, soit de rompre l'Union pour conserver la république, soit de sacrifier la république pour sauver l'Union. La terrible crise de la guerre civile, qui provoqua la sécession momentanée, faillit une première fois justifier les prévisions de Calhoun dans le sens le plus conforme, dit-on, à ses préférences. Nul ne saurait prévoir quel serait le dénoûment d'un nouveau conflit.

En déclarant « que le choix deviendrait tôt ou tard inévitable entre la monarchie ou la séparation définitive, » Calhoun posait-il le dilemme de l'avenir? La nation alors ne s'en émut pas. Désireuse avant tout d'empêcher le déchirement de la patrie commune, elle se serra autour d'André Jackson, son président, dont l'énergie réprima les tentatives de révolte locale. Le pouvoir exécutif grandit encore dans cette épreuve. Il y gagna d'apparaître désormais aux yeux du peuple comme le protecteur indispensable des intérêts collectifs et le garant de l'unité fédérale.

Dans la suite, l'autorité présidentielle eut tour à tour ses phases de défaillance ou de vigueur. Elle emprunte naturellement une part de sa force aux qualités personnelles et au prestige de ceux qui l'exercent. Maintes fois les politiciens trouvèrent habile de faire élire des personnages secondaires, et le congrès en profita pour pousser plus loin ses perpétuels empiètemens. Mais, sauf quelques rares dissidences où se trahissent les rancunes et les mécomptes du parti battu au scrutin, l'opinion publique resta favorable à la cause du chef de l'état national. Si l'on excepte les crises passagères pendant lesquelles l'hostilité contre sa personne s'explique par la violence des passions ou l'importance des intérêts en jeu, le temps cimenta l'alliance du pouvoir exécutif avec les couches profondes de la démocratie.

Contrairement aux républicains d'Europe, dont l'idéal est un gouvernement qui ne gouverne pas, les Américains imposent à leur premier magistrat l'obligation de gouverner. Ils lui recommandent même de faire servir à cet usage, non-seulement ses attributions

constitutionnelles, mais encore l'influence que ses hautes fonctions lui donnent sur les membres du congrès.

M. Hayes, nommé président à la majorité d'une seule voix, contestée d'ailleurs, parut d'abord vouloir se renfermer dans les strictes limites du pouvoir exécutif, tel que l'admettent les états parlementaires. D'honorables scrupules lui conseillaient peut-être cet effacement volontaire après les scandales inouïs d'une élection sans précédent. Aux critiques immédiates de ses partisans indignés, il dut vite reconnaître sa méprise. Les organes les plus modérés de la presse républicaine reprochèrent amèrement au nouvel élu de déserter ses devoirs professionnels, de trahir la nation et surtout le parti. On lui signifia de reprendre un rôle actif selon les vrais principes et les traditions.

« Dans les deux camps politiques, l'accord est à peu près unanime. Ni la constitution ni le bien du pays ne permettent au président de se réduire à n'être que le simple exécuteur des lois. Son devoir lui ordonne d'agir sur le congrès au sujet des bills en discussion. C'est l'usage consacré depuis si longtemps que les amis du pouvoir attendent, pour s'occuper d'une loi, de savoir ce qu'on en pense à la Maison-Blanche. L'abstention de M. Hayes, son refus d'employer les moyens ordinaires pour diriger les actes des chambres, offensent la coutume établie et causent le désarroi des affaires publiques. Les fidèles de la présidence, ne recevant d'elle ni direction ni mot d'ordre, sont mécontens et démoralisés; les politiciens émérites trouvent le spectacle choquant; les patriotes de toutes classes se sentent également découragés, quoique pour des raisons différentes. En fait, dans les conditions actuelles et traditionnelles de l'Amérique, cette situation équivaut presque à l'absence complète de gouvernement (1). »

Ces moyens ordinaires d'influence qu'on accusait M. Hayes d'abandonner consistent, chacun le devine, dans la distribution des emplois publics. Les Américains ont du moins la bonne foi de l'avouer. Gouvernez avec « le système des dépouilles, » disent-ils à leur président, puisque la méthode républicaine n'admet pas de procédé supérieur. Mais vous nous devez un gouvernement. La république n'étant que la domination alternative des partis, restez le chef agissant du parti qui vous a nommé. C'est de lui que vous tenez le pouvoir; c'est à lui seul qu'en reviennent de droit les faveurs et les profits.

Sur ce point, les constituans de 1787 ont donc entièrement échoué. Ils rêvaient pour leur premier magistrat le rôle indépendant et im-

(1) *The Nation*, de New-York, 7 février 1878.

partial, attribué à la personne royale en Angleterre. Modérer de haut tous les partis, sans autre préoccupation que de faire prévaloir l'intérêt national, forcer les minorités à l'obéissance et les protéger au besoin contre l'usurpation des majorités, de façon qu'il n'y eût jamais ni vainqueurs ni vaincus, tel apparaissait justement aux conventionnels de Philadelphie l'inappréciable avantage de la monarchie héréditaire. L'illusion était d'attendre les mêmes services du pouvoir exécutif républicain dans les conditions fâcheuses, mais inévitables, où celui-ci se trouve placé.

Un président élu ne saurait être que le chef du parti vainqueur ; ce poste de combat l'oblige à peser fortement sur le parti battu, et parfois sur la moitié presque de la nation. Les liens politiques ne suffisent pas à maintenir compactes et disciplinées en vue d'efforts communs les grandes masses de votans indécis. Il faut surtout l'attache puissante des intérêts. Aussi l'élection n'est-elle qu'un contrat tacite. Le président, une fois nommé, doit payer sa dette électorale, fût-ce au détriment du pays, par la distribution des emplois lucratifs à ses partisans, dignes ou indignes, capables ou non, clientèle impérieuse qui lui a donné la présidence pour obtenir en échange le monopole du patronage présidentiel. Ce n'est pas seulement le gouvernement de parti sous sa forme la plus étroite; c'est, à vrai dire, le gouvernement de parti par la corruption.

Comme auteur responsable du système, l'histoire désigne d'ordinaire André Jackson. A peine, en effet, venait-il d'être élu, que ses intentions s'annonçaient sans équivoque dans un journal officieux, *le Télégraphe :* « Nous ignorons quelle ligne politique adoptera le nouveau président, mais nous pouvons affirmer qu'il saura bien récompenser ses amis et punir ses adversaires. » Bientôt après commença la curée des places. « *To the victors belong the spoils*, aux vainqueurs appartiennent les dépouilles ! » Ce mot fameux, prononcé en plein sénat par Marcy, devint désormais le *Credo* des politiciens, l'alpha et l'oméga du gouvernement.

Certes, Jackson appliqua brutalement le programme que Marcy résumait dans sa devise alléchante. Mais, en bonne justice, ni l'un ni l'autre ne doivent supporter seuls la responsabilité d'une méthode gouvernementale qui répond aux tendances naturelles de la démocratie républicaine et semble partout en être la conséquence forcée.

Dès l'origine de la république, Washington voyait avec douleur le gouvernement de parti s'organiser de toutes pièces au lieu et place du gouvernement national. Les symptômes de corruption ne tardèrent pas à se montrer. John Quincy Adams comparait sans façon la bande éhontée des solliciteurs, sous la première administration

de Madison, à un troupeau bruyant et vorace, se pressant autour d'une auge trop étroite. Arrivé plus tard au pouvoir, il eut à subir les mêmes assauts. Sa résistance aux âpres convoitises de ceux qu'il flétrissait naguère honore grandement son courage. Mais cette politique des mains nettes ne reçut pas la ratification du suffrage populaire. Quincy Adams se fit battre à l'élection présidentielle de 1828; il avait tenté de remonter le courant. Jackson, en s'y abandonnant tout entier, fut le président selon le cœur de la démocratie et vint à point personnifier un système conforme aux mœurs. Il était l'homme que l'Amérique attendait.

Sous les présidences de Polk, de Pierce, de Buchanan, la distribution méthodique des dépouilles au parti régnant resta plus que jamais l'unique ressource gouvernementale, le pivot de la politique intérieure des États-Unis. L'opinion avait fini par trouver le procédé si légitime, que d'honnêtes esprits le préconisaient comme obligatoire. « Nul ne peut remplir heureusement et fidèlement les fonctions présidentielles, écrivait le général Scott, s'il manque au devoir de maintenir avant tout la force et l'union du parti qui l'a élu, sur lequel il doit chercher son point d'appui. En conséquence, le président est tenu de livrer les emplois publics à ses partisans, et se voit solliciter vivement de nommer, dans le nombre, beaucoup de sujets indignes et incapables. Il repoussera ces derniers le plus possible, mais sans offense, avec bonne grâce et aménité. Faute de quoi, il affaiblirait son parti et risquerait de le diviser profondément. »

Ce vœu timide de ne pas sacrifier entièrement l'honnêteté aux exigences de parti, si faire se peut, résume tout ce que le régime parvenait à fournir de plus haute morale à ceux qui se piquaient de moralité. Encore n'étaient-ce là que des réserves théoriques. Candidat malheureux à la présidence, le général Scott n'eut pas l'occasion d'appliquer son programme de vertu discrète et de corruption mitigée. Les présidens en fonctions ne sauraient y mettre tant de délicatesse. Une fois saisis dans l'engrenage, ils ne sont pas toujours libres de considérer la probité comme un titre, chez les plus dévoués mêmes de leurs partisans. La probité a des scrupules, et le parti veut vaincre à tout prix.

On l'a vu naguère, pendant la présidence du général Grant, qu'il faut bien mentionner ici, non pour réveiller inutilement le souvenir de scandales restés légendaires, mais pour montrer la progression du système. Combien de républicains éprouvés furent traités de félons, d'apostats, et mis à l'index, parce que leur conscience ne se prêtait pas à subir la complicité des trop grosses malversations républicaines, commises sous le couvert du patronage

présidentiel! M. Bristow, secrétaire du trésor (ministre des finances), avait poursuivi une vaste association de fraudeurs sur les boissons, le *whiskey ring*, sans avoir égard aux attaches politiques des coupables avec la faction régnante. Celle-ci se ligua tout entière contre lui et prétendit le forcer à quitter le ministère. Il faisait son devoir envers la nation, mais il trahissait le parti.

L'excès des abus suscite par intermittences des protestations de l'opinion publique et quelques tentatives de réforme. Harrison, élu à la présidence en 1840, semble animé du ferme vouloir de soustraire l'administration aux contre-coups des luttes électorales. Une circulaire conçue dans ce sens est adressée à tous les chefs de services par Daniel Webster, alors secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères). Mais les partisans qui ont mené la campagne présidentielle n'entendent pas se laisser arracher les fruits de la victoire. Ils assaillent la Maison-Blanche de revendications si furieuses qu'on leur reprocha d'avoir hâté la mort de Harrison, survenue au bout d'un mois. « Ces hordes vandales de coureurs d'emplois sont plus avides que les harpies, s'écriait Woodbury au sénat en 1841. Elles nous ont déjà tué un président, elles vont empoisonner l'existence de son successeur, à moins qu'il ne soit de fer. »

Quarante ans après, le président Garfield, assassiné par Guiteau, solliciteur désappointé, fut aussi, dit-on, la victime de ses velléités réformatrices. Certains journaux accusèrent les politiciens de l'avoir désigné, par leurs invectives, aux coups des sectaires. Il ne faudrait pas prendre à la lettre les exagérations intéressées de la presse: les martyrs sont de précieux argumens de polémique. Que penser toutefois du système contre lequel des imputations semblables sont sérieusement formulées?

En 1848, le pays essaie encore de revenir à des pratiques plus saines. On voudrait non-seulement enrayer les abus du patronage, mais établir le gouvernement pour tous au lieu de la domination exclusive des partis. Taylor, choisi comme candidat national à la présidence, arrive au pouvoir avec l'intention de remplir loyalement les conditions de ce beau programme. Il se laisse accaparer presque malgré lui par les whigs, et la tentative avorte. L'effort était peut-être au-dessus de toutes les bonnes volontés.

Verrons-nous réussir définitivement le nouvel essai de réforme que poursuit le président actuel, M. Cleveland, après une première ébauche de M. Hayes? Les fonctions publiques cesseront-elles désormais d'appartenir par droit de conquête au parti vainqueur et de servir à consommer la défaite du parti vaincu? L'heureuse chance et le savoir-faire des Américains commandent de s'attendre à tout de leur part, même à l'improbable ou à l'impossible dans le bien.

Ils ne sauraient empêcher pourtant que le partage des dépouilles ait toujours été l'instrument essentiel du gouvernement démocratique et républicain, tandis que la stabilité administrative et la hiérarchie sont des combinaisons monarchiques.

Pendant le procès du président Johnson, l'accusateur Thomas Williams critiquait amèrement le « patronage quasi royal » attribué au pouvoir exécutif. L'épithète portait à faux. Quel souverain absolu change ses agens en aussi grand nombre et aussi souvent que le faisait jusqu'ici la république américaine? Quant au monarque constitutionnel selon les règles britanniques, peut-on sérieusement le comparer au président des États-Unis, surnommé parfois « le sultan du système des dépouilles? »

Nul n'ignore que le roi ne dispose personnellement d'aucun poste. Le patronage royal se réduit à charger de la formation du cabinet le chef de la majorité parlementaire, lequel est ainsi désigné presque impérativement. Le cabinet lui-même, qui seul exerce le droit de nomination, loin de renouveler en masse les fonctionnaires dès son avènement, remplace à peine une cinquantaine de hauts personnages pour tout le royaume. Bien plus, dans chaque département ministériel, à côté du ministre et du sous-secrétaire d'état politiques, dont le sort est lié à celui de leur parti, se trouve un sous-secrétaire d'état permanent, qui représente la tradition et la hiérarchie administratives. Pourtant, comme le fait observer M. Gladstone, entre les ministères anglais se succédant aux affaires, les dissidences ne sont pas moins profondes qu'entre les diverses présidences américaines.

Cent mille emplois fédéraux, quelque deux cents millions d'honoraires annuels étaient hier encore la rançon régulière du pouvoir présidentiel aux États-Unis. Les élections s'y faisaient ouvertement afin d'obtenir une part de butin. « Pourquoi sommes nous ici, s'écriait en 1880 M. Flanagan à la Convention électorale de Chicago, si ce n'est pour avoir des places? » Cet aveu dénué d'artifice explique le mécanisme de la démocratie organisée en gouvernement de combat. Politiciens sans fonctions contre politiciens nantis, *the outs against the ins* (1). Une réforme partielle des abus administratifs n'amènerait donc pas le *revival* politique tant promis. A quelles conditions pourrait-on l'espérer un jour? La question revient à demander comment la république s'y prendrait pour ne plus être la revanche d'un parti sur l'autre.

Les obligations étroites du président envers ceux qui l'ont élu font à la fois sa force et sa faiblesse. Marche-t-il d'accord avec eux,

(1) Littéralement : les dehors contre les dedans.

il est très puissant. Leur concours l'aidera même à éluder au besoin les prohibitions légales, ou à obtenir après coup un bill d'indemnité. Le congrès ratifia en bloc tous les actes de Lincoln pendant cinq ans. Plusieurs dans le nombre étaient d'une légalité douteuse; quelques-uns furent déclarés inconstitutionnels par les tribunaux. Le général Grant fit doubler sa liste civile au mépris de la constitution. Pour s'assurer de la complicité des chambres, il avait eu l'adresse d'arranger les choses de façon que les émolumens parlementaires et les siens fussent augmentés simultanément.

Tout président qui veut conserver sa puissance doit satisfaire d'abord ses adhérens et rester leur serviteur avant d'être celui du pays entier. Il ne peut travailler au bien général que dans la mesure où les exigences de parti le lui permettent. Les préoccupations du salut public ne le dispensent pas de surveiller les petits intérêts de ses électeurs.

Durant la guerre civile de la sécession, les habitans d'une ville du Nord s'étaient divisés en deux camps ennemis au sujet d'une place de directeur des postes que deux candidats se disputaient. Cette querelle de clocher ne s'effaça pas devant le péril national. Tandis que le sang américain coulait sur les champs de bataille où se jouait le sort de l'Union, les politiciens poursuivaient passionnément le siège de la direction des postes. Les députations rivales se succédaient sans cesse à Washington, assaillant de promesses et de menaces les représentans, les sénateurs, le président même, et encombrant les couloirs du Capitole, théâtre ordinaire des intrigues et du marchandage. Deux journaux remplissaient leurs colonnes des péripéties de l'affaire. Survient un vieux juge presbytérien de la ville, qui s'empresse d'aller rendre visite à Lincoln. Il ne peut dissimuler son émotion douloureuse en voyant les traces profondes de fatigue et de tristesse empreintes sur le visage du président. « Dieu est avec nous, dit-il enfin; la Providence divine a ses desseins sur notre république et la protège d'en haut. Non, le Seigneur ne permettra pas que la cause de l'esclavage triomphe. — Eh! vous n'y êtes nullement, mon cher juge, répond Lincoln; ce n'est pas la guerre civile qui me tue, c'est votre maudit bureau de poste. »

Cherche-t-il à faire prévaloir une politique moins exclusive, le président se condamne d'avance à perdre presque toute autorité. Suspect au parti adverse, rejeté comme traître par le sien, il ne sait plus où prendre son point d'appui. Le gouvernement tombe dans l'impuissance et la confusion. Ces conséquences, toujours fâcheuses, s'aggravent en temps de crise. Johnson apprit à ses dé-

pens qu'un chef d'état républicain devient criminel aux yeux de ses partisans pour vouloir protéger la moitié du pays contre l'autre. Les chambres l'attaquèrent à coups de lois, dès la première heure, et finirent par le décréter d'accusation, au risque de rallumer les discordes civiles mal éteintes. Sans la clause tutélaire d'après laquelle le verdict de condamnation dans les procès d'*impeachment* doit réunir les deux tiers des voix, Johnson était destitué. Le pouvoir présidentiel porte encore aujourd'hui la trace des blessures alors reçues; le *tenure act* de 1867, qui restreignait notablement ses prérogatives, n'a pas été rapporté.

Ce rôle de l'exécutif inféodé à un seul parti ne répond guère aux données du libéralisme. Les Américains pouvaient-ils trouver une combinaison moins défectueuse? Le gouvernement populaire est tenu de remplir les mêmes devoirs de préservation que les autres, et de s'acquitter des mêmes fonctions générales, comme le fait observer justement M. Sumner Maine. Aucun régime ne possède le privilège de concilier l'ordre avec la liberté par le seul ascendant de la raison pure et des grands principes. Il faut toujours une certaine force matérielle en aide aux forces morales pour assurer le respect des lois et garantir les droits de chacun contre tous.

Mais le régime démocratique présente à cet égard des conditions spéciales d'infériorité. Uniquement bâtie sur le terrain mouvant de l'élection et du suffrage universels, la république n'est qu'un minimum de gouvernement, dont le fragile équilibre dépend du moindre incident, d'un vote gagné ou perdu. Elle ne peut manquer, suivant ses tendances naturelles, de relâcher à l'excès les liens indispensables de l'organisation politique et sociale, si quelque autorité vigoureuse ne réagit pas, au risque de dépasser la mesure. C'est alors la liberté qui périclite. De sorte que les démocraties républicaines, perpétuellement ballottées de l'anarchie au despotisme conventionnel ou césarien, paraissent incapables de se reposer longtemps à l'abri d'un pouvoir assez sûr du lendemain pour être à la fois libéral et conservateur.

Les États-Unis, sans voisinage inquiétant, sont affranchis des principaux dangers, dont la menace constante impose aux nations européennes la nécessité d'un gouvernement énergique et centralisé. Ils peuvent ainsi, dans les circonstances ordinaires, s'accommoder plus aisément de la faiblesse du système républicain. Malgré cet avantage et bien d'autres, les institutions officielles ne fournissent pas les élémens de force et de cohésion suffisans pour gouverner. Il a fallu y suppléer, tant bien que mal, par la discipline rigide des partis, qui exige les plus pénibles sacrifices du libre arbitre indivi-

duel, et remet finalement les droits de chacun à la discrétion du parti vainqueur.

Sous le bénéfice de ces réserves, le pouvoir exécutif n'en reste pas moins un organe essentiel du système politique. C'est à l'exécutif que les Américains s'adressent pour être préservés de l'omnipotence parlementaire dont ils se sont toujours défiés de plus en plus. Les partisans sincères de la réforme administrative ne l'attendent guère que de l'énergie présidentielle. Et, en effet, le président actuel, M. Cleveland, n'a pas craint de porter une main ferme sur quelques-uns des abus les plus crians. De même dans les états particuliers, c'est aussi l'exécutif local, en la personne du gouverneur, que les citoyens tiennent pour la meilleure sauvegarde, tant les assemblées leur inspirent d'inquiétudes et de soupçons. « Désabusé par les corruptions législatives, écrivait naguère M. C.-F. Adams, le peuple s'habitue doucement à demander protection et appui, non pas à l'opinion publique, mais à quelque personnage marquant, investi d'une grande puissance exécutive. C'est en lui et ses pareils seulement qu'il croit devoir mettre sa confiance. » Récemment encore, bon nombre de journaux réclamaient le gouvernement de l'homme fort, *the strong man*. Toute exagération à part, cet appel à l'autorité personnelle, en pays de *self government*, paraîtra aux moins prévenus un signe des temps et un symptôme de désillusion profonde.

Dans leur recherche des sécurités nécessaires, les Américains en arrivent, par une évolution spontanée, à ne plus compter que sur l'organe le moins républicain de la constitution, sur le pouvoir exécutif, délégué à l'homme élu pour faire échec ou contrepoids aux assemblées. L'inconvénient grave de cet antagonisme officiel entre une personnalité énergique et le parlement est manifeste. Tout pays qui aspire à établir un gouvernement stable et fort en dehors de la solution monarchique s'expose à des aventures dictatoriales quelconques. Les États-Unis ont jusqu'ici du moins triomphé aisément de ce péril, auquel n'échapperaient pas d'autres contrées.

II.

« Peut-être n'a-t-on jamais suffisamment remarqué, disait John Quincy Adams, que les pouvoirs exécutifs, concentrés chez nous entre les mains d'un titulaire unique, sont beaucoup plus étendus et plus complexes que les pouvoirs collectifs des législateurs. Le texte constitutionnel visant l'autorité législative est précis. Au contraire, l'autorité exécutive est concédée sans précision ni réserve. »

S'agit-il de la puissance parlementaire, la constitution témoigne d'une prudence extrême poussée jusqu'à la méfiance. Elle marque les bornes dans lesquelles le parlement devra se tenir enfermé. Elle énumère un à un les pouvoirs qui lui seront dévolus, au nombre de dix-huit. Immédiatement après, suivent les prohibitions, classées sous sept chefs distincts.

Il est vrai que certaine clause attribue au congrès des pouvoirs généraux ou implicites (*incident powers*), destinés à lui permettre d'exercer pleinement ses pouvoirs définis (*enumerated powers*). Les frontières du domaine législatif manquent donc aussi de fixité. Mais l'intention d'imposer des limites dans la mesure du possible reste manifeste.

Contre l'exécutif, aucune précaution de ce genre ne semble prise; la formule d'investiture est vague et générale. L'opinion avérée des constituans n'autorise guère à supposer qu'ils aient simplement reculé devant la difficulté d'une définition. Encore moins doit-on les accuser d'omission ou de négligence sur ce grave sujet, qui donna lieu aux discussions les plus approfondies. Sans avoir été préméditées peut-être, comme l'affirme Upshur, les lacunes de la rédaction ne furent pas involontaires. Les fédéralistes de Philadelphie étaient convaincus de la nécessité d'organiser solidement la puissance présidentielle; ils évitèrent de l'emprisonner dans un texte étroit, lui laissant ainsi les moyens de s'étendre, suivant les besoins et les circonstances, à travers les mailles élargies du réseau constitutionnel.

Deux conditions principales caractérisent en Amérique la situation du chef de l'état : l'unité du pouvoir, dont la responsabilité personnelle n'est endossée par aucun cabinet parlementaire, et le droit de *veto* sur les actes législatifs.

Le président possède seul l'autorité exécutive. On sait que le vice-président ne joue pas de rôle actif. La constitution l'appelle simplement à présider d'office le sénat, sans même lui accorder le droit de vote, sauf pour départager l'assemblée. Il n'assiste pas le premier magistrat de la république dans les devoirs de sa charge; il le remplace éventuellement en cas de mort ou d'incapacité légale; le titre et les pouvoirs présidentiels lui sont alors dévolus jusqu'à la fin du terme quadriennal commencé. Le vice-président n'est donc qu'une sorte de réserve gouvernementale, d'héritier présomptif républicain, destiné à sauvegarder le pays des périls d'une élection extraordinaire ou de la vacance du pouvoir.

Quant aux secrétaires d'état (ministres), ils ne forment pas de cabinet dans le sens parlementaire du mot, et n'entrent pas en communication directe avec les chambres dont ils ne peuvent faire partie. Tout

sénateur ou député qui accepte un portefeuille doit renoncer à son siège législatif; l'incompatibilité est absolue. Aucun intermédiaire officiel et responsable ne s'interpose entre l'unique détenteur de l'exécutif et le parlement. La constitution s'abstient même de mentionner le ministère à titre de collectivité; elle ne parle qu'incidemment des ministres, considérés comme simples chefs de services, pour indiquer de quelle manière le président pourra les consulter individuellement sur les affaires de leurs départemens respectifs. « Les conseils sont des abris, » a dit Bentham, et les Américains voulaient que l'élu du peuple couvrît ses secrétaires d'état au lieu de se dérober derrière eux.

La responsabilité personnelle du magistrat suprême semble impliquer nécessairement pour lui la liberté plénière de nommer et de destituer ses subordonnés. Ici apparaît encore une des contradictions inhérentes aux institutions américaines où ne se rencontre rien d'absolu. Les ministres sont choisis « selon le bon plaisir du président, » mais les nominations ne deviennent définitives qu'avec l'assentiment sénatorial. Si le sénat allait jusqu'au bout de son droit, cette restriction suffirait à paralyser la puissance présidentielle et même à la supprimer. Contraint de subir des ministres hostiles, ou réduit par des refus systématiques à l'impossibilité de pourvoir aux services publics indispensables, le président n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

En règle générale, la haute assemblée accepte les candidats proposés pour les divers postes ministériels et pour les emplois importans. A peine citerait-on quelques exceptions contraires. La limitation de pouvoir est donc plus théorique que réelle. Le bon esprit des législateurs, corrigeant la lettre de la loi, abandonne le libre choix des personnes à qui supporte l'entière responsabilité des actes.

Cette logique pratique reçut même, dès 1789, une consécration légale partielle, malgré les répugnances des chambres à restreindre leurs propres prérogatives. La constitution américaine se tait sur le droit de révocation. Son silence pouvait être interprété dans le sens le plus étroit. Le congrès, naturellement jaloux des privilèges parlementaires, était maître de statuer que la ratification sénatoriale serait requise pour révoquer les fonctionnaires et les ministres, comme pour les nommer. Ce fut pourtant la solution opposée qui prévalut.

Les représentans établirent, par 34 voix contre 20, que le président de la république exercerait seul le pouvoir de destituer ses agens. Les sénateurs, dont les attributions spéciales se trouvaient en jeu, hésitaient davantage et formaient deux groupes

égaux. Il fallut que le président du sénat, usant de la faculté de voter qui lui appartient en pareille occurrence, départageât l'assemblée pour assurer la victoire de l'exécutif. Si faible que fût la majorité, l'interprétation adoptée alors, grâce à l'appui de Madison et de John Adams, resta maintenue pendant près de quatre-vingts ans. Ceux mêmes qui la désapprouvaient, et Webster entre autres, admettaient que la question de droit constitutionnel était désormais résolue.

En 1867 seulement, après la guerre civile de la sécession et l'assassinat de Lincoln, le congrès revint sur la jurisprudence de 1789 et décida qu'à l'avenir aucune destitution ne serait définitive sans l'agrément du sénat. La loi nouvelle *(tenure act)* rompait ouvertement avec les véritables doctrines de l'Amérique. M. Holman s'efforça de le démontrer à la chambre, lorsque le président Johnson y fut l'objet d'une proposition d'*impeachment* pour avoir révoqué de sa propre autorité le ministre de la guerre.

C'était la première fois que les chambres du congrès engageaient toutes deux et directement la lutte avec le président des États-Unis, non pas sur l'exercice plus ou moins correct de la puissance exécutive, mais sur cette puissance même, afin de la mettre en tutelle. Depuis lors, la loi de 1867 n'a été que partiellement amendée; elle subsiste encore aujourd'hui. Ni les réclamations réitérées des successeurs de Johnson, ni les votes conformes de la chambre des représentans, n'ont pu amener le sénat à se dessaisir entièrement de l'arme légale que les circonstances avaient mise en sa possession.

A vrai dire pourtant, le *tenure act,* dirigé contre la personne d'un chef d'état suspect à son parti, restreint moins qu'on ne le croirait d'abord l'indépendance du président titulaire, arrivé régulièrement au pouvoir. Car celui-ci a rarement lieu de révoquer des ministres qu'il a choisis lui-même parmi ses plus chauds partisans. Le vice-président Johnson se trouvait dans une situation très différente. Parvenu soudain à la présidence par suite de l'assassinat d'Abraham Lincoln, on voulait le forcer à conserver malgré lui les ministres nommés par son prédécesseur.

Si restrictifs que puissent être d'ailleurs les effets produits par la loi de 1867, la responsabilité politique n'est nullement déplacée. Le cabinet n'y participe pas plus actuellement qu'autrefois. En dépit des contradictions de la logique américaine, le président est seul responsable des actes du pouvoir exécutif. La constitution l'autorise à requérir l'opinion écrite des ministres sur les affaires qui intéressent le département spécial de chacun d'eux. Cette disposition a pour objet, non d'assujettir le magistrat suprême, mais de rendre plus étroite la subordination de ses principaux auxiliaires envers lui.

D'après l'usage, le président de la république prend l'avis des ministres selon ses convenances et en tient compte comme il veut. Parfois même, on l'a vu se dispenser de recourir à leurs lumières et se décider à leur insu. Quelle que soit sa manière de procéder, il agit dans la plénitude de sa responsabilité personnelle.

Washington consultait ses secrétaires d'état ensemble ou séparément, de vive voix ou par écrit. Mais il entendait bien rester libre de suivre son propre jugement; en effet, ses résolutions ne furent pas toujours d'accord avec les opinions ministérielles. Tous les présidens, à son exemple, se réservèrent le même droit et l'exercèrent au besoin.

Sans doute, Jefferson avait coutume de réunir des conseils de cabinet où les décisions se prenaient à la majorité des suffrages. Il était toutefois le premier à reconnaître que l'esprit de la constitution ne justifiait pas cette méthode, dont l'application constante aurait transformé la présidence en une sorte de directoire exécutif. Lui-même ne se regardait pas comme lié par le résultat du vote. On affirme qu'il s'abstint de mettre en délibération les affaires les plus importantes, telles que l'acquisition de la Louisiane en 1803, et le rejet du traité conclu avec l'Angleterre par Monroë et Pinckney en 1807. La première de ces deux mesures « touchait pourtant aux extrêmes limites du droit constitutionnel (1). »

Jackson ne communiqua au ministère sa détermination de retirer de la Banque nationale les fonds publics qu'après l'avoir irrévocablement arrêtée dans son esprit. Quant au président Tyler, il ne prévint même pas ses subordonnés de son deuxième message de *veto* sur la Banque, en septembre 1841; ce manque d'égards provoqua plusieurs démissions parmi les membres du cabinet.

Lincoln aussi, dit-on, trancha certaines questions capitales sans demander l'avis de ses secrétaires d'état. S'il leur donna lecture de sa première proclamation relative à l'affranchissement des esclaves, en 1862, ce fut par un sentiment de courtoisie plutôt que par tout autre motif, car il était résolu d'avance à la publier.

L'entente préalable s'est-elle établie entre les ministres et le chef de l'exécutif, celui-ci ne craint pas néanmoins de revenir sur les décisions adoptées d'un commun accord et d'agir en sens opposé. Quelque temps avant la session parlementaire de 1846-1847, au milieu des embarras suscités par l'expédition des États-Unis contre le Mexique, le président Polk, de concert avec son cabinet, avait décidé que les opérations militaires actives seraient suspendues; le pays conquis devait simplement rester occupé jusqu'à la conclusion de la paix. Dans le message, déjà prêt à être adressé au

(1) Story, *Commentaries*, t. II, p. 166.

congrès, cette recommandation pacifique remplissait quatre pages entières. Invité à les examiner, le sénateur Benton les désapprouva, et, sur la prière de Polk, en rédigea quatre autres qui exprimaient des vues toutes contraires. La rédaction nouvelle, agréée par le président, fut communiquée immédiatement aux ministres. Mais le projet primitif était en cours d'exécution ; le secrétaire de la guerre avait refusé comme inutiles les corps de volontaires proposés par différens gouverneurs d'états. Aussi le cabinet, invoquant le fait accompli, persistait-il dans son opposition. Plusieurs conférences eurent lieu sans résultat. Enfin, le président passa outre, et donna l'ordre d'appeler aussitôt les dix régimens d'abord refusés (1).

D'autre part, l'adhésion même unanime du ministère ne pèse d'aucun poids dans la balance pour atténuer la responsabilité présidentielle. Lorsque Johnson fut décrété d'*impeachment*, ses défenseurs offrirent de citer comme témoins à décharge les membres du cabinet. L'accusé n'affichait nullement l'intention de s'abriter derrière eux. Il prétendait exciper de sa bonne foi, et prouver que le recours à tous les conseils possibles avait précédé l'acte incriminé. En effet, tous les ministres consultés sur la destitution qui faisait le fond du procès, et le ministre destitué lui aussi, s'étaient trouvés d'accord pour la déclarer constitutionnelle. Le sénat, érigé en tribunal, ne consentit pas à entendre les témoignages ministériels, même à titre d'éclaircissemens. Il n'admit aucune intervention capable de prêter à un cabinet collectif le moindre semblant d'existence officielle et de responsabilité gouvernementale. La constitution ne reconnaît qu'un seul dépositaire de la puissance exécutive ; les sénateurs ne voulurent avoir affaire qu'à lui.

D'après la défense, c'était un parti-pris de refuser la lumière, un véritable déni de justice. Peut-être entrait-il quelque passion politique dans les motifs qui guidèrent alors la haute assemblée. Mais sa décision, très discutable au point de vue juridique, paraît inattaquable en droit constitutionnel. La doctrine des États-Unis veut que le ministère soit placé sous la dépendance unique et immédiate du président. Celui-ci, toujours indépendant des ministres, reste maître de leur dicter ses volontés et doit en répondre seul.

Le cabinet présidentiel américain est tout l'opposé du cabinet parlementaire anglais. Les ministres britanniques étant choisis parmi les membres des assemblées et désignés, sinon imposés au souverain par la majorité représentative, le cabinet, nul ne l'ignore, est une sorte de comité d'action des chambres, qui gouverne sous leur contrôle direct. Le devoir l'oblige à rendre chaque

(1) Benton, *Thirty years' View*, t. II, p. 693.

jour de vive voix un compte exact de sa gestion. Quand ce comité dirigeant a perdu la confiance de la majorité, un autre le remplace. C'est au moyen de ces délégations successivement tirées de son sein que le parlement d'Angleterre reste le pouvoir suprême du pays. La responsabilité ministérielle se trouve liée à la souveraineté parlementaire.

En Amérique, où les ministres sont exclus des assemblées, les fluctuations des majorités législatives n'entraînent aucun changement de ministère. Le pouvoir exécutif demeure fixé pour quatre ans. Le président, qui l'exerce en personne, n'est pas tenu de subir le contrôle quotidien de ses actes et de se plier, jusque dans les détails du gouvernement, aux exigences, parfois contradictoires, des représentans et des sénateurs. Il peut suivre sa ligne de conduite et l'imposer aux secrétaires d'état, ses agens, malgré la désapprobation de l'une ou de l'autre chambre et même des deux. Car la seule ressource légale contre lui, l'*impeachment*, est inefficace en cas de simples dissidences politiques. L'irresponsabilité du cabinet présidentiel implique la limitation de la puissance parlementaire, ainsi que l'indépendance et l'autorité discrétionnaires du premier magistrat de la république dans un domaine assez étendu. Commandant en chef de l'armée et de la marine, le président a de plus la haute main sur les 100,000 fonctionnaires fédéraux, sur les ambassadeurs et les consuls. Son initiative trouve ample matière à se déployer.

Washington adressa, en 1793, une proclamation au peuple des États-Unis pour interdire à tous les citoyens de prendre une part quelconque aux hostilités existant alors entre la France et l'Angleterre, et de commettre aucun acte contraire à la stricte neutralité. Ce droit de parler directement à la nation et de lui prescrire des règles excède assurément les bornes des attributions royales dans les monarchies constitutionnelles.

Lorsqu'en 1812 ils furent eux-mêmes aux prises avec la Grande-Bretagne, les Américains, n'ayant que 17 navires contre 700, résolurent de mettre leur petite flotte à l'abri sous les canons des forts maritimes. Mais le président Madison adopta bientôt un autre plan, que lui conseillaient deux officiers d'expérience. En vertu de ses pouvoirs militaires, sans consulter le congrès, il ordonna de lancer immédiatement comme croiseurs tous les navires capables de tenir la haute mer.

En septembre 1833, Jackson, agissant de sa propre autorité, fait défendre aux agens du fisc de déposer désormais les deniers publics à la Banque nationale des États-Unis. Quelques mois auparavant, la chambre avait voté une motion qui invitait le gouvernement à effectuer ces dépôts selon le vœu de la loi.

Dans des circonstances beaucoup plus graves, d'où dépendait la paix nationale, le président Tyler ne se montra pas moins hardi. Il venait de conclure avec le Texas une convention diplomatique, annexant aux États-Unis ce territoire qui avait secoué le joug de la domination mexicaine. Aussitôt il y expédia, pour s'en assurer la possession, toutes les forces de terre et de mer disponibles, sous prétexte que sa signature donnait provisoirement au traité force de loi jusqu'à ce que le sénat se fût prononcé. Les hostilités contre le Mexique se trouvèrent engagées de fait, quoique la constitution ait réservé au congrès seul le droit de déclarer la guerre. Plus tard, peu s'en fallut que le président Pierce, désirant s'emparer de Cuba, n'exposât l'Amérique aux attaques de l'Espagne et peut-être de la France et de l'Angleterre réunies.

Pendant la terrible lutte de la sécession, le pouvoir exécutif prend une extension extraordinaire. Sans attendre la réunion des chambres, Abraham Lincoln décrète le blocus des états révoltés, appelle 75,000 hommes sous les armes, et suspend l'*habeas corpus*, contrairement à la constitution et aux lois, selon quelques-uns, avant même que les événemens aient rendu indispensable cette mesure.

Une note diplomatique, contenant l'exposé doctrinal de la question, est adressée à lord Lyons, en 1861, par le secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères) M. Seward. « Il semble nécessaire d'établir pour l'information de votre gouvernement que, d'après la constitution américaine, le congrès n'a aucune responsabilité ni puissance exécutives quelconques. C'est le président qui dispose de la totalité des pouvoirs exécutifs; c'est à lui qu'appartient la direction de tous les agens administratifs, comme le commandement suprême de toutes les forces des États-Unis. Investi d'une autorité aussi étendue, il a le devoir d'étouffer l'insurrection, de prévenir et de repousser l'invasion. En conséquence, la constitution et les lois lui accordent le droit de suspendre l'*habeas corpus* où, quand et comme il juge opportun de le faire pour le salut du pays menacé par la trahison, l'insurrection et la guerre. »

Malgré les résistances de la cour suprême, Lincoln nomme aussi des commissions militaires qui arrêtent et emprisonnent des citoyens jusque dans les états restés fidèles, où les tribunaux ordinaires siégeaient régulièrement. Enfin, au moment de réorganiser les états vaincus, il ne craint pas d'engager la lutte contre le congrès même, et de prendre pour arbitre le peuple, auquel il lance une proclamation directe, suivant l'exemple de Washington. Le suffrage populaire lui donna raison en l'élisant de nouveau à la présidence. Bon nombre de républicains estimaient toutefois que leur chef allait trop loin. « Lincoln est mort à temps pour sa gloire, » s'écriait plus tard le vieux Thaddeus Stevens.

Dans les relations avec les puissances étrangères, le président représente seul les Etats-Unis, en dehors des traités soumis à l'approbation sénatoriale; il dirige la politique extérieure selon ses vues personnelles. Dès l'origine, Washington prit à l'égard de l'Angleterre une attitude vivement blâmée par la chambre des représentans et par une grande partie de la nation. Ni les attaques parlementaires, ni les protestations publiques ne firent dévier le président de la ligne de conduite qu'il s'était tracée tout d'abord. Le traité de 1795, dûment ratifié, devint la loi du pays.

D'autre part, comme le consentement du sénat n'est exigible que pour l'acceptation définitive des traités, le pouvoir exécutif reste toujours libre de suspendre les négociations en cours, ou même de rejeter une convention diplomatique déjà conclue. C'est ce que fit Jefferson en 1807. Lincoln ne consulta pas le congrès avant de rendre à l'Angleterre les commissaires des états sécessionnistes, saisis à bord du navire anglais *Trent*. De même, en vertu de sa propre initiative, sans aucun traité d'extradition, sans acte législatif ni arrêt judiciaire, il livra à l'Espagne un sujet espagnol qui s'était réfugié sur le territoire américain.

Plus nettement encore s'affirma la doctrine de l'indépendance présidentielle pendant l'expédition française au Mexique. La chambre des représentans du congrès fédéral avait voté une protestation solennelle contre l'établissement de l'empire à Mexico. Le gouvernement français demanda des explications. M. Seward répondit à M. Drouyn de Lhuys que les pouvoirs conférés au président des États-Unis étaient aussi illimités dans les affaires du dehors que dans celles de l'intérieur. Aucune motion parlementaire ne pouvait l'obliger à changer de politique ou lui retirer son indépendance d'action. La France n'avait donc pas à se préoccuper du vote signalé.

Si l'idéal des institutions libres est de posséder un gouvernement assez sensible pour suivre sans cesse l'impulsion des majorités représentatives, les exemples précédens suffisent à montrer combien la démocratie américaine le cède sur ce point à la monarchie britannique. Cette différence s'explique et se justifie par la composition respective des deux parlemens, qui correspond elle-même à un état social très différent jusqu'ici chez les deux peuples.

A la chambre des lords, héréditaire, comme chacun sait, siègent les puissans propriétaires du sol, les magistrats et les jurisconsultes de premier ordre, les principaux chefs des armées et de la flotte, les plus hauts dignitaires de l'église et de l'état. La chambre des communes, élective, mais à long terme, se compose encore aujourd'hui de députés souvent réélus, et choisis pour la plupart entre les hommes qui occupent une situation éminente par le rang,

l'expérience, le talent et la fortune, dans l'aristocratie, le commerce, l'agriculture ou l'industrie. Le parlement anglais, dont les membres ne reçoivent d'ailleurs aucune indemnité législative, résume en lui toutes les illustrations, tous les grands intérêts, toutes les forces vives du pays. C'est ainsi que le gouvernement appartient à une élite ouverte, se renouvelant par la sélection naturelle des capacités en tout genre. Le régime parlementaire pur ne satisfait qu'aux conditions d'une société reposant sur les traditions et la hiérarchie.

Dans le congrès fédéral des États-Unis, le sénat offre assurément des garanties de sagesse politique et possède une valeur incontestée. Quant à la chambre des représentans, les Américains lui reprochent d'être précisément le contraire d'une élite, et de n'atteindre même pas le niveau moyen du peuple qu'elle prétend représenter. Les diverses législatures locales sont plus décriées encore. Plusieurs états particuliers ont pris des mesures exceptionnelles pour se préserver de leur influence réputée funeste. C'est le résultat inévitable d'un système fondé sur la méfiance habituelle envers les supériorités reconnues, sur la *rotation* constante des fonctions publiques et la fréquence excessive des élections appliquées à tout. L'indépendance et la dignité du mandataire sont gravement compromises par les préoccupations électorales les plus mesquines, qui engendrent bientôt la corruption sous tous les aspects. De telles assemblées ne peuvent supporter qu'une forme inférieure de parlementarisme restreint. Le gouvernement de la nation ne saurait leur être totalement abandonné sans péril.

Si la responsabilité ministérielle était introduite dans la constitution américaine, à quoi se réduirait le rôle d'un président temporaire, élu pour quatre années seulement? Le congrès absorberait le pouvoir exécutif par sa pression incessante sur les ministres, et attirerait tout à lui. Sa domination exclusive et jalouse amènerait vite le désordre et la confusion, à moins que, parmi les médiocrités parlementaires, ne surgît un maître, asservissant la majorité, et par elle les chambres et le pays. Il n'y aurait pas de milieu entre l'impuissance gouvernementale et le despotisme collectif d'une Convention, soumise au despotisme personnel d'un de ses membres.

En Angleterre, le pouvoir exécutif appartient bien au cabinet, qui dépend lui-même du parlement. Mais, de plus, reste la royauté. Le terme d'exécutif, employé d'ordinaire pour la qualifier, semble erroné dans l'espèce, et au-dessus ou au-dessous d'elle. En fait d'attributions positives, le monarque constitutionnel est très dénué. Par l'influence morale et les services éminens rendus à l'ordre social et politique, il remplit une mission autrement importante

que celle de veiller à l'exécution des lois. Sans force officielle, sans puissance apparente, il a pourtant le don, plus facile à constater qu'à définir, de communiquer une fermeté singulière aux différens organes du gouvernement. A vrai dire, la royauté forme un quatrième pouvoir, non simplement décoratif, mais préservateur des autres et garant de tous, interprète de la majorité, défenseur des minorités et de leurs droits, symbole vivant de l'unité nationale et de la patrie.

Ce pouvoir permanent et médiateur permet seul d'établir parallèlement, à chaque degré de l'échelle, une double série non interrompue d'élections populaires et de sélections hiérarchiques qui se contrôlent, s'éclairent et s'appuient mutuellement. La stabilité administrative et judiciaire, la continuité des vues dans les relations extérieures tempèrent l'omnipotence et la mobilité excessives des assemblées. Cet ensemble de conditions est nécessaire au jeu délicat du parlementarisme libéral, aussi éloigné de la tyrannie d'une convention que de l'anarchie.

Encore la majorité représentative doit-elle savoir s'imposer des limites, et laisser quelque latitude à ceux qui exercent le gouvernement sous sa forme la plus raffinée. « Serviteur et bouc émissaire de son parti, le ministère britannique en est également le chef reconnu (1). » La tradition lui réserve l'initiative des lois importantes et de toutes les dépenses budgétaires. Enfin, dans les circonstances graves, il peut même, avec l'assentiment de la couronne, recourir au droit de dissolution. A quel titre cette variété monarchique de l'appel au peuple rentrerait-elle dans les attributions de l'exécutif républicain? Aucune autorité constitutionnelle n'est supérieure au congrès. Qui donc pourrait logiquement le dissoudre?

Les Américains semblent avoir admis que deux systèmes pouvaient seuls être considérés comme pratiques : ou bien la monarchie parlementaire, dans laquelle le cabinet joue le rôle d'exécutif responsable ; ou la république présidentielle, qui exclut la responsabilité des ministres, et remet au président élu le pouvoir exécutif sans partage. Conduits à choisir la république presque malgré eux, les constituans de 1787 ont subi l'une de ses imperfections inévitables en adoptant les combinaisons moins aristocratiques et moins fines d'un pseudo-parlementarisme démocratique à la mesure du régime. Et pourtant ils n'avaient vu s'exercer la responsabilité ministérielle qu'entre les limites restreintes où l'enfermait George III. Rien ne pouvait leur faire prévoir quelle extension elle prendrait plus tard.

(1) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 322.

La règle du système britannique veut également que le roi appelle tour à tour au ministère les *leaders* des majorités diverses qui se succèdent dans les assemblées. Il doit donc planer au-dessus de tous les partis, loin d'être solidaire d'aucun d'eux. La monarchie parlementaire, à ce point de vue, est le gouvernement alternatif par l'élite des deux grands partis nationaux, sous la présidence impartiale du souverain indépendant. La république américaine est le règne exclusif d'un parti sous la direction personnelle de son propre chef, forcé de gouverner dans l'intérêt de ceux qui l'ont élu. Par suite, le président des États-Unis distribue les portefeuilles aux plus dévoués de ses adhérens. C'est un devoir aussi strict pour lui que peut l'être pour la couronne l'obligation d'inviter les principaux membres des majorités législatives à constituer le cabinet. Le droit théorique de choisir les ministres est entier et absolu dans les deux systèmes. Le droit réel se trouve limité, en Angleterre, par les traditions du parlementarisme; en Amérique, par les exigences électorales.

Washington, dès son avènement, voulut avoir à la fois comme secrétaires d'état Jefferson et Hamilton, les plus illustres représentans des doctrines contraires. Mais alors les institutions nouvelles étaient dans la période d'essai; les partis se classaient à peine; et le glorieux soldat de l'Indépendance, élu par le vœu unanime du pays reconnaissant, possédait seul assez de prestige pour grouper autour de lui toutes les bonnes volontés. Cependant cette tentative de fusion ministérielle échoua. Le ministère, divisé contre lui-même, finit par se démembrer après de pénibles tiraillemens. Jefferson donna sa démission définitive. Randolph s'étant aussi retiré, Washington ne compta plus parmi ses secrétaires d'état que la fine fleur des fédéralistes.

Zachary Taylor, qui annonçait loyalement l'intention plus généreuse que réalisable d'être le président du peuple entier et non d'un parti, se déclarait décidé en conséquence à ne pas s'occuper de l'opinion des candidats pour la nomination aux emplois publics. Mais il comprenait fort bien que le même éclectisme n'était pas applicable au choix des ministres. « Les fonctions administratives, disait Taylor, doivent être accessibles aux hommes de tous les partis. Quant à mon cabinet, c'est différent. J'y ferai entrer tous les intérêts, non tous les partis de la république. Je suis et j'ai toujours été whig; je ne saurais renoncer à mon parti en venant siéger au fauteuil présidentiel. » Telle est la vraie doctrine américaine.

Sans méconnaître les avantages de la responsabilité ministérielle dans les milieux appropriés, les publicistes des États-Unis ne se font pas faute d'en signaler certains inconvéniens manifestes, que

la république, suivant eux, est incapable de supporter. Le duel incessant entre le parlement et le cabinet; l'exécutif ministériel servant de cible à toutes les ambitions rivales; son existence journellement à la merci des incidens de séance ou des votes les plus imprévus; ce ne sont là, disent-ils, que les moindres défauts du système. Mais l'attaque et la défense des portefeuilles deviennent le fond de la vie parlementaire; les affaires publiques se traitent presque uniquement à ce point de vue étroit et personnel; l'action du gouvernement se trouve faussée ou paralysée; l'esprit de suite dans la politique et l'administration est remplacé par l'instabilité chronique, au grand détriment du pays. Il faut borner l'énumération des critiques. Aussi bien, les assemblées républicaines, par leurs maladresses et leurs fautes, semblent prendre à tâche de fournir des traits fâcheux au tableau et de justifier les griefs. Le discrédit général atteint jusqu'au parlementarisme anglais, accusé de décadence, après deux siècles de progrès et de triomphes.

Tout n'est assurément pas à défendre dans le régime parlementaire, tel que nous l'avons connu même à ses beaux jours. Mais son équivalent ne sera pas facile à trouver. Et d'ailleurs a-t-il dit son dernier mot? On ne saurait se passer d'assemblées investies du droit de contrôle, sinon d'initiative.

Les Américains peuvent s'applaudir d'avoir débarrassé le terrain législatif des compétitions de portefeuilles. Cela ne paraît pas suffire à supprimer les cupidités personnelles des législateurs et les manœuvres intéressées des partis. Si l'exécutif n'est pas attaqué de front, ses prérogatives sont-elles à l'abri des menées occultes? Combien de fois le patronage représentatif et sénatorial n'a-t-il pas contraint le président à capituler? Les intrigues ne se nouent que mieux dans l'ombre propice des commissions secrètes ou des couloirs du Capitole. Chaque jour les indiscrétions de la presse nous apprennent que les roueries de la coulisse politique n'ont rien à envier aux combinaisons du jeu ministériel et parlementaire.

En dehors de l'empirisme intelligent et du savoir-faire, il serait téméraire de proposer comme exemple le système adopté aux États-Unis. Là, plus qu'ailleurs peut-être, le défaut de la cuirasse est aux points de jointure. Les rapports nécessaires entre l'exécutif et les assemblées, pour la préparation des lois quelconques, s'établissent par l'intermédiaire des comités permanens du congrès et surtout de leurs présidens. Ceux-ci se renseignent auprès des ministres ou des principaux fonctionnaires, soit par correspondance, soit de vive voix dans les bureaux des comités. Il y a peu de règles fixes; la plupart des communications sont officieuses et irrégulières.

Le président a la faculté d'adresser des messages directs aux

chambres et de recommander l'adoption des mesures jugées par lui opportunes. Il peut aussi recourir à l'entremise de députés ou de sénateurs amis, qui se chargent d'introduire en leur propre nom les bills élaborés d'avance par les membres du cabinet. Personne n'ignore quel est le véritable inspirateur des propositions présentées sous cette forme. Mais l'équivoque subsiste, et chacun d'en profiter.

Plus tortueuse encore est la procédure suivie dans les discussions budgétaires. Heureusement pour les Américains, le chiffre restreint des frais militaires et les gros excédens de ressources qui proviennent des douanes aplanissent beaucoup les difficultés. Puis le budget des recettes n'est pas annuel aux États-Unis. Les lois de finances déterminant les revenus publics ne se distinguent pas des autres, et restent en vigueur jusqu'à ce que le congrès les abroge ou les modifie. Enfin, parmi les dépenses mêmes, plusieurs et de fort importantes, telles que l'intérêt de la dette nationale, l'amortissement, etc., échappent aux débats de chaque session et sont permanentes. En 1880, elles s'élevaient à 47 pour 100 du budget total.

Quant aux dépenses annuellement discutées, chacun des ministres prépare le compte relatif à son propre département. Les divers projets, réunis par le secrétaire du trésor (ministre des finances), en un volume d'au moins 300 pages, sont adressés à la chambre sous le nom de *Lettre du secrétaire du trésor transmettant les projets d'affectations de dépenses pour l'année fiscale*. C'est cet ensemble de documens qui sert de base à l'établissement du projet de loi. Le travail s'effectue à la chambre d'abord et en partie double par les soins de deux grands comités permanens : le comité d'*appropriation* et le comité *des voies et moyens*. Les chapitres distincts sont d'ailleurs envoyés aux comités permanens spéciaux (comités de la guerre, de la marine, etc.), et reviennent ensuite aux comités financiers proprement dits, lesquels parachèvent le projet définitif, puis le présentent à l'assemblée.

Une fois voté, le budget émigre au sénat, où il passe par la même filière des comités permanens, pour revenir amendé à la chambre, qui le retourne encore au sénat, jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, l'affaire se termine par une cote mal taillée. Entre temps, les ministres ont entamé des négociations personnelles avec les présidens des comités parlementaires, afin d'obtenir que des réductions trop cruelles ne fussent pas opérées sur leur budget respectif.

A travers ce dédale, tout le monde marche au hasard. Le ministère s'en tire comme il peut, a dit ici même M. de Laveleye

dans son excellent exposé du système des États-Unis (1). Mais chacun se dérobe; la gestion des deniers publics et la direction du pays sont abandonnées à des pouvoirs anonymes. « Une douzaine d'hommes déterminent la politique du gouvernement, une douzaine de compromis la dénaturent, et une douzaine de bureaux, à peine connus de nom hors de Washington, l'appliquent (2). » On ne trouve personne à qui demander des comptes dans ce conflit des irresponsabilités.

Malgré tout, au duel parlementaire quotidien, les Américains préfèrent la grande bataille gouvernementale tous les quatre ans. Les deux systèmes opposés se résument ainsi : lorsque le cabinet est responsable devant le parlement, les majorités des deux chambres imposent chaque jour à l'exécutif leurs volontés variables et parfois contradictoires. Si la responsabilité pèse sur le président seul, c'est le parti dominant au jour de l'élection présidentielle qui prend le pouvoir et le garde pendant quatre années successives, sans être obligé de régler sa conduite d'après les changemens d'opinion survenus dans le congrès. Lors même que la majorité sénatoriale qu a ratifié le choix des ministres se déplace, le ministère subsiste intact. Les assemblées engagent-elles la lutte avec le président, les ministres doivent lui rester fidèles ou se démettre. Cette stabilité quadriennale, établie comme correctif de la perpétuelle mobilité républicaine, permet au pays de reprendre haleine entre les périodes prévues d'agitation électorale et politique.

Mais sous ses deux formes, anglaise et américaine, le parlementarisme exige une autorité forte, soit dans les mains du premier ministre en Angleterre, soit dans les mains du président aux États-Unis. C'est la condition indispensable pour en faire un système de gouvernement viable et apte à remplir sa mission, de plus en plus difficile.

III.

Dans l'intention de mettre l'exécutif à l'abri des attaques parlementaires, les Américains l'ont isolé complètement des assemblées. Au contraire, c'est en le faisant participer à l'autorité législative par le moyen du *veto* qu'ils l'ont rendu capable d'arrêter les empiètemens des législateurs. La théorie de la séparation des pouvoirs

(1) *La Forme nouvelle du gouvernement aux États-Unis et en Suisse*, par M. Émile de Laveleye. (*Revue* du 1er octobre 1886.)

(2) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 318.

se trouve en même temps poussée à l'extrême et méconnue. Cette contradiction n'embarrasse pas des esprits moins préoccupés d'observer la stricte logique que d'assurer l'indépendance et l'énergie du gouvernement.

Aux États-Unis, les lois ne deviennent pas définitives de par la volonté du parlement seul. Elles doivent encore être soumises à l'examen du président, qui dispose d'un délai de dix jours (1) pour se prononcer. Donne-t-il sa signature, les lois entrent aussitôt en vigueur. Mais la constitution lui confère le droit d'opposer son *veto* et de renvoyer avec ses objections tout bill quelconque à celle des chambres qui en a pris l'initiative. Le congrès délibère et vote de nouveau. Seulement la majorité simple ne suffit plus. Les bills renvoyés par le président n'acquièrent force de loi qu'à la condition d'être adoptés par les deux tiers des suffrages de chacune des deux chambres. Sinon, le pouvoir exécutif l'emporte; le parlement est battu.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une attribution exclusivement fédérale. La même prérogative, subordonnée à des règles analogues, appartient au gouverneur dans tous les états particuliers de l'Union, comme au maire dans un grand nombre de municipalités, et non des moins importantes.

Les constituans d'Amérique comptaient beaucoup sur l'efficacité du *veto* présidentiel pour donner à la législation les garanties nécessaires de sagesse et d'équité. Non pas que le président fût présumé supérieur en lumière au congrès. Mais la saine doctrine du contrôle mutuel trouvait ainsi une heureuse application. Les assemblées sont trop sujettes à se laisser égarer par les passions du moment et à subir les influences locales; car les députés et les sénateurs représentent surtout les districts ou les états particuliers qui les ont choisis. L'intérêt général exige que les lois soient examinées à un point de vue moins étroit. Le mode d'élection du président, ses fonctions différentes, le placent au-dessus des divisions parlementaires et des querelles de clocher. Élu par le peuple de tous les états, il est en meilleure situation pour discerner et défendre la politique nationale. Ses objections éclairent le congrès, qui, mieux informé, peut changer d'avis.

D'ailleurs, pensait-on, lorsqu'un *veto* intervient et que les chambres, après délibération nouvelle, ne confirment pas leur décision première par des majorités imposantes, il y a présomption légitime contre la loi en litige. L'accord démontré du pouvoir exécutif avec la minorité législative justifie l'ajournement. Si les deux tiers du

(1) Les dimanches exceptés.

congrès se prononcent en faveur de la loi frappée de *veto*, il est naturel, au contraire, qu'une majorité aussi nombreuse l'emporte et que sa volonté soit immédiatement obéie.

Hamilton avait proposé que le président des États-Unis possédât le droit de *veto* absolu. La plupart de ses collègues, mieux inspirés, n'accordèrent que le *veto* suspensif. Cette restriction apparente de pouvoir laisse en réalité plus de latitude à la prérogative présidentielle, suivant la juste remarque des commentateurs.

Le *veto* absolu, tel qu'il appartient à la couronne dans la monarchie britannique, est devenu inutile à force d'être redoutable. « Les bills rejetés par le roi d'Angleterre, dit Curtis, sont définitivement écartés. Ces conséquences irrévocables du *veto* royal l'ont fait tomber en désuétude depuis le règne de Guillaume III. » Les Américains prétendent donner au président de leur république, non pas une armure de parade, mais un moyen effectif de défense. Ils préfèrent donc le *veto* suspensif, autrement pratique que le *veto* absolu, et presque aussi puissant par le fait, sous des dehors plus modestes.

Aux États-Unis, en effet, la suspension d'un bill équivaut d'ordinaire à son rejet. Pour que les lois deviennent définitives malgré le *veto* présidentiel, il ne faut rien moins qu'une seconde décision, prise aux deux tiers des suffrages dans chacune des deux chambres du congrès. Pour que le *veto* triomphe, le tiers des voix dans une seule chambre, soit le sixième de la représentation nationale, suffit. Le congrès fédéral américain compte au total 401 membres, répartis inégalement : 325 députés et 76 sénateurs. La majorité législative, qui a voté primitivement la loi, ne remportera la victoire décisive sur le *veto* qu'à la condition de réunir au scrutin final 269 suffrages parlementaires, 217 à la chambre, et 52 au sénat. Par contre, l'exécutif aura gain de cause avec l'unique appui, soit de 109 suffrages des représentans, soit même seulement de 26 voix sénatoriales (1).

Il est très rare que le président ne dispose pas d'un nombre de voix aussi minime dans l'une ou l'autre assemblée. Les conditions de la lutte sont donc tout à son avantage. Le concours presque certain d'une faible minorité de députés ou de sénateurs lui permet de faire échec à la majorité du congrès et d'empêcher l'adoption des lois. C'est à ce titre indirect qu'il possède une importante part de pouvoir législatif.

Ces remarques s'appliquent également à l'exécutif des états particuliers et des communes, quand « la règle des deux tiers » ou

(1) Dans ce dernier cas (26 voix sur 401), l'appui du seizième environ de la représentation totale du pays suffit pour assurer la victoire du président.

quelque autre analogue vient fortifier le droit de *veto*. Les gouverneurs et les maires exercent ainsi une action plus ou moins décisive sur le vote des lois locales et des budgets municipaux.

En Angleterre et dans la plupart des monarchies libérales, l'exécutif ministériel n'est pas non plus livré sans défense à la merci de tous les caprices parlementaires. Il peut, sous certaines conditions mal définies, dissoudre la chambre élective. Mais cette mesure rencontre de grosses difficultés, parfois des périls; et ses effets semblent moins favorables à l'autorité gouvernementale que ceux du *veto* américain.

La dissolution d'une assemblée agite profondément l'ensemble de la nation, et touche au vif les intérêts individuels des représentans, comme ceux de leurs cliens et de leurs amis. Le conflit entre le pouvoir exécutif et le parlement se déplace, et prend des proportions dangereuses sur le terrain électoral. Toutes les passions publiques sont soulevées au moment même où le peuple, institué juge du différend, aurait le plus besoin de sang-froid. Le gouvernement se voit forcé de mettre tout son enjeu sur une dernière carte, et d'affronter soudain la grande mêlée des élections. La partie devient trop grave pour que l'on puisse la jouer souvent. C'est la ressource des cas extrêmes.

D'autre part, l'usage du droit de dissolution ne soustrait nullement l'exécutif à la suprématie parlementaire. Cette simple question se trouve posée aux électeurs : quelle est la majorité réelle du pays? Donne-t-elle raison à la chambre dissoute ou au cabinet? Mais que la réponse soit favorable ou contraire au ministère qui l'a demandée, celui-ci, lorsqu'il triomphe, ou son successeur immédiat, en cas de défaite, ne reste pas moins sous la tutelle impérieuse de la majorité législative reconstituée. Le parlement, modifié ou non, demeure le maître absolu.

Le *veto* américain a l'incontestable avantage d'éviter toute mesure extraordinaire d'appel au peuple en dehors des élections régulières, assez rapprochées d'ailleurs pour rendre la résignation plus facile au parti battu. Ce délai permet pourtant à l'opinion publique de se calmer avant l'échéance normale du scrutin. Le débat, circonscrit dans l'enceinte des chambres, ne risque pas d'être grossi et dénaturé par l'intervention confuse des foules ou les excitations intéressées des meneurs. Aucune atteinte directe n'est portée aux privilèges des corps électifs, ni aux situations des représentans. Le président qui refuse sa signature n'exerce qu'un pouvoir négatif. Au lieu de renvoyer les députés devant leurs électeurs, il les invite simplement à délibérer de nouveau, en indiquant ses objections motivées. Le congrès est libre, après examen,

de maintenir son premier vote; le bill acquiert alors force de loi, malgré l'opposition présidentielle. Sans doute la constitution exige en ce cas les deux tiers des suffrages, condition assez difficile à réaliser pratiquement. Mais la théorie laisse le dernier mot au congrès, dont l'honneur reste sauf. C'est à lui de se mettre d'accord avec lui-même et de réunir la majorité requise.

Moins brutal dans la forme que le droit de dissolution, le *veto* défend mieux le pouvoir exécutif. Conserver l'appui du tiers des voix dans une seule chambre est plus facile assurément que de conquérir d'emblée la majorité du pays entier. Rien n'empêche le président de repousser toute loi quelconque sans crainte d'avoir à se démettre au premier échec. Battu sur un point, il peut aussitôt recommencer la lutte sur un autre et remporter l'avantage. Les chances de vaincre sont en sa faveur, et le joug parlementaire ne lui est pas constamment imposé.

Sauf l'unique prescription relative à la majorité des deux tiers et visant les effets du *veto*, aucune règle n'en restreint l'usage. Le président possède à cet égard un pouvoir discrétionnaire, et les constituans des États-Unis entendaient bien qu'il y recourût sans timidité. Son refus n'a pas même besoin de s'appuyer sur des argumens de doctrine. Une simple considération d'opportunité ou de convenance particulière suffit. John Tyler rejeta certain bill financier pour cette raison toute personnelle que le bill en question abrogeait une mesure votée autrefois par lui-même comme membre du congrès fédéral. Malgré la singularité du motif, le *veto* présidentiel triompha.

D'ordinaire, toutefois, le président justifie son opposition en invoquant l'esprit du pacte fondamental, qu'il se trouve de la sorte appelé à interpréter. Aussi, dans la pensée de quelques-uns, le droit de *veto* ne devait être exercé par l'exécutif qu'avec le concours du pouvoir judiciaire, interprète naturel de la constitution et des lois. James Wilson et Madison recommandaient cette combinaison. Certes, l'examen des actes législatifs eût offert ainsi toutes les garanties possibles de compétence; mais l'union des deux pouvoirs aurait fait leur faiblesse plutôt que leur force. Le président, dont les *vetos* seraient subordonnés aux décisions judiciaires et couverts par elles, descendrait au rôle d'un chef de contentieux. La magistrature, bientôt compromise dans les querelles des partis militans, y perdrait l'indépendance et l'autorité.

En Amérique, d'ailleurs, le juge exerce le droit le plus large d'interpréter et de contrôler toutes les lois dans leur application aux causes régulièrement évoquées devant lui. Il peut même, du haut de son tribunal, déclarer telle loi inconstitutionnelle, et par suite

nulle en l'espèce. C'est une sorte de *veto* judiciaire indirect. On aurait manqué au *non bis in idem* en y ajoutant une part de *veto* exécutif, qui permettrait au juge de contrôler aussi les lois dans le domaine théorique, avant qu'elles fussent appliquées. Le projet Wilson ne fut pas admis.

Deux ans plus tard, il est vrai, en 1789, le congrès créa les fonctions d'attorney-général. Mais ce magistrat de l'ordre judiciaire, placé auprès du président pour l'éclairer sur les questions législatives et constitutionnelles, ne participe nullement à la puissance exécutive. Conseiller intime, casuiste politique ou directeur de conscience, il n'a pas plus de responsabilité devant les chambres que les autres membres du ministère. Quel que soit l'avis reçu, le président répond seul de ses *vetos* comme de tous ses actes, et se dispense même parfois d'en informer le cabinet.

Cette intervention de l'exécutif, tenant tête aux assemblées législatives et arrêtant l'effet de leurs votes, entretient un état permanent de lutte qui est le propre des gouvernemens électifs. Les Américains ont fait entrer ces antagonismes inévitables dans le cadre constitutionnel, et ne s'en émeuvent pas plus que de raison.

Les échéances électorales sont échelonnées de façon à mettre fréquemment en lumière les variations survenues dans les forces respectives des partis. A ces déplacemens de majorités correspondent des changemens analogues dans les situations relatives des divers pouvoirs. Tous les quatre ans a lieu l'élection présidentielle. Tous les deux ans on procède au renouvellement de la législature, intégralement pour la chambre, et par tiers pour le sénat. A son avènement, le chef de l'état peut compter d'ordinaire sur l'appui des représentans, dont la nomination a coïncidé avec la sienne. En revanche, il risque fort de se heurter au mauvais vouloir des sénateurs. Puis, deux ans après, l'harmonie entre la chambre et l'exécutif est souvent rompue par l'entrée en scène d'une majorité hostile, issue du scrutin biennal. Quelquefois même l'opposition domine dans les deux assemblées. Le président n'a plus alors la ressource de s'appuyer sur l'une d'elles pour déjouer les attaques de l'autre. Il n'est pas désarmé cependant, grâce au *veto*, si la minorité requise lui reste fidèle.

Rien ne l'empêche de recourir à sa prérogative en tout temps, sans avoir égard à telle circonstance où la majorité législative, émanant d'une élection plus récente que la sienne, représenterait mieux que lui l'opinion actuelle des électeurs. C'est précisément au cours des deux dernières années de sa présidence, contre une chambre nouvelle, qu'il fait le plus fréquent usage du *veto*. Dans ces conditions, notamment, le pouvoir exécutif résiste aux volontés du peuple même, personnifié par ses mandataires fraîchement élus.

Un désaccord aussi complet ne saurait toutefois se perpétuer indéfiniment. C'est une des raisons qui s'opposent à la prolongation souvent réclamée du terme présidentiel. La brièveté des fonctions et la fréquence des crises électorales ont des inconvéniens très graves. Mais les chances de conflits sont moindres, et les dissidences plus faciles à supporter pendant quatre ans que pendant un septennat par exemple, surtout s'il est renouvelé au profit du même personnage. La première année de la présidence américaine est une sorte de lune de miel; la seconde et la troisième sont la vraie période d'activité; la quatrième enfin ramène les élections, qui suppriment les différends de la veille, non sans préparer d'ailleurs ceux du lendemain.

Quoi qu'il en soit, les présidens des États-Unis ne se font pas faute d'exercer leur droit constitutionnel, aussi bien les présidens pacifiques ou peu populaires que les favoris du public et les hommes de combat, comme Jackson. Coup sur coup, à l'occasion d'une même mesure, John Tyler interjeta son *veto* contre la majorité parlementaire, soutenue par la presse et la nation tout ensemble. Et pourtant le vœu de ses concitoyens ne l'avait pas destiné au rang suprême. Simple vice-président, il n'était monté au fauteuil présidentiel que par suite de la mort du titulaire Harrison. En outre, le *veto* frappait des lois financières au sujet desquelles les assemblées se sont toujours montrées le plus jalouses de leurs privilèges. Les adversaires du président le combattirent avec ardeur. Un représentant s'écria que l'honneur de la chambre était en jeu. Un autre déclara que les Tudors eux-mêmes n'auraient pas eu tant d'audace. Tyler l'emporta néanmoins, et pendant les quatre années presque entières de son administration, il continua de tenir seul tous les pouvoirs en échec. C'était légal.

M. Hayes, dès son avènement, se trouva en présence d'une chambre hostile, et perdit bientôt le faible appoint des voix qui l'appuyaient au sénat. Les conflits ne pouvaient manquer d'éclater. Bills sur l'armée, sur les élections, sur les Chinois, furent rejetés par cinq *vetos* successifs dans une seule session (1878-1879), demeurée célèbre à ce titre. Loin de ressembler à l'homme fort (*the strong man*) rêvé par certains politiciens du temps, M. Hayes était animé d'idées conciliatrices qui s'annoncèrent aussitôt par la composition du ministère. Élu d'ailleurs à une seule voix de majorité, au moyen de fraudes inouïes, même en Amérique, il ne jouissait pas d'un grand prestige. Aucun motif ne l'empêcha de s'opposer à toutes les mesures qu'il désapprouvait. Depuis le commencement jusqu'au terme régulier de son mandat, le président républicain paralysa la volonté du congrès démocrate, et gouverna sans révolution ni secousses. Sa résistance constante aux actes législatifs ne discré-

dita pas le parti qu'il représentait à la Maison-Blanche. Ce fut encore un républicain, M. Garfield, que les suffrages populaires investirent, en 1880, du pouvoir suprême.

Le président actuel, M. Cleveland, mérita naguère le surnom de maire *veto (Veto Mayor)* pour avoir, à la mairie de Buffalo, repoussé plus de lois votées par son conseil municipal que plusieurs de ses prédécesseurs ne l'avaient fait en beaucoup d'années. Sa fermeté ne s'est pas démentie à la présidence. « On cite de lui, dans sa carrière, plus de cent *vetos* frappant autant de bills injustifiables, bons seulement à dissiper follement l'argent des contribuables. » Cette attitude énergique en face des assemblées de toute nature est célébrée par ses partisans comme un titre à la confiance du peuple et un motif suffisant de réélection.

Même la situation d'accusé n'enlève pas au chef de l'état le libre usage de sa prérogative. André Johnson, décrété d'*impeachment* par la chambre et traduit devant le sénat, ne continua pas moins, pendant le procès, de remplir ses fonctions exécutives et d'interjeter son *veto*. Johnson fut battu ; la loi, adoptée à la majorité des deux tiers, passa malgré lui. Mais nul ne paraît avoir contesté le droit strict du président d'exercer, même en ces circonstances critiques, un pouvoir que lui confère la constitution.

Avant la présidence de Johnson, qui forme un chapitre à part dans l'histoire des États-Unis, encore troublés par les suites de la guerre civile, aucun des bills nombreux frappés de *veto* sous toutes les administrations successives depuis Washington, n'avait réussi, sauf un ou deux peut-être, à obtenir force de loi. Le triomphe de l'exécutif était le fait normal ; la victoire parlementaire restait l'exception.

Depuis quelque temps, le congrès a remporté plus fréquemment l'avantage. Certaines lois importantes sont devenues définitives en dépit de l'opposition présidentielle, et souvent grâce à des votes de coalition. Ce fait nouveau n'est-il que la conséquence du désarroi des partis nationaux ? Doit-on y reconnaître plutôt le symptôme d'une transformation que plusieurs écrivains d'Amérique signalent dans la pratique des institutions de leur pays ?

La solidité du pouvoir exécutif fédéral et local avait toujours été regardée par les Américains comme la garantie nécessaire contre l'intempérance des assemblées confuses ou dévoyées. « Nous logeons nos gouverneurs dans des palais, disait naguère un journal de New-York, et nous leur donnons de beaux appointemens, à seule fin d'être préservés par eux d'autant d'actes législatifs que possible. » Si le *veto* devenait lettre morte, l'autorité exécutive serait singulièrement affaiblie, sinon annulée.

Aucune combinaison constitutionnelle ne peut suffire par elle-même, sans le bon esprit politique des gouvernans et des gouvernés. Il faut beaucoup de savoir-faire et de prudence pour tirer profit d'un procédé dilatoire qui ne résout les difficultés qu'en les ajournant. « Le but et l'effet du *veto*, dit Benton, consistent à suspendre l'adoption d'une loi jusqu'à ce que la nation se prononce aux élections prochaines, et fasse admettre ou rejeter définitivement la loi en litige par un congrès pertinemment élu. C'est une prérogative juste et convenable, accordée à l'exécutif dans l'intérêt du peuple, et judicieusement confiée à l'élu du peuple. »

Au fond, ce pouvoir négatif emprunte sa force à l'appui des minorités conservatrices, et constitue la plus flagrante dérogation à la règle démocratique des majorités. On le retrouve à tous les degrés de la hiérarchie gouvernementale. En face du congrès de l'Union est le président de la république; en face de la législature dans l'état particulier est le gouverneur de l'état; en face du conseil municipal est le maire. Chacun de ces hommes est indépendant des assemblées par son origine et possède le droit de *veto*. Les Américains veulent voir la responsabilité personnelle de leurs élus spéciaux s'affirmer devant chaque collectivité irresponsable; ils ont assez de confiance dans la fermeté du libéralisme conservateur de la nation pour ne pas redouter encore l'éventualité d'une dictature de surprise ou de découragement.

DUC DE NOAILLES.

(Extrait du second volume de *Cent ans de république aux États-Unis*, qui paraîtra prochainement.)

LA

BAIE DE SANTÉCOMAPAN

SCÈNES DE MŒURS MEXICAINES.

Noyé dans des vapeurs jaunes, découronné de ses rayons comme un roi qui abdique, le soleil s'abaissait vers le faîte des arbres séculaires qui entourent la petite crique de Santécomapan, au fond du golfe du Mexique. Par la couleur d'azur, par le calme et la transparence de ses eaux qu'abritent contre toutes les brises des mangliers aux racines multiples, elle ressemble à un beau lac endormi, cette baie pittoresque dont nul géographe ne sait encore le nom. Or, à l'approche de cette minute crépusculaire, rapide, qui sous les tropiques sépare le jour de la nuit, on voyait à chaque instant émerger, sur la surface de ce miroir bleu, le dos rond d'un joyeux dauphin vers lequel naviguait aussitôt avec curiosité, avec d'amusantes allures de bourgeois ventrus, une bande de pélicans à plumage brun.

Du côté de la mer, comme pour défendre à ses vagues l'accès de la mystérieuse crique, s'allonge un îlot de sable blanc, mé-

langé de minuscules coquilles roses, bleuâtres ou nacrées, banc étroit dont l'élévation dépasse à peine le niveau des eaux qui le caressent. Sur ce lit, pour eux moelleux, reposaient immobiles, pétrifiés en apparence, chauffés à blanc depuis le matin par les feux du ciel embrasé, cinq caïmans qui, sortant enfin de leur longue torpeur, donnaient quelques signes de vie. Leurs museaux aigus se dressaient, ils se traînaient comme avec effort, puis se plongeaient un à un, avec méthode, à l'endroit précis où le *gulf-stream*, ayant atteint son maximum de chaleur, tourne et s'élance pour gagner l'Atlantique, pour aller attiédir là-bas, tout là-bas, les côtes brumeuses de la vieille Europe, tenter de fondre les glaces éternelles du pôle nord.

L'ombre des mangliers grandissait à vue d'œil, rendant noire l'eau vermeille dans laquelle ils s'étaient mirés tout le jour. De temps à autre, des moineaux solitaires, invisibles, ébauchaient un chant mélancolique dans le grand silence, doux sons d'adieux à la lumière, auxquels répondait aussitôt par un soufflement plaintif, sentant venir son heure d'agir, un lugubre engoulevent. Au loin la mer, encore dorée pour un instant, s'étendait immense. Sur sa nappe lisse, scintillante, se dressait une fine goélette, qui, ses voiles à peine gonflées par une brise intermittente, s'éloignait de la côte avec le balancement régulier d'un hamac. Près de l'îlot, prête à le dépasser, une chaloupe à l'allure pesante, n'obéissant qu'avec lenteur à l'impulsion de six rameurs vigoureux, avançait néanmoins. Les bords de l'embarcation, chargée à son avant et à son arrière de caisses, de barils, de ballots, surnagaient de quelques pouces à peine au-dessus de l'eau. Un coup de sifflet, lancé par l'homme qui tenait le gouvernail, fit apparaître cinq ombres au fond de la crique déjà obscure, et quelques minutes plus tard l'avant de la chaloupe, sous l'effort d'une suprême impulsion, glissait, grinçait sur le sable du rivage et s'arrêtait brusquement, à demi échoué.

Sautant aussitôt à terre, quatre des rameurs échangèrent quelques mots brefs avec ceux qui les attendaient, et l'on s'occupa de décharger le bateau : caisses, ballots, barils, soulevés avec aisance par des bras visiblement accoutumés à cette rude tâche, étaient posés en équilibre sur les épaules ou sur la nuque de ceux qui devaient les emporter. Ces hercules, bien que ne payant guère de mine, se courbaient à peine sous le poids qui semblait devoir les écraser, et s'enfonçaient dans la forêt en trottinant, à la façon indienne. Ils revenaient bientôt se charger d'un nouveau fardeau, exécutant ainsi un va-et-vient de fourmis affairées, laborieuses, silencieuses, lequel dura trois quarts d'heure. Le dernier colis emporté, les deux rameurs restés dans la barque la remirent à flot,

puis longèrent le rivage jusqu'à un endroit où les eaux, devenues soudain plus profondes, baignaient des racines de mangliers tapissées de petites huîtres.

Le soleil, pendant que ces hommes peinaient, avait atteint et rendu visibles les vaporeux sommets de la grande Cordillère, derrière lesquels il s'était brusquement caché. Infatigable, mais impassible, l'astre éclairait déjà d'autres horizons et faisait naître au loin, sur les rives du Pacifique, de brûlantes aurores. En dépit de l'obscurité qui les entourait et avec une sûreté qui démontrait leur connaissance approfondie des lieux, les rameurs firent pénétrer leur esquif dans un ruisseau large à peine de 3 mètres, fleuve en miniature bordé d'arbustes dont les rameaux entre-croisés, effleurant l'eau, leur livraient bruyamment passage. S'élançant à terre, ils amarrèrent la chaloupe; puis ils s'enfoncèrent sous les arbres, dont la taille devenait plus imposante à mesure qu'ils s'éloignaient de la mer. De temps à autre, en avant, se montrait un point lumineux, vers lequel ils se dirigeaient. Ils passèrent près d'une trentaine de chevaux et de mules entravés qui, comme passe-temps, faute d'autre provende, rongeaient l'écorce des arbrisseaux à leur portée. Vingt pas encore, et ils débouchèrent sur un vaste espace au sol nu, sous l'abri d'un majestueux cèdre dont les longues branches, au feuillage menu, allaient au loin effleurer la terre et frappaient de mort, en les couvrant d'ombre, toutes les plantes qui tentaient de naître au-dessous d'elles.

Au pied de ce centenaire, au tronc large d'au moins 5 mètres, au front perdu dans le ciel, et dont les racines saillaient, couraient sur le sol comme des veines gonflées sur une peau rugueuse, flambait, crépitait un immense foyer, qui, alimenté de bois résineux, parfumait l'air d'une odeur de benjoin. Entre ce feu et l'arbre, assis ou couchés dans les creux formés par les ondulations de ses racines, ce qui leur permettait de s'étendre ou de s'accoter à leur gré, onze hommes au teint bronzé, vêtus de chemises de flanelle blanche, de pantalons de toile grise fixés à leur taille par de longues écharpes de soie de couleur rouge ou bleue. Passé dans cette ceinture, du côté gauche et bien à la main, un couteau au manche de corne, à la lame effilée et affilée, perdue dans une gaine. Les chaussures, en peau de daim, teinte en jaune clair ou en bleu pâle, étaient garnies d'éperons d'acier. Presque tous les fronts étaient ceints de ces mouchoirs de coton quadrillés chers à la Normandie, lesquels, pliés en bandeaux et noués derrière la tête, acquièrent au Mexique une qualité probablement ignorée de ceux qui les fabriquent, la qualité d'empêcher « les airs nuisibles » de pénétrer dans le cerveau.

Appuyé contre le tronc du cèdre, un arsenal. Des carabines au canon poli, des couteaux de chasse à poignée d'argent, de longs sabres à fourreaux d'acier, le tout criblé par la flamme de points lumineux. De l'autre côté du tronc, un peu en arrière et posé sur trois pierres, un chaudron où cuisaient, pêle-mêle, du riz, une dinde sauvage, un faisan, un chou palmier, deux tatous : *olla podrida* dont un Indien assis sur ses talons, les mains étalées sur les genoux comme les divinités de granit de l'antique Égypte, surveillait les bouillonnemens avec la gravité triste qui est un des caractères de sa race.

Plus en arrière encore, une masse sombre : les caisses, les ballots, les barils, toute la cargaison que contenaient les flancs de la goélette, marchandises dont le déchargement clandestin n'avait pas duré moins de quatre jours, l'équipage du petit navire aidant. Les caisses renfermaient des bijoux, des objets d'art ; les ballots des soieries ; les barils du kirsch, du cognac, des vins liquoreux d'Espagne ou d'Italie, objets de haute valeur dont la douane mexicaine double le prix par des droits exorbitans, afin, sans doute, d'encourager la contrebande. C'étaient là des « produits nobles, » comme disent les créoles, nobles comme les lingots d'or et d'argent, frappés, eux aussi, de taxes excessives de sortie, raison pour laquelle la goélette, à titre d'échange, en emportait en Europe de beaux et nombreux échantillons. Dès le lendemain, les rameurs de la veille, les portefaix de tout à l'heure, devaient se transformer en muletiers d'honnête apparence, qui, pourvus de documens falsifiés et par conséquent bien en règle, se mettraient en route à travers les défilés de la Sierra de Tuxtla, afin d'atteindre les villes de l'intérieur du pays, où les acheteurs économes abondent. Là, les contrebandiers offriraient à des prix tentateurs, irrésistibles, les fins tissus de Lyon, les mantilles de blonde, les points de Valenciennes ou d'Alençon, les joyaux de l'Inde sertis à Paris. Ils étaient assurés de trouver des amateurs parmi les amans, les maris, les amoureux; surtout parmi les vieillards qui, connaissant à fond l'humeur frivole des filles d'Ève, savent que ce sont là les pommes que choisirait lui-même aujourd'hui, pour les suborner, l'éternel et astucieux serpent.

Les treize contrebandiers,— ils étaient treize et n'attachaient aucune importance à ce chiffre pour nous fatidique, — appartenaient à des nationalités différentes. Les Mexicains l'emportaient en nombre, mais il y avait parmi eux un Yankee, un Californien, un Espagnol et un Français, matelot déserteur du brick de guerre qui, l'année précédente, surveillait la station de Véra-Cruz. Depuis que, réunis par le hasard, les aventuriers opéraient de compagnie,

solidaires dans toutes les occasions où il fallait violer ouvertement ou clandestinement les lois, aucun nuage n'avait troublé l'harmonie qui régnait entre ces braves gens, lesquels étaient surtout des gens braves. Cette cordiale entente, ils l'attribuaient à ce qu'ils ne « traînaient » aucune femme à leur suite, propos peut-être vrai, mais à coup sûr peu galant.

Les Mexicains, d'humeur enjouée, expansive, avouaient avec bonhomie, en ne cachant que leur nom véritable, les faits qui, outre ceux de contrebande, les tenaient en délicatesse avec la justice de leur pays, pourtant si indulgente et paterne. Deux ou trois d'entre eux, tentés, séduits, entraînés par les circonstances, avaient détroussé des voyageurs auxquels ils ne voulaient aucun mal, mais qui, ayant eu la mauvaise idée de se défendre, d'appeler à l'aide, les avaient forcés de « les rendre muets. » D'autres, par mégarde, par maladresse ou par amour de l'art, avaient planté leur couteau dans l'abdomen d'un de leurs compatriotes, — histoires d'amour, au fond. L'Espagnol, grave, taciturne, sobre, discret, révéla pourtant un soir, après avoir avalé un verre de cognac, pour montrer la solidité des têtes andalouses et gagner un pari, qu'il avait, lui aussi, quelques taches de sang aux mains, ce dont personne parmi ses compagnons, il faut le dire à son honneur, n'avait jamais douté.

Le cas du Yankee était net. En désarmant son revolver, qu'il tenait pour déchargé, quatre balles avaient pénétré, par paires, dans la tête et dans la poitrine d'un de ses compatriotes avec lequel il causait amicalement, au coin d'un bois. Par une fâcheuse circonstance, on savait que, de son vivant, le mort portait en permanence une ceinture pleine de pépites d'or. Cette ceinture, n'ayant pas été retrouvée sur son corps, avait fait croire à un sot juge de la frontière texienne, — lequel, au dire de l'accusé, se repentirait tôt ou tard de son erreur, — que l'accident avait été un meurtre prémédité pour dépouiller le défunt. Il avait fallu fuir, s'exiler. Le hasard, plus souvent qu'on le suppose, persécute l'innocence et l'accable.

Quant au Français, son cas était particulier. Il devait sa position de déclassé, d'ennemi de la société, à un simple coup de tête. Même aux heures où l'ivresse, son péché mignon, lui permettait tout juste de se tenir debout, il ne s'accusait que de sa désertion, qu'il déplorait en se criblant d'injures, des larmes plein les yeux. Ses compagnons le tenaient pour un homme très fort, bien qu'il ne dît que la vérité. Notre propre corruption et notre propre finesse entrent pour beaucoup dans les grandes réputations; soit en bien, soit en mal, ceux que nous élevons doivent une partie de

leur prestige à notre amour du merveilleux, à notre esprit qui, toujours complice de notre imagination, exagère et cherche l'au-delà.

En ce moment l'air était lourd, les corps accablés, les bouches muettes. Durant quatre jours, on avait vécu inquiets, les regards tournés vers l'est, en émoi lorsqu'un goéland, au loin, rasait la mer. C'est que l'on redoutait, plus encore qu'une tempête, de voir apparaître la voile brune de l'un des côtiers de la douane, dont le commandant, surpris d'apercevoir une goélette en panne dans un lieu si en dehors de toutes les routes maritimes, eût considéré le petit navire comme suspect, et lui eût donné la chasse. Il ne l'aurait pas atteint, c'est sûr ; mais l'entreprise eût été ajournée, manquée peut-être, et la crique découverte. Maintenant, « grâce à Dieu, » plus rien à redouter. L'affaire avait réussi, et l'on pouvait dormir en toute sécurité, le point que l'on occupait dans la forêt se trouvant à trente lieues de tout village. Aussi, chacun se prélassait avec délices en face de l'ardent foyer, que la température rendait inutile, mais qui éclairait et égayait.

Les visages n'étaient ni laids, ni dégradés, ni repoussans autour du bivouac, bien que d'expression un peu patibulaire. Du côté des Mexicains, des cheveux, des barbes, des yeux très noirs, ces derniers ouverts sur des visages à la peau bistrée, toujours terne. L'Américain, lui aussi, possédait des cheveux noirs, mais ses favoris roux, ses yeux verts, sa carnation colorée, fournissaient un texte de plaisanteries à ses compagnons, qui trouvaient ces contrastes affreux. L'Espagnol, — c'est lui qui représentait l'honorable maison de commerce véracruzaine pour le compte de laquelle on opérait, — avait le teint mat, les beaux traits et les nobles façons d'un hidalgo de race. Il était le chef; toutefois, il indiquait ce qu'il convenait d'exécuter plus qu'il ne le commandait, et ne parlait jamais qu'au nom de l'intérêt général. Il est à remarquer qu'un revolver au côté, un couteau à la ceinture et l'absence de préjugés sur l'emploi de ces armes, établissent entre les hommes une égalité, un respect mutuel de leurs droits, que l'on demandera toujours en vain à la plus libérale constitution.

Le Californien, tantôt sérieux, tantôt enjoué, tantôt mélancolique, toujours préoccupé ou distrait, avait le parler doux, les gestes moelleux, les lèvres souriantes, et s'exprimait avec une pureté de langage conforme à la syntaxe espagnole. Même dans les circonstances les plus critiques, il ne proférait aucun juron, n'employait aucun mot mal sonnant. Il était grand donneur de bons conseils, et ne se querellait jamais. Il racontait peu d'histoires, mais il écoutait avec avidité celles que narraient ses compagnons, surtout, et c'était

presque constamment le cas, lorsqu'une femme était l'héroïne du récit.

A n'en pas douter, tous ces hommes avaient été baptisés et possédaient un prénom qu'ils ne livraient pas plus que leur nom de famille ; aussi se désignaient-ils par des sobriquets. L'Espagnol, sans songer à s'en fâcher, se laissait appeler *Gachupin*, nom ironique par lequel les Indiens qualifient leurs anciens conquérans. Le Français acceptait le titre de *Gavacho*, terme employé par les Espagnols et leurs descendans pour désigner les fils de la « Grande Nation, » mais il répondait plus volontiers à celui de Niño, — enfant. — Ce dernier nom, il le devait à ses étonnemens naïfs lorsqu'il entendait raconter l'histoire d'un coup de couteau donné par vengeance, par jalousie ou pour « l'honneur. » Il prenait alors une mine effarée qui amusait beaucoup ses compagnons, les Mexicains surtout. Ceux-ci, par affinité d'humeur, se montraient plus amicaux avec lui qu'avec le grave Gachupin ou le taciturne Yankee, dont la nationalité leur déplaisait, ou qu'avec le Californien, dans lequel, nouveau-venu qu'il était dans « la compagnie, » ils n'avaient encore qu'une demi-confiance.

On était solidaire, il est bon de le répéter, dans ce camp aux élémens disparates, et dans une querelle particulière, aussi bien qu'en face des douaniers, des juges, des alguazils, on se serait bravement prêté aide, on se l'était prouvé déjà dans dix occasions. Amis, on ne l'était qu'à moitié : l'association pour le mal, comme l'association pour le plaisir, ne donne que des compagnons. Le bien, les moralistes ne l'ont peut-être jamais assez remarqué, a seul le pouvoir de faire naître, grandir, épanouir le sentiment le plus noble, le plus durable que nous puissions éprouver et rendre : l'amitié.

Le bivouac, dans son ensemble, était digne de l'humeur et des pinceaux d'un Salvator Rosa. Ce vieil arbre au tronc phénoménal, avec ses longues branches dont l'extrémité, en s'abaissant vers le sol, formait un vaste cirque que le foyer éclairait de lueurs sanglantes, rappelait un autre âge. C'était un coup d'œil étrange, pittoresque, que celui de ces hommes étendus, assis entre les racines du colosse, les mouchetant des points rouges, blancs ou bleus de leur costume. Dans l'air, le bruit indéfinissable, le grondement produit au loin par les mules et les chevaux qui, sans relâche, — nul ne sait à quelle heure ces animaux dorment, — allaient, faute de mieux, ronger les écorces qu'ils pourraient atteindre. Tout près du foyer, attirés par sa chaleur, deux énormes crapauds, une tortue, une couleuvre à la peau bigarrée, regardant immobiles, fascinés, confians, danser les flammes. Trois chauves-souris tourbil-

lonnaient sans trêve au-dessus des têtes, guettant, happant à leur arrivée bourdonnante les gros insectes qui, lourds, essoufflés, gauches, n'échappaient à ces ennemis que pour se précipiter follement dans le foyer qui les attirait, où leurs corps, soudain distendus par la braise ardente, éclataient comme des marrons dont on a négligé d'inciser l'enveloppe. Quant à l'Indien cuisinier, flanqué lui aussi de deux crapauds et, en outre, d'un jeune caïman, il semblait préparer, sous la surveillance de ces trois étranges spectateurs, quelque filtre diabolique, quelque baume de fier-à-bras.

Il appela soudain, et l'un des Mexicains, passant une branche dans l'anse de l'énorme marmite, aida le Vatel au teint de cuivre à la transporter au pied du cèdre. Elle fut vite entourée, sans qu'aucun appel eût été nécessaire, par un cercle de convives affamés. On s'assit sur le sol à la mode turque, et chacun posa devant soi deux moitiés de calebasses de tailles différentes, destinées à lui servir l'une de coupe, l'autre d'assiette. Le souper commença aussitôt.

Abondant et délicat par certains côtés, il pécha un peu, ce repas, à quoi bon le dissimuler, du côté de l'élégance du service, et beaucoup par la tenue sans dignité des convives. Les fourchettes faisaient défaut, le pain aussi, et il n'est pas facile, même en employant tous ses doigts, de porter avec propreté des grains de maïs ou du riz cuit à sa bouche. Les choses marchèrent rapidement : il n'y avait là ni gourmands ni gourmets. Les bouchées furent arrosées d'un excellent Bordeaux fourni par une des caisses de la cargaison, et dont les rasades alternaient avec celles d'un xérès de couleur d'or, très sec. A l'heure du café, le chaudron fut emporté, et une gourde d'une contenance d'au moins trois litres, pleine d'un cognac authentique, emprunté comme le vin à la cargaison, servit à le « mouiller. » Chacun s'établit alors, en se faisant un dossier des racines saillantes, entre le tronc et le feu; puis les cigares et les cigarettes apparurent.

La conversation, assez languissante, s'anima un peu à mesure que les lèvres se trempèrent dans les rustiques et profondes coupes, généreusement remplies de cognac. On parla affaires, d'abord; puis des routes à suivre, des chances favorables ou défavorables qui pourraient se présenter, du gain probable qui reviendrait à chacun. Une xarane, qu'un Mexicain raclait en sourdine, haussa soudain son diapason, et fit changer le sujet des propos en accompagnant le Niño qui, ayant atteint le premier degré de l'ivresse française, venait d'entonner une chanson. Les prunelles commençaient à briller, les lèvres les plus closes à s'entr'ouvrir. On ne saurait croire, si on ne l'a vu, ce qu'une pleine moitié de calebasse remplie de

cognac, vidée à longues et fréquentes lampées, contient au début de sentences, de sages propos, de saillies, et enfin de confidences, d'expansions, de germes de querelles, de protestations d'amitiés, de vantardises, d'absurdités et aussi de vérités.

Il n'y avait pas de femmes parmi les contrebandiers, et pourtant il ne fut bientôt plus question que d'elles. Tous ces hommes, le fait est admirable, avaient aimé et avaient été aimés. Chacun, sans en être prié, racontait qui une comédie, qui une tragédie, aventure durant laquelle il se plaignait invariablement d'avoir souffert, d'avoir cruellement payé son plaisir. L'amour, s'il fallait le juger d'après les dires des contrebandiers de la baie de Santécomapan, serait un sentiment de nature douloureuse. A ses débuts, des craintes, des tristesses, des désespoirs fous. Durant la période triomphale, un ciel d'azur au-dessus de la tête, c'est vrai ; mais, à l'horizon, un nuage vaporeux qui, peu à peu, se gonfle, s'alourdit de soupçons justes ou injustes, de jalousies redoutables. Enfin, comme conclusion, la satiété, la lassitude, l'abandon d'un côté, le désespoir, l'envie de mourir de l'autre. Et pourtant, marin intrépide, on se rembarque sur cette galère aussitôt l'orage passé, sachant, tout en s'efforçant de l'oublier, que l'on se heurtera contre les mêmes écueils, qu'on les sèmera, comme devant, des débris de son cœur. Chose bizarre, des passions qui tourmentent l'âme de l'homme, l'amour est la seule qui, comme entrée en matière, se déclare d'essence éternelle. Elle ne l'est pas, du moins là où naît le *gulf-stream*, car les plus modestes des hôtes de la baie de Santécomapan avouaient avoir déjà sombré maintes fois ; d'où cette sentence formulée par l'un d'eux, que, si l'amour est, en soi, durable et constant, il change volontiers d'objet.

Si l'homme se montre assez souvent indiscret, il est, en revanche, galant ou vaniteux. La preuve, c'est que toutes les femmes dont il fut question sous les branches du cèdre étaient, au dire des narrateurs, des beautés ardentes et accomplies. Le Californien écoutait les récits avec un visible intérêt, et ses questions se multipliaient pour connaître le nom des lieux où s'étaient passés les faits racontés. Il lui fallait, à ce curieux, une description minutieuse les héroïnes ; puis il interpellait l'Espagnol, l'interrogeait, voulait son avis. Pendant ce temps, ceux qui racontaient et ceux qui écoutaient ne cessaient pas de boire. Aussi les yeux bouffis commençaient à clignoter, les langues épaissies à devenir lentes, à bredouiller. Le Yankee avait le regard fixe, perdu de l'homme qui, ayant conscience que ses idées n'ont plus toute leur netteté, s'efforce dignement de le dissimuler, de sauver les apparences.

Le Niño, presque aussitôt après avoir chanté, s'était mis à pleurer

à chaudes larmes, selon son invariable coutume, en parlant de son village, de sa désertion, de son nouveau métier. Le Gachupin et le Californien, plus sobres, plus contenus, ou moins sensibles aux effets des vapeurs alcooliques, laissaient pourtant voir aussi quelques signes d'une excitation anormale. Certes, ils possédaient encore, en apparence, la plénitude de leur raison, la conscience de leurs actes et de leurs propos ; toutefois, plus loquaces, plus expansifs que de coutume, ils ébauchaient des demi-confidences. Encore quelques gorgées de cognac, et leur gravité, l'une hautaine, l'autre douce, allait peut-être sombrer. Les gorgées furent bues ; bientôt l'Espagnol sourit, ce qui ne lui arrivait jamais, et le Californien, devenu bavard, prononça incidemment le nom de la ville de Lagos. A ce nom, le Gachupin tressaillit; il retira son cigare d'entre ses lèvres, son regard se posa sur celui de son interlocuteur et y demeura cloué.

— Lagos! répéta-t-il comme avec effort, en passant sa main sur son front qu'il pressa.

Les yeux du Californien clignotèrent sous le regard ardent et sombre rivé sur le sien, mais il en supporta l'inquiète interrogation sans détourner la tête, sans baisser ses paupières, sans cesser de sourire. Il continua le récit insignifiant qu'il avait commencé, une vulgaire aventure d'auberge dans la ville qu'il avait nommée, qu'il n'avait fait que traverser. Un instant encore, les deux hommes s'examinèrent comme pour se pénétrer. Cherchaient-ils un souvenir? Leur mémoire, en tout cas, ne parut rien leur rappeler; mais ils demeurèrent pensifs chacun de son côté, contemplant les braises rouges. Le feu, les physiciens négligent de le mentionner dans leurs traités, joint à ses qualités matérielles une fascination morale. Il attire l'esprit de l'homme, le captive par son apparence de vie, et le plonge dans un monde de rêveries. Il est gai, il est triste, il éclaire le passé disparu, montre les ombres dont il est peuplé, illumine l'avenir, puis endort.

C'est ce qu'il avait fait pour tous les contrebandiers, pendant le récit du Californien. Las des travaux du jour, chacun avait longuement regardé la flamme, sans songer à proposer la moindre partie de cartes. On s'était étendu à l'aise ; puis, une à une, les paupières s'étaient closes. Le silence devint solennel ; la forêt sans brise, la mer sans reflux, se taisaient, dormaient, comme anéanties sous l'accablante pression de l'air tiède et lourd.

L'Espagnol et le Californien furent brusquement tirés de leur contemplation, de leur muette réserve, par un éclat de rire, et se précipitèrent à la fois au secours du Niño. Pris d'une idée subite, le matelot, ivre de cognac et de sommeil, s'était mis debout. Alors

titubant, trébuchant, il avait été chercher, sans que personne l'en eût prié, une brassée de bois pour ranimer le foyer. En se penchant pour déposer son fardeau, le malheureux, n'ayant plus le sentiment de l'équilibre, tomba en travers du feu. Grâce à leur prestesse, à leur sang-froid, ses deux compagnons purent l'enlever avant qu'il eût aucun mal grave. Il se débattit contre ses sauveteurs, sans la moindre conscience du danger qu'il venait de courir, du service qui venait de lui être rendu. On l'étendit sur le sol, on lui intima l'ordre de dormir, ordre auquel il obéit avec docilité, comme à une consigne.

L'Espagnol regagna le siège naturel qu'il occupait un instant auparavant, et le Californien, cette fois, s'établit sur la même ligne que lui. Ils étaient de nouveau seuls éveillés dans le petit camp, et ne paraissaient nullement songer au sommeil, car l'un alluma un cigare, tandis que l'autre roulait une cigarette. Après quelques courtes réflexions sur l'incident du Niño, le Californien dit, comme s'il continuait une conversation interrompue :

— Belle ville, Lagos !

— Oui, répondit l'Espagnol.

— Tu as eu là une aventure, reprit le Californien en se frottant les mains ; je l'ai compris tout à l'heure, à la façon dont tu m'as regardé.

— C'est vrai ; j'ai eu là une aventure.

— Joyeuse ?

L'Espagnol trempa ses lèvres dans la liqueur que contenait sa calebasse, puis secoua la tête d'une façon négative.

— Raconte, dit le Californien.

— Non, répondit l'Espagnol, laissons dormir les morts.

Il y eut un long silence. La provision de bois apportée par le Niño commençait à crépiter, à flamber, lançant au loin des étincelles. Les chauves-souris continuaient à tourbillonner, les crapauds et la couleuvre avaient disparu, abandonnant la tortue, qui, pour une cause inexpliquée, allongeait de tout son pouvoir sa tête minuscule, insuffisante. Le Californien alluma méthodiquement une nouvelle cigarette et dit :

— La femme était belle ?

— On l'appelait, répondit l'Espagnol qui se redressa avec une pointe d'orgueil, la Madone pour la délicate harmonie de ses traits ; la Sirène pour la grâce troublante de tout son être.

Le Californien frémit.

— C'est lui ! murmura-t-il entre ses dents serrées ; enfin !

Après un instant de silence, il reprit, avec un léger tremblement dans la voix :

— Et... elle t'a aimé... cette merveille?

L'Espagnol ne parut pas entendre la question qui venait de lui être adressée; rêveur, absorbé, il regardait avec attention danser les flammes. S'il n'eût été distrait par ce spectacle, il eût vu le Californien, les sourcils froncés, l'examiner avec une curiosité avide, haineuse. Il était beau, ce fils de l'Espagne, avec son teint mat, avec ses yeux ardens, aux regards doux comme ceux de la femme arabe qu'il comptait sans doute parmi ses lointains ancêtres, avec ses dents d'une blancheur transparente, si magnifiques sous sa moustache noire! Il devait avoir trente ans à peine; sa taille était mince, élégante, ses gestes étaient souples, mesurés, nobles. Sa façon de s'exprimer, comme celle de son interlocuteur, révélait une culture qui faisait complètement défaut à leurs associés. Ni l'un ni l'autre, certainement, n'étaient nés pour le métier qu'ils exerçaient.

— On dirait, reprit le Californien qui, lui, n'avait rien de la beauté raffinée de son compagnon, mais dont les traits un peu épais, la bouche large, les yeux vifs, les pommettes saillantes présentaient néanmoins un ensemble sympathique, intelligent, énergique, on dirait que tu as des remords?

— J'en ai.

— Voilà donc pourquoi tu es si grave? Allons, soulage ton cœur : tu aimes encore?

— Oui, une ombre.

— Cela veut-il dire, reprit le Californien qui se pencha en avant, que celle que tu aimes est morte, ou, plus simplement, qu'elle a été infidèle et que tu vis avec son souvenir?

L'Espagnol baissa le front. Voulait-il ainsi répondre affirmativement? En dépit de sa finesse, son interlocuteur ne put le démêler.

— Était-ce ta femme? demanda-t-il encore.

— Non.

— Ta fiancée?

— Non.

— Oh! une femme mariée, alors?

— Oui.

— Je vois d'ici la catastrophe, bien que tu ne m'aides guère à la deviner, reprit le Californien sur un ton de reproche amical. Le mari vous a surpris, il t'a fallu te défendre, tu l'as blessé, tué peut-être; et ce qui devait te rapprocher de ta maîtresse t'a éloigné d'elle pour toujours. Est-ce cela?

Le Gachupin secoua négativement la tête, vida d'un seul trait ce qui restait de cognac au fond de sa coupe, puis il se pencha vers son compagnon.

— Tu es mon ami, toi? dit-il d'un ton confidentiel.

— En doutes-tu? repartit le Californien avec bonhomie.

— Pourtant, reprit l'Espagnol, tu ne m'as jamais raconté ton histoire.

— Ni toi la tienne. La vérité, c'est que je n'ai pas d'histoire, moi.

— On en a toujours une, répliqua sentencieusement l'Espagnol, puisque l'on a forcément aimé. Puis, si tu n'avais pas d'histoire, tu ne serais pas ici. Raconte, dit-il à son tour avec une visible satisfaction de sa triomphante logique.

— Eh bien! l'histoire, l'aventure que je te prêtais tout à l'heure, c'est la mienne.

— Tu as séduit la femme et tué le mari?

— A dire vrai, j'ai été séduit par la femme, et c'est le mari qui a voulu me tuer, m'obligeant ainsi à le blesser, pour me défendre. A la suite de cette algarade, j'ai dû, aimant la liberté, fuir les villes, la justice, vaguer comme une âme en peine jusqu'au jour où je vous ai rencontrés, où tu m'as accueilli.

Le Californien avait parlé avec lenteur, comme un homme qui cherche ses mots ou ses idées. Il changea brusquement de ton :

— Ouf! fit-il, cela soulage de se confier à un ami. Sais-tu que c'est vrai, le remords! Ce malheureux qui m'a forcé à le frapper, que j'ai involontairement blessé d'un coup mortel, il marche souvent à mon côté jusque dans mes rêves. Cette nuit, il me laissera en repos, je viens de parler de lui.

— Il ne se montre pas, dit l'Espagnol, qui posa sa main sur le bras de son ami et qui le regarda avec fixité, il ne se montre pas lorsque tu as parlé de lui?

— Jamais. Aussi, maintenant que tu connais mon secret, que tu me comprendras à demi-mot, il ne m'apparaîtra plus guère, ce fantôme.

— Quand il vient, dit l'Espagnol d'une voix sourde, il te menace, n'est-ce pas?

— Non, répondit le Californien, parlant de son côté à mi-voix, il me regarde sans colère; mais il me montre sa blessure dont les lèvres se meuvent comme celle d'une bouche et crient mon nom.

— Il tend les bras comme s'il voulait te saisir?

— Oh! dit le Californien, il y a donc aussi un fantôme dans ta vie, dans tes rêves? Au fait, tu sais mon histoire et je ne connais pas la tienne. S'il n'était l'heure de songer au sommeil, je te demanderais de me la dire. Tu m'as appris qu'elle était belle, la femme!

— Satan, répondit l'Espagnol, avait forgé son esprit, son corps, son visage pour la perdition des hommes.

— Je la vois d'ici, ton œuvre de Satan, dit le Californien, dont les paupières se mirent à battre. De grands yeux pleins de flammes, noirs, troublans, d'autant plus irrésistibles qu'ils semblent mendier votre amour, en échange de celui qu'ils vous laissent deviner; une longue chevelure ondulée, soyeuse, des mains de fée, des pieds d'enfant. Un nez droit, fin, aux narines roses, des dents taillées menues dans de la nacre blanche, un visage ovale, des cils recourbés, palpitans comme de mignonnes ailes d'oiseau, et une démarche, un sourire, une voix!..

— On dirait, s'écria l'Espagnol, que tu l'as connue?

— A l'aurore d'une passion, reprit le Californien avec plus de calme, toutes les femmes, grâce à notre imagination, n'ont-elles pas les mêmes séductions?

— Chez doña Inès...

Le Californien se leva brusquement, tout son corps tremblait.

— Que t'arrive-t-il? lui demanda son compagnon avec surprise et le regard méfiant.

— Un mot va te le faire comprendre, répondit son compagnon avec effort, avec une émotion douloureuse qu'il ne chercha pas à dissimuler : ce nom, Inès, est celui de la femme que j'ai aimée.

— Je l'ai pris au hasard, s'empressa de dire l'Espagnol, et je vais...

— Non pas, garde-le et continue, me voilà remis. Bien que celle qui a porté ce nom m'ait fait compromettre le salut de mon âme, il m'est doux de le prononcer, de l'entendre prononcer.

— Aux dons que tu as énumérés, reprit l'Espagnol, doña Inès joignait le feu qui les anime. Lorsque ses prunelles se fixaient sur vous, votre sang courait plus vite dans vos veines, il brûlait. Je la vis, elle tourna vers moi son regard à demi voilé par ses cils, et je sentis sur l'heure que c'en était fait de ma liberté, que je lui appartenais corps, âme et conscience. On m'avait prévenu pourtant, en la déclarant irrésistible, de la fascination qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, et l'on m'avait prédit que je deviendrais sa victime. Me croyant d'autant plus fort que j'étais avisé, j'avais ri. Quand je l'eus vue, cette femme, je connus pour la première fois l'amour instantané, tragique; celui qui, depuis que le monde existe, l'a marqué de si nombreuses taches de sang.

— Belle et coquette, dit sentencieusement le Californien, n'est-ce pas tout un?

— Tu as raison; mais, par un privilège de l'enfer, doña Inès était un de ces monstres charmans qui asservissent les volontés, dont l'orgueil veut toutes les proies. Un de ces êtres qui allument

de si impérieux désirs dans nos corps misérables, qu'ils font naître aussitôt des pensées de crime, et laissent au cœur une blessure inguérissable.

— Tu vas me faire regretter, dit le Californien, de ne pas m'être arrêté à Lagos.

— Ne regrette rien, reprit l'Espagnol avec douleur, cette femme eût fait de toi ce qu'elle a fait de moi : un damné!

— Tu étais pauvre, et il lui fallait de l'or?

— Non, c'était une señora.

— Donc, tu l'as aimée?

— Jusqu'à la folie.

— Mais... elle?

— Lorsqu'elle me vit désespéré, qu'elle comprit quel orage grondait en moi, elle combattit la passion qu'elle avait fait naître avec une pitié apparente, par des caresses de voix, de regards, d'attitudes propres à l'exaspérer. Au fond, n'ayant rencontré jusque-là que des victimes amollies, qui ne savaient que soupirer et se plaindre, cela ne lui déplaisait pas d'entendre un lion rugir. Peu à peu, elle s'effraya; pour la première fois, elle se trouvait en face d'une volonté, d'un homme.

— Tu t'es vengé de... son indifférence?

— Je me suis vengé de sa duplicité, en transformant sa comédie en drame.

— Comment? Parle, parle donc!

— Tu me demandes là, ami, un secret qui, sur terre, n'est connu que de moi et de Dieu.

— Oui, je comprends. Mais il y avait un mari, un mari, et tu ne m'as rien dit de lui?..

— Je ne l'ai pas connu. Il voyageait dans ton pays, dont les Américains venaient de s'emparer, contre lesquels il plaidait pour rentrer en possession d'un bien patrimonial.

— Pendant que sa femme te rendait amoureux et te faisait de la morale?

— Ne plaisante pas! s'écria l'Espagnol avec vivacité, tu marches dans du sang.

— Tu me l'as déjà dit, et pourtant je ne le vois pas couler. La belle Inès devint... ton amie.

— Non.

Les paupières du Californien battirent, comme pour voiler l'éclair de satisfaction qui brilla dans ses yeux. Toutefois, il reprit vite son impassibilité purement apparente, car sa voix trembla lorsque, regardant son interlocuteur en face, il dit :

— Ma question a été indiscrète; un hidalgo ne souille jamais la réputation d'une femme en se vantant d'avoir obtenu ses faveurs, et tu es un hidalgo.

— J'ai dit la vérité.

— La belle Inès ne t'a pas cédé?

— Non.

— Je ne comprends plus, dit le Californien, qui respira avec force, comme soulagé. Cette femme t'avait ensorcelé, t'attirait, te repoussait, te consolait, c'est de la comédie, cela. Si tu avais connu le mari, je pressentirais le drame. Ah! j'y suis, tu te découvris un rival, un rival heureux, et... tu le frappas?

— Non.

— Tu es laconique, et tes monosyllabes deviennent des énigmes dont je vais chercher la solution en dormant. Bonsoir.

— Mes soins, mes soumissions, mes révoltes, mes souffrances, reprit l'Espagnol, qui saisit le bras de son compagnon pour le retenir, parurent toucher à la longue doña Inès; son humeur s'adoucit. Un soir que, resté le dernier près d'elle, je m'anéantissais à ses pieds, lui criant, lui peignant mon amour et les tortures de mon cœur, lui offrant ma vie en échange d'un baiser, d'un mot, ses yeux se remplirent de larmes, et l'une d'elles tomba sur mes mains, qui avaient saisi les siennes. Éperdu, passant de l'enfer au ciel devant ce signe de son émotion, je l'attirai. Elle se dégagea, s'enfuit en me jetant un long regard; elle semblait enfin attendrie, vaincue.

Le Californien, d'un geste brusque, tendit ses bras vers son interlocuteur; puis, pâle, lent, il les ramena par un effort de volonté sur sa poitrine et les croisa. Sa main, dans l'ombre, rencontra le manche de son couteau, autour duquel elle se crispa.

— O la belle nuit! continua l'Espagnol tout à ses souvenirs, que celle qui suivit cette heure fortunée où je crus voir s'entr'ouvrir les portes d'un paradis! Comme ils scintillaient, les mondes lointains qui peuplent l'azur céleste, comme l'air était doux à respirer, comme il faisait bon vivre! N'être plus, depuis de longs jours, qu'un épi vacillant sous le souffle d'une femme, la seule dont l'amour vous paraisse digne d'être envié, avoir souffert de son indifférence jusqu'à vouloir mourir, avoir cent fois formé le projet de se tuer à ses pieds pour la forcer à se souvenir en lui laissant un regret éternel, et cent fois irrité contre Dieu, contre son injustice, avoir invoqué l'esprit du mal pour lui vendre son âme en échange des mots « je t'aime! » en échange d'un regard! Être déjà coupable de pensées maudites, et sentir, sous les rayons étincelans du soleil, toutes les douleurs ténébreuses, infernales, de la damnation! Puis, tout à coup, dans cette ombre dense, voir poindre une lumière qui bientôt

éblouit : l'espérance! Que ne sont-elles éternelles, ces heures d'illusions qui haussent le cœur! que n'expire-t-on en les savourant! Quel incomparable don que la vie si l'on mourait dans une de ces extases où l'on estime n'avoir plus rien à envier, même à Dieu, puisque l'amour partagé croit et fait croire à l'immortalité!

Les traits de l'Espagnol s'étaient épanouis, ses yeux étincelaient. Il était beau, cet homme aux passions ardentes, que le souvenir d'une minute fugitive, d'un instant à jamais envolé de sa vie, rendait poète. Pendant ce temps, le Californien, tassé sur lui-même, les bras toujours croisés, le contemplait mordant ses lèvres. Et tandis que son compagnon, s'exaltant, levait de plus en plus son front vers le ciel, il baissait le sien vers la terre, et une larme d'angoisse, vite séchée, roula sur sa joue.

Il y eut un long silence. Le foyer, tout en braise, incendiait le dessous du cèdre, dont les branches, les feuilles et le tronc apparaissaient comme teints de sang. Plus une seule rumeur, plus un seul bourdonnement dans l'air endormi, brûlant. Et pourtant, en dépit de ce calme, de cet apaisement, le visage de l'Espagnol reprit son expression sévère, sombre, douloureuse.

Le Californien se redressa.

— Tu étais aimé, dit-il d'une voix rauque.

— Je le crus, répondit l'Espagnol, tant que les étoiles brillèrent, et le jour me surprit errant en dehors de la ville. Sa subite apparition me ravit; et, mêlant ma voix à celle des oiseaux chanteurs, moi aussi je saluai le soleil, et je rendis grâce à celui qui le conduit. Peu à peu des doutes m'assaillirent, l'homme ne sait pas être longtemps heureux, et j'attendis anxieux, incertain, le moment où je pourrais me présenter chez doña Inès. Cet instant venu, j'hésitai; je redoutais, pour mes rêves de la nuit, un réveil décevant. J'avais résolu, à l'heure où je me retrouverais devant la séduisante femme, de m'agenouiller à ses pieds, de baiser le bas de sa robe, d'achever de la vaincre par ma soumission, par ma patience, par ma persistance. Je voulais donner raison au proverbe de mon pays, qui affirme que, tôt ou tard, la femme appartient à celui qui sait persévérer. Il fallait vaincre ma nature violente, je me promis de le faire. Quand je pénétrai chez doña Inès, j'eus une première déception : des visiteurs et des visiteuses m'avaient devancé près d'elle; c'était la faute de mes délais, de mon amour.

En me voyant paraître, la jeune femme rougit. Elle me salua, sérieuse, cérémonieuse, et sa main répondit à peine à l'étreinte de la mienne. Une seule fois, durant cette visite, mon regard put rencontrer le sien; je le trouvai vague, fuyant, embarrassé, et je recommençai sur l'heure à souffrir. La vue de mon désespoir, la

veille, devait l'avoir troublée; elle avait cédé à un mouvement de compassion, de crainte plutôt, et ce que j'avais pris, en aveugle, pour un commencement d'aveu, n'avait été qu'un acte de pitié, une coquetterie suprême, peut-être! Cette dernière conviction s'empara de mon esprit, s'enfonça dans mon cœur. Lorsqu'il me fallut me retirer sans avoir pu lui parler sans témoins, la main de la jeune femme se posa inerte dans la mienne. Je recommençai ma promenade nocturne de la veille; mais, cette fois, chaque heure eut la lenteur, la lourdeur d'un siècle pour mon esprit désespéré.

Lorsque je pénétrai, le lendemain, chez doña Inès, deux de ses parentes se trouvaient près d'elle. J'étais exténué par trois nuits d'insomnie, tourmenté, assailli de pensées sinistres. Je ne raisonnais plus que dans le sens de ma passion, de ma jalousie.

— Je souffre à mourir, pus-je lui murmurer à l'oreille; il faut que je vous parle, il le faut.

Elle me regarda, et son regard était craintif, suppliant, humide; triple séduction.

— Je sais que vous allez partir, me dit-elle avec lenteur, de façon à être entendue de tous ceux qui étaient là, et j'en suis désolée; mon mari sera ici dans quelques jours, j'aurais voulu vous présenter à lui.

Je m'inclinai sans répondre. Devant ces indications, devant cet ordre d'exil, je n'aurais pu parler sans éclater, sans me trahir.

— Quand partez-vous? me demanda-t-elle, comme sûre d'être obéie.

— Demain, répondis-je, demain, ou après.

Aussitôt que j'eus repris possession de ma volonté, je me levai.

— Ce soir, dis-je, je viendrai vous faire mes adieux.

Cette fois, sa main pressa légèrement la mienne, et elle me répliqua, visiblement surprise et satisfaite de ma docilité :

— Merci.

Un à un, le soir, je laissai partir les visiteurs. Inès comprit que je voulais rester seule avec elle, et parut s'en inquiéter. Au moment où les deux derniers de ses hôtes se levèrent, me lançant des regards envieux, elle les imita, appela sa camériste, lui donna l'ordre de l'attendre au salon. Elle accompagna ceux qui se retiraient jusqu'à la porte d'entrée de sa maison, m'obligeant ainsi à la suivre. Mes deux rivaux s'éloignèrent enfin. Aussitôt, plaçant mon bras dans le cadre de la porte que la coquette allait refermer :

— Un mot, dis-je.

Ma voix tremblait, Inès recula; je saisis sa main, afin qu'elle ne pût fuir.

— Un mot! repris-je impérieux, avant que je quitte à jamais

Lagos, puisque vous l'ordonnez. Avant-hier, comme par le passé, vous vous êtes jouée de moi, n'est-ce pas?

Elle fit un geste de dénégation.

— Alors, prise de pitié, vous m'aimez?

Sans répondre, elle essaya de se dégager.

— N'appelez pas, ne fuyez pas, dis-je, répondez. Cette larme, était-ce un mensonge, une aumône?

Et comme elle se taisait :

— Parle donc, m'écriai-je, ne sens-tu pas que l'heure est solennelle. Quoi! grâce à ta beauté, grâce à tes manèges, tu sais inspirer l'amour qui brûle, qui dévore, et tu ne sais pas le ressentir. Écoute, tu as voulu que je t'aime, c'est fait. Mais, je le jure, il t'en coûtera du sang sur ta robe, sur tes pieds, pour avoir joué avec mon cœur, pour avoir troublé ma raison, pour avoir menti. Il faut bien, à la longue, que l'un des damnés que tu fais se révolte, qu'il se venge, qu'il châtie ton infernale coquetterie.

— Arrêtez, s'écria-t-elle en me sentant l'attirer.

— Ah! tu trembles, tu as peur!

— Non, répliqua-t-elle avec assurance, je ne crains pas ceux qui m'aiment.

— Tu as tort. Ce retour de ton mari, est-ce vrai?

— C'est vrai.

— Eh bien! que tu m'aimes ou me haïsses, je ne veux plus que tu sois à cet homme, je veux que tu sois à moi.

— Vous êtes fou, dit-elle. Voyons, reprenez votre sang-froid. Revenez demain, calme, apaisé, nous causerons alors en amis.

— Demain, ta porte sera fermée pour moi, ou tu seras partie.

— Ma porte sera ouverte et je serai là, dit-elle après quelques secondes d'hésitation; — puis elle ajouta de sa voix caressante, harmonieuse des premières heures : — Vous êtes injuste, vous le verrez demain. — Elle avait peur, s'écria l'Espagnol, qui se leva, les traits farouches, les regards vagues; elle avait peur et elle mentait, je ne fus pas dupe. Je la ramenai contre moi par un brusque mouvement; mes lèvres cherchèrent les siennes.

— Lâche! dit-elle d'un ton méprisant qui m'exaspéra, en se tordant haletante, ne sens-tu pas que je te hais.

— Tu aimes quelqu'un?

— Oui.

— Nomme-le, vite.

— Celui que j'aime, reprit-elle avec exaltation, crois-tu donc que je crains de le nommer? Celui que j'aime, répéta-t-elle avec une ardeur passionnée, c'est celui dont je porte le nom, celui qui sera

là demain, le noble cœur qui t'écrasera comme un reptile, lorsqu'il apprendra que tu as osé me toucher.

— Par l'enfer! m'écriai-je, c'est lui qui mourra, je le jure, lui qui paiera pour ta duplicité, si tu ne cèdes.

— Te céder, plutôt mourir! Ne t'ai-je pas dit, ajouta-t-elle avec audace, que je l'aime et que je te hais?

A ces mots, je vis rouge, je perdis toute raison. Tandis qu'elle se renversait en arrière pour fuir ma bouche avide, essayant d'appeler, je sentais son corps souple se tordre sous mon étreinte, ses chairs palpiter contre les miennes, et la vue de son sein, haletant, m'enivrait de désirs furieux. Pour son malheur, pour le mien, elle nomma une fois encore son mari; c'était trop. Le poignard avec lequel j'avais cent fois songé à me tuer sous ses yeux se trouva dans ma main.

— Tu ne seras plus à personne, lui dis-je; je me le suis juré, et je tiens mes sermens.

Alors, la frappant d'un coup terrible, je...

— Valait-il celui-là? cria le Californien d'une voix étranglée, brandissant son couteau.

En même temps, l'arme s'abaissa rapide, et la longue lame luisante, affilée, se perdit tout entière dans la poitrine de l'Espagnol, qui s'affaissa foudroyé.

Durant une minute, le bras levé, prêt à frapper de nouveau, le meurtrier regarda le corps étendu à ses pieds. Les prunelles fixes, la bouche entr'ouverte comme s'il parlait encore, l'Espagnol ne bougea pas; son âme, ardente et jalouse, avait rejoint celle de sa victime.

Le Californien poussa du pied le cadavre :

— J'ai agi trop vite, murmura-t-il avec une sauvage expression de haine inassouvie; il n'a pas eu le temps de souffrir!

Peu à peu, ses traits crispés se détendirent, et ses regards, menaçans, examinèrent ses compagnons. Deux seulement, au bruit de son cri, avaient bougé, remué, pour changer simplement de position. Abaissant enfin son bras, il vit une perle rouge à l'extrémité de son couteau, le jeta aussitôt loin de lui, puis regarda sa main comme s'il y cherchait une tache, une souillure. Ses jambes vacillèrent, il s'assit.

— Pauvre Inès! murmura-t-il, tandis que des larmes coulaient sur ses joues, ta beauté a été pour toi un don fatal, et ta jeunesse est l'excuse de ta coquetterie. Née pour inspirer l'amour, tu as joué avec cette passion terrible, et c'est par elle que tu as péri. Je t'ai crue coupable, et, lancé à la recherche de celui que je tenais pour ton complice en même temps que pour ton meurtrier, afin de sa-

tisfaire ma soif de vengeance, c'est ta mort vaillante que je viens d'apprendre, que je viens de venger. O ta mort, comme je l'admire! Comme tu m'aimais, chère âme, que tant d'autres accusaient de ne pas savoir aimer! Dors en paix; ton amour, mes mains sanglantes prouvent que je le méritais; dors en paix, nulles lèvres de femme ne connaîtront plus mes baisers, n'effaceront la trace du dernier que j'ai reçu de toi.

Après être longtemps demeuré immobile, le visage caché par ses mains, le Californien redressa enfin la tête; ses regards, aussitôt, se dirigèrent vers celui qu'il avait frappé, et il le contempla cette fois avec douleur, sans colère et sans haine. Soudain il se leva, s'enfonça sous les arbres, et alla brider le cheval qui lui appartenait. Cette opération terminée, il se mit en selle, puis tourna le dos au bivouac, à la dépouille de celui qu'il venait de châtier, au soleil qui déjà dorait, bien qu'encore au-dessous de l'horizon, les sommets de la Cordillère. Au même instant, d'une voix hésitante d'abord, et bientôt raffermie, un petit oiseau chanta.

Aux sons de cette mélodie matinale, l'Indien qui, dans le camp, faisait office de cuisinier, se redressa, étira ses membres; puis, s'arrêtant, inclinant sa tête vers son épaule gauche, écouta. Son oreille subtile, exercée, venait d'être frappée par le pas régulier, sourd, déjà lointain, de la monture du Californien. Le son vague s'affaiblit, s'évanouit. L'Indien courut à son foyer, le ranima, et s'occupa de préparer le café du matin, en soumettant, contre tous les principes observés en Europe, les précieuses semences carbonisées, finement broyées, à une ébulition prolongée.

Lorsque le soleil, rouge, sans rayons, jaillit de la mer qu'il empourpra, les joyeux dauphins recommencèrent leurs bonds de la veille, sous les regards toujours ravis des graves pélicans. Quelques chants éclatèrent entre les maigres branches des mangliers, et, un à un, avec la lenteur de juges pénétrant dans leur prétoire, les caïmans apparurent et se rangèrent de front, gueule béante, sur l'îlot de sable blanc semé de coquilles bleues et roses. Là, gardiens mystérieux, les monstres semblaient surveiller la mer; ils semblaient se tenir prêts à défendre l'entrée de la petite baie que venaient d'ensanglanter les passions des hommes, l'entrée de la pittoresque et paisible baie de Santécomapan.

LUCIEN BIART.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

I.

L'ARISTOCRATIE TERRITORIALE. — LA HAUTE BANQUE.

I.

« Savez-vous, disait John Bright, dans un discours retentissant prononcé à Birmingham le 27 août 1866, que cent cinquante personnes possèdent la moitié du sol de l'Angleterre ; que la terre d'Écosse appartient à dix ou douze individus ? Savez-vous enfin que le monopole de la propriété foncière va sans cesse grandissant, et que cette propriété foncière se concentre chaque jour en un moindre nombre de mains ? »

Celui qui parlait ainsi n'était pas seulement l'adversaire passionné et convaincu de la grande propriété territoriale, mais aussi l'un des riches manufacturiers de l'opulente Angleterre, le représentant attitré d'un parti puissant, l'avocat éloquent des classes ouvrières. Homme nouveau, dans le sens latin du mot, sorti des rangs du peuple, dont il revendiquait les droits à conquérir, avec la petite propriété, le privilège électoral qui y était attaché, il avait,

quarante années auparavant, posant sa candidature au siège qu'il occupait encore dans le parlement, pu déclarer à ses électeurs, sans crainte d'être contredit : « Je suis un ouvrier comme vous. Mon père fut aussi pauvre qu'aucun de ceux qui m'écoutent. Ni lui ni moi ne pouvons nous targuer de notre naissance ou de nos alliances. Ce qu'il possédait, il le devait à son labeur. Ce que je possède me vient de lui et de mon propre travail. Je me présente donc à vous comme l'ami d'une classe à laquelle j'appartiens, comme un enfant du peuple. »

En affirmant, ainsi qu'il le faisait dans son discours de Birmingham, que le sol du royaume-uni était aux mains d'un petit nombre de propriétaires, et que ce nombre tendait incessamment à décroître, John Bright avançait un fait dont les économistes et les publicistes anglais, John Stuart Mill, M. Fawcett, Clive Leslie, Thornton et autres, se préoccupaient à juste titre. Toutefois, les élémens précis d'information manquaient, et lord Derby s'inscrivait en faux contre l'assertion de son éloquent collègue, réclamant une enquête à laquelle M. Gladstone, alors chef du gouvernement, prenait l'engagement de faire procéder. Il tint parole, et les résultats en sont consignés dans deux gros volumes que l'on désigne sous le nom de *New Doomsday-Book*, en souvenir du *Livre du jugement*, déterminant la répartition faite entre ses adhérens par Guillaume le Conquérant, à la suite de son invasion.

Du dépouillement de cette masse énorme de documens se dégage tout d'abord un fait principal, que M. de Fontpertuis a mis en relief dans son intéressante étude sur la distribution du sol en Angleterre (1), c'est que l'aristocratie territoriale, cette *Landed Aristocracy* à laquelle Guillaume de Normandie distribua le sol de sa conquête, est encore, après plus de huit cents ans, en possession de ses immenses domaines. Cette aristocratie, qui n'eut de féodal que le nom, n'avait rien de commun avec cette féodalité puissante qui, à certaines heures de notre histoire, faillit étouffer dans sa redoutable étreinte la royauté française. Entre un comte d'Oxford, de Norfolk, de Leicester, et un comte de Flandre, de Toulouse ou de Bourgogne, il y avait la distance qui sépare le vassal, dépendant du suzerain, doté par lui d'apanages multiples sur des points divers d'un territoire relativement restreint, et le maître héréditaire d'une province compacte qu'il administre et gouverne, dont il tire or et soldats, dont il est le chef militaire, le haut justicier. Entre les propriétés du grand seigneur anglais et celles de son voisin, aucune frontière naturelle, fleuve, rivière ou montagne, qui lui permette

(1) Voir l'*Économiste français* du 9 mars 1878.

de s'isoler, de se concentrer et de se fortifier. Il est riche parce qu'il possède des manoirs et de grandes terres; mais manoirs et terres sont éparpillés au nord, au sud, au centre, parfois dans dix, quinze ou vingt comtés différens; il est faible parce que de ces forces multiples, mais disséminées, il ne saurait faire un faisceau, les grouper en un tout homogène. Vulnérable sur tous les points, il ne peut sur aucun fomenter la résistance, moins encore préparer l'agression.

Quand il l'essaie, pendant la guerre des deux roses, et plus tard, il échoue, et ses fiefs confisqués passent à d'autres familles, qui les transmettent intacts à leurs descendans. Des traditions féodales que le temps oblitère partout, en France, en Allemagne, comme en Angleterre, son instinct conservateur lui a fait garder, avec les titres vides, avec les grandes charges plus apparentes que réelles, dépendances de la couronne, la loi de primogéniture qui assure la transmission du domaine au fils aîné, héritier et représentant de la famille, et l'*entail* qui protège le patrimoine héréditaire contre la prodigalité du détenteur temporaire et le réduit au rôle d'usufruitier. Il peut étendre, non amoindrir ce patrimoine. Il n'a droit ni de le morceler ni de l'aliéner; les arbres mêmes de son parc sont comptés, et il ne saurait, sans le consentement de son héritier, abattre les chênes séculaires qui l'ombragent. Son château, comme son titre, comme son origine, est historique; il en jouit, sa vie durant, mais à charge pour lui de l'entretenir et de le laisser à l'héritier légitime. Parfois même, comme dans le cas cité par M. H. Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre*, il est tenu de grossir de son vivant le trésor familial, « d'acheter chaque année pour plusieurs mille livres sterling d'argenterie. Après en avoir encombré les buffets, on a fini par faire une rampe d'escalier en argent massif. » Ainsi s'immobilisent d'incalculables richesses : tableaux de grand prix, objets d'art, galeries merveilleuses comme celles du marquis de Westminster, de lord Ellesmere, et la plus splendide de toutes, celle de Blenheim-Castle, au duc de Marlborough, dont les salles sont hautes comme des nefs d'église et dont la bibliothèque mesure 100 mètres de longueur.

Si le propriétaire de ces trésors n'a pas la puissance que donne la force, il a gardé, en revanche, le prestige qui résulte de la fortune, de l'ancienneté du nom, de l'hérédité du fief, de la possession ininterrompue. L'influence qu'il a perdue en tant que membre de la chambre des lords, par suite de l'évolution qui a concentré le pouvoir politique dans la chambre des communes, il l'a conservée jusqu'ici, au point de vue social, en tant que membre d'un corps aristocratique. Il la perpétue par l'admission lente et graduée, dans les rangs de la pairie, des grandes fortunes indus-

trielles, par des alliances avec les opulentes héritières des princes-marchands de Manchester, de Leeds, de Londres et de Glasgow. Que sur certains points le séculaire édifice se lézarde et menace ruine, que d'antiques fortunes soient aujourd'hui amoindries, cela n'est pas pour étonner; mais il n'en demeure pas moins vrai que la grande aristocratie anglaise possède, encore maintenant, une partie considérable du sol du royaume-uni, et que les résultats de l'enquête consignés au *New Doomsday-Book* attestent, avec sa vitalité puissante, la solidité de sa base première.

Le travail de dépouillement fait par M. de Fontpertuis permet de constater qu'il existe en Angleterre quatre-vingt-dix propriétaires possédant chacun plus de 24,000 hectares. Sept en possèdent, individuellement, plus de 200,000, et en tête de cette liste figure le duc de Sutherland, avec 482,676 hectares. Onze autres sont propriétaires de 80,000 à 60,000 hectares chacun. Vingt-cinq possèdent de 60,000 à 40,000; enfin, quarante-sept ont des contenances de 40,000 à 24,000 hectares. Un septième de la superficie totale du royaume-uni est donc aux mains de ces quatre-vingt-dix propriétaires, dont soixante-sept figurent au *peerage*. Il ressort, en outre, d'un tableau dressé par le *Scotsman*, que le *peerage* possède à lui seul 6,160,000 hectares rapportant, année moyenne, 13,700,000 livres sterling, soit 342,500,000 francs, et dans ce chiffre ne figurent ni les résidences, châteaux ou manoirs dans les districts métropolitains, ni les propriétés urbaines, dont la valeur dépasse de beaucoup, pour quelques-uns de ses membres, celle de leurs propriétés rurales, et dont les ducs de Westminster, de Norfolk, de Bedford, les marquis de Salisbury et de Cambden, les comtes Somers, Cadogan, Craven et autres tirent des revenus princiers.

La propriété *rurale* seule rapporte à 955 propriétaires un revenu total de 17,899,331 livres sterling, soit à chacun d'eux et en moyenne 470,000 francs par an.

Après le duc de Sutherland, les plus grands propriétaires fonciers d'Angleterre sont le duc de Buccleugh et le marquis de Breadalbane, qui peut parcourir à cheval 33 lieues en ligne droite sans sortir de ses terres, sir James Matheson, le duc de Richmond, le comte de Fife, le comte de Seafield, le duc d'Athol, le duc de Devonshire, le duc de Northumberland, le duc d'Argyle, le marquis de Bute. Trois d'entre eux, les ducs de Sutherland et de Northumberland et le marquis de Bute, figurent dans la liste de quelques-unes des plus riches personnes du monde que nous avons publiée dans une précédente étude (1), avec le duc de Westminster, propriétaire

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1888.

de tout un quartier de Londres et dont le revenu, à la fin de ses baux à long terme, dépassera 25 millions de francs à l'année.

De pareils chiffres expliquent comment l'aristocratie anglaise a pu se maintenir jusqu'à ce jour, par quelles profondes racines elle tient au sol même. Ils expliquent aussi les opulentes conditions de son existence, d'un grand seigneur anglais disant, en 1848, à un Français de ses amis, fort inquiété et un peu inquiet : « J'ai un château que je n'ai jamais vu, mais on le dit très beau. Tous les jours, on y sert un dîner de douze couverts, et la voiture est attelée devant la porte, au cas où j'arriverais. Allez-y, installez-vous, vous voyez que cela ne me coûtera pas un centime. » Ainsi organisée, la vie laisse de grands loisirs et impose de grands devoirs ; l'éducation première, l'exemple, les traditions, le sentiment religieux en ont éveillé la conscience et développé le goût ; aussi, plus et mieux que les autres aristocraties, l'aristocratie anglaise justifie-t-elle sa raison d'être par les services qu'elle rend au pays, son luxe par sa charité, ses privilèges politiques par l'usage qu'elle en fait.

Elle ne s'en tient pas là, et nous la voyons souvent, avec une ténacité toute britannique, consacrer ses loisirs et ses richesses à d'intrépides explorations géographiques, à l'étude des problèmes les plus compliqués de l'économie politique, des questions sociales, ou même de la mécanique et de la physique, comme le fit le marquis de Worcester sous le règne de Charles Ier. Descendant d'une race de soldats qui devait, de nos jours, donner à l'Angleterre un de ses meilleurs généraux, lord Raglan, il fut, par un singulier contraste, un rêveur, doux et calme, ne se passionnant que pour les recherches, absorbé dans la lecture des vieux livres et dans l'étude des langues anciennes. Un manuscrit de Héron, écrit cent vingt ans avant l'ère chrétienne, avait vivement excité sa curiosité. Héron y décrit certains jouets des enfans égyptiens. Il y parle, entre autres, d'une figurine humaine offrant des libations aux dieux. Cette figurine, debout devant un autel, tient une coupe à la main; elle est reliée, par un mince tuyau, à un vase rempli d'eau placé à ses pieds et dissimulé par une draperie. Une lampe allumée sous le vase fait monter l'eau qui s'épanche dans la coupe. Un autre jouet consistait en un globe de cuivre mis en rotation par un jet de vapeur; le même moteur faisait aussi danser de petits personnages devant un autel.

Poursuivant ses recherches sur ces antiques données, il découvrit qu'en 1125, à Reims, un ouvrier ingénieux avait réussi à mettre en mouvement les soufflets de l'orgue de la cathédrale à l'aide de la vapeur, et qu'un autre était parvenu à l'utiliser pour faire tourner la broche de son rôti. Préoccupé de cette force dont les vieux manuscrits lui révélaient l'existence, mais dont il ignorait la puis-

sance, il se procura un canon, boucha la lumière, le remplit d'eau aux deux tiers, fit hermétiquement clore l'autre extrémité et le soumit à l'action du feu. La pièce éclata, comme de juste, faillit le tuer, mais cette expérience le fixa sur le point qui lui tenait au cœur. Il n'était pas seul, d'ailleurs, à se livrer à ces études, et tout porte à croire qu'à cette même époque, il se lia avec un nommé David Ramseye, absorbé dans des recherches analogues ; il l'associa à ses travaux, et ne fut pas étranger à la concession du privilège que ce dernier obtint de Charles Ier et qui lui assurait le curieux monopole « d'attirer l'eau hors des puits au moyen du feu ; d'édifier des moulins mis en mouvement sans recourir au vent, à l'eau ou aux chevaux ; de construire des bateaux, chalands ou navires capables de remonter les courans et de marcher contre le vent ; d'épuiser l'eau des mines et houillères par des procédés inconnus jusqu'à ce jour. »

Grand propriétaire terrien, le marquis de Worcester possédait d'importantes mines de charbon. Dans quelques-unes, il n'employait pas moins de cinq cents chevaux pour pomper l'eau qui les envahissait ; plusieurs, et des plus riches, avaient dû être abandonnées, leur rendement ne couvrant pas les dépenses nécessitées par ce travail ; aussi s'occupa-t-il particulièrement d'actionner les pompes par la vapeur d'eau.

Ses efforts ne furent pas couronnés de succès et ses expériences absorbèrent une partie de sa grande fortune ; mais, s'il ne parvint pas à résoudre les problèmes multiples qu'il se posa, il traça la voie dans laquelle d'autres, plus heureux, s'engagèrent, il facilita leur tâche, et quelques-unes de ses inventions ingénieuses furent adoptées par eux. En choisissant, lors de son élévation au *peerage*, le nom de Raglan, le général en chef de l'armée anglaise en Crimée a peut-être voulu consacrer dans ce titre de lord Raglan le double souvenir du siège soutenu par le vieux château du marquis de Worcester contre les *Têtes rondes*, et celui de son ancêtre qui, dans la tour de ce même château, construisit la première pompe à vapeur que James Watt devait perfectionner cent trente ans plus tard.

Chose singulière, c'est dans ce pays où la féodalité n'a guère existé que de nom que subsistent les derniers vestiges d'un régime dont la France n'a rien conservé. Cantonné dans son immense domaine, le *nobleman* anglais y vit sans autres proches voisins que ses tenanciers, qui sont aussi ses locataires, et qu'il garde ou renvoie à son gré. Propriétaire des villages environnans, il en exclut qui bon lui semble. « Maître de tout le sol paroissial, il en fait raser les masures et n'autorise aucune construction nouvelle. La paroisse est fermée, *close ;* le nettoyage, *clearance*, et en quelque sorte le balayage de l'ordure humaine est accompli. La campagne prend

l'aspect d'un parc tout en arbres et en herbages, sans fabriques à l'horizon, tandis que les ouvriers refoulés cherchent un abri dans la plus proche paroisse restée ouverte (1). » Parfois même, ce n'est pas un village, un hameau qu'il possède, mais une ville entière, comme Eastbourne, comme Tynemouth, grandes cités construites sur des terrains appartenant au duc de Devonshire et au duc de Northumberland.

Il ne détient pas seulement le sol, et par le sol celui qui en vit, paysan, fermier ou laboureur ; par le *bénéfice*, il impose le pasteur, vicaire ou desservant ; il nomme aux cures vacantes. Magistrat du comté, il administre la justice ; *master of hounds*, gardien de la meute, qu'il entretient à ses frais et à grands frais, il est l'arbitre des rares distractions d'une population rurale passionnée pour la chasse. Souvent lord-lieutenant du comté, ou à tout le moins haut gradé, il commande la milice locale, centralisant ainsi dans ses mains, mais sans danger pour l'état, les charges honorifiques d'un pouvoir que les grands vassaux de France possédaient en réalité, et dont il ne fallut rien moins que l'énergie d'un Richelieu et l'habileté d'un Mazarin pour achever de les dépouiller.

II.

Sur une population de 35 millions d'habitans, 200,000 propriétaires, dont 170,000 pour l'Angleterre, 20,000 pour l'Irlande et 10,000 pour l'Écosse. En d'autres termes, un propriétaire terrien anglais sur 26 chefs de famille, alors qu'aux États-Unis on en compte 1 sur 3 et en France 1 sur 2. En Irlande, la proportion décroît encore : 1 sur 52 ; et le sol est plus pauvre, la population trop dense : 160 par mille carré. Il y a limite à tout. Aucun pays exclusivement agricole, et c'est le cas de l'Irlande dépourvue de manufactures et d'usines, ne peut nourrir plus de 100 habitans au mille carré. Tout le problème irlandais est là. L'Espagne, le Portugal et la Hongrie sont, en Europe, les trois pays qui, ainsi que l'Irlande, dépendent surtout de leur production agricole ; leurs autres sources de revenus dépassent toutefois de beaucoup les siennes, et, cependant, la proportion n'est que de 86 habitans en Espagne, de 126 en Portugal et de 128 en Hongrie.

Si, en France, elle atteint 186, et si cependant l'aisance moyenne y

(1) Voir *le Développement de la société politique en Angleterre*, par M. Émile Boutmy, 1 vol. in-8° ; Plon.

est plus grande qu'ailleurs, c'est que la France possède des ressources bien supérieures, de grandes usines et de nombreuses manufactures, un capital accumulé et placé au dehors ; c'est que la moitié de sa population retire de ces sources diverses un revenu indépendant de celui que produit le sol. Si, en Angleterre, cette densité, qui était de 250 en 1831, s'est élevée à 400 en 1871, pour être aujourd'hui de 450, atteignant ainsi un chiffre dont on ne saurait trouver l'équivalent que dans la riche vallée du Gange et dans certaines provinces de la Chine, c'est que l'Angleterre est la plus énorme usine qu'il y ait au monde ; c'est qu'elle possède la plus formidable accumulation de machines et de capitaux, qu'un quart seulement de sa population attend sa subsistance du sol, et que les trois autres quarts vivent du commerce, de l'industrie, de la navigation ou des revenus provenant de l'épargne des générations précédentes.

Le loyer annuel du sol cultivé en Angleterre est évalué à 50 millions de livres sterling. Ce n'est que le vingtième du revenu total de la nation, et la culture de ce sol pourvoit, en outre, d'après les calculs les plus récens, à la subsistance de 4,900,000 habitans. Si donc l'Angleterre, avec une terre plus fertile que celle de l'Irlande, d'une superficie double, disposant de capitaux considérables, d'un outillage agricole perfectionné, ne parvient à en tirer que la subsistance d'environ 5 millions d'habitans, propriétaires, fermiers ou cultivateurs, il est facile de concevoir l'état de misère de 5 millions d'Irlandais répartis sur une surface moitié moindre et dépendant presque exclusivement de la culture de la terre et de son rendement. L'Irlande possède 1 million d'habitans dont elle n'a que faire et qu'elle ne peut nourrir. L'excessive pauvreté des habitans est un obstacle insurmontable au développement de l'industrie ; il faut déjà un certain degré de prospérité individuelle pour qu'un peuple se crée de nouvelles ressources et tire du sol qu'il occupe tout ce qu'il peut rendre.

Une répartition des terres, autre que celle qui existe aujourd'hui, ne modifierait en rien les termes du problème parce qu'elle n'ajouterait presque rien à la surface cultivable. La réduction ou l'abolition même du prix de fermage n'accroîtrait pas la production agricole du pays ; elle transférerait aux uns ce qu'elle enlèverait aux autres, mais le total à répartir entre tous resterait le même. Certains utopistes n'hésitent pas à voir dans cette mesure de spoliation une mesure de salut public. A les entendre, l'Irlande bénéficierait ainsi des sommes qui vont, disent-ils, accroître les revenus des propriétaires absens, lesquels les dépensent hors du pays. Ils ne tiennent pas compte de ce fait que la majeure partie du prix des fermages est affectée, dans le pays même, aux salaires des régisseurs et des

ouvriers, qu'une faible portion seule passe à l'étranger, 1 million de livres sterling tout au plus; que ce million de livres sterling ne donnerait pas 500 francs par an à 50,000 habitans, à peine de quoi ne pas mourir de faim, et qu'il s'agit de faire vivre non pas 50,000 ou 100,000 individus, mais 1 million d'êtres humains, excédent d'une population trop dense, qui s'accroît chaque jour et ne peut émigrer, faute de ressources.

Ce ne sont pas les grandes fortunes territoriales qui ruinent l'Irlande, mais l'équilibre rompu entre la superficie du sol arable et le nombre de ceux qui attendent de lui leur pain de chaque jour. Aussi a-t-on vu les mêmes causes produire en Irlande les mêmes effets qu'aux Indes et en Chine : une population trop dense et trop misérable, décimée en 1835 par la famine et la maladie, perdant en quelques années un quart de son effectif; les survivans allégés par cette terrible coupe sombre qui faisait brusquement succéder une période d'aisance relative à une inénarrable misère.

III.

Dans son remarquable travail sur le *Développement de la société politique en Angleterre*, M. É. Boutmy nous montre jusqu'en 1750 la population de l'Angleterre à peu près stationnaire et stagnante, gagnant moins de 1 million d'habitans en un demi-siècle « exactement le chétif taux d'accroissement de la France actuelle (1831-1881), » la terre aux mains d'un petit nombre de propriétaires, maîtres du gouvernement, divisés eux-mêmes en « deux coalitions de familles puissantes, qui disposent de plusieurs centaines de sièges parlementaires par le moyen des bourgs de poche et des bourgs pourris. » Ce mécanisme fonctionne comme « une compagnie financière où quelques gros porteurs ont accaparé presque toutes les actions et formé deux syndicats rivaux, qui se font représenter par leurs membres ou par des prête-noms dans l'assemblée générale, — c'est-à-dire la chambre des communes, — dominent ou achètent au besoin le peu d'actionnaires restés indépendans et se disputent le choix des gérans, — c'est-à-dire des ministres. » Contre ces masses organisées et disciplinées, le roi est sans force; il subit leur influence, obéit à leur action, tout en restant le dépositaire nominal et respecté d'une autorité apparente que nul ne convoite, dont tous ont intérêt à maintenir et à couvrir le prestige. Une oligarchie puissante pouvait seule édifier de toutes pièces ce régime parlementaire que la démocratie devait s'approprier plus tard, sans posséder toutefois la discipline rigoureuse,

les mœurs et les traditions, les contre-poids savamment agencés qui permettent à la machine de fonctionner avec ensemble, d'éviter les heurts qui la détraquent, les à-coups violens qui la brisent.

Machine artificielle s'il en fut, délicate et résistante, exacte comme un chronomètre dont les rouages s'engrènent avec une précision merveilleuse, mais dont le maniement exige, chez les hommes politiques qui la mettent en mouvement, autant de calcul que de *self control*, autant de modération que de sagesse. Elle a prouvé sa force et sa souplesse en s'adaptant à l'évolution qui, depuis 1750, a si profondément modifié l'organisation sociale et les conditions politiques de l'Angleterre en créant, avec la grande industrie, une nation nouvelle juxtaposée à la nation ancienne, deux peuples distincts que Disraeli et Mme Gaskell ont mis en présence dans leurs romans de *Sybil* et de *Nord et Sud*.

Cette nation nouvelle, la science l'a appelée au jour; elle la fait vivre, en centuplant avec la houille la production de calorique, en mettant, avec la vapeur, à la disposition de l'homme une puissance capable de soulever et d'entraîner des poids énormes. Convertissez en travail le rendement annuel des mines de houille seules, et vous obtiendrez un chiffre comparable au produit de cent millions d'hectares (1). C'est une annexion équivalente à celle de la superficie totale des États-Unis affectée à la production des céréales. Aussi brusquement la natalité croît; elle s'augmente de 55 pour 100 de 1750 à 1800, de près de 90 pour 100 de 1800 à 1850, et de plus de 50 pour 100 dans les trente années suivantes. La population agricole reste stationnaire ou diminue, la population ouvrière se multiplie d'une façon prodigieuse.

Abandonnant le sol aux mains qui le détiennent et ne le lâchent pas, l'activité de ce peuple nouvellement appelé à l'existence se porte tout entière vers l'industrie. Dans ce domaine, il est souverain, ambitieux comme tous les peuples jeunes, tenace comme la race dont il est issu, attendant la fortune de la science qui lui a déjà donné ses moyens d'existence, ouvert un champ nouveau de travail et de production. Exilé des champs où il n'y a pas de place pour lui, des vieilles cités historiques où règnent, avec l'aristocratie territoriale, le clergé officiel, la classe professionnelle et moyenne, clientèle ordinaire d'une oligarchie puissante, il s'édifie des cités nouvelles : Liverpool, dont la population décuple; Manchester, qui comptait 6,000 habitans il y a deux siècles, 588,000 aujourd'hui; Birmingham et Sheffield, qui en ont 434,000 et 310,000. Comme

(1) Le Play, *Constitution de l'Angleterre*, liv. I, chap. VI.

les attols au sein de l'océan, c'est un monde nouveau qui surgit et affleure.

En moins d'un demi-siècle, il se fait sa place. Des rangs serrés et compacts de sa population, les plus hardis sortent et s'élèvent. En face des vieilles fortunes territoriales qui cessent de s'accroître, grandissent des fortunes nouvelles qui les égalent en attendant de les dépasser.

Si l'ambition est demeurée la même, les temps sont autres, autres aussi les moyens d'action. Il ne s'agit plus de conquérir sur les Saxons, par un hardi coup de main, une île perdue au nord-ouest de l'Europe, de se partager les dépouilles et les terres des vaincus, mais bien de rendre le monde entier tributaire des manufactures et des produits anglais. La voie est ouverte, de hardis pionniers l'ont tracée. A l'étroit sur la terre ferme, ils ont pris la mer et la gardent; leurs vaisseaux la sillonnent en tous sens, annexant, conquérant sans cesse des terres nouvelles, des îles et des continens, le Canada, les Barbades, l'Australie, les Indes. Leurs cadets de famille ont émigré, colonisé, ouvrant, jusque sur les points les plus reculés, des débouchés et des marchés à l'industrie anglaise. Ils peuvent fabriquer : l'écoulement est assuré, la concurrence nulle. La France s'épuise à conquérir l'Europe, l'Europe à résister à la France. Sur tout le continent, l'ouvrier est soldat, les fabriques se ferment, les usines chôment, sauf chez eux. Vainement Napoléon tente de leur fermer les ports du Nord, de capturer leurs bâtimens de commerce; ceux qui réussissent à forcer le blocus continental indemnisent, et au-delà, les armateurs anglais des pertes subies. Puis, le reste du monde leur est ouvert. Ils sont seuls à produire, seuls à exporter et à vendre.

Au-delà de l'Atlantique, la république américaine, née d'hier, grandissait cependant. Le premier consul, que sa haine contre l'Angleterre rendait prophète, devinait en elle la rivale de son ennemie. Hors d'état de défendre la Louisiane contre les flottes britanniques, il la vendait pour 75 millions de francs à Jefferson, et répondait à ceux qui blâmaient cette cession : « Elle assure à jamais la puissance maritime des États-Unis. En agissant comme je l'ai fait, j'ai suscité à l'Angleterre une rivale qui, tôt au tard, lui ravira le sceptre des mers et humiliera son orgueil. »

Il disait vrai, voyait juste, mais trop loin. La jeune république était encore trop pauvre et trop faible pour créer et armer une marine. Adams l'avait essayé, Jefferson y renonçait; sa flotte naissante pouvait à peine tirer vengeance des insultes des pirates barbaresques qui lui enlevaient sa meilleure frégate, la *Philadelphia*. Il s'estimait heureux, après une descente à Tripoli, de signer la paix.

Absorbés dans leur œuvre de colonisation et de défrichement, les États-Unis n'avaient pas encore de commerce extérieur. De 1800 à 1820, leurs exportations oscillent entre 100 et 250 millions de francs par année. Qu'était cela à côté de l'Angleterre en possession de la fonte au charbon de terre depuis 1750, dotée par Arkwright du *water frame* en 1769, du *spinning jenny* par Hargreaves en 1770, du *self acting mule* par Kelly en 1792, de la machine à vapeur brevetée par Watt en 1769, et appliquée dès 1785 à l'industrie du coton?

Avec de tels instrumens en main, la production décuple; maîtresse de la mer, l'Angleterre exporte; sans rivaux, elle règne sur les marchés, faisant refluer vers ses centres industriels les capitaux qu'elle prélève sur le monde entier, réduisant ses prix de fabrication; prête, le jour où la paix conclue lui ouvrira les marchés européens, à les inonder des produits de ses fabriques, à défier la concurrence, grâce à son outillage constamment accru, scientifiquement perfectionné.

Sur ce terrain ainsi préparé, elle régnera longtemps. Il faudra de rudes efforts pour l'en déposséder, pour lui enlever les marchés qu'elle a conquis, pour produire à aussi bas prix que lui permettent de le faire et ses mines de houille et ses énormes capitaux accumulés et son gigantesque matériel, à l'aide desquels elle a créé un mouvement commercial qui dépasse aujourd'hui, à l'importation et à l'exportation, 17 milliards annuellement, desservi par une flotte dont le tonnage annuel s'élève, à l'entrée et à la sortie, à 34 millions de tonnes.

De pareils chiffres expliquent ces grandes fortunes industrielles, plus nombreuses en Angleterre qu'en aucun pays du monde, fortunes récentes pour la plupart et dont quelques-unes rappellent, par leur soudaineté, les contes merveilleux et dorés des *Mille et une Nuits*. Il semble, à en juger par les résultats, que, nouveaux Aladdins, leurs créateurs aient évoqué quelque puissant génie, docile à leurs ordres, empressé à satisfaire leurs souhaits. A l'examen, ces visions se dissipent, le merveilleux s'évanouit, le hasard même, auquel on n'est que trop porté à assigner un rôle prépondérant dans les affaires de ce monde, disparaît; ce qui subsiste, c'est l'énergie indomptable, le coup d'œil sûr et froid, la résolution calme et ce jugement scientifique, facteur nouveau, né de l'observation, sorti des officines et des laboratoires. Chaque jour, son rôle grandit à mesure que la science moderne, poussant en tous sens ses investigations curieuses, élargit son domaine, étend le cercle de ses connaissances et de nos moyens d'action sur la nature, mesure, pèse et calcule avec une précision plus rigoureuse et plus mathématique.

En étudiant de près le caractère des hommes qui ont édifié ces puissantes fortunes, leur point de départ, leurs procédés et leurs méthodes, on est étonné parfois de la simplicité des moyens mis en œuvre, des deux ou trois facultés dominantes qui les caractérisent et que l'on retrouve presque invariablement chez tous : la concentration de l'esprit, et partant celle des forces et de la volonté sur un point nettement déterminé ; la formule simple et claire par laquelle s'exprime le but à atteindre ; la souplesse et l'élasticité des ressorts. Puis, l'effort continu et persévérant : qu'il s'agisse d'utiliser un produit jusqu'ici sans valeur ; de créer, avec un besoin nouveau, le moyen de le satisfaire ; d'ouvrir des débouchés à un produit connu en le modifiant suivant le goût de ceux auxquels on veut en imposer l'usage ; de demander à la science des méthodes plus simples de fabrication ou des procédés peu coûteux pour donner à des objets communs, d'un usage journalier, ce cachet d'élégance qui en rehausse l'aspect, flatte l'œil, satisfait et développe l'instinct artistique qui existe, à l'état latent, même chez les moins cultivés.

Dans cette lutte entre l'intelligence humaine et la matière première, que la nature domptée par la culture, ou l'animal perfectionné par les croisemens, lui livrent à l'état brut, l'homme n'a pas trop de toutes les ressources que la science met à sa disposition pour triompher des difficultés qu'il lui faut surmonter avant de convertir cette matière première à son usage personnel. On en jugera par un fait. M. J. Holden, l'un des plus grands tisseurs d'Angleterre, l'inventeur d'un procédé perfectionné de peignage de la laine, déposait, l'année dernière, devant la commission d'enquête, « que l'on n'avait pas dépensé moins de 2 millions de livres sterling, 50 millions de francs, en tâtonnemens ; que lui-même avait sacrifié plus de 1 million 1/4 avant de découvrir un système satisfaisant de peignage, et qu'à sa connaissance M. Lister seul avait consacré une somme plus considérable encore aux mêmes recherches. »

Ce n'est là qu'un exemple pris entre mille. Et il ne s'agissait pas, dans ce cas, de découvrir un procédé nouveau. Dès 1790, le docteur Cartwright avait trouvé la solution du problème et pris un brevet. Il s'agissait d'améliorer ce procédé, de le rendre plus pratique et plus simple dans son fonctionnement, de substituer le jeu régulier de la machine au travail irrégulier de l'ouvrier, son mouvement infatigable et constant à celui du bras qui se lasse et faiblit.

M. Holden réussit et fonda, en 1849, à Saint-Denis, près de Paris, le plus important établissement, alors connu, de peignage de laines. Plus tard, il en créa deux autres, à Croix, près de Roubaix, et à

Reims, sans compter ceux qu'il possédait en Angleterre, notamment à Bradford. Parti de rien, il possédait, en 1886, trois usines gigantesques, occupant 3,660 ouvriers, 547 machines à peigner, dont le travail représentait celui de 70,000 ouvriers, et une fortune considérable, fruit de ses persévérans efforts.

IV.

Au troisième rang des grandes fortunes du monde, d'après la liste que nous avons reproduite, au premier, à coup sûr, dans l'opinion publique, par la notoriété acquise, par les immenses intérêts qu'il représente, figure le nom de Rothschild. En lui s'incarne la haute banque, cette puissance financière qui eut, dans le passé, des précurseurs sans successeurs, qui ne pouvait naître et grandir que dans nos temps modernes, dans notre siècle de communications rapides, d'emprunts de villes et d'états, de crédit.

Le mécanisme financier des antiques monarchies avait fait son temps; il ne répondait plus aux exigences multiples d'une organisation politique et sociale nouvelle. Tout discrédité qu'il fût, il valait cependant mieux que l'état de choses qui l'avait précédé, plus intolérable encore en Angleterre qu'en France, parce que, pour les raisons indiquées plus haut, les groupes résistans étaient plus rares et plus clairsemés. Richard Ier examinait sérieusement la question de mettre en vente la ville de Londres pour se procurer l'argent nécessaire à la croisade. Henry III faisait main basse sur les marchandises de sa bonne ville, et, nanti de ce gage qu'il vendait plus tard, empruntait dessus à un taux usuraire, négligeant naturellement de payer intérêt et capital, qu'on n'osait pas lui réclamer. Édouard Ier, sous prétexte de croisade, s'emparait de l'argenterie des monastères; n'était-ce pas à eux d'en faire les frais? Il est vrai que, l'argenterie fondue, le roi restait à Londres et dissipait en fêtes, qui n'avaient rien de particulièrement édifiant, les richesses des moines. Edouard IV était, dit l'histoire, le plus séduisant percepteur de son royaume. S'il ne prenait pas l'engagement, bien inutile d'ailleurs, et auquel nul n'eût cru, de rembourser les sommes qu'il sollicitait de l'affection de ses loyaux sujets, il s'acquittait d'avance en embrassant les jolies femmes de ceux qui contribuaient le plus généreusement, et tel était l'enthousiasme qu'inspirait cette condescendance royale, qu'on en cite qui invitèrent leurs époux à doubler leur versement. Henry VI, plus avare de ses faveurs et moins beau, mais logicien consommé, contraignait les gens économes à payer gros, arguant qu'ils devaient avoir des éco-

nomies, et les prodigues à faire de même, sous le spécieux prétexte qu'il emploierait mieux leur argent qu'ils ne le savaient faire. Élisabeth taxait ses sujets à sa guise et, quand elle avait plus d'argent qu'il n'était nécessaire, elle rendait gracieusement aux détenteurs primitifs ce qu'elle leur avait pris, mais à titre de dépôt dont ils étaient tenus de lui servir un bon intérêt, tout en tenant le capital à sa disposition.

Les prédécesseurs des Stuarts avaient épuisé, semble-t-il, toutes les combinaisons possibles pour faire passer l'argent des mains de leurs sujets dans les leurs; aussi Charles Ier paya-t-il cher ses malencontreux essais pour s'en procurer, ce qui n'empêcha pas Charles II de recourir au moyen original de mettre la clé sous la porte du trésor public, après en avoir transféré le contenu dans ses coffres. Il appelait cela : inaugurer le crédit royal. Jacques II, qui manquait d'imagination, eût volontiers suivi son exemple; mais ses conseillers se méfiaient, gardèrent la clé, appelèrent le prince d'Orange, qui l'envoya méditer à Saint-Germain sur l'ingratitude de ses sujets et les difficultés qu'un souverain rencontrait déjà, à la fin du XVIIe siècle, pour se procurer de l'argent.

Guillaume III, instruit par l'expérience, imbu des idées nouvelles, inventa et créa la *National Debt*, que ses contemporains qualifièrent irrévérencieusement de *National Nuisance*. Cette première combinaison en appelait d'autres. L'idée du crédit public placé sous la sauvegarde de l'état commençait à naître, aussi bien en Angleterre que dans le reste de l'Europe. La loi et la règle se substituaient au bon plaisir en ce qui concernait les dépenses de l'état ; elles n'allaient pas tarder à s'y substituer également en ce qui concernait ses recettes. Un nouvel état de choses naissait : l'impôt brutal, mal équilibré et mal assis, qui prélève jusqu'au quart du revenu d'un particulier (1), mais enfin l'impôt discuté et voté. Symptômes des temps, on ne tolère plus qu'un grand seigneur aille remplir ses poches vides au trésor public ; le duc de Leeds est mis en accusation pour y avoir pris 5,500 livres sterling dont il avait cependant, dit-il, un besoin pressant. On trouve mauvais que les gardiens du trésor accusent dans les caisses un déficit de 25 millions de livres sterling sur 46, et prétendent s'exonérer en alléguant que cette somme énorme a été employée à acheter des votes.

Une fois sur cette pente, on va loin. Las d'avoir été si longtemps pillé, on s'enquiert où a bien pu passer l'argent, on s'étonne de l'énormité de certaines fortunes. Celle de Warren Hastings fait scandale. Son nom personnifie tous les abus contre lesquels on

(1) Discours de sir Ch. Sadley au parlement (1696).

proteste, les iniquités dont on souffre. Tant bien que mal, on procède à une enquête; les faits sont patens et, pour s'être passés aux Indes, n'en sont pas moins monstrueux. La carrière de ce prince des millionnaires d'alors est une sorte d'abrégé très complet des procédés en usage pour conquérir promptement l'opulence; à ce titre, elle a son prix.

Ses ancêtres étaient riches et nobles. Il avait perdu sa mère de bonne heure; abandonné par un père prodigue, ruiné par un tuteur infidèle, il conçut dès son jeune âge l'idée de relever la fortune de sa race, de racheter son domaine seigneurial de Daylesford, dans le Somersetshire, et s'en fut aux Indes en quête des moyens de réaliser son rêve. A vingt-sept ans, nous le retrouvons membre du conseil de la toute-puissante compagnie : il touche au but. L'unique occupation d'un membre du conseil se bornait, avant lui, à extorquer, dans le plus court espace de temps possible, 100,000 ou 200,000 livres sterling aux indigènes, puis à rentrer en Angleterre avant que le climat eût détruit sa santé, à épouser la fille sans dot d'un pair du royaume, à acheter un bourg pourri et se faire envoyer au parlement. C'était la tradition, et nul n'y trouvait à redire; mais Warren Hastings avait l'ambition plus haute, et les sentiers battus lui semblaient bien étroits. En moins de huit années, il avait réalisé ce modeste programme, mais il plaça mal ses économies, à un taux usuraire, sur de mauvaises garanties. Ruiné, il dut revenir aux Indes, bien décidé cette fois à regagner ce qu'il estimait son bien, et à le décupler, si possible.

Nommé représentant du conseil à Madras, il trouve à son arrivée une administration en désarroi. Pas un employé, si infime soit-il, qui ne remplisse ses poches au détriment de la compagnie. Warren Hastings y met bon ordre; il n'entend pas qu'un autre que lui pressure les indigènes. Il fait rendre gorge aux délinquans, introduit dans toutes les branches du service une scrupuleuse économie, ce dont le conseil le loue fort et le récompense en l'appelant au poste de gouverneur du Bengale.

Dans cette position élevée, les belles occasions ne manqueront pas, et il n'a garde de les laisser échapper. Il débute par un coup de maître, supprime au nabab indigène la moitié de son revenu, 160,000 livres sterling qu'il s'approprie, sous prétexte qu'il fait sa besogne; confisque au grand-mogol 300,000 livres sur son allocation annuelle, se les alloue pour la même raison et, pour le punir de ses réclamations intempestives, s'empare de deux de ses provinces, qu'il vend 500,000 livres comptant au roi d'Oude.

Il prenait partout et de toutes mains. Parfois, mais rarement, il achetait. C'est ainsi qu'il négocia avec un baron allemand l'emplette de la femme de ce dernier. La dame ne demandait pas mieux;

le baron le voyait et, en homme avisé, il estimait prudent de céder de bonne grâce et contre une grosse somme un bien qui lui causait des inquiétudes. Puis il caressait le rêve de quitter l'Inde, où il avait eu des déboires, d'acquérir un domaine en Saxe, d'y vivre en paix, conformément à son rang, en grand propriétaire terrien. On tomba d'accord sur le prix, et Warren Hastings, très épris, riche alors de plus de 25 millions de francs, se montra généreux.

Mais, tout amoureux qu'il fût, il savait compter; pour se couvrir de ses déboursés, il accueillit favorablement les ouvertures du nabab du Bengale. Ce dernier souhaitait vivement arrondir sa principauté par la conquête du pays des Rohillas, mais les Rohillas étaient braves, et les troupes du nabab ne brillaient pas par leur valeur. Son expérience personnelle lui avait appris que Warren Hastings n'était pas sourd à certains argumens. Il lui demanda donc de mettre à sa disposition les soldats de la compagnie pour lui conquérir la province convoitée, s'engageant à payer ce service d'un bon prix. Warren Hastings demanda 400,000 livres sterlings (10 millions de francs). Le marché fut conclu et la province envahie. Vaincus après une résistance désespérée, les Rohillas se soumirent; mais cent mille d'entre eux s'enfuirent dans les jungles, préférant la famine et la mort au joug odieux qu'on leur imposait. Vainement les officiers de la compagnie, écœurés des horreurs de cette guerre inique, protestèrent contre le rôle honteux qu'Hastings leur faisait jouer, leurs remontrances furent vaines. Immensément riche pour son propre compte, il ne laissait pas que de faire, dans ses opérations, une part à la compagnie dont il accroissait ainsi les revenus. Elle lui en savait bon gré et répondait aux plaintes que provoquaient ses agissemens en doublant son traitement et en étendant ses pouvoirs.

Hastings jugeait des autres comme de lui-même, en quoi il ne se trompait pas. Ses millions, facilement gagnés et habilement employés, lui achetaient à Londres les suffrages des actionnaires et lui obtenaient le rang de gouverneur général des Indes pour cinq ans. Jamais proconsul romain ne fut investi de pouvoirs plus étendus. Il gouvernait en maître absolu 50 millions d'Indiens qu'il pillait à sa guise, entassant trésors sur trésors, enrichissant ses adhérens, pensionnant les membres du conseil dont il redoutait l'opposition, dédaigneux des ordres qu'on lui transmettait, grisé par l'or et la toute-puissance. Mais l'Inde entière fermentait, un soulèvement était à redouter. Malgré le silence imposé, les sourdes imprécations d'un peuple opprimé se faisaient entendre. Le conseil suprême alarmé ordonne son rappel. Il refuse de partir et, résolu à briser par son audace toutes les résistances, il impose au rajah de Bénarès, qui a osé se plaindre, un tribut de 50,000 livres sterling. Sur le refus de ce dernier, il double ses exigences. Nouveau

refus; cette fois, il demande 200,000 livres sterling. Le rajah désespéré le supplie en vain : ce n'est plus 200,000, mais 500,000 livres sterling qu'il exige, et il se paie de ses propres mains, en entrant dans Bénarès, la ville sainte, et en provoquant la plus formidable des insurrections.

La mesure était comble. Il dut quitter son poste, rentrer en Angleterre, où l'attendait un procès qui dura douze années. Il s'en tira, grâce à ses immenses trésors, subornant les témoins, achetant les juges. Tous comptes payés, plus riche encore qu'aucun grand seigneur, il s'en fut terminer paisiblement sa carrière agitée dans le splendide domaine de Daylesford, racheté et embelli par lui, et où il put jouir pendant vingt années du fruit de ses effroyables spoliations.

Le procès de Warren Hastings, tout scandaleux qu'en fût le résultat, inaugure cependant une ère nouvelle. Nous sommes en 1798. Dès 1782, William Pitt prenait en main la direction des affaires de l'Angleterre, rétablissait l'ordre dans les finances, supprimait d'intolérables abus. La dette consolidée, cotée à 54 à son avènement, atteint, en 1792, 96, soit une hausse de 42 pour 100 en huit années. Avec l'ordre la sécurité renaît; les opérations commerciales s'étendent, les banques se fondent, la finance vient en aide à l'industrie. C'est alors que s'établit à Londres Nathan-Mayer Rothschild, le fondateur de la grande maison anglaise.

V.

Ce représentant d'une puissante dynastie financière, dont les solides assises reposent sur les principales places de l'Europe, était le troisième fils de Mayer-Amschel Rothschild de Francfort. Son grand-père, Amschel Moses, habitait, dans la Judengasse, le quartier juif, une maison ornée d'une enseigne rouge (*roth schild*) d'où le nom de Rothschild, sous lequel on le désignait pour le distinguer de ses coreligionnaires, dont plusieurs portaient les mêmes prénoms. Cette rue étroite, triste et sale, aux maisons enfumées, à la population grouillante, dont Goethe a décrit l'aspect, fut le berceau d'une des plus opulentes familles du monde.

Amschel Moses, brocanteur de curiosités et de vieilles médailles, gagnait sa vie en colportant, de village en village, sa modeste balle sur son dos. On raconte de lui un trait qui peint bien sa caractéristique prudence. Chemin faisant, il rencontra un jour un de ses compatriotes, colporteur comme lui, mais plus fortuné que lui, puisqu'il possédait un âne. Sur l'offre obligeante qui lui en fut faite, Amschel Moses s'allégea de son fardeau, qu'il déposa sur le bât. Arrivés au bord d'un ravin profond, sur lequel on avait jeté un

branlant pont de planches, il arrêta l'âne, reprit sa balle, répondant à son compagnon qui le raillait : « Il arrive parfois des accidens dans des passages comme celui-ci, et comme cette balle contient tout ce que je possède, vous ne me saurez pas mauvais gré d'être prudent. » Bien lui en prit de l'être, car l'âne et son conducteur s'étaient à peine engagés sur le pont qu'il s'effondrait sous leur double poids, les entraînant dans l'abîme.

Mayer-Amschel, son fils, naquit en 1743. Destiné par ses parens à devenir rabbin, il fut envoyé à Fürth pour y suivre un cours de théologie juive, mais la vocation lui faisait défaut. De bonne heure, son goût le portait à collectionner et à trafiquer des vieilles médailles et des anciennes monnaies; il se lia avec des numismates qui apprécièrent sa sagacité et son jugement, et entra comme employé dans la maison de banque des Oppenheim de Hanovre. Il y resta quelques années, très estimé des chefs de cette maison. Sobre, économe, actif, il mit de côté quelque argent et s'établit pour son compte, achetant et vendant médailles et monnaies, joignant à ce commerce, dans lequel il était passé maître, celui des objets d'art, des métaux précieux, des avances sur dépôts, jusqu'au jour où il put se consacrer exclusivement aux opérations de banque. Le premier emploi qu'il fit de ses gains fut l'achat de la vieille maison de la Judengasse de Francfort, où sa femme, Gudula Schnappe, la mère des Rothschild, l'Hécube des Crésus modernes, habita jusqu'à l'époque de sa mort, en 1849, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

A sa réputation d'habileté, Mayer Amschel joignait celle d'une rare intégrité. L'une et l'autre lui valurent la confiance et la faveur du lieutenant-général baron von Estorff, le confident et l'ami de Guillaume IX, landgrave de Hesse. Calculateur habile, bien que médiocre diplomate, ce souverain excellait dans l'art de tirer bon parti de ses sujets, qu'il embrigadait et dont il louait les services à l'Angleterre, plus riche en or qu'en soldats. Avant lui, son père mettait, en 1775, à la disposition de cette même puissance, 16,800 hommes pour la guerre d'Amérique et réalisait 22 millions de thalers par cette opération lucrative. Guillaume IX l'imita, accumula ainsi une belle fortune, mais s'attira le courroux de Napoléon Ier, qui arrêta net son trafic en confisquant ses états et les incorporant au royaume de Westphalie.

Dans ces momens difficiles, Guillaume IX, sur les conseils de son lieutenant-général, confia sa fortune et ses intérêts à Mayer-Amschel et s'en trouva bien. Une légende souvent répétée veut qu'à cette époque l'honnête juif, comme on appelait Mayer, ait enfoui dans ses caves et dans son jardin les trésors du prince en fuite. Par sa complaisance à laisser piller sa demeure et enlever ce qui lui appartenait, il aurait écarté tout soupçon des richesses qu'elle contenait,

et restitué plus tard au souverain, qui se tenait pour ruiné, les 56 millions de thalers qui lui avaient été confiés. La réalité, moins romanesque, et mieux d'accord avec la sagacité naturelle du banquier, paraît être qu'il mit en sûreté les fonds dont il était dépositaire, en les faisant passer à Londres à son fils Nathan. Ce dernier dit en effet : « Le prince de Hesse-Cassel remit à mon père toute sa fortune. Le temps pressait; les circonstances étaient critiques, les Français marchant sur Francfort. Mon père m'expédia ces fonds, dont je tirai si bon parti, que le prince me fit plus tard présent de tout son vin et de son linge (1). »

Quoi qu'il en soit, et sur cela la légende et l'histoire sont d'accord, cet incident fut le point de départ de la fortune des Rothschild. Le landgrave ne crut pouvoir mieux faire que de laisser aux mains de l'habile banquier l'administration de ses biens, donnant à son fils Nathan pleins pouvoirs de gérer ses fonds à Londres, de déplacer et d'acheter à sa guise, lui allouant une commission considérable, proportionnée à l'importance des services rendus.

Plus tard, au début de la guerre d'Espagne, le gouvernement britannique, fort embarrassé pour faire parvenir régulièrement au duc de Wellington les fonds qui lui étaient nécessaires, s'adressa à M. A. Rothschild. La ponctualité avec laquelle il s'acquitta de cette mission qui, en huit années, lui rapporta 1,200,000 livres sterling, 30 millions de francs, lui valut de devenir l'agent accrédité du gouvernement, l'intermédiaire par les mains de qui passèrent les énormes subsides à l'aide desquels la Grande-Bretagne soudoyait les puissances continentales dans sa lutte contre le premier empire. Aussi, quand Mayer-Amschel Rothschild mourut, le 13 septembre 1812, ce fondateur d'une dynastie financière laissait à ses cinq enfans, Anselm-Mayer, Salomon, Nathan, James et Carl, une fortune énorme pour l'époque. Ses dernières paroles à son lit de mort furent à la fois un conseil qu'ils suivirent, une prédiction qui se réalisa. Il enjoignit à ses fils réunis à son chevet de rester fidèles à la loi de Moïse, toujours unis, et de ne rien entreprendre sans consulter leur mère. « Observez ces trois préceptes que je vous laisse, ajouta-t-il, et vous deviendrez riches parmi les plus riches, et le monde vous appartiendra (2). »

Ils se le partagèrent. Anselm-Mayer succéda à son père à Francfort, Nathan continua les opérations à Londres, Salomon s'établit à Vienne, Carl à Naples, James à Paris. Ils tenaient ainsi les cinq grands marchés financiers de l'Europe. Forts de leur union, de leurs capitaux accumulés, du nom de leur père, prêts à profiter des évé-

(1) *The Rothschilds*, by John Reeves. Londres, 1887, 1 vol. in-8°.
(2) *The Rothschilds*, p. 51.

nemens qui se précipitaient, des changemens que devait amener la chute imminente et prévue de l'empire, ils étaient appelés à jouer un grand rôle dans l'ère nouvelle qui s'annonçait.

Nathan-Mayer avait débuté à Londres comme marchand. Sir Thomas Buxton raconte dans une de ses lettres ce que furent ces débuts : « Nous avons dîné hier, écrit-il, à *Ham-House*, avec la famille Rothschild. Dîner très gai. Rothschild nous a raconté ses aventures. Il n'y avait pas, me dit-il, place pour nous tous à Francfort. Mon père était banquier et commerçant. Pour moi, je m'occupais spécialement de l'achat et de la revente des articles fabriqués en Angleterre. Un jour, nous reçûmes la visite d'un grand négociant de Londres ; il avait en main le commerce des cotonnades, c'était un gros personnage, et il estimait que nous devions nous tenir très honorés qu'il consentît à nous vendre ses articles. Je ne sais à quel propos il s'offensa d'une remarque que je lui fis, et il refusa tout net de me montrer ses échantillons. Cela se passait un mardi. Je dis à mon père : Soit ; puisqu'il le prend sur ce ton, j'irai moi-même à Londres. Notez que je ne savais pas alors un mot d'anglais. Le jeudi, j'étais en route. A mesure que je me rapprochais de l'Angleterre, je trouvais le prix des cotonnades plus bas. Arrivé à Manchester, je n'hésitai plus ; j'achetai tout ce que je pus et réalisai un beau bénéfice sur ce premier envoi. Puis, je reconnus qu'il y avait un triple profit à faire : sur la matière première d'abord, ensuite sur la teinture et la fabrication. Je proposai à un fabricant de lui fournir la matière première et la teinture ; il se chargerait de la fabrication. Le résultat fut tel que je l'avais prévu. En peu de temps, je triplai mon capital ; les 20,000 livres sterling que j'avais apportées devinrent 60,000 livres sterling. »

Encouragé par ce premier succès, il tenta la fortune au Stock-Exchange. Nouveau-venu, on s'occupa peu de lui, et « les têtes grises des vétérans de la Bourse traitèrent avec quelque dédain le fils du banquier de Francfort ; » mais il conquit rapidement sa place quand on le vit « en cinq années retourner 2,500 fois son capital, » organiser un service spécial de courriers, consacrer des sommes considérables à l'achat de pigeons voyageurs, multiplier les moyens d'informations sûres et promptes. La chute de l'empire et la bataille de Waterloo devaient lui fournir l'occasion décisive d'inaugurer, sur le premier marché du monde, sa suprématie financière.

L'abdication de Napoléon, son départ pour l'île d'Elbe, l'avènement de Louis XVIII et la paix conclue étaient un triomphe pour l'Angleterre. On le tenait pour définitif, écartant toute appréhension fâcheuse, se refusant à croire possible un retour offensif du terrible adversaire. Nathan-Mayer partageait ces appréciations optimistes.

Le débarquement de l'empereur au golfe Juan, sa marche rapide sur Paris, la fuite des Bourbons, déconcertèrent l'Europe et bouleversèrent le marché de Londres. Ce revirement inattendu déjouait toutes les prévisions de Nathan. Dans cette crise, il ne s'en fia qu'à lui-même, et, sans hésiter, partit pour Bruxelles. C'était dans les plaines de la Belgique que devait se livrer le combat suprême ; il suivit l'état-major du duc de Wellington à Waterloo.

Pendant toute cette journée mémorable du 18 juin, il ne quitta pas le terrain, interrogeant anxieusement Pozzo di Borgo, le général Alava, le baron Vincent, le baron Müffling, passant avec eux de la crainte à l'espoir, voyant tout compromis quand Napoléon lançait sur les carrés anglais cette masse de 10,000 cavaliers, les plus aguerris et les plus redoutables de l'Europe, dernier coup de foudre de nos grands combats ; estimant tout perdu quand la garde gravit, l'arme au bras, le ravin du mont Saint-Jean. Sur ce grand tapis vert où se jouaient les destinées de l'Europe se jouait aussi sa ruine ou sa fortune. Son étoile l'emporta ; il vit l'invincible colonne osciller, sous les décharges répétées de 200 pièces d'artillerie, comme un immense serpent frappé à la tête, et sentit tout sauvé quand l'avant-garde de Blücher déboucha des défilés de Saint-Lambert.

Éperonnant son cheval, il regagna Bruxelles l'un des premiers, se jeta dans sa chaise de poste et, le matin du 19 juin, il arrivait à Ostende. La mer était affreuse ; aucun pêcheur ne voulait risquer la traversée. Vainement il offrait 500, 600, 800, 1,000 francs, nul n'osait accepter. Enfin l'un d'eux consentit, moyennant une somme de 2,000 francs que Nathan remit à sa femme, le pauvre diable doutant fort de revenir vivant de son aventure.

Au large, la tempête se calma ; le même soir, il abordait à Douvres. Brisé de fatigue, Nathan-Mayer réussit cependant à se procurer des chevaux de poste. Le lendemain, on le retrouvait à sa place habituelle, accoté à une des colonnes du Stock-Exchange, le visage pâle et défait comme celui d'un homme que vient d'atteindre un coup terrible. Le désarroi et la stupeur régnaient à la Bourse, et l'abattement de Rothschild n'était pour rassurer personne. On l'observait, on échangeait des coups d'œil significatifs, on prévoyait de désastreuses nouvelles. Ne savait-on pas qu'il arrivait du continent et que ses agens vendaient ? Dans la vaste salle silencieuse, secouée par momens de bruyantes clameurs, les spéculateurs erraient comme des âmes en peine, discutant à voix basse l'attitude affaissée du grand financier. Ce fut bien pis quand le bruit courut qu'un ami de Rothschild dit tenir de lui que Blücher, avec ses 117,000 Prussiens, avait essuyé une terrible défaite, le 16 et le 17 juin à Ligny, et

que Wellington, réduit à une poignée de soldats, ne pouvait espérer tenir tête à Napoléon victorieux, libre désormais de disposer de toutes ses forces. Ces bruits se répandirent comme une traînée de poudre dans la cité. Les fonds baissèrent encore; on considérait la partie comme perdue.

Pourtant quelques fous devaient tenir bon encore, car on signalait, par momens, des achats importans suivis d'accalmie. On les attribuait à des ordres venus du dehors, donnés la veille par des spéculateurs mal renseignés; ils se produisaient quand le découragement s'accentuait, intermittens et comme au hasard.

Cette journée, puis la matinée du lendemain, s'écoulèrent ainsi. Dans l'après-midi seulement éclata la nouvelle de la victoire des alliés. Nathan lui-même, le visage radieux, la confirmait à qui voulait l'entendre. D'un bond, la Bourse remonta aux plus hauts cours. On plaignait Rothschild; on supputait le chiffre de ses pertes; on ignorait que, s'il avait fait vendre par ses courtiers connus, il avait fait acheter, sur une bien autre échelle, par des agens secrets, et que, loin d'être en perte, il réalisait près de 1 million de livres sterling de bénéfice.

VI.

La conclusion définitive de la paix entraînait, avec un remaniement général de la carte de l'Europe, d'importantes opérations financières. Les grandes puissances sortaient terriblement obérées de cette lutte de vingt années, qui n'avait pas coûté moins de 900 millions de livres sterling (22 milliards 1/2 de francs) à l'Angleterre seule. Toutes avaient besoin d'argent, et aucune ne pouvait demander à des impôts nouveaux les sommes qui leur étaient nécessaires. Les populations, ruinées par la guerre, se trouvaient hors d'état de les payer; puis les idées libérales avaient franchi nos frontières avec notre drapeau, et leurs conquêtes à l'étranger n'étaient pas de celles qu'anéantisse une défaite. Les peuples avaient enfin conscience de leurs droits, et l'absolutisme, à l'heure même de son triomphe, devait compter avec eux. Les grands emprunts modernes allaient se substituer aux opérations louches auxquelles on avait eu recours antérieurement. Nathan Rothschild le comprit et fut le premier à populariser en Angleterre les emprunts étrangers.

Avant lui, quelques capitalistes hardis avaient bien avancé des fonds aux gouvernemens européens, mais ces placemens isolés et aventurés n'étaient à la portée que d'un petit nombre. L'intérêt se payait à l'étranger, à époques indéterminées, à un cours arbitraire, soumis aux fluctuations du change. Il se rendit compte de

l'avantage que trouveraient le prêteur et l'emprunteur à le stipuler payable à Londres, à date fixe, à un cours fixe correspondant à la valeur de la livre sterling, et de l'immense profit qu'en retirerait le marché anglais devenant ainsi le régulateur suprême du cours des valeurs, l'arbitre du crédit européen. Sa haute position à Londres faisait de lui l'intermédiaire indiqué de ces émissions nouvelles, et s'il mit à haut prix ses services, son nom seul assurait le succès. Il fit même plus, et à diverses reprises il avança aux gouvernemens les sommes nécessaires au paiement des intérêts échus, alors que des circonstances imprévues ou des retards dans la transmission des fonds pouvaient compromettre les cours en ébranlant la confiance des porteurs de titres.

C'est ainsi que de 1818 à 1832 il négocia, pour le compte de la Prusse, un emprunt de 212 millions de francs; pour la Russie, 87 millions; pour l'Autriche, 52 millions; autant pour le royaume de Naples; 70 millions pour le Brésil; 50 pour la Belgique, soit au total, et à Londres seulement, sans compter les emprunts anglais, 523 millions de francs.

Depuis, nous avons vu émettre des emprunts d'une bien autre importance, auprès desquels ces chiffres semblent peu de chose; mais, à cette époque, on n'en était pas encore à demander des milliards, et les gouvernemens, plus timides, allouaient des commissions relativement plus élevées. On en peut juger par ce détail qu'un seul de ces modestes emprunts laissa à Nathan un bénéfice net de 150,000 livres sterling, affecté par lui à l'achat de *Gunnersbury-House*, résidence seigneuriale de la princesse Amélia, tante de George III.

La prospérité de Nathan Rothschild n'était pas sans éveiller des animosités. La Banque d'Angleterre voyait avec jalousie cette puissance financière nouvelle, dont le crédit valait le sien et avec laquelle il lui fallait compter. L'anecdote suivante, que quelques-uns ont mise en doute, mais que ceux qui ont le mieux connu l'homme tiennent pour exacte, donnera une idée des rapports entre les deux rivaux.

Estimant avoir à se plaindre des procédés de Nathan Rothschild, les directeurs de la Banque d'Angleterre refusèrent, en 1832, d'escompter une traite pour une somme considérable que son frère Anselme lui avait fait tenir de Francfort.

— La Banque, lui fut-il répondu, n'escompte que son propre papier, et non celui des particuliers.

— Des particuliers! s'écria Nathan; eh bien! je leur ferai voir quels particuliers nous sommes.

Trois semaines après, il se présentait, un matin, au guichet de

la Banque d'Angleterre, tirait de son portefeuille une *banknote* de 5 livres et en demandait le paiement. Surpris, en reconnaissant Rothschild, de voir le grand banquier se déranger lui-même pour si peu de chose, l'employé lui remit ses cinq pièces d'or. Il les examina minutieusement, les faisant sonner sur le marbre, et les mit dans un sac. Puis, tirant de son portefeuille une seconde *banknote*, une troisième, une quatrième, une dixième, une centième, il encaissa flegmatiquement, au fur et à mesure, l'or qu'on lui remettait, non sans soupeser chaque pièce. Son portefeuille vide et le sac plein, il les passa à son commis, reçut un second portefeuille et un second sac, et continua jusqu'à l'heure de la fermeture du guichet. En sept heures, il avait encaissé ainsi 21,000 livres sterling. Mais, pendant ce temps, neuf de ses employés en faisaient autant à chacun des neuf autres guichets de la Banque, qu'ils occupèrent ainsi tout le jour au grand étonnement d'abord, puis au grand détriment du public, qui ne pouvait en approcher. Dans cette seule journée, il avait prélevé 210,000 livres sterling sur la réserve de la Banque.

On rit fort à la Bourse en apprenant cette excentricité du banquier. Les directeurs de la Banque la racontèrent eux-mêmes, haussant les épaules et raillant les futiles efforts de leur rival, qui s'imaginait mettre ce grand établissement public dans l'embarras par de pareils retraits de fonds. Mais quand, le lendemain, ils apprirent qu'à l'ouverture des guichets Rothschild et ses neuf employés étaient à leur poste et recommençaient leurs manœuvres de la veille, ils trouvèrent que la plaisanterie se prolongeait un peu trop. Leur surprise devint de l'alarme quand l'un d'eux entendit le banquier répondre tranquillement à ses amis : « Ces messieurs de la Banque refusent mon papier ; moi, je ne veux pas du leur, et ce n'est que dans deux mois d'ici que j'aurai fini d'écouler à leurs guichets ce que j'en détiens dans ma caisse. » Deux mois ! Cela représentait 11 millions de livres sterling, l'interruption des services, peut-être une panique ! Les directeurs capitulèrent, et le lendemain avis était donné que la Banque escomptait, comme le sien propre, le papier de la maison Rothschild.

En 1806, Nathan avait épousé la fille de Lévi Barnet Cohen, opulent Israélite de Londres. Sans être alors aussi riche qu'il devait le devenir quelques années plus tard, Nathan Rothschild était déjà cependant l'un des hommes les plus en vue du Stock-Exchange, et passait pour posséder une grande fortune. Sur ce point toutefois, il ne précisait rien. Sa demande agréée, son futur beau-père, circonvenu par des envieux de Nathan, conçut quelques doutes sur sa situation réelle ; il s'en ouvrit à lui, le priant de le renseigner sur ce qu'il

possédait. Rothschild s'y refusa nettement; lui seul savait à quoi s'en tenir; il n'entendait pas avoir de confident et se borna à répondre qu'il s'estimait un assez bon parti pour *toutes* les filles de M. Cohen. Ce dernier n'insista pas davantage, et la suite prouva qu'après tout Mlle Cohen avait fait un beau mariage.

Apprécié et redouté dans la Cité, sa brusquerie, son dédain des convenances sociales, que rendaient plus choquans encore son immense fortune, sa défiance de ceux avec qui il traitait et de ceux-là mêmes qu'il employait comme négociateurs et courtiers, lui firent beaucoup d'ennemis. Malgré ses défauts, il a laissé dans le souvenir de ceux qui l'ont connu l'impression d'un homme merveilleusement doué pour les affaires. On montre encore au Stock-Exchange de Londres le pilier contre lequel il s'adossait d'ordinaire, massif, corpulent, la tête engoncée dans les épaules, les mains enfoncées dans les vastes poches de sa culotte, en apparence indifférent à ce qui se passait autour de lui, en réalité ne perdant ni un geste ni un mot, répondant par monosyllabes aux questions qu'on lui adressait ou donnant ses ordres d'une voix brève. Il avait conscience de son pouvoir, et les flatteries qui s'adressaient à sa fortune et non à l'homme étaient pour lui inspirer le mépris de ses semblables. « Je vous vaux bien, dit-il un jour au duc de Montmorency. Si vous êtes le premier baron chrétien, je suis le premier baron juif. »

Habitué à voir réunis autour de sa table des princes du sang, des pairs du royaume, des ministres et des ambassadeurs, il tenait d'ailleurs les titres en médiocre estime. Un prince allemand porteur de lettres d'introduction pour lui se présenta un jour à *New-Court*, chez le riche financier. Le prince était pompeux, infatué de son rang, Rothschild brusque et absorbé, aussi l'entrevue fut-elle aussi brève que caractéristique. Introduit dans le cabinet, le prince trouva le banquier occupé à écrire devant un vaste bureau encombré de papiers. Un domestique décline le nom et les titres du visiteur, que Rothschild salue d'un signe de tête, l'invitant à s'asseoir, puis il continue son travail. Peu habitué à ce mode de réception, le prince reste un instant debout, puis s'adressant à son hôte :

— Savez-vous, monsieur, qui je suis?

— On vient de me le dire. Je suis à vous dans un instant, prenez une chaise, répond Rothschild affairé.

— Je suis le prince de X***

— Soit!.. Prenez deux chaises alors, réplique-t-il sans s'émouvoir.

Si riche qu'il fût, sa vie n'était pas gaie. Ainsi que Vanderbilt, dans son palais de la cinquième avenue, il connut, lui aussi, dans ses luxueuses résidences de *New-Court* et de *Gunnersbury-House*,

les soucis écrasans inséparables d'une immense fortune, les haines implacables et sourdes, les convoitises menaçantes.

— Heureux?.. moi,.. répondait-il un jour à son ami, sir Fowell Buxton, qui s'extasiait sur le luxe et le confort dont il le voyait entouré; est-ce qu'on peut être heureux quand, en se mettant à table, on reçoit une lettre dans laquelle on menace de vous faire sauter la cervelle si vous n'envoyez pas le soir même 500 livres à une adresse qu'on vous indique?

Peut-être se blase-t-on sur ce genre d'épîtres. Ce ne fut pourtant pas son cas, et, dans les dernières années de sa vie, il ne s'endormait jamais sans un pistolet chargé près de lui. Et, de fait, ses appréhensions n'étaient pas chimériques; parfois, cependant, il les poussa un peu loin.

Un jour, deux inconnus sont introduits dans son cabinet. Il les salue; ils lui rendent son salut avec embarras, puis, sans mot dire, échangent entre eux des regards interrogateurs; ils fouillent dans leurs poches, inquiets, agités. Plus de doute, il est en présence de deux malfaiteurs. Sur une table, à portée de lui, et avec une vigueur que décuplent ses craintes, il saisit des deux mains un énorme livre de caisse, aux coins et au dos garnis de cuivre, et, sans hésiter, le lance à la tête du plus rapproché de ses deux visiteurs, tout en appelant à l'aide. Celui-ci croule sous ce choc inattendu, pendant que son compagnon, épouvanté, cherche à fuir, croyant que le baron est subitement devenu fou. Les laquais accourent, saisissent le fuyard, relèvent l'homme à demi assommé, et on s'explique. Ces inconnus étaient deux banquiers étrangers accrédités près de Rothschild. Intimidés par la présence du grand financier, ne retrouvant pas tout de suite les lettres dont ils étaient porteurs, ils les cherchaient pour les lui remettre. Rothschild s'excusa et s'accusa, s'ingéniant à compenser par une hospitalité cordiale ce que son premier accueil avait eu d'un peu vif.

Il était généreux par accès, mais gâtait souvent par sa manière de donner le mérite de ses bienfaits. La note dominante chez lui était malheureusement le mépris de l'humanité. Trop d'or y amène fatalement.

— Je m'amuse quelquefois, disait-il, à donner une guinée à un pauvre. Rien de drôle comme de voir sa surprise. Presque toujours il croit que je me suis trompé, que je vais lui redemander ma pièce, et il décampe à toutes jambes. Essayez et vous verrez.

Le fait peut être vrai, mais le mot est navrant.

Nathan-Mayer Rothschild mourut, le 28 juillet 1836, à Francfort, où il s'était rendu pour assister au mariage de son fils Lionel avec la fille d'Anselm Rothschild. Son corps, transporté à Londres, fut

enterré en grande pompe. L'ouverture de son testament était attendue avec impatience. Chacun était curieux de connaître le chiffre de sa fortune. On n'en sut rien. Usant de réticence jusqu'au bout, il imposa à ses exécuteurs testamentaires l'obligation de s'en tenir à leurs fonctions administratives, « de ne s'ingérer sous aucun prétexte dans ce qui ne les concernait pas, et de ne rien divulguer de ce qu'ils pourraient savoir. » Pour plus de sûreté, ce document ne contenait aucune indication des valeurs qu'il possédait, aucun relevé même de ses placemens ou de ses propriétés. Seuls, ses quatre fils et ses frères surent à quoi s'en tenir. Ses filles elles-mêmes l'ignorèrent; il se bornait à laisser à chacune d'elles 2 millions 1/2, à la condition de ne se marier qu'avec l'approbation de leur mère et de leurs frères.

L'un des axiomes favoris de ce grand financier était qu'il faut de l'audace et de la prudence pour édifier une grande fortune, mais dix fois plus de jugement pour la conserver. Son second fils, Lionel-Nathan, qui lui succéda, alors que l'aîné, Nathaniel, s'établissait en France, possédait au plus haut degré ce jugement sain que son père prisait si fort. Formé par lui au maniement des affaires, il prit en main la direction de la maison de banque que ses deux frères, Mayer et Anthony, consciens de sa supériorité, lui abandonnèrent, se réservant, avec la représentation extérieure, ce domaine de l'art, du sport, qui fait, en Angleterre, partie intégrante d'une haute situation, qui en est à la fois l'apanage et la consécration sociale.

Absorbé dans ses vastes opérations, peu sociable par nature, comme tous ceux que domine une idée fixe, leur père, robuste artisan d'une des plus grandes fortunes du monde, n'avait eu d'autre souci que de l'édifier. Le baron Lionel se chargea de l'accroître, ses frères de la légitimer par l'emploi qu'ils en firent et d'effacer par la splendeur du cadre l'origine modeste de la famille. Politiques ou financières, les dynasties ont besoin de prestige. La réalité du pouvoir comporte un certain apparat, surtout en Angleterre, où l'influence sociale est aux mains d'une aristocratie territoriale ancienne et opulente.

Solidement appuyé sur d'immenses capitaux, le nouveau chef de la maison, s'inspirant des idées de son temps et tenant compte des exigences de l'opinion, répudia peu à peu et avec une habileté consommée les coups de bourse hardis, les opérations risquées, les procédés financiers d'une époque de transition. Par son exemple, il contribua à imprimer aux grandes affaires une direction nouvelle, à en éliminer ce qu'elles avaient encore de suspect et d'aventuré. Se consacrant surtout aux emprunts d'état, dont l'importance

croissante rehaussait, avec son nom, le crédit de sa maison, il n'en soumissionna pas moins de dix-huit, portant sur un chiffre de 160 millions de livres sterling (4 milliards de francs). Pendant plus de vingt années, il fut l'agent financier de la Russie, le négociateur attitré de l'Angleterre, le consolidateur de la dette américaine. Après la guerre de 1870, il présida le syndicat de banquiers anglais qui, par le maintien du cours du change, facilitèrent le paiement de l'indemnité de guerre. En 1876, c'est à lui que s'adressait le gouvernement britannique pour se procurer immédiatement les 100 millions en or nécessaires pour l'achat au khédive de ses actions du canal de Suez.

Une seule fois sa perspicacité fut en défaut; cet homme, si net dans ses résolutions, hésita et s'en repentit. Il s'agissait d'un gros emprunt russe. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'adressa à lui. L'affaire était tentante, les bénéfices importans. Mais à cette époque il était candidat de la Cité pour un siège au parlement; il soutenait cette lutte obstinée dont, huit ans plus tard, il devait sortir victorieux, affirmant sur son nom le droit des Juifs à prendre place dans les conseils du gouvernement, et imposant à la chambre des lords l'abolition des restrictions infamantes du passé. Candidat du parti libéral, il craignait de compromettre son succès. Le bruit courait en effet que l'emprunt négocié par la Russie était destiné à faire face aux armemens considérables que rendait nécessaires l'attitude de la Pologne, et à écraser l'insurrection menaçante d'une nationalité opprimée. Si tel était le cas, on ne lui pardonnerait pas de prêter son concours à la Russie. Le parti libéral, en Angleterre comme en France, proclamait hautement ses sympathies en faveur de la Pologne. D'autre part, le cœur lui saignait d'abandonner à ses concurrens le mérite et les avantages de cette importante opération. Elle se ferait avec ou sans son intermédiaire, et il ne lui était pas prouvé que tel fût réellement l'objectif de la Russie. Pour s'en assurer, il traîna les négociations en longueur, et, au moment où, sur les avis de leur maison de Vienne, il se décidait enfin à accepter, il se vit enlever l'affaire par des rivaux que n'arrêtaient pas les mêmes considérations.

Puissamment riche, il sut être généreux; charitable, il donna beaucoup, prodiguant à sa femme des millions dont elle fit le plus noble emploi. Sa mort, le 30 mai 1879, fut un deuil public à Londres. Il laissait, accrue et assise sur des bases inébranlables, la grande fortune qu'il avait reçue de son père; il laissait estimé et vénéré un nom avant lui redouté et envié. Il avait joué au parlement un rôle honorable, et l'opinion publique saluait comme un acte de justice le décret de la reine élevant au rang des pairs du

royaume-uni son fils Nathaniel, lord Rothschild, le premier Israélite appelé à siéger à la chambre haute.

VII.

A l'époque où Nathan Rothschild s'établissait à Londres, fondait sa maison de banque et profitait de ce courant qui, suivant l'expression anglaise, s'offre à chaque homme et, saisi à temps, le mène infailliblement au succès, Thomas Brassey, emporté par le sien, réalisait en peu d'années une des plus grandes fortunes du commencement de ce siècle. Né en 1805, à Buerton, dans le Cheshire, d'une famille honorable, Thomas Brassey, plus ambitieux encore de réputation que d'argent, comprit de bonne heure le rôle important que les voies ferrées étaient appelées à jouer dans le mouvement commercial et industriel qu'inaugurait l'Angleterre. Il se lia avec George Stephenson, le grand ingénieur, d'une étroite amitié, et débuta sous ses auspices.

Tout était à créer. Nos armées modernes de terrassiers, rompus à ce genre de travail, n'existaient pas alors; il fallait recruter dans les champs, dans les mines et dans les ports, des équipes de manœuvres inexpérimentés, surveiller l'exécution de leur tâche, former des chefs capables de les diriger. La nature du sol, les courbes et les rampes, le degré de résistance des matériaux employés, le percement des tunnels, le creusement des tranchées, la consolidation des remblais, autant de problèmes qui s'imposaient successivement à l'ingénieur, qu'il lui fallait résoudre promptement, toute erreur entraînant de grosses pertes, et les précédens faisant défaut. Puis, la construction de ces premières voies ferrées exigeait un matériel énorme. Pour le transporter sur les chantiers, on n'avait pas, comme aujourd'hui, la ressource de voies latérales; force était de s'assurer une cavalerie nombreuse, des wagons et des prolonges en quantité considérable pour charrier les terres, pourvoir au déplacement, à l'approvisionnement des ouvriers.

Sous la direction de George Stephenson, Thomas Brassey se voua à l'étude de ces questions nouvelles. Son intelligence alerte et prompte s'aiguisait au contact de ces difficultés sans cesse renaissantes dont ses heureuses suggestions finissaient par avoir raison. Non sans peine il réussit à créer, dans cette armée ouvrière, un corps de sous-officiers capables, choisissant parmi ses meilleurs manœuvres ceux qui pouvaient diriger une équipe, les encourageant à prendre à leur compte, à prix débattu, des tronçons de ligne, s'affranchissant ainsi et peu à peu d'une surveillance minutieuse qui absorbait son temps. Pourvu d'un état-major compé-

tent, il étendit le cercle de ses occupations et, en 1845, il était devenu le plus grand entrepreneur du monde ; outre ses contrats avec l'Angleterre, il en avait soumissionné en France, en Autriche, au Canada, aux Indes, et l'on peut se faire une idée de l'énormité de ses entreprises par ce fait qu'il avouait lui-même avoir exécuté pour 160 millions de livres sterling, 4 milliards de francs, de travaux.

Il fut pourtant une heure dans sa vie où sa fortune faillit crouler, où il n'échappa à la ruine et ne conjura un redoutable désastre financier qu'à force de volonté et d'énergie. C'était en 1866, au moment même où il poursuivait simultanément en Angleterre, en Autriche et en Pologne, l'achèvement de ses lignes les plus importantes. Il remuait alors des capitaux gigantesques. La plupart de ses contrats étaient payables après livraison et réception des voies. Sur quelques-unes, il avait à toucher, à bref délai, 75 millions de francs ; pour d'autres, on devait le payer en actions. Sur la ligne de Barzow à Russcow, il était en perte de plus de 1 million ; en Autriche, ses avances mensuelles dépassaient 1 million 1/2 ; aux Victoria-Docks, il lui était dû, les travaux achevés, une somme considérable ; en Pologne, il avait de fortes avances à faire avant de recevoir et réaliser ses actions. Deux coups terribles le frappèrent à la fois. La maison de banque de sir Morton Peto, Betts et Cie, à laquelle il était associé et qui lui fournissait ses fonds, suspendait ses paiemens. Presque à la même heure, la guerre éclatait entre l'Autriche et la Prusse. Une panique financière se déclarait à Londres : l'intérêt des avances sur dépôts de titres montait subitement à 12 pour 100.

Un examen rapide de sa situation le convainquit qu'il allait se trouver hors d'état de faire face à ses engagemens. Une seule chance lui restait : devancer la date de l'achèvement de sa ligne en Autriche. Ses autres contrats ne lui offraient que des ressources à plus longue échéance, et la voie autrichienne absorbait, à elle seule, des avances égales à celles qu'exigeaient toutes les autres réunies. S'il réussissait, il s'allégeait promptement de ces déboursés, recouvrait son cautionnement de 3 millions et recevait de suite un acompte de 30 millions qui lui permettait de parer à tout. Mais la ligne qu'il construisait en Autriche traversait le champ d'opérations des armées belligérantes, et les troupes allemandes manœuvraient en vue d'intercepter les communications. A l'extrémité opposée de la ligne, plusieurs milliers de terrassiers étaient à l'œuvre, hâtant les travaux, qu'il poussait avec une activité fiévreuse. Leur paie était due ; si elle n'était pas réglée à jour fixe, ils menaçaient de se mettre en grève. C'était la ruine pour lui. Il ne

se dissimulait pas que ces hommes, inquiets de l'approche de l'ennemi et plus encore des rumeurs fâcheuses qui circulaient sur sa solvabilité, se débanderaient, et qu'il lui faudrait des mois pour reconstituer ces équipes nombreuses qu'il avait eu tant de peine à réunir.

Non sans effort il était parvenu à se procurer à Vienne la somme nécessaire, plus de 1 million en argent monnayé; mais comment transporter cette masse de numéraire de Vienne à Lemberg, à travers deux armées en campagne, sur un parcours de 600 kilomètres et une voie à peine achevée? Comment échapper aux balles ennemies, sans compter les risques de trouver les ponts brûlés, les rails enlevés, les remblais bouleversés? A qui confier cette mission hardie? Un de ses lieutenans, M. Offenheim, s'offrit; mais les mécaniciens, effrayés, se récusèrent, déclarant qu'ils n'avaient pas de machines en état de fournir un pareil parcours. Enfin, l'on découvrit sous un hangar une vieille locomotive, on la blinda avec des rails, et un conducteur consentit à se risquer moyennant le paiement d'une somme de 500 florins et une pension à sa femme et à ses enfans s'il était tué en route.

Chauffée à toute vapeur, la locomotive entreprit ce périlleux voyage, lancée avec une vitesse de 50 milles à l'heure, sur la partie de la voie contiguë aux avant-postes allemands. Criblée par un feu de mousqueterie incessant, elle parvint néanmoins à franchir ce défilé dangereux, et atteignit Lemberg avec son fret de numéraire. Il n'était que temps pour conjurer un désastre. Sans cette arrivée opportune, la banque anglo-autrichienne suspendait ses paiemens, Thomas Brassey était en faillite et une crise financière, répercutée de Londres au Canada, du Danemark en Australie, de l'Inde au Brésil, éclatait comme une traînée de poudre.

De cette redoutable épreuve, Thomas Brassey sortait indemne. Il achevait ses nombreux travaux, qui absorbèrent encore 455 millions, et se retirait avec une fortune énorme, loyalement conquise. Personne avant lui et peu d'hommes après lui ont occupé, comme il le fit, 80,000 ouvriers dans leurs chantiers et payé en salaires plus de 2 milliards de francs.

VIII.

Le 25 mai 1819, le premier navire à vapeur qui se soit aventuré sur l'Atlantique, le *Savannah*, sortait du port de ce nom en route pour Liverpool. Les curieux affluaient de toutes les villes des États-Unis pour assister au départ de cet étrange bâtiment. Il devait, disait-on, traverser l'océan en vingt jours, ce dont on doutait fort.

Capitaine, officiers, matelots, passagers, autant de héros que l'on fêtait en gens qu'on ne compte plus revoir. Aux chances ordinaires d'être noyés s'ajoutaient pour eux celles d'être brûlés en haute mer ou de sauter avec leur machine infernale. Et, de fait, le début promettait peu et s'annonçait mal. Les énormes bielles mal agencées grinçaient à chaque coup de piston avec un bruit de vieille ferraille; la machine râlait lugubrement, et quand le *Savannah* disparut lentement à l'horizon dans un nuage d'épaisse fumée noire, haut mâté, lourdement chargé, tanguant et roulant affreusement, la plupart des spectateurs tenaient pour fous ceux qui tentaient ainsi une expérience purement scientifique, dont aucun ne prévoyait alors les résultats.

On eût fort étonné les citoyens de Savannah si on leur avait prédit que soixante ans plus tard un navire à vapeur franchirait en cent soixante-six heures, pas tout à fait sept jours, la distance qui sépare les États-Unis de l'Angleterre; que l'étrange bâtiment qu'ils contemplaient avec tant d'appréhensions serait remplacé par des palais flottans; qu'une compagnie anglaise, le *Cunard-Steamship Company* transporterait, à elle seule, 59,000 passagers dans une année, 100,000 personnes en comptant les équipages. Leur étonnement se fût encore accru si on avait ajouté qu'en quarante années cette même compagnie ne perdrait pas un seul de ses nombreux navires, pas un de ses passagers par accident de mer, et que la prévoyance humaine poussée à ses dernières limites ferait d'une pareille traversée une courte excursion de plaisir.

Il n'en allait pas de même en 1819, et les malheureux passagers du *Savannah* ne s'amusaient guère. La fumée les asphyxiait, l'infernal vacarme de la machine leur suggérait à toute heure des idées d'explosion, les clameurs des chauffeurs, l'anxiété des mécaniciens, les temps d'arrêt de la manivelle, les ronflemens de la chaudière, les entretenaient dans des angoisses constantes dont leurs récits font foi. Aussi s'estimèrent-ils plus heureux que sages de débarquer en fort piteux état à Liverpool, après une traversée de vingt-six jours. A l'automne suivant, le *Savannah* reprenait la mer, assez mal en point lui-même. Il ne devait pas tarder, d'ailleurs, à justifier les prédictions fâcheuses faites à son départ. Il s'échouait à Long-Island, et, de quatorze ans, on ne voulut pas entendre parler de lui donner un remplaçant.

Ce ne fut qu'en avril 1838 que le *Sirius* et le *Great-Western* inaugurèrent, d'une façon définitive, les communications à vapeur entre l'Europe et l'Amérique. Cette fois, la traversée s'effectua dans de meilleures conditions, en dix-sept jours. Le *Royal-William*, qui suivait en juillet, en mit dix-neuf pour aller et quinze pour revenir.

Le problème était résolu, mais quelques appréhensions subsistaient encore, et il y avait place pour bien des améliorations.

Heureusement, non pour l'avenir de la navigation à vapeur, qui était désormais assuré, mais pour la réalisation des espérances conçues par les impatiens de progrès, il se trouva un homme énergique et capable qui devait attacher son nom à cette industrie nouvelle et en tirer les millions qu'elle contenait en germe. M. Samuel Cunard, résident de Nova-Scotia, fut le premier à concevoir l'idée d'organiser, entre les États-Unis et l'Angleterre, un service régulier de communications sûres et promptes. En 1838, il se rendit en Angleterre, s'aboucha par l'entremise de sir James Melvill avec M. Robert Napier, de Glasgow, le grand constructeur de navires, et s'entendit avec lui pour mettre sur le chantier quatre bâtimens à vapeur de 1,200 tonneaux chacun et de 440 chevaux de force. Ces constructions dépassant les ressources dont il pouvait disposer, il s'associa avec MM. Burns et Mac Iver, propriétaires de navires à voiles, qu'il gagna à ses idées.

Sur leurs sollicitations, le gouvernement britannique consentit à leur confier le transport des malles qui s'effectuait alors au moyen de vieux bricks de guerre réformés, d'une sécurité douteuse et de paresseuse allure. Il leur fut alloué 60,000 liv. sterling, 1,500,000 fr. pour ce service, à la condition toutefois que leurs navires seraient aménagés de façon à pouvoir être utilisés pour le transport des troupes en cas de guerre. En 1840, les quatre navires étaient achevés, et le *Britannia* prenait la mer à destination de Boston, où il arrivait après une traversée de quatorze jours, acclamé par une foule immense, salué par des salves d'artillerie. La ville pavoisée accueillit M. Cunard avec de tels transports d'enthousiasme qu'il ne reçut pas moins de *mille huit cents* invitations à dîner en vingt-quatre heures; on dut leur substituer un gigantesque banquet dans lequel on célébra, avec force toasts et discours, l'inauguration des communications postales par voie rapide avec l'Europe. Les Américains ne s'exagéraient pas l'importance de cet événement, et un avenir prochain donnait raison à leurs prévisions. L'immigration allait décupler leurs forces et les ressources de leur sol; une voie nouvelle s'ouvrait à leur commerce, et, de la barrière naturelle que l'océan créait entre eux et l'Europe, il ne subsistait que ce qu'il fallait pour assurer leur sécurité sans entraver leur prospérité.

Sous l'active direction de M. Samuel Cunard et de ses associés, cet embryon de flotte s'accrut rapidement. Leurs premiers navires portaient 225 tonnes de marchandises et ne pouvaient recevoir que 90 passagers de première classe. Ces proportions étaient insuffisantes pour un trafic et un transit croissans. Au *Britannia*, à l'*Acadia*, au *Ca-*

ledonia et au *Colombia* succédèrent l'*Hibernia* et le *Cambria*, puis, dans ces derniers temps, le *Gallia*, de 4,800 tonnes, de 5,300 chevaux-vapeur, à même de recevoir 300 passagers de cabine et 1,200 d'entrepont. Aujourd'hui, ces chiffres sont encore dépassés. Le *Servia* est de 8,500 tonneaux et de 10,500 chevaux-vapeur; il a sept chaudières, alimentées par 39 foyers.

Dès 1852, ils possédaient une flotte de 13 bâtimens. En 1854, ils y ajoutaient le *Jura* et l'*Etna*, navires en fer, et, en 1862, ils substituaient l'hélice aux roues. Le prodigieux développement de leurs affaires décidait les associés à une décentralisation devenue nécessaire. MM. D. et C. Mac Iver restèrent à Liverpool; MM. G. et J. Burns s'établirent à Glasgow; MM. Cunard et Cie à Halifax, et Édouard Cunard et Cie à New-York, exerçant ainsi sur tous leurs ports d'attache une incessante surveillance et réalisant tous des fortunes considérables.

En 1859, sur la proposition de lord Palmerston, la reine Victoria conférait à M. Samuel Cunard le rang de baronet, dont son fils héritait à sa mort, en 1869.

Le principal titre de gloire du fondateur de cette compagnie puissante est moins encore l'impulsion considérable qu'il imprima à la navigation à vapeur que la sécurité complète qu'il sut donner, dès le début, à ces périlleuses traversées, l'ordre et la discipline qu'il réussit à introduire parmi son personnel, recruté avec un soin tout particulier, les précautions ingénieuses rigoureusement prescrites et scrupuleusement observées qui assurent le confort et la vie des passagers. Tout est prévu, tout est calculé en vue des éventualités même les plus improbables. Aucune dépense n'a été épargnée pour conjurer le péril; le résultat de tant d'efforts a été une prospérité inouïe et une réputation bien méritée. Quand on se rend compte qu'en une année ces bâtimens effectuent, à l'aller et au retour, 246 traversées, qu'ils transportent un chiffre d'êtres humains équivalant à la population d'une grande ville, plus de 100,000, que chacun de ces navires suit une ligne exactement tracée, calculée de manière à prévenir toute collision dans les passages brumeux de Terre-Neuve, et que, depuis quarante années, ils n'ont perdu ni un navire ni un homme, on ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer, de la sagacité de celui qui a poussé si loin la prévoyance, ou de l'admirable dévoûment du personnel formé et dirigé par lui. Aussi le nom de M. Samuel Cunard restera-t-il indissolublement attaché aux grandes entreprises maritimes de l'Angleterre. D'autres ont su l'imiter, mais non le surpasser.

Chose singulière, malgré tous leurs efforts, leurs capitaux accumulés, leur esprit d'entreprise, les Américains n'ont pas réussi à

lutter avantageusement avec la grande compagnie anglaise. Ils ont cependant construit des bâtimens plus vastes et plus rapides. Obéissant au mot d'ordre du sénateur Bayard, préconisant au congrès « encore et toujours plus de vitesse de marche, une vitesse *extravagante*, permettant aux navires américains de dépasser les plus rapides vapeurs de l'Europe, » ils ont en effet obtenu des résultats de marche surprenans. Les steamers de leur ligne Collins gagnaient trente-six heures sur leurs concurrens ; mais l'*Arctic* sombrait en haute mer, et le *Pacific* disparaissait sans que nul pût dire ce qu'il était devenu, et, après six ans de lutte, la ligne Collins cessait d'exister. Vanderbilt lui-même échoua et eut la prudence de renoncer à temps à une concurrence ruineuse. Seules, les lignes anglaises, car nous ne parlons pas ici des entreprises françaises et allemandes, l'*Inman*, l'*Anchor*, le *Guion* et l'*Ismay lines*, ont pu se maintenir.

Et cependant, certes, ni l'audace, ni les idées originales, ni l'argent ne font défaut aux Américains. De la lutte qu'ils ont engagée avec l'Angleterre pour lui disputer la prépondérance commerciale, ils sont plus d'une fois sortis vainqueurs. Sur un point, toutefois, ils lui sont encore inférieurs. Dans le domaine industriel, l'Angleterre l'emporte, autant par son outillage, constamment accru et perfectionné, que par la concentration de ses capitaux et la puissante organisation de son armée ouvrière. L'étude de ces grandes fortunes industrielles dont nous avons indiqué le point de départ, fortunes accumulées à Manchester, Leeds, Glasgow, Bristol, Londres, Sheffield, nous montrera le merveilleux parti que la Grande-Bretagne a su tirer d'un heureux concours de circonstances, d'une politique commerciale habile, servie par des hommes d'état de premier ordre et de hardis négocians. Elle nous révélera aussi les plaies secrètes que voile cette étonnante prospérité, les misères que cachent ces grandes fortunes et les dangers qui les menacent.

C'est au début de toute évolution sociale, si favorisée soit-elle, de toute révolution politique si acclamée qu'elle puisse être, comme de toute existence humaine si heureuse qu'elle s'annonce, que l'économiste, l'historien, l'observateur, peuvent discerner, à côté des germes de vitalité qu'elles contiennent, les principes morbides qu'elles recèlent.

C. DE VARIGNY.

LE

MONT-CENIS

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Le Mont-Cenis est un des trois ou quatre grands passages des Alpes occidentales sur lequel on se fait généralement des idées qui ne concordent pas avec la réalité des faits. Le tunnel, en usurpant son nom, a prêté à cette grave erreur bien accréditée, que la voie ferrée est pratiquée sous le col de cette montagne. Rien de moins exact.

Au 17 septembre 1871, le tunnel du Mont-Cenis achevé, les premiers trains pénétrant dans les profondeurs de la grande montagne emportaient les représentans de la France et de l'Italie qui venaient se donner la main. Achevée en treize ans, cette œuvre gigantesque fut longtemps considérée comme un rêve impossible à réaliser. Au dire des pessimistes, on devait rencontrer des cavernes, une température insupportable, des filons métalliques qu'on ne pourrait briser, et le lac du Mont-Cenis dont le flot envahissant la galerie viendrait noyer les ouvriers et plonger la vallée de l'Arc dans le désastre d'un nouveau déluge. Vaines prédictions et craintes chimériques. La mécanique, mue cette fois par l'air comprimé, a triomphé

de tous les obstacles, et le Mont-Cenis, bien qu'à 30 kilomètres plus au nord, a donné son vieux nom à la nouvelle voie qui l'a réduit au rôle d'un vaincu, aujourd'hui complètement abandonné et transformé en un véritable désert. Si le Mont-Cenis a perdu sa vie, son animation, s'il n'est plus qu'un nom dans l'histoire du passé, il conserve son site incomparable, son beau lac, la richesse de sa flore, qui lui vaudront toujours un attrait irrésistible auprès des artistes et des naturalistes. En rappelant des souvenirs personnels sur la physionomie de cette intéressante région des Alpes, je veux noter les traits épars de son histoire et montrer l'insigne prospérité de son hospice à l'époque du consulat et de l'empire.

I.

Le Mont-Cenis, limite de séparation entre les Alpes cottiennes et les Alpes grecques, fait communiquer la vallée de la Maurienne avec la vallée de Suze par un large passage naguère des plus fréquentés. Quoique bien connu des Romains, il n'était pas praticable du temps de César. La voie militaire de cette époque remontait l'Arc dans la Maurienne supérieure, traversait la vallée de Lanzo-et-Viü, et allait de Vienne sur les bords du Rhône à Milan. On présume que, sur la foi de Salluste, Pompée, se rendant en Espagne pour combattre Sartorius, fut le premier des généraux romains qui tenta de passer le Mont-Cenis.

Dans le débat qu'a suscité le passage d'Annibal à travers les Alpes, de Saussure et Napoléon ont soutenu que le général carthaginois était descendu en Italie par le Mont-Cenis. Cette opinion a été accréditée dans un livre récent : *Annibal en Gaule*, adressé en décembre 1874 à l'Académie des Sciences morales et politiques. Son auteur, M. Maissiat, ancien représentant du peuple, a repris sur les lieux cette vieille question qui, dès le début, a divisé Polybe et Tite-Live. Contrôlant les divers récits les uns par les autres, il donne les motifs qui lui font regarder comme certain qu'Annibal a emprunté cette voie. Quoi qu'il en soit, le passage d'Annibal des Gaules en Italie restera toujours un problème gros de difficultés. Il existe au moins, si j'ai bonne mémoire, quatre-vingts dissertations sur cet événement : trente-trois opinent pour le passage du Petit-Saint-Bernard, qui réunit le plus grand nombre de suffrages; vingt-quatre se prononcent pour le Mont-Genèvre; le Grand-Saint-Bernard en compte dix-neuf; le Mont-Cenis onze, et le Viso trois.

A différentes époques, le Mont-Cenis fut témoin de grands mouvemens militaires. Constantin le passa en 312, à la tête de 40,000 hommes; Alaric l'envahit dans sa marche sur Rome; Pepin

le Bref et après lui Charlemagne poursuivirent les Lombards à travers la plaine du Mont-Cenis. Un siècle plus tard, Charles le Chauve, qui s'était rendu en Italie à la voix du pape Jean VIII, mis dans l'impossibilité de tenir tête à Carloman, roi de Bavière, maître de la Lombardie, se hâta de revenir en France. Accablé d'inquiétude et de regrets, il fut pris d'une fièvre violente, traversa le Mont-Cenis dans une chaise à porteur et vint mourir à cinquante-quatre ans dans un pauvre village de la Maurienne, *in vilissimo tugurio,* suivant l'expression des vieilles chroniques du temps, qui attribuent la fin prématurée du malheureux roi à une potion suspecte que lui aurait administrée son médecin Sédécias.

En 1567, le duc d'Albe, nommé gouverneur des Flandres, traversa la Savoie avec un corps de 10,000 hommes. Un bataillon de 1,200 courtisanes, enrégimentées comme des soldats et soumises à la discipline militaire, figurait dans les cadres de son armée. Le duc se mit en route par le Mont-Cenis, le 2 juin, conduisant lui-même l'avant-garde, suivi du génie, qui devait aplanir la route. Durant son passage, le duc ne craignit pas de dire que quelques centaines d'hommes bien résolus auraient suffi pour l'arrêter, mais nul n'osa l'essayer.

En mai 1800, tandis que l'armée française, sous la conduite du premier consul, descendait du Grand-Saint-Bernard, 4,000 hommes, sous le général Thureau, défendaient le Mont-Cenis et devaient essayer de pénétrer à Turin. On songea bien un moment à diriger toute l'armée par cette voie, qui était la plus facile, mais l'inconvénient de déboucher au milieu des Autrichiens campés sous les murs de cette ville la fit abandonner.

Lors de la guerre d'Italie, en 1859, une partie de l'armée française fut dirigée sur le Mont-Cenis. La route, encombrée de neiges, ne permit aux soldats d'arriver à Suze qu'au prix de grandes difficultés. Les religieux de l'hospice les entourèrent de tous leurs soins et parvinrent à atténuer bien des souffrances.

L'hospice tient une place importante dans cette région. Sa fondation date du IXe siècle et remonte à Louis le Débonnaire, qui lui donna des rentes suffisantes pour secourir les voyageurs. Lothaire Ier, en conformité des vues paternelles, assigna au nouvel établissement les revenus du monastère di Pagno, en Piémont, et en confia la direction aux religieux de la Novalaise. Son existence fut toujours précaire; ce n'est qu'au commencement du siècle qu'il devait connaître de meilleurs jours. Après la bataille de Marengo, un décret du 21 février 1801 vint attester la sollicitude du vainqueur pour les établissemens hospitaliers des Alpes et pour celui du Mont-Cenis en particulier. « Il sera établi, disait le décret, sur le Simplon et sur

le Mont-Cenis, un hospice pareil à celui qui existe sur le Grand-Saint-Bernard. Ces hospices seront servis par des religieux du même ordre. Il ne pourra jamais y avoir moins de quinze personnes dans chaque hospice, et les religieux seront soumis à la même discipline, tenus à observer les mêmes devoirs envers les voyageurs que ceux du Grand-Saint-Bernard. Ce dernier est pourvu d'une somme de 20,000 francs de rente, et 40,000 francs seront employés à la construction des deux autres. » En même temps, Napoléon fit ouvrir une grande route praticable aux grosses voitures dans ces parages qu'on ne pouvait traverser sous les ducs de Savoie qu'à dos de mulet. Les travaux de cette magnifique route de Lanslebourg à Suze, sur une longueur de 35 kilomètres, continués sans interruption pendant dix ans, de 1803 à 1813, coûtèrent la somme énorme de 6,080,000 francs.

Il agrandit l'hospice en affectant une somme de 120,000 francs à des constructions nouvelles. Il donna en toute propriété le lac à l'hospice, qui fut tenu d'entretenir constamment un chirurgien, de fournir une demi-bouteille de vin et des alimens nécessaires à tous les soldats qui passaient avec une feuille de route en règle, et de les héberger en hiver dans des salles réchauffées. L'empereur s'y réserva un appartement à l'ameublement duquel 14,000 francs furent consacrés. De tout ce mobilier, la chambre impériale ne conserve à cette heure qu'un lit en acajou, avec une vieille tenture en soie verte et un vase en cristal ébréché.

Le séjour de Pie VII est un des événemens mémorables de l'histoire de l'hospice. En se rendant à Paris pour sacrer l'empereur, le saint-père s'arrêta à l'hospice du Mont-Cenis le 15 novembre 1804, objet d'un accueil tout filial de la part de l'abbé et de ses religieux. De retour à Rome, le vénérable pontife leur adressa un beau calice en argent doré comme témoignage de l'hospitalité qu'il en avait reçue. Le souvenir de cet événement est rappelé dans la chambre impériale par l'inscription suivante :

ANNO REPARATIONIS 1804 15 NOVEMBRIS
EXULTAVERUNT MONTES A CONSPECTU PII VII
CUJUS MEMORIAM IN BENEDICTIONE HOC IN EODEM LOCO
NON SICCIS PRÆ CONSOLATIONE OCULIS
RELIGIOSI HUJUS ABATIÆ MONTIS CINERIS ILLUM
PROSTRATI RECEPERUNT.

Huit ans après, les religieux du Mont-Cenis avaient encore la satisfaction d'offrir à Pie VII l'hospitalité de leur maison; mais cette fois, dans une situation douloureuse, bien différente de la première:

ils accueillaient un prisonnier. En résidence à Savone depuis son enlèvement du Quirinal, le saint-père reçut l'ordre de se préparer à un voyage pour rentrer en France. Parti de cette ville le 10 juin 1812, après un pénible voyage, sans aucun repos, il arriva au Mont-Cenis au milieu de la nuit. N'ayant pas quitté sa voiture depuis son départ, l'auguste prisonnier avait contracté une rétention d'urine des plus vives, au point d'inspirer les plus grandes appréhensions aux deux personnes de son entourage, l'évêque d'Edesse Bertazzoli et le médecin Porta-Clara de Termignon. Ce dernier, homme énergique, déclara au commandant de l'escorte qu'il fallait au malade trois jours de repos, sans quoi il n'aurait plus qu'un cadavre à transporter en France. Le commandant transmit cette nouvelle au gouvernement de Turin, en demandant s'il devait s'arrêter ou poursuivre sa route. On lui répondit d'avoir à exécuter ce qui lui avait été ordonné. Le malade resta trois jours au Mont-Cenis, trois jours pendant lesquels le passage fut interdit et la barrière fermée; dans la matinée du 14 juin, il reçut l'extrême-onction, et la nuit suivante on lui fit continuer son voyage. On marchait jour et nuit. Le 20 juin, le pape arriva à Fontainebleau, après avoir résisté à toutes les barbaries, mais dans un état de santé si peu satisfaisant qu'il dut garder le lit pendant plusieurs semaines.

Sur la fin de l'empire, Napoléon conçut de grandes idées au sujet du Mont-Cenis. Il prescrivit, le 22 mai 1813, sur le champ de bataille de Wurschen, l'exécution sur le Mont-Cenis d'un monument colossal destiné à perpétuer le souvenir des victoires remportées dans cette mémorable campagne. Il voulait que ce monument fût en marbre de Maurienne, et se proposait de concentrer en ce lieu une population plus considérable, en y bâtissant une petite ville réservée aux vétérans de l'armée d'Italie. Le journal officiel du même jour contenait un décret de Marie-Louise, impératrice régente, qui consacrait 25 millions à l'exécution de ce monument, avec la nomination d'une commission chargée d'en présenter le projet. L'année 1814 survint, le Mont-Cenis fut abandonné à la Sardaigne, et les merveilleux projets de l'empire n'eurent d'autre sort que l'oubli.

Sous le gouvernement consulaire, en 1801, la direction de l'hospice du Mont-Cenis fut confiée à dom Gabet, ex-abbé de Tamiers. Ses religieux suivaient la règle de saint Benoît et en portaient l'habit. Le prince Eugène leur témoignait un grand intérêt, comme en fait foi la correspondance déposée dans les archives de l'hospice. Dom Gabet recourait toujours avec avantage à la protection personnelle du vice-roi d'Italie dans les rapports de son établissement avec le ministère de la guerre, auquel il était rattaché.

L'empire disparu, l'hospice n'eut plus de faveurs à espérer; ses beaux jours avaient pris fin. En 1816, Victor-Emmanuel lui accorda une rente annuelle de 18,000 francs, à la charge par lui d'abandonner à l'économat royal de Turin tous les bénéfices qu'il tenait du gouvernement français. L'abbé dom Marietti accepta cette transaction, et, laissant quatre de ses religieux à l'hospice pour continuer l'hospitalité envers les voyageurs, se retira avec les autres au couvent de la Novalaise.

Les nouveau-venus, peu soucieux des nobles traditions que leur avaient laissées leurs devanciers, se livrèrent sans frein à tous les excès de l'indiscipline. En 1832, Mgr Billiet, évêque de Maurienne, depuis cardinal et archevêque de Chambéry, témoin de leur inconduite, s'en plaignit vivement à Rome dans un mémoire justificatif de ses griefs. Après une acrimonieuse correspondance engagée à ce sujet, Grégoire XVI, par un bref du 10 janvier 1837, mit fin à cette longue procédure en décrétant la remise de l'hospice sous la direction de l'évêque de Maurienne, qui imposait aux moines l'obligation de payer annuellement à l'hospice une redevance de 10,000 francs. Les moines, à leur départ, se rendirent coupables des déprédations les plus injustifiables et, sans aucun droit, dérobèrent à l'hospice le riche mobilier dont Napoléon l'avait pourvu. Dès lors, l'hospice du Mont-Cenis ne conserva plus que deux prêtres, le prieur de la maison avec un abbé pour coopérateur. En 1860, par suite de la cession de la Savoie à la France, les frontières de cette dernière furent portées au col du Mont-Cenis, et son hospice, qui en est éloigné de 3 kilomètres, se trouva rattaché au territoire de l'Italie.

L'histoire du Mont-Cenis se complète par celle des explorateurs qui, depuis plus d'un siècle, ont appelé l'attention sur cette belle région.

II.

Arduini, Pierre Cornalia, Vitalianus Donati, Allioni, sont les plus anciens naturalistes italiens qui soient venus visiter le Mont-Cenis. Linné les cite parmi les correspondans de son temps qui lui adressaient des plantes pour avoir son avis à leur sujet. Après Allioni, dont une des pérégrinations remonte à 1750, Louis Bellardi, son élève, explora ce point des Alpes, qui attira bientôt après les deux frères Pierre et Ignace Molineri.

Au 14 juillet 1756, La Condamine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, fut le premier qui détermina l'altitude du Mont-Cenis. Il trouva à l'hospice 1,943 mètres. Lamanon, physicien et

géologue, parvint, le 15 juillet 1784, au sommet de la Roche-Michel, l'une des plus hautes sommités de ces parages, et consigna les résultats de son ascension dans le *Journal de Paris* de cette même année.

En 1787, au moment où l'on commençait à imprimer le premier volume de l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, Villars parcourait le Mont-Cenis, et dans le ravissement que lui procure le spectacle de cette végétation inattendue : « Le Mont-Cenis, écrit-il à Allioni (27 juillet 1787), est un théâtre qui exigerait trois mois pour le bien connaître. » La même année, Vichard de Saint-Réal, intendant de la Maurienne, escaladait la Roche-Michel et la Roche-Melon. Voué de tout cœur à l'étude des montagnes, cet explorateur se livrait chaque année à une station prolongée sur les cimes de sa région favorite. Il consacra dix ans de recherches à une histoire naturelle du Mont-Cenis, qu'il se proposait de publier et qui est restée inédite.

Du 25 au 29 septembre 1787, de Saussure passa avec son fils cinq jours au Mont-Cenis, et fit, dans la journée du 19, l'ascension de la Roche-Michel. L'auteur des *Voyages dans les Alpes* nous donne une triste impression de l'état de l'hospice au moment de son passage. Voici dans quels termes il en parle : « Cet hospice avait été fondé et richement doté pour subvenir à l'assistance des passagers. Mais il ne reste plus de cette fondation qu'une assez mince prébende qu'on donne à un abbé qui réside dans l'hospice sous le nom de recteur. Il est assez bien logé, reçoit avec plaisir les étrangers qui veulent s'arrêter ou même loger chez lui. Il ne donne pas son mémoire, mais on lui paie honnêtement la dépense qu'on croit avoir faite. Quant à ceux qui ne sont pas en état de payer, ils trouvent dans cette maison une espèce d'hospitalier qui reçoit une somme fixe pour laquelle il s'engage à faire une aumône et à donner quelques secours aux pauvres voyageurs. » De Saussure porta à 2,063 mètres l'altitude du col du Mont-Cenis. Sous l'empire, le Mont-Cenis surexcita l'ardeur des naturalistes piémontais, qui ne se firent pas faute d'y porter leurs pas. Une année ou l'autre, c'étaient Balbis, le fondateur de la Société linnéenne de Lyon, le docteur Lavy, Re, Ponsero, Bertero, Colla, et plus récemment, le professeur Parlatore de Florence. Toujours comblés d'attentions de la part des religieux, ils parcouraient avec tout l'entrain de la jeunesse ces régions luxuriantes, et quand il fallait les quitter, ils gardaient au cœur l'espoir de les retrouver.

Au 12 mars 1805, deux nouveaux voyageurs s'arrêtaient au Mont-Cenis. Partis de Paris pour se rendre à Rome, Gay-Lussac et de Humboldt passèrent toute une journée à l'hospice pour faire l'analyse de l'air atmosphérique.

De 1804 à 1814, Bonjean de Chambéry, nommé receveur de la barrière de la Grand'-Croix, se mit avec passion à explorer le Mont-Cenis. Il recueillit une riche moisson de plantes qu'il s'empressa de communiquer aux illustrations de son temps, notamment à de Candolle, Bertoloni et Reichenbach. Huguenin, son compatriote et son élève, marcha sur ses traces, et, de 1830 à 1840, en fouilla toutes les stations. Il n'eut pas d'égal comme collectionneur. Joignant à une constitution vigoureuse une ardeur peu commune, il ne craignait pas de récolter jusqu'à six cents échantillons de la même espèce. Sans s'arrêter jamais, il mettait les mêmes soins à partager ses récoltes avec les botanistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, toujours émerveillés des nouveautés qu'ils en recevaient. Le docteur Belot de Lanslebourg et le chanoine d'Humbert, professeur de physique au collège de Saint-Jean-de-Maurienne, se rencontrèrent plus d'une fois avec Huguenin sur le plateau du Mont-Cenis. Ces deux explorateurs firent du Mont-Cenis l'objet de leurs persévérantes recherches, et, pendant plus de quinze ans, chaque année les y ramenait invariablement avec un zèle que rien ne pouvait refroidir.

Les botanistes français n'ont pas manqué au Mont-Cenis. Nous pouvons citer dans le nombre : en 1828, Seringe, directeur du Jardin botanique de Lyon ; en 1839, Jordan, de Lyon ; en 1845, Lecoq de Clermont. Parmi les Suisses, nous avons à signaler, en 1845 et en 1863, Reuter, directeur du Jardin botanique de Genève ; en 1883, Mortier, professeur à l'académie de Neuchâtel, dont la perte toute récente a causé de grands regrets. Mon ami Charles Beautemps, vice-président du tribunal de la Seine, y fit un voyage de quinze jours en 1847, n'ayant eu qu'à se louer des prévenances et de l'amitié que lui a témoignées le prieur Albrieux. Les plantes de son voyage ont été données au Muséum d'histoire naturelle. Enfin, comme couronnement de cette œuvre de recherches, la Société botanique de France, composée de plus de cinquante membres, s'y montra dans la nuit du 30 juillet 1863, venant y terminer, en compagnie de nombreux botanistes italiens, sa session extraordinaire de Chambéry, présidée par S. E. le cardinal Billiet.

III.

En mai 1850, j'avais accompli un délicieux voyage sur le littoral méditerranéen, de Marseille à Nice, au milieu de toutes les splendeurs qu'enfante le climat des régions méridionales. Après avoir franchi le col de Tende, il me fallut compter avec les rigueurs du ciel ; assailli par des pluies torrentielles qui avaient transformé les chemins en véritables lacs, j'arrivai à Turin dans un état lamentable. L'hospitalité exceptionnelle qui m'attendait dans cette ville, chez un vieil

ami, M. Bonafous, me fit bien vite oublier les fatigues de mon voyage. Le célèbre agronome piémontais me traita comme un fils, ne se lassant jamais de chercher tous les moyens de rendre mon séjour agréable. Chaque jour, il réunissait à sa table quelques-uns de ses amis parmi les notabilités de la science, et me faisait assister à la conversation la plus variée et la plus attrayante. Au bout de quinze jours de cette charmante vie, reprenant mon attirail de voyageur, je pris congé du plus aimable des hommes, et m'acheminai par la route de Suze, où je vins passer la nuit. Le lendemain, j'étais à quatre heures du matin sur la route du Mont-Cenis, et, à dix heures, je saluai la Grand'-Croix, le col oriental du versant italien. Ici, plus aucune trace de bois ni de taillis, mais devant moi un plateau verdoyant, couvert d'une végétation dans tout l'éclat d'une floraison éblouissante. Après une demi-heure de marche sous un soleil splendide, je m'arrête au-devant de l'hospice, dont la longue et blanche façade se détache sur la route. Le frontispice de l'établissement porte l'inscription suivante :

VIATORI SUCCURERE
ALPIUM PENNINARUM
DOMITOR JUSSIT
ANNO REIPUBLICÆ — IX (1804)
V. D.
BENEFICIORUM MEMOR — MONT-BLANC.

En portant mes regards un peu plus haut, je trouve sur un cadran solaire une autre inscription, consolante et gracieuse, à l'adresse des voyageurs fatigués ou menacés par la tempête :

TEMPORE NIMBOSO SISTITE GRADUM
UT MIHI SIC VOBIS HORA QUIETIS ERIT.

J'entre et je demande le prieur, qui m'accueille avec la plus grande affabilité. Son ami aussi, M. Bonafous, l'avait prévenu de mon arrivée par une lettre qu'il venait de recevoir. Après le dîner, je me décide à grimper à Ronche, malgré les observations du prieur, qui voulait me retenir, jugeant bien suffisante pour la journée la marche que je venais de faire. Mon enthousiasme parlait plus fort que toutes les considérations; je voulais avant tout connaître la perle du Mont-Cenis. Résister m'était impossible, je l'avais sous la main !

Pour l'atteindre, on suit la grande route, et, à quelques pas de

l'hospice, on traverse le pont de la Ronche, et de là, sur la gauche du torrent, on avise un petit sentier qui aboutit aux graviers de Ronche, vaste plaine couverte de cailloux schisteux et circonscrite de tous côtés par des sommets élevés. En gravissant sur sa droite une pente herbeuse, on rencontre d'abord le *pâturage de Ronche*, auquel succède bientôt un grand plateau connu sous le nom de *Plan des jumens*. Plus haut viennent des arêtes sans fin, au milieu desquelles s'étalent quelques vallons d'une maigre végétation, et, en dernier ressort, le glacier de Ronche, dominé par la cime pyramidale de Roche-Michel. De cette sommité, on ne découvre aucun point de la plaine du Mont-Cenis, mais, en revanche, on jouit du magnifique relief de la chaîne des Alpes joint à une vue féerique des plaines de la Lombardie. L'ascension de la Roche-Michel exige cinq heures de marche à partir de l'hospice.

Sur les pentes rocailleuses de la montagne apparaissent d'intéressantes espèces qui n'ont pas échappé aux recherches des botanistes italiens. La *petite potentille*, *l'anthyllide d'Allioni*, l'espèce la plus rare de cette région, qui revêt une physionomie toute spéciale par la densité de sa pubescence, le *seneçon blanc*, l'*épervière glandulifère*, la *véronique d'Allioni*, la *pédiculaire du Mont-Cenis*, la *fétuque variée*, forment une colonie exceptionnelle. D'autres espèces occupent les parties les plus élevées et complètent les richesses de la flore de Ronche. Je cite comme se prélassant dans ces sommités : l'*armoise des glaciers*, l'*armoise en épi*, la *potentille neigeuse*, la *campanule du Mont-Cenis* et surtout la *campanule d'Allioni*, si remarquable par la grandeur de sa corolle, la *potentille des glaciers*, toutes plantes rares qui recommandent à un haut degré le territoire de Ronche.

Je rentrai à l'hospice à sept heures du soir, enchanté d'une course à laquelle je devais toutes les joies promises à l'investigateur d'un pays nouveau. Le prieur me félicita de ma campagne ; il voulut voir et toucher ces plantes qui m'avaient procuré tant de satisfaction. Leur histoire devint en grande partie l'objet de la conversation de toute notre soirée. Nous n'étions que trois à la table de la salle à manger, et l'heure avancée de la nuit ne pouvait mettre un terme à notre causerie.

Le lendemain, course au col du Mont-Cenis par la grande route. Avant d'y arriver, je passe devant quatre ou cinq habitations connues sous le nom de *hameau des Tavernettes*, qui fréquemment disparaissent sous la neige pendant l'hiver. On y trouve la vieille *Auberge de la Poste*, qui fut, en 1787, pendant cinq jours, le refuge de Saussure et de son fils. Le col est la frontière actuelle de la France ; son altitude est à 2,000 mètres. De Lanslebourg on y monte

par la grande route en deux heures. On peut aussi passer par la vieille route dite la Ramasse, qui rachète l'inconvénient d'une pente plus rapide par des bois et des prairies qu'elle traverse. Du col, la vue s'étend sur la plaine de la Madeleine, dont la longueur est de 7 kilomètres sur 1 de largeur. Ouverte du nord-ouest au sud-est, protégée au nord par l'énorme massif de Ronche, cette admirable plaine jouit d'une température beaucoup plus douce qu'on ne saurait l'attendre de son élévation. Souvent, après avoir rencontré au passage du col des brouillards glacés ou subi des tourbillons de neige et de vent, le voyageur est agréablement surpris de trouver plus loin un beau soleil et une température printanière, qui permet aux plus séduisantes fleurs de s'épanouir sur sa route. — En descendant du col, on gagne les bords du lac, le plus grand des Alpes. Il a plus d'une heure et demie de tour; son altitude est à 1,913 mètres, à 152 mètres au-dessous du point le plus élevé du col. Il se divise en deux réservoirs d'inégale grandeur; le plus petit donne naissance à la Cenise, qui va près de Suze rejoindre la Petite-Doire, dont les eaux se jettent dans le Pô au-dessous de Turin. On pêche dans ses eaux, d'une merveilleuse limpidité, d'excellentes truites saumonées, qui s'expédient en majeure partie sur cette ville. Graminées et cypéracées abondaient dans ces lieux; je leur donnai toute l'attention possible, et je rentrai à l'hospice vers midi, pour reprendre bientôt ma course sur la rive méridionale du lac, où se confondent bois, coteaux et prairies marécageuses. Quand on a dépassé la Cenise, on pénètre dans un petit bois de bouleaux, refuge de bon nombre de plantes alpines, telles que l'*ancolie des Alpes*, la plus grande fleur des hautes régions, la *sisymbrée à feuilles de tanaisie*, la *fétuque jaunâtre*, espèce méridionale dont le Mont-Cenis est la dernière limite. En sortant du bois, j'avise sur un plateau sec des épervières au jaune ardent (*hiéracium sabinum, h. aurantiacum)*, la *centaurée uniflore* au duvet blanchâtre, la *campanule barbue*. Au bas du plateau s'étendent de vastes parties marécageuses dans lesquelles je distingue cinq à six espèces de saules alpins, et par-dessus tout, la fameuse *saussurée des Alpes*, qui est ici en grande abondance. L'*arabette d'Allioni*, la *luzule pédiforme*, viennent couronner mes investigations dans ces marécages, qui touchent à de magnifiques prairies parsemées de nombreux chalets, où se fabriquent les fromages du Mont-Cenis, très recherchés à Turin. La floraison de ces prairies en plein soleil de juillet dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Et qui n'a pas été témoin d'un pareil spectacle ne peut rien comprendre aux merveilles de la végétation des Alpes. Les diamans de cet admirable tapis renferment la *violette éperonnée*, bleue et jaune, la *renoncule des Pyrénées*, le

trèfle des Alpes, la *gentiane ponctuée*, et bien d'autres que je passe sous silence.

Au-dessus de la plaine, du côté de l'est, s'élève la montagne du Crin, que je m'empresse de gravir. Ici, nouveau monde et nouvelles richesses. Les parties rocailleuses recèlent toute une série de charmantes petites plantes, gracieuse miniature des herbes folles des Hautes-Alpes. L'*arénaire retournée*, l'*arénaire à grandes fleurs*, la *kélérie du Valais*, la *fétuque violette*, la *luzule jaune*, l'*alsine de Villars*, éveillent tout mon intérêt, et, sans me lasser, je vais des unes aux autres.

La nuit s'approchait et m'invitait forcément à la retraite. Rentré à l'hospice, je rencontre, à ma grande surprise, un aimable vieillard qui m'avait précédé dans la salle à manger, le général Muletti, dont j'avais fait la connaissance à Turin, chez M. Bonafous. Membre de la commission topographique du ministère de la guerre, chargée de dresser la carte des Alpes, le général avait vécu de longues années dans les montagnes; il en connaissait mieux que personne toutes les sommités. Il venait passer quelques jours de repos au Mont-Cenis, dans l'intérêt de sa santé. S'intéressant à toutes mes recherches, il me fournit des indications précieuses et fut pour moi, dans ce moment, l'occasion d'une bonne fortune.

Dans la matinée du 17 juillet, le général voulut bien me servir de guide dans une course à la Grand'Croix, point par lequel j'avais pénétré dans la plaine du Mont-Cenis et qu'il connaissait parfaitement. Nous prîmes plaisir à scruter les rochers du voisinage, et c'est avec toute la vivacité d'une première jeunesse que le bon général me faisait reconnaître les raretés qui s'offraient sous nos pas. Je vois encore tout son bonheur en mettant le premier la main sur le *saponaria lutea*, espèce des plus rares qu'il avait vue jadis dans la vallée de Cogne et qu'il s'empressa de me recommander. Vinrent en même temps *anemone Halleri*, *potentilla multifida*, *astragalus aristatus*, *avena versicolor*, toutes plantes qui lui étaient familières et qui piquaient son intérêt. C'étaient pour lui autant de vieilles connaissances qu'il retrouvait avec plaisir. En somme, matinée charmante et bien employée, grâce à la vieille expérience de mon excellent guide.

Dans l'après-midi, nous prîmes pour objectif la vallée du Petit-Mont-Cenis, qui s'ouvre sur la rive méridionale du lac. Première station à Savalin, à l'entrée d'une gorge donnant passage à un petit cours d'eau qui se jette dans le lac : c'est la localité classique du *cortusa Matthioli*, qu'on croit avoir été transportée en cet endroit par les botanistes italiens du val de Tignes, où elle croît en abondance. Cette belle primulacée était en pleine floraison et nous per-

mit d'en apprécier l'élégance et la ravissante couleur. A l'extrémité de la vallée, auprès des chalets du couloir, nous notons *phaca astragalina*, *gentiana punctata*, *erigeron Villarsii*, *poa cenisia*, et surtout *alopecurus Gerardi*. Cette région déserte, couverte d'éboulis de rochers au milieu desquels se balancent les nombreuses panicules de l'*avena sempervirens* et du *carex ferruginea*, aboutit au col du Petit-Mont-Cenis, par lequel on pénètre dans la vallée de la Villette et de là sur les bords de l'Arc, au village de Bramant. Son extrémité supérieure, profondément encaissée, touche à la combe d'Ambin, patrie du *brassica Richeri*, autre rareté des Hautes-Alpes. Nous aurions voulu pousser jusque-là; mais le jour baissait et rendait irréalisable une conquête qui nous était chère. Sur les bords d'un sentier rocailleux, nous récoltons *primula pedemontana* et *lychnis flos Jovis*, les dernières trouvailles de la journée.

Notre rentrée à l'hospice, quoique un peu tardive, combla de joie notre excellent prieur, qui commençait à concevoir des craintes à notre sujet. La soirée se passa gaîment; les impressions de la journée et les projets du lendemain firent tous les frais de la conversation. Je tenais beaucoup à faire l'ascension du Lac blanc et à profiter du beau temps que nous avions. J'expose mon projet; le général, malgré son bon vouloir, décline toute participation à cette course. L'arrivée dans la soirée du docteur Bellot, qui veut bien consentir à diriger l'expédition, tranche la question. Le prieur est entraîné; il est des nôtres.

Le lendemain, par un ciel propice, la caravane, composée de sept personnes, se mit en marche à quatre heures du matin, et prit sa direction par la vallée du Petit-Mont-Cenis. L'ascension se fit sans aucunes difficultés, tantôt au milieu des bois, tantôt sur des pentes gazonnées ou rocailleuses. Sur les dix heures, nous étions au sommet de rochers nus, sur les bords d'une espèce d'entonnoir au fond duquel apparaît un petit lac remarquable par la blancheur de ses eaux, qui lui a valu le nom d'*Eau blanche* ou de *Lac blanc*. L'effet de cette coloration est des plus saisissans et constrate d'une manière frappante avec cette région âpre et sauvage. Du milieu de cette scène désolée surgit une roche de nature talqueuse, sur laquelle repose un glacier. Les eaux de fusion qui s'en échappent la détrempent et la réduisent en une poudre impalpable blanchâtre. Elles alimentent le petit lac, dans lequel elles viennent se jeter, et lui communiquent cette couleur dont elles sont imprégnées.

De petites plantes alpines sont le seul attrait de ces solitudes perdues. Par leur fraîcheur, la vivacité de leurs couleurs, elles ont le don de vous captiver et de vous retenir par le charme irrésistible qui leur est propre. Je citerai simplement parmi celles qui m'ont

le plus frappé : *lychnis alpina, agrostis alpina* aux épillets dorés, *arabis pumila* et *cœrulea, pedicularis rosea* et *rostrata, sisymbrium pinnatifidum, eritrichium nanum*, dont les fleurs d'un brillant d'azur sont autant de miroirs, *saxifraga retusa, achillea nana, androsace glacialis*. Sur les bords du petit lac croît en abondance la gracieuse et svelte *valeriana celtica*, espèce des plus rares, au-dessus de laquelle s'élèvent les têtes blanches de l'*eriophorum Scheuchzeri*. A l'altitude la plus extrême de ces régions s'étend un large tapis verdoyant, formé d'une superbe mousse aux coiffes d'un jaune orangé, le *conostomum boreale*, apanage exclusif des hauteurs glaciales. Sur ce tapis rampe *arenaria biflora*, avec ses longues tiges chargées de délicates fleurs blanches.

Tout ce petit monde nous ravit; c'est notre unique préoccupation pendant quelques heures, au bout desquelles il faut cependant lui dire adieu. Le retour s'opère par un sentier détestable, pratiqué sur une pente atroce, à travers des éboulis de rochers qui forment un véritable chaos. A mesure que nous avançons, la gorge dans laquelle nous sommes engagés s'élargit et nous découvre un horizon plus vaste. L'hospice se montre à l'improviste dans le bas, avec la plaine qui l'entoure, et que nous retrouvons bientôt avec délices. A quatre heures, tous les membres de la caravane rentrent à l'établissement avec le bonheur des difficultés vaincues, qui fait oublier toutes les fatigues de notre ascension.

Le terme de mon séjour au Mont-Cenis était venu, et avec lui l'heure du départ. Il fallait m'arracher aux joies du touriste, à la sérénité de ces pittoresques régions semées des surprises les plus inattendues. Toutes mes espérances étaient dépassées. La végétation alpine dans tout son éclat avait répondu aux exigences de mon enthousiasme et de ma soif d'explorateur, sans aucun de ces mécomptes qu'on rencontre le plus souvent. Et comme bénéfice qui avait son prix, après ma course de la journée venaient, sous le toit hospitalier de l'hospice, des soirées délicieuses, qui empruntaient à la conversation animée, piquante et spirituelle de deux excellens amis un charme inestimable. Je pouvais donc boucler ma valise en toute satisfaction, emportant avec ma moisson de plantes un nouveau monde d'idées et de sentimens. Heureux de rentrer dans cette Savoie, que je n'avais pas vue depuis près de deux ans, je fis mes adieux à ces deux vaillans amis qui m'avaient comblé d'attentions, et si je ne les ai plus revus depuis, j'ai gardé au cœur le profond souvenir de nos belles et bonnes soirées du Mont-Cenis.

L. Bouvier.

REVUE MUSICALE

Théâtre national de l'Opéra-Comique : *le Roi d'Ys*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, paroles de M. Édouard Blau, musique de M. Édouard Lalo.

M. Lalo! dira peut-être un lecteur au fond de sa province. M. Lalo! un jeune, un nouveau! Il paraît que voilà un heureux début et de précieuses promesses! — Non pas. M. Lalo est un nouveau, au théâtre s'entend, mais ce n'est plus un jeune. — Alors, que faisait-il au temps chaud? — Au temps chaud, il chantait, ne vous déplaise, et personne alors ne voulut entendre ses chants. Que dis-je, il chantait? Il faisait danser. On lui demandait un ballet, au lieu de lui demander son opéra; et M. Lalo prenait son mal en patience, sans le prendre en orgueil. — Par bonheur, un jour il est venu de Nantes un directeur de théâtre, qui, nommé dans des circonstances difficiles, n'a pas commandé, comme une paire de bottes ou une veste, la première pièce à représenter. Il a lu l'œuvre de M. Lalo, depuis longtemps écrite et de partout repoussée; il l'a montée très vite et très bien; il l'a jouée, et avec un immense succès. Quelle série de miracles! On dit que M. Paravey a de la chance; en vérité, il a encore plus de goût.

Prenez-y garde : *le Roi d'Ys* pourrait bien être ce que l'école française, depuis *Carmen*, a donné au théâtre de plus remarquable et de plus achevé. L'année avait été stérile; mais la voilà fleurie; elle n'aura point perdu son printemps. La partition de M. Lalo n'est pas honorable, elle est beaucoup plus : très charmante et très belle, presque toute charmante et toute belle, sans un trou, sans une tache. Il est honteux d'en faire gloire aussi tard au musicien qu'elle vient de placer au premier rang.

Ne demandez pas selon quel système est conçue l'œuvre de M. Lalo; nous ne nous en inquiétons guère. Il se pourrait qu'elle fût conçue selon ce système, à la fois le plus simple et le plus difficile de tous, qui consiste à faire avec un bon poème de très bonne musique. Il y a de tout dans *le Roy d'Ys :* des airs, oui, des airs, et des chœurs, et des duos mélodiques et concertans, et de naïves chansons, et une ouverture faite des principaux motifs. Les avancés de la musique, en dépit de leurs théories, ont trouvé tout cela superbe, et ils ont eu raison. — Il y a aussi une déclamation fort expressive, une prosodie irréprochable, un souci constant des situations, des vers et des mots, un orchestre traité par un maître, étonnant tour à tour d'éclat et de douceur; beaucoup de liberté, de fantaisie même, dans la coupe des morceaux; tout cela, les retardataires de la musique, en raison de leurs théories aussi, le trouveront peut-être mauvais, et ils auront tort.

Le Roi d'Ys possède les qualités qui font les œuvres de prix : la sobriété sans la sécheresse, l'originalité sans la bizarrerie, la grâce et la force sans afféterie ni brutalité. Deux heures et demie de musique, pas davantage. Quel mérite par ce temps de bavardage et de redondances! Et puis la musique de M. Lalo ne ressemble à aucune autre; elle ne trahit aucune influence, pas plus celle de Gounod que celle de Wagner. Les idées de M. Lalo sont à lui. Enfin le compositeur a la main assez légère pour les situations les plus douces, assez vigoureuse pour les plus fortes. — Que souhaitez-vous de plus, dira-t-on? — Eh! mon Dieu, peut-être rien pour le moment. La critique, voyez-vous, se plaît moins qu'on ne l'imagine à décrier et à médire; elle cherche le beau; permettez-lui de se réjouir quand par hasard elle croit le rencontrer. D'aucuns ont dit que l'œuvre de M. Lalo n'était pas conforme encore à l'idéal nouveau, que ce n'était qu'une œuvre de transition. Ne soyons pas de ces prophètes qui prétendent imposer un idéal, surtout leur idéal, à l'avenir. Laissons, s'il vous plaît, l'avenir, et jouissons du présent lorsqu'il veut bien, comme aujourd'hui, nous sourire.

On vous a conté mille fois la légende du roi d'Ys. M. Luminais l'a mise en peinture, M. Renan en prose, M. Édouard Blau en vers, et parfois en jolis ou beaux vers. On en citerait plus d'un au cours de ce poétique et dramatique livret. La douce Rozenn et la farouche Margared, les deux filles du roi d'Ys, aiment le jeune guerrier Mylio. Leur rivalité fait toute la pièce. Margared, qui croit Mylio mort à la guerre, est sur le point de se laisser marier au roi Karnak; sa main sera le gage de la paix entre les deux nations. Mais elle apprend de Rozenn le retour de Mylio. Aussitôt elle refuse l'hymen de Karnak, et la guerre de recommencer. Mylio défait les ennemis; c'est Rozenn seule qu'il aime, et c'est elle qu'il épouse. Margared, folle de douleur et de jalou-

sie, livre à Karnak les clés des écluses qui défendent la ville contre l'océan. La mer se précipite, et, pour qu'elle se retire et n'achève pas la ruine du pays, il faut que la coupable se jette dans les flots. Ainsi fait Margared; les eaux baissent, et saint Corentin, patron de la Bretagne, pardonne à son peuple innocent.

Voilà qui repose délicieusement des mélodrames à quinze ou vingt personnages, avec chœurs de seigneurs et de dames de la cour, avec ballets et pavanes, intrigues compliquées et caractères superficiels. Il y a peu de chose dans *le Roi d'Ys*, mais ce peu de chose est le nécessaire, le nécessaire de la musique : le sentiment.— On y voudrait, dit-on, plus d'action. Pourquoi? La musique aime moins les faits que les âmes, et pour suffire aux uns et aux autres, pour faire de l'histoire et de la psychologie ensemble, le seul Meyerbeer peut-être, un génie d'exception, avait tout ce qu'il faut. L'action, toujours l'action! est un mot d'orateur et non de musicien. Ce n'est pas à dire que le livret de M. Blau manque d'action et ressemble le moins du monde à un oratorio. Seulement l'action en est tout élémentaire, et n'est que le conflit de passions très simples, chez des êtres primitifs, dans un milieu légendaire et favorable aux épisodes merveilleux, comme l'apparition de saint Corentin. — Théories de Wagner! — En tout cas, sages théories. Wagner a du bon, nous ne l'avons jamais nié. L'on peut prendre chez lui, à la condition de ne pas trop prendre, et ici, librettiste et musicien n'ont pas trop pris.

Le Roi d'Ys offrait au compositeur au moins deux caractères tracés et tranchés : Margared et Rozenn; un pays suffisamment pittoresque et original : la vieille, très vieille Bretagne, avec ses mélodies populaires; enfin, un élément surnaturel. De tout cela, M. Lalo n'a pas abusé ni mésusé. Il n'a point improvisé sa partition. Moins longtemps peut-être qu'on ne s'est plu à le dire, mais longtemps toutefois, il a pensé au livret choisi. Il a médité dans le recueillement et travaillé dans le silence, sans annoncer de trimestre en trimestre qu'un nouvel acte était terminé et livré. Peu à peu, les sentimens étudiés ont pris dans son imagination une expression musicale. M. Lalo a fini par entendre son poème en musique, par penser en musique avec ses personnages, presque par écrire sous leur dictée. Et ainsi s'est faite une œuvre dont on ne dit pas, après l'avoir entendue : il y a de belles choses ; mais (ce qui vaut mieux) : c'est une belle chose; une œuvre tout d'une pièce, digne d'être louée entièrement et d'un seul mot, mais digne aussi d'être analysée et admirée avec précision, presque avec minutie.

L'ouverture du *Roi d'Ys* est traitée à la manière de Weber. On y entend d'abord le chant d'amour de Mylio, puis des fanfares de guerre, puis un thème farouche de Margared, puis, annoncé par deux violon-

celles, un duo que tout à l'heure les deux sœurs chanteront. Le tout se termine par une péroraison éclatante, cantique à la fois religieux et guerrier, qui mènera les soldats de Mylio à la victoire. Tous ces motifs sont liés symphoniquement, sans développemens oiseux ni soudures artificielles; pas de marqueterie ni de placage, mais de la cohésion et de l'homogénéité. Comme toutes les ouvertures de ce genre, celle-ci offre certainement plus d'intérêt, une fois connue l'œuvre qu'elle résume d'avance; mais par elle-même, à elle seule, elle est assez bien traitée, les idées en sont assez franches et développées pour qu'elle initie à la partition quand elle ne peut encore la rappeler. L'*allegro* du milieu, le *presto* de la fin, échappent à la vulgarité, et c'est merveille d'entendre comme musique de guerre autre chose que de la musique de foire.

J'aime beaucoup le premier chœur. Sans artifice d'orchestre, même sans cloches véritables, il donne l'impression d'un carillon à toute volée. Le rythme, par des syncopes qui balancent la mesure, imite l'alternance du coup de corde et du coup de cloche. Les harmonies sont pleines, les accords serrés et détendus seulement de temps à autre par des parenthèses plus douces.

Déjà le soin paraît partout, et rien n'est à négliger dans cette œuvre où rien n'a été négligé. Il faudrait signaler tous les récits, notamment celui du héraut:

Oui, peuple, voici l'heure où le roi notre sire...

Ces quelques mots ne sont rien sans la musique; par elle, ils prennent un cachet de noblesse, puis d'élégance suprême. Immédiatement après viennent deux chœurs, faits, paraît-il, avec des thèmes bretons. Tant mieux pour les thèmes bretons, car tous deux sont charmans: l'un, avec ses petites réponses de flûte, ses rentrées originales et pourtant naturelles; l'autre, avec ses coups de grosse caisse en syncopes tout à fait pittoresques. On les a reprochés quelque part à M. Lalo comme un anachronisme et une introduction prématurée du canon dans la Bretagne du ve siècle. Mais pourquoi toujours voir dans la grosse caisse une imitation de l'artillerie? Ne peut-on employer la grosse caisse en tant que grosse caisse et sans arrière-pensée de canon?

Ces chœurs successifs, et d'ailleurs tous les chœurs de la partition, ne tiennent pas trop de place. Nulle part, les ensembles ne prédominent dans cette œuvre plutôt intime. La foule demeure toujours au second plan; elle encadre les personnages et ne les étouffe pas. Ainsi la dernière situation du premier acte prêtait à un finale de vastes

dimensions et de modèle connu : querelle entre deux groupes de guerriers. M. Lalo a bien fait ; il a tourné court, et cependant pas trop court. Le défi de Karnak, la réponse de Mylio, ces quelques scènes n'ont que les proportions et l'intérêt qu'elles doivent avoir.

Pour les scènes intimes, au contraire, le compositeur se réserve tout entier : témoin l'exposition du drame. Après les chœurs du début, Margared et Rozenn sortent ensemble du palais, et leur duo fait valoir à merveille l'opposition de leurs pensées. Avec ingénuité, avec affection, Rozenn interroge sa sœur. Dès la fin de sa première phrase : *Et cette main frissonne*, notez un détail heureux, la brève suspension de l'idée musicale : il faut à la jeune fille le temps de prendre la main de sa sœur et de la sentir trembler. — Aussitôt l'âpreté de Margared éclate en trois notes, brusque secousse d'orchestre qui caractérise déjà Margared et partout la suivra. Toute la réponse : *Rozenn, que dis-tu donc?* est excellente au point de vue de la mélodie et surtout du rythme. La mélodie ! qui dirait que M. Lalo en manque, après ce duo de femmes, où elle coule à flots ? N'est-ce pas une mélodie, la délicieuse phrase bercée par les violoncelles : *En silence pourquoi souffrir?* Pendant deux pages, et deux pages d'adagio, l'on peut la suivre sans qu'elle dévie, sans qu'une note gauche ou une modulation banale en compromette le développement. Et Margared répond, en notes basses qui font paraître encore plus caressante la voix de la petite sœur. Le sentiment de ce duo, tendresse fraternelle de deux âmes féminines, est exprimé avec le plus grand charme ; un peu trop longuement peut-être à partir de l'ensemble, où d'ailleurs une légère coupure serait tout indiquée.

Rozenn est demeurée seule. Un pressentiment l'avertit que Mylio va revenir, qu'il n'est pas loin. Elle chante, je n'ose dire un air, le mot étant suspect aujourd'hui ; ce n'est pas non plus un récit ; enfin, c'est quelque chose de doux, d'aimant, quelque chose qui attend et qui appelle. Sous le chant, de petits contre-chants délicieux, réponses de hautbois ou de clarinettes. Puis, d'un trémolo d'orchestre se détache sans brusquerie et comme par surprise la voix de Mylio, qui a paru. Sur la jeune fille interdite, ravie, les notes tombent une à une, d'une chute lente et molle, et les deux fiancés sont aux bras l'un de l'autre.

Au second acte, Margared est seule ; appuyée à sa fenêtre, elle écoute au loin les fanfares. Excellente, cette scène de muette contemplation ; discrètes sonneries de cuivre, et encore un de ces détails qui font au passage un plaisir infini : après que les trompettes se sont tues au dehors, il s'exhale de l'orchestre deux appels, deux soupirs plutôt de hautbois et flûtes, je crois. Cela n'est rien, et cela donne une impression profonde d'inquiétude et de mélancolie. Puis éclate un air vigou-

reux de Margared, lancé un peu comme l'hymne à Vénus de *Tannhaüser*, mais sur un accompagnement syncopé et haletant.

Voici l'une des grandes pages de l'œuvre. De quoi s'agit-il? D'un jeune capitaine qui va partir en guerre, d'un ténor, et quand les ténors partent en guerre, gare aux grands coups de voix, aux ran plan plan! Ici, rien de pareil : une distinction irréprochable, et cependant tout l'élan, tout l'éclat désirables. Sur la vision contée par Mylio plane une note haute et pure, qui se répète, se répercute à l'infini. Elle tintait d'abord; maintenant elle retentit; elle persiste à travers la fanfare des trompettes, le roulement des tambours; tout l'orchestre bat la charge, une charge irrésistible, que mène la voix du ténor, pleine, robuste et sans crier. Cependant Margared, derrière un pilier, écoute le cantique de triomphe qui la désespère. Une phrase lui échappe, heureusement amenée, opposant bien la douleur de cette âme à l'allégresse des autres. Peu à peu le cantique devient prière, une prière qui monte, monte toujours, et la note obstinée reparaît, de plus en plus forte, maîtresse jusqu'à la fin de cet ensemble magnifique.

L'œuvre marche, et grand train. Voici un très beau duo entre les deux sœurs, qui accentue vigoureusement les deux caractères. Nous n'en sommes plus au duo du premier acte. Ici, Margared s'emporte en malédictions. Elle lance contre Mylio une imprécation vraiment superbe. Il faut relire sans musique ce couplet farouche, pour voir comment le compositeur a mis chaque parole en relief, comme le mouvement général est pathétique. Et pour accompagner, pour irriter encore l'anathème, quel orchestre! Quels accords tranchans, jetés de temps à autre, qui rythment le chant et ne l'écrasent jamais! M. Lalo, dans les scènes violentes du *Roi d'Ys*, use souvent de ce procédé et en obtient les effets les plus dramatiques. Et puis, qu'on dise encore que ce symphoniste n'est pas homme de théâtre! Use-t-il assez discrètement de son orchestre ici encore, pour soutenir le *lied* (je ne trouve pas d'autre mot) de Rozenn répondant avec une douceur angélique à sa furieuse sœur : *Ah! si j'avais souffert de la même torture!* Sur un accompagnement tout uni, en accords tenus, le chant se déroule. Si vous vous rappelez comment débutait le premier duo des deux sœurs, vous retrouverez ici le même dessin; mais si vous l'avez oublié, le *leitmotiv* ne s'imposera pas à vous, et vous pourrez, même sans le reconnaître, jouir du chant délicieux de Rozenn. Ainsi, chez M. Lalo, jamais de système rigoureux, mais partout la liberté et la variété; ici, par exemple, une mélodie exquise pour les cœurs simples, et des grâces d'orchestre, des recherches d'harmonie et d'instrumentation à ravir l'esprit le plus raffiné.

Mais voici bien plus que de la grâce dans la scène de l'apparition de saint Corentin. Aucun moyen de mélodrame, aucun charlatanisme, nul procédé de mauvais aloi. Et, que la liberté de la forme ne scan-

dalise pas les classiques : ici la vérité théâtrale n'exclut jamais la beauté mélodique; témoin la belle phrase de Margared : *Ici tous m'ont trahie et déchiré le cœur*. On ne saurait donner aux mots un accent plus musical et plus dramatique à la fois. Et toute la scène est faite de pareilles phrases, semées de ritournelles d'orchestre étonnamment expressives. La statue de saint Corentin s'anime et psalmodie le *Dies iræ* sur un rythme ingénieusement transformé. *Repentez-vous! Repentez-vous!* murmurent des voix lointaines. On dirait qu'elles appartiennent à des morts qui jadis ont péché et détournent les vivans de pécher comme eux. Elles ont moins de noblesse et d'autorité que la voix de saint Corentin, mais plus d'humanité et de miséricorde; elles supplient au lieu de menacer. De temps en temps, l'orchestre, par des assauts brusques et courts, empiète brutalement sur les tenues des orgues; voilà bien le combat qui se livre au cœur des méchans. *Repentez-vous!* disent toujours les voix compatissantes, et le tableau s'achève dans un effroi religieux.

Courte et substantielle avant tout, l'œuvre de M. Lalo trouve encore moyen d'être variée. Rien de plus exquis que les noces de Rozenn, ce tableau qui, le soir de la première représentation, a définitivement conquis le public, moins vite accessible aux beautés plus sévères. Il suffirait des cinquante mesures d'orchestre accompagnant la danse, de l'aisance avec laquelle se pose sur le dessin obstiné de l'orchestre la première phrase du héraut, pour montrer quel styliste musical est M. Lalo. Un dialogue s'engage entre un groupe de jeunes filles défendant la chambre nuptiale et des jeunes gens en demandant l'entrée. Mylio vient lui-même et chante deux couplets que termine une charmante reprise du chœur. Tout cela est d'une fraîcheur et d'une naïveté adorables. Adorable aussi, le chant de la fiancée au seuil de sa chambre, venant se donner d'elle-même au fiancé qui l'appelle. L'orgue prélude, une cloche tinte dans la chapelle, jeunes gens et jeunes filles murmurent tout bas : *Salut à l'époux comme à l'épousée!* et deux fois, blanche et rose comme une fleur d'églantine, la douce enfant redit sa chanson. Oh! l'aimable chanson de vierge ignorante et désireuse de l'amour! Quelle grâce sans afféterie, quel abandon de soi-même en toute innocence et toute pureté!

Le cortège a pénétré dans l'église; par les portes entr'ouvertes arrivent à nous et les sons de l'orgue et les cantiques. Margared apparaît, et son gémissement : *O Mylio!* sur une seule note, est profondément douloureux. Voici Karnak, et l'orchestre gronde. Toujours de beaux accords violens pour corser le chant, toujours et plus que jamais l'énergie de la déclamation, une action musicale que rien ne ralentit. Sur ces mots : *Vois ton amant incliné près d'une autre femme*, une belle effusion mélodique; ironique, irritante, la phrase monte de plus en plus, et les cantiques montent aussi, comme pour exaspérer la souf-

france de Margared et la haine de Karnak. L'émotion redouble et parvient à son comble avec ces deux vers lancés à toute volée :

Et puis ils s'en iront, et les vents embrasés
T'apporteront ce soir l'écho de leurs baisers!

La rime est peut-être défectueuse, mais le mouvement musical est irrésistible. Voilà un duo de premier ordre. On a rappelé, à propos de lui, le duo de Telramund et d'Ortrude, deux traîtres aussi, au début du second acte de *Lohengrin;* celui de M. Lalo est le meilleur, parce qu'il est le plus concis. Il montre bien comment on peut profiter du génie de Wagner en le corrigeant.

Il faut finir. Il resterait encore à dire pourtant, et à louer. Quelle bonne fortune qu'une œuvre pareille, et qu'on a de plaisir à la réentendre, à la relire, à faire en elle toujours de nouvelles découvertes! Il faudrait parler du duo d'amour, si bref et si pénétrant, plein de distinction mélodique, rythmique et instrumentale, signaler le dessin de flûtes par lequel il commence, le retour de plusieurs motifs connus par lequel il s'achève. Il faudrait noter la prière du roi et de Rozenn demandant à Dieu le repentir de Margared, tandis que Margared elle-même, cachée, s'attendrit à la voix de son père et de sa sœur.

On a dit que l'inondation finale était de trop; qu'il eût mieux valu, après la réunion de Margared à sa famille, baisser brusquement le rideau sur un écroulement de décor. On a dit surtout que le tableau symphonique ne valait pas un tableau analogue, celui du *Déluge*, de M. Saint-Saëns. C'est vrai, mais il ne faut cependant pas faire fi de cet épilogue. Remarquez, par exemple, les cris, ou plutôt les avertissemens sinistres, des hommes réfugiés sur le rocher. *L'eau monte! l'eau monte!* Remarquez aussi certains accords qui ondoient comme la houle. Écoutez le chœur qui menace et maudit Margared; il y passe je ne sais quel souffle de Glück. Écoutez enfin le dernier cri de Margared avant la chute. Comme il est crâne! Non, ce n'est pas mal finir que de finir ainsi. Il est possible seulement, et même certain, que ce dernier tableau gagnera à l'Opéra. Oui, à l'Opéra; l'œuvre a là-bas sa place marquée et l'y prendra, quand elle aura rendu au directeur qui l'a accueillie un peu de ce que celui-ci a fait pour elle.

Et puis, elle ne nous déplaît point à l'Opéra-Comique; on en jouit de plus près; on l'entend mieux, bien que parfois un peu trop. L'orchestration de M. Lalo est très cuivrée, et les fanfares dont elle retentit sont un peu sonores, sinon pour le sujet, au moins pour le local. Mais le reproche ne s'adresse ni au compositeur, ni à l'orchestre de M. Danbé, qui a joué *le Roi d'Ys* avec la dernière perfection.

M. Talazac soupire le rôle de Mylio plus qu'il ne le chante; mais il

le soupire avec charme. M. Bouvet ne soupire pas; il chante, et d'une fameuse voix. On ne pourrait guère lui reprocher qu'un peu d'excès dans le jeu. Mlle Deschamps a trouvé là un rôle à sa taille. Quel organe éclatant et sûr, qui jamais ne bronche! L'actrice a du feu, de l'intelligence; qu'elle prenne garde seulement à certain balancement du corps, dont elle accompagne parfois son chant. Qu'elle soigne aussi sa prononciation, qui pèche peut-être par excès de zèle. Mlle Deschamps prononce trop et arrive parfois à prononcer mal. — Mlle Simonnet est toute charmante. Mais pourquoi M. Talazac et elle gâtent-ils chacun la fin d'une phrase par une note de chanteur et de cantatrice, et non d'artiste? Pourquoi Rozenn termine-t-elle son *lied* du second acte, à ces mots : *Être voulus par Dieu lui-même*, sur une note haute, précisons : sur un *la* bémol au lieu d'un *mi* bémol? Pourquoi Mylio fait-il de même, ou à peu près, à la fin de la chanson nuptiale? Je m'étonnerais que M. Lalo eût prêté la main, surtout l'oreille, à ces variantes. Il sait, lui, l'importance de certaines notes, de certaines notes *nécessaires;* les deux notes en question sont de celles-là; c'est elles qu'il faut, et non pas d'autres. Les changer dénature complètement les phrases qu'elles terminent.

Souhaitons, avant de finir, que *le Roi d'Ys* fournisse sur nos scènes une longue carrière. Il serait fâcheux, pour ne pas dire davantage, de voir l'œuvre, au bout de trente ou quarante représentations, émigrer à l'étranger, comme *Carmen*, et ne nous conquérir définitivement qu'au retour. Soyons aussi prompts à l'aimer que nous fûmes lents à l'admettre. Dans ce succès longtemps différé, dans ces honneurs tardifs, il n'y a déjà que trop de mélancolie, beaucoup de regrets et quelques remords. Nous tous, critiques, directeurs, public, nous faisons parfois mentir la sainte promesse : Frappez et l'on vous ouvrira. Trop de gens frappent sans qu'on leur ouvre. Ah! ne laissons plus frapper en vain et monter inutilement cet escalier d'autrui, que les artistes d'aujourd'hui, comme le poète d'autrefois, gravissent toujours avec amertume. Au Salon de peinture, dans un bois sombre, auprès d'une tombe, se tient une femme affligée. Ses cheveux ruissellent sur ses épaules; sa main laisse tomber sur le marbre une guirlande de pâles fleurs. C'est la vierge consolatrice, l'amie fidèle des inconnus et des méconnus. Craignons désormais de contrister la pieuse déesse. On vient de réparer une injustice; qu'on n'en commette plus de nouvelles. D'autant plus qu'il est des torts irréparables et des fautes sans expiation. A l'auteur du *Roi d'Ys*, qui n'est plus jeune, le succès d'aujourd'hui rouvre le passé. Mais fait-il que jadis on ne lui ait point fermé l'avenir?

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Flibustier*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Jean Richepin. — *Le Baiser*, comédie en 1 acte, en vers, par M. Théodore de Banville.

Le Flibustier, par Jean Richepin... Oh ! c'est horrible, évidemment ! On ferme les yeux pour ne pas voir ce drame de sac et de corde. Et, sur le voile obscur des paupières, une hallucination éclate en broderie de feu.

Au bastingage d'un navire une bande forcenée grimpe et s'accroche : des regards furieux, des coutelas serrés entre des dents féroces, des tranchans de haches parmi des loques bizarres... A la force des poignets, ces enragés sautent sur le pont : et voici les coutelas dardés, les haches qui tournoient, et le vomissement de flamme des espingoles. Dieu ! quels jets de sang, et quels ruisseaux !.. Mais à l'odeur de la poudre, à l'odeur de cette boucherie, se mêlent à présent celles de l'eau-de-vie et du rhum. Au milieu des imprécations jaillissent des cris aigus : il y avait des femmes à bord ! Après le massacre, avec le pillage, c'est l'orgie et le viol. Quoi encore? Ils sont échappés, ces truands, des arsenaux de l'enfer : ils pratiquent des scélératesses et des voluptés que n'inventeraient pas les hommes. Pour donner une suprême secousse à leurs nerfs dans le délire de l'ivresse et dans l'extase bestiale, pour se lancer d'un seul coup jusqu'à l'autre monde et y remporter leur butin, ils vont au moins faire sauter le navire ! C'est le capitaine de ces démons, le plus terrible d'entre eux et aussi le plus beau, qui approche de la soute une mèche flamboyante... Avec sa « peau jaune » et ses « yeux de cuivre » et son « mépris des lois, » n'est-il pas vrai qu'il ressemble, cet écumeur de mer, à l'auteur de

la Chanson des gueux, à l'auteur des *Blasphèmes?*.. Il plonge la mèche : ah! bouchons-nous les oreilles!

... Rien, on n'entend rien;.. on écarte un peu les paumes, et puis on ouvre un œil, prudemment; et voici ce qu'on aperçoit.

Pour décor : l'honnête logis d'une famille bretonne, au bord de l'Océan; pour acteurs : le chef de cette famille, « ancien patron au cabotage, » sa bru, sa petite-fille, son petit-fils (cousin de sa petite-fille), un ami de son petit-fils. Le vieux marin est un patriarche, la bru est une excellente dame, la petite-fille une jouvencelle adorable : où donc est le flibustier? C'est l'ami, c'est le petit-fils lui-même qui prennent ce titre; mais ces braves garçons, apparemment, n'ont souscrit « le pacte de flibuste » que pour s'engager l'un envers l'autre à des devoirs particuliers, dont l'étroitesse renforcera l'intérêt de l'action : ils ne sont « frères de la côte » que pour être frères d'armes avant de se trouver rivaux.

Mon Dieu! comme c'est donc timide, un flibustier!

Ainsi murmure la gentille héroïne. Et l'on se demande si M. Richepin lui-même, pour présenter au public des flibustiers pareils, serait devenu timide, par miracle.

Non pas! mais il est avisé. Parce qu'il a chanté les vagabonds, le croyez-vous extravagant? Parce qu'il a déblatéré contre Dieu, le croyez-vous possédé? Il est sain d'esprit et lucide; il a toute sa tête, qui est une tête française. « Touranien, » soit! il est Touranien de Touraine. Pour l'équilibre moral, il en remontrerait à un Flamand; pour la finesse, à un Gascon. Pensiez-vous sérieusement qu'il produisît sur la scène des héros scandaleux, qu'il leur commandât des tours extraordinaires? Pas si bête! Il sait bien que nos amateurs de spectacles ne veulent pas être inquiétés ni même étonnés. D'ailleurs, il est poète : il n'aborde le théâtre qu'avec une singulière défiance; il s'oblige plus strictement qu'un autre à respecter la coutume de l'endroit. Bon vieillard, bonne fillette, bons flibustiers, je veux dire bons jeunes gens, amoureux et rivaux, n'offenseront et ne surprendront personne... A l'heure même où il les pose sur les planches, M. Richepin lâche dans le roman (*Césarine*) des créatures autrement curieuses, il leur permet des aventures autrement violentes!

Ici, à la Comédie-Française, le grand-père attend le retour de son petit-fils, parti depuis quinze ans et fiancé à sa petite-fille. Il espère tous les jours le voir entrer dans le port, et la douce enfant flatte sa manie. Tandis que la bru, plus raisonnable et plus décourageante, garde la maison, un matelot inconnu se présente; il demande si son ami Pierre n'est pas revenu. Non? Alors, c'est que Pierre est mort. Jacquemin, — c'est le nom du matelot, — rapporte un chapelet et

quelques ustensiles que le camarade lui avait confiés; il les pose, comme par hasard, sur une table. — Que diriez-vous si Janik, la petite cousine, et le bonhomme Legoëz, le grand-père, à l'aspect de ces objets familiers, s'écriaient : « Pierre est vivant! » et s'ils prenaient Jacquemin pour Pierre? Que diriez-vous si la bru soufflait à l'oreille de l'étranger : « Tant pis! Ne les détrompez pas : le vieux en mourrait! » Que diriez-vous si Janik s'éprenait de Jacquemin, croyant aimer son fiancé? Ensuite, au moment où l'on allait se passer de lui le mieux du monde, que diriez-vous si Pierre débarquait? Si les deux amis s'affrontaient avec colère? Si le dernier venu, enfin, récompensait par sa générosité les scrupules qu'avait montrés d'abord le premier; s'il emportait à son tour le prix de délicatesse, et n'emportait que cela en Amérique, retournant à ses affaires et laissant la jeune fille au Sosie malgré lui?

Vous diriez que tout cela est conforme à l'usage du théâtre; vous diriez même, si vous aviez l'érudition taquine et chicanière, que Scribe a conté jadis une histoire de ce genre : *Théobald ou le Retour de Russie*... A quoi M. Richepin répondrait sans doute qu'il n'en savait rien, mais que depuis le siècle des Νόστοι jusqu'à celui de *Théobald*, la nature a fourni aux rhapsodes et aux vaudevillistes plus d'un exemple de ce cas : après beaucoup d'années, il n'est pas merveilleux qu'un homme soit pris pour un autre par des yeux que le cœur aide à se tromper. Vous pourriez répliquer, il est vrai, que M. Richepin est plus ingénieux que Scribe, et surtout que la nature. Théobald, naguère, était pris pour un frère, non pour un cousin ni pour un fiancé; quand la tendresse de sa prétendue sœur s'animait un peu trop (on voit que la matière était délicate!), il ne devenait rival que de lui-même : c'est lui, en effet, lui Théobald, que la jeune fille avait commencé d'aimer, sur la foi du portrait que son véritable frère, dans une série de lettres, lui avait tracé de ce parfait ami. Ainsi Oreste et Pylade n'en venaient point aux prises; le badinage ne tournait pas au drame. Notez qu'il ne se trouvait là personne pour abréger le malentendu : à quoi bon, d'ailleurs? A moins que l'ingénue n'acceptât l'idée d'un inceste, il ne pouvait avoir de méchante conséquence. Ici, au contraire, la mère de Janik est auprès d'elle : il semblerait qu'elle dût la tirer d'erreur, et le plus tôt possible. Qu'elle berce le vieillard de ce pieux mensonge, soit; mais la jeune fille! Comment prolonge-t-elle sa méprise? On se récrierait volontiers contre la vraisemblance de cet artifice; et volontiers aussi on se plaindrait qu'on est gêné, pour être ému, de ce quiproquo sur lequel est fondée l'action pathétique.

Mais il advient que l'artiste, ayant ramassé sur la place publique une muscade usée par trop d'escamoteurs, la cisèle délicatement. C'est un morceau de subtile et charmante psychologie que l'examen de conscience de Janik, après que l'honnête Jacquemin l'a détrompée :

or il fallait bien, pour qu'elle éprouvât ces divers sentimens, qu'elle fût détrompée trop tard! Elle est infidèle à son fiancé, elle a laissé un intrus surprendre son âme... Et, de bonne foi, à présent, ce n'est pas le fiancé mort qu'elle pleure, mais l'intrus qui s'en va... Au fait, n'est-ce pas celui-ci, réellement, qu'elle aime, et ne l'aime-t-elle pas avec loyauté?

Sainte Vierge! à mon vœu je ne fais pas injure,..
Puisqu'en l'aimant ainsi c'est Pierre que j'aimais!

Et de sa première tendresse à la nouvelle, Janik fait bravement la différence :

Ah! mon amour d'hier n'était qu'amour de rêve!..

Elle sait nous intéresser davantage à celui d'aujourd'hui, plus solide et plus vivant; et pour peu que le poète imagine un joli moyen d'en assurer le bonheur, nous serons satisfaits.

Nous le sommes donc!.. Le père Legoëz, vieux marin, est toujours épris de la mer. Elle a dévoré tour à tour ses quatre fils, sans compter ses trois gendres; n'importe :

Quoique fasse la vague,
C'est le nom du Seigneur qu'elle chante en passant!

Legoëz méprise un tantinet sa bru, il la réprimande vertement, parce qu'elle est « terrienne » de race et de cœur, parce qu'elle reproche à « cette chose » traîtresse, l'Océan, la mort de son mari et de son fils. Legoëz, pour première règle de conduite, impose cette loi à sa petite-fille :

Ne dis jamais du mal de Dieu ni de la mer!

S'il se remémore la figure de son petit-fils, il s'écrie : « Quels yeux, quand il guignait le flot! » Il trouve bon que l'enfant soit parti; car on ne devient marin qu'à force de « humer la mer. » Et lui-même, tous les jours, il faut que Janik aille le chercher sur le quai, — sinon,

à cligner des paupières,
Vers le large, il prendrait racine dans les pierres.

Eh bien! Jacquemin est un fin matelot : en le voyant sous le nom de Pierre, Legoëz n'a pas eu de peine à reconnaître son sang. Il le pousse joyeusement vers sa petite-fille; et comme Jacquemin, résis-

tant à son propre cœur, se rejette en arrière, le bonhomme le gronde et l'encourage encore :

Ah! mon gaillard, comment te les faut-il,
Si devant ces yeux-là, plus clairs que des étoiles,
Tu n'as pas l'âme en fête et du vent dans les voiles!

Or, quand survient le véritable Pierre, Legoëz peut bien mettre l'imposteur à la porte, et d'abord choyer son gars; mais il a changé, en Amérique, le véritable Pierre! De flibustier, il s'est fait chercheur d'or. Sous la terre, oui vraiment, c'est là qu'il a poursuivi et atteint la fortune. — « Sale métier! » grogne le grand-père. — Autre chose : il veut emmener la famille là-bas, dans son domaine, à vingt jours de la mer; même du plus fin haut de la montagne, on ne la voit pas. — « Triste endroit! Hein, Janik? » — Ce n'est pas Janik, assurément, qui va dire le contraire. Et, comme son cousin l'assure, avec un peu de moquerie, que, pour se consoler d'avoir perdu la mer, dans ce pays nouveau elle aura de larges fleuves, Legoëz l'interrompt :

Les fleuves! Oui, je sais, ça coule à la dérive.
Sans doute, c'est de l'eau, de l'eau qui marche; mais
Elle s'en va toujours et ne revient jamais.
Ce n'est pas comme ici. La marée est fidèle,
Elle a beau s'en aller au diable, on est sûr d'elle:
Au revoir! au revoir! dit-elle en se sauvant,
Car elle parle, car c'est quelqu'un de vivant.
Et tout ce qu'elle crie, et tout ce qu'elle chante,
La mer, selon qu'elle est d'humeur douce ou méchante!
Et tous les souvenirs des amis d'autrefois,
Dont la voix de ses flots a l'air d'être la voix!
Et les beaux jours vécus sur elle à pleines voiles!
Et les nuits où l'on croit cingler vers les étoiles!
Ah! mon Pierre, mon gas, tout ça, ce n'est donc rien?
Maudit soit le pays qui t'a rendu terrien!
Il peut être plein d'or; je n'en ai pas envie.
Certes, je n'irai pas y terminer ma vie.
Pour moi, tout vent qui vient de terre est mauvais vent.
Un vrai marin, ça meurt sur la mer, — ou devant.

Après cela, il suffira que le bonhomme revoie Jacquemin et qu'il se rappelle

Sa façon d'être gai quand il parle du flot.

Il approuvera sans peine le sacrifice de Pierre : n'est-ce pas la mer elle-même qui a fiancé Janik et Jacquemin?

La mer! On a dit que le principal personnage d'Athalie était Dieu; le principal personnage du *Flibustier*, c'est la mer. Elle ramène un ab-

sent, puis l'autre, selon l'ordre établi par sa préférence, qui déconcerte les projets des hommes; elle gouverne l'âme de l'aïeul, elle lie et délie les cœurs des jeunes gens. Elle est aussi le personnage le plus original. Ce n'est pas une toile de fond, cette « chose » bleue qu'on voit par la fenêtre ouverte, ce n'est pas un décor emprunté au magasin du vaudeville ou de l'opéra-comique ou même de la tragédie; ou plutôt ce n'est pas une « chose, » mais, comme dit le vieux marin, « c'est quelqu'un de vivant, » et dont la vie est, pour la première fois peut-être, exprimée sur le théâtre.

C'est que M. Richepin y croit fermement, à cette force de la nature, c'est qu'il l'a sentie, qu'il l'a aimée : s'il n'est plus le poète de *la Chanson des Gueux* ni des *Blasphèmes*, — ni, d'ailleurs, en cette pure histoire de fiançailles, celui des *Caresses*, — il est toujours le poète de *la Mer*. Pour qu'elle fût célébrée sur la scène, et célébrée avec vraisemblance, avec convenance, il a communiqué un peu de sa foi, un peu de sa passion à ces héros de comédie. Sans doute, c'est M. Richepin qui l'inspire, mais c'est le père Legoëz ou bien Janik ou Jacquemin qui parle. Elles vivent donc, à leur tour, ces figures humaines : elles vivent pour l'amour de la mer et par sa vertu, elles vivent plus ou moins selon qu'elles ressentent sa puissance et l'honorent avec plus ou moins d'énergie. Pas plus que je ne doute de l'existence de la mer, je ne saurais douter de l'existence du père Legoëz.

Il y a une raison encore pour que ces braves gens, même employés à nouer et à dénouer une action de vaudeville pathétique, ne me paraissent pas des fantoches : c'est qu'ils jasent comme des personnes naturelles! S'il apparaît que, pour la raison, pour le bon sens et même la malice, M. Richepin est Français, il l'est plus encore, on s'en doutait déjà, pour la langue et pour le don d'exprimer en vers la réalité la plus humble. Il prête à ces héros tout simples un vocabulaire, un style, j'allais dire une prosodie, je dirai au moins un rythme, qui peuvent être les leurs, et qui sont d'un poète. Les mots sont drus, la phrase alerte, le vers a de l'assurance et de l'aisance : il a de la tenue, et fait cependant les mouvemens qu'il faut pour s'accommoder au discours et au dialogue. Ce n'est point un saltimbanque, désarticulé à plaisir et pour émerveiller les badauds, mais un « gars » dont les muscles roulent librement pour mener à bien quelque utile besogne. La sobriété, la couleur de cette poésie, sont admirables. Et que parlais-je de vaudeville pathétique? Je regardais, sans doute, et n'écoutais pas : je n'entends, je ne vois plus qu'une idylle héroïque. J'oublie *Théobald ou le Retour de Russie* pour me souvenir plutôt du poème de Tennyson : *Enoch Arden*. Auprès du chef-d'œuvre anglais, l'œuvre française a sa noblesse, plus simple ou du moins plus franchement populaire. A je ne sais quelle saveur, on la reconnaît plus proche de la terre et du flot : *Enoch Arden*, c'est du pain blanc; *le Fil-*

bustier, c'est du pain bis, excellemment salé, selon l'usage de la côte, par quelques gouttes d'eau de mer.

Enfin, pour aider à l'illusion dramatique, pour donner à ces personnages, s'il en était besoin, un suprême vernis d'humanité, ces comédiens étaient là : M. Got, M. Worms, Mme Worms-Barretta et leurs camarades.

M. Laroche ne pouvait que sauver le rôle de Pierre : il l'a sauvé, en effet. Mme Pauline Granger, même avec moins de sécheresse, avec une physionomie moins bourgeoise et plus campagnarde, n'aurait pas fait de Marie Anne, la mère de Janik, une figure bien intéressante. Représenter ces terriens, dans cette comédie marine, ce n'était pas avoir la meilleure part. Mais les éloges nous manquent pour Mme Worms-Barretta, pour son mari et pour le doyen de la maison. Elle a incarné, cette jeune femme, le type rêvé par le poète : « bon air, bon cœur, l'esprit subtil, » évidemment elle a tout cela. Elle respire la santé, la vertu, mais la fine santé, la vertu gentille; elle respire l'esprit, la malice, mais l'esprit sensé, la malice honnête : elle est d'abord la bienvenue. Elle ouvre la bouche : elle a précisément la voix de son visage et de sa taille, ni trop considérable ni trop mince, et fraîche et souple à ravir. Et sa diction et ses attitudes, elles sont justement les siennes : toute sagesse et tout charme. Savez-vous que, par l'accord de ces dons et de ce talent, voilà une comédienne vraiment unique ? Voilà, au théâtre, un parfait exemplaire d'une aimable espèce de Française : pendant l'exposition de 1889, je voudrais que Mme Worms-Barretta parût souvent sur la scène ; elle donnerait aux étrangers une juste et bonne idée de la nation. — Pour ce Jacquemin, d'autre part, on est bien aise qu'il l'épouse à la fin de la pièce, et même qu'il s'en aille avec elle après le spectacle : il s'opère, dans l'imagination du public, une fusion intime du personnage et de l'acteur, et l'on se réjouit, voyant cette jeune femme, de penser que celui-ci est son homme. Un homme, en effet ! Ses yeux et sa voix le jurent ; et c'est bien le cœur d'un mâle qui fait vibrer sa poitrine. La vigueur et la précision de son art, la ferveur et la mesure de son jeu, autant que des beautés, paraissent des vertus viriles. Aussi quelle sympathie ! On brûle, on souffre avec lui, quand il commence d'aimer Janik et s'efforce d'étouffer son amour; on suit son discours, à perdre haleine, quand il révèle désespérément à la jeune fille qu'il n'est pas son fiancé; on s'indigne, on se révolte, on éclate en prenant feu à sa colère, sous les outrages de son rival; on se croit l'âme aussi généreuse, la gorge aussi sonore, la parole aussi nette, la mimique aussi tranchante et aussi touchante que la sienne, et l'on s'applaudit ! — Mais comment, pour qui ne l'a pas vu, évoquer M. Got ? Il est marin et vieux marin, depuis le bonnet jusqu'aux semelles. Ses épaules se sont voûtées dans l'entrepont, ses jambes se sont arquées au bercement du roulis. Dans son œil clair, d'une franchise enjouée, c'est le flot qui brille. C'est du

sel déposé par les vents que son poil de loup de mer est blanchi et raidi. C'est la brise qui a fortifié ses cordes vocales et leur a donné ce beau timbre. Quand il remue, quand il parle, on reçoit par bouffées dans la salle une bonne senteur de marée! Dans tout cela point de simagrée, point d'artifice : en vérité, ce vieillard a l'âme d'un marin, l'âme de la mer. Où donc aurait-il pris cette bonhomie et cette puissance, tant de simplicité alliée à tant de grandeur? Il met dans l'idylle, sans la troubler aucunement, une figure d'épopée.

Le public de la Comédie-Française avait mangé son pain bis ou son pain blanc le premier; il a été surpris ensuite par le goût d'un singulier petit gâteau qu'on avait demandé pour lui à M. Théodore de Banville... Un cri d'admiration était parti, cet hiver, du Théâtre-Libre : « Un chef-d'œuvre nous est né, un mignon chef-d'œuvre! » On s'est empressé, rue Richelieu, d'adopter cette merveille : peu s'en faut, une fois là, qu'elle n'ait causé un scandale.

Qu'est-ce donc que *le Baiser?* Vous saurez que Pierrot... — Pierrot, à la Comédie-Française!.. Un paysan, alors? Un cousin du « Piarrot » de *Don Juan?*.. — Non pas! Le Pierrot de la comédie italienne. Pourquoi pas, en somme? Attendez pour vous fâcher. Ce blanc personnage est à la mode. Assez d'esprits sont fatigués du mélodrame, du vaudeville et de tout l'appareil scénique du XIXe siècle... N'ai-je pas vu, la semaine dernière, au Petit-Théâtre de la rue Vivienne, des raffinés applaudir *le Gardien vigilant*, de Cervantes, et *les Oiseaux*, d'Aristophane, joués par des marionnettes?.. Il y a tout juste un mois, le Cercle Funambulesque s'est fondé, pour la gloire de la pantomime. Dans un joli prologue (*le Réveil*), M. Jacques Normand a rêvé tout haut d'un retour

> A l'art naïf et pur, souvent même enfantin...
> On voudrait moins que l'homme et plus que le pantin!
> Lassé de la parole et de la phrase humaine,

il a dit les douceurs d'un pays

> Où, pour parler d'amour, il suffit que les yeux
> Brillent, et que la main, sur le cœur appuyée,
> Ait un frémissement d'hirondelle effrayée.

A la tête de la troupe, il n'a pas manqué de mettre Pierrot,

> *Ce* fin rayon de lune à l'apparence d'homme.

Va donc pour Pierrot, même à la Comédie-Française!

Aussi bien, il est doué de la parole, ce Pierrot-ci, pour converser avec une fée : ni leur aventure ni leur causerie, au moins réduite à

ses élémens nécessaires, n'a rien de bas. Oyez plutôt! La fée Urgèle se traîne par les bois, victime d'un enchanteur : elle a été transformée en vieille femme. Pour secouer le sortilège, ce qu'il lui faut, avant une heure,

C'est le premier baiser d'un jeune être innocent.

Elle aperçoit Pierrot, entré sous l'ombrage pour s'offrir un gentil régal :

Je vous savourerai, vin rose, et toi, galette,
Aux parfums des muguets et de la violette!

Elle suppose que « dans son cœur le lis fleurit encore ; » elle lui demande une faveur, sans dire laquelle ; il jure de la lui accorder :

Oui, par ma sœur, la neige, et mon frère, le cygne!..

Il hésite cependant, lorsqu'il sait ce qu'il a promis,

Lui qui, tremblant oiseau, *n'a* pas su *se* poser,
Et qui *n'a* pas connu la douceur du baiser...

Bah! il se décide, par charité!.. Or, au toucher de ses lèvres, la déplorable commère devient une radieuse petite princesse. Elle déclare aussitôt qu'elle veut regagner le royaume aérien, où l'attendent ses sœurs. Pierrot, cependant, souhaite qu'elle lui rende avec usure son baiser. Vainement elle objecte sa race et les délices de sa patrie :

Et je m'endors la nuit dans une perle creuse!

Pierrot la somme de rester sur terre et d'être sa femme ; peu à peu il la persuade. Par un caprice honorable, elle veut se marier selon les lois humaines ; il la rassure : le notaire sera ce merle,

Qui par là se promène avec son habit noir;

les témoins seront ces bouleaux ; les parens,

ce seront ces chênes très anciens,
Vêtus de mousse. — Bon. Mais les musiciens?
Il en faut pour le bal. Je n'en vois pas. — Mais, ange!
Nous les avons, c'est la fauvette et la mésange,
Et, lorsque tombera la nuit, les rossignols...

Hélas! Une autre mélodie passe dans le feuillage : c'est le chœur des

fées, c'est un appel... Vivement, Urgèle rend à Pierrot son baiser... Il lève la tête, les yeux noyés de mélancolie :

Elle s'est envolée! Oh! loin! A tire-d'aile!
Et fuit, toute petite, ainsi qu'une hirondelle.

— Et c'est tout? — Mon Dieu, c'est toute la fable et c'est l'essentiel du poème... Vous ne voyez pas que le cas soit pendable? — Assurément, non!.. C'est une églogue légère, une féerie en miniature, et, si l'on veut, un mythe gracieux, où se trouvent renouvelées d'antiques légendes sur l'ingratitude et la frivolité féminines. Il s'y mêle un piquant badinage, celui d'un poète moderne qui se plaît au commerce de Shakspeare : ce bois parisien, où les merles font office de notaires, est assez proche du bois athénien où gazouille *le Songe d'une nuit d'été*.

— Nous y voilà! M. de Banville n'est pas le familier du seul Shakspeare, il n'a pas respiré seulement, avant de souffler cette jolie bulle, un air embaumé par l'haleine de Titania et de la reine Mab. Enregistrez son aveu : « J'ai écrit cette comédie, au bord de la petite rivière Abron, dans une campagne où il y a des fées et où (comme ici, d'ailleurs) je lisais passionnément chaque jour *la Forêt mouillée*, de Victor Hugo...» *La Forêt mouillée!* Passionnément! Chaque jour! A Paris et à la campagne!.. *La Forêt mouillée*, la dernière pièce du *Théâtre en liberté*, est d'un bien autre fantastique, d'un autre comique surtout, que *le Songe d'une nuit d'été*. C'est le sabbat de l'esprit burlesque. L'auteur lui-même avertit que cette œuvre n'est pas jouable, sinon « à ce théâtre idéal que tout homme a dans l'esprit. » C'est pour ce théâtre qu'il donne ces indications de mise en scène : « *Soleil partout. Toutes sortes d'êtres... Les vers de terre se dressent hors de leurs trous comme en proie à un rut mystérieux.* » On y voit un philosophe latin, à qui la luzerne, après la pluie,

Montre plus de joyaux que le quai des Orfèvres!

On y trouve des herbes qui s'entretiennent de « Ricord! » On y rencontre une lingère qui dit à une actrice :

Des vieux que nous servons, connais la différence!..

On y surprend ces gentillesses :

LA LAVANDE.

La taille de la guêpe est charmante.

L'ORTIE.

Corset.

LA GUÊPE.

Cette lavande en fleur sent bon.

LA RONCE.

Water-closet.

On y recueille surtout des calembours à foison :

LE MOINEAU,

à une touffe de bruyère.

Bonjour,

La Bruyère,

à une branche d'arbre.

Bonjour, Rameau!

à une corneille sur le rocher.

Bonjour, Corneille!

Il faut croire que M. de Banville, en sa préface, a usé d'hyperbole, et qu'il aura manqué, certains jours, au devoir de relire la *Forêt mouillée* ou qu'il ne l'aura pas relue assez « passionnément : » il n'a pas approché de ce modèle! — Son Pierrot, cependant, est ferré sur l'anachronisme : il parle couramment des « Grands magasins du Louvre, » de la « correctionnelle » et de « la Bourse; » de « M. Chevreul » et de « Rothschild; » et « d'Alphonse » et « d'Émile, » qui ne se contenteraient pas « de se vendre à vingt mille. » — Pour la parodie, ce Pierrot ne craint personne : d'un tour de main, il travestit, en passant, *Michel et Christine*, *Andromaque*, *Tartufe*, *la Tour de Nesle*.— Ni lui ni même la fée ne se privent de turlupinades; au milieu de leurs discours, une trivialité tombe comme une pierre dans un lac, s'épate comme une motte de terre jetée dans une corbeille de fleurs. « Je puis encore être rosière, » dit Urgèle, et elle refuse de céder au « cruel Amour; » Pierrot réplique : « On n'en meurt pas. » — Le génie du calembour, enfin, ils le possèdent l'un et l'autre; ils l'appliquent ingénieusement à la recherche des rimes riches :

Quand même, — je vais loin, — ce serait une pièce
D'or, où l'on voit des rois avec leurs fronts laurés,
Certes, je n'en ai pas, cependant vous l'aurez...
... Scævola,
Dont le nom jusqu'aux cieux dans le passé vola...
La dette est claire. Elle eût semblé même évidente
Au siècle qui chanta Béatrice — et vit Dante!
... Si j'ai pu flirter incidemment,
Urgèle, qui jamais ne parle ainsi d'amant...
Blancs comme Églé qui dort auprès d'un ami sien!
Blancs comme des cheveux d'académicien!

O Molière! quand je pense que Boileau te priait, sans rire, de lui enseigner où tu trouvais la rime!.. Et la rime que tu trouvais, pour « appas, » c'était « ducats; » pour « marquis, » c'était « prix! » Pour « Pentecôte, » « sotte; » pour « disgrâce, » « place! » Pour « contrat, » « fat; » pour « regret, » « net; » et pour « Ignès, » « traits! » — Homme de théâtre, et moins soucieux de prouver son habileté que de faire dire à son personnage ce qu'il doit dire, il est vrai que Molière « cherche partout des facilités : » voilà, en quatre mots, le résumé d'un excellent ouvrage sur la *Versification de Molière*. Je ne le rêve point, cet ouvrage, il existe. Au chapitre de « la Rime, » l'auteur, M. Maurice Souriau, cite fort heureusement cette règle de Port-Royal : « La rime étant une gêne, quoique agréable et très nécessaire pour la beauté des vers, il vaut mieux y être un peu libre pour favoriser un beau sens, que trop scrupuleux... » En regard, d'ailleurs, il place loyalement la doctrine de Malherbe, telle que Racan l'a exposée : « Sur la fin, il était devenu rigide en ses rimes,.. et s'étudiait fort à chercher des rimes rares et stériles, sur la créance qu'il avait qu'elles lui feraient produire quelques nouvelles pensées, outre qu'il disait que cela sent son grand poète de tenter les rimes difficiles qui n'avaient point encore été rimées. » — Honneur à Malherbe! Il est fâcheux seulement que Boileau l'ait compromis : on ne pense pas toujours à le saluer comme le précurseur de M. de Banville.

Pour celui-ci, en vérité, il s'agit bien de « favoriser un beau sens! » Il ne s'agit même plus de stimuler l'imagination à « produire quelques nouvelles pensées. » Il n'y a pas de beau sens : il n'y a que de beaux mots. Il n'y a pas de nouvelles pensées : il n'y a que de nouvelles rimes. Lui-même, en son *Petit traité de poésie française*, M. de Banville a promulgué sa loi; elle pourrait se réduire à cet article unique : « La rime est tout le vers. » Ah! s'il arrive qu'on le prenne à la lettre, et que tout un vers soit une rime, ce vers sera l'idéal!

Gal, amant de la reine, alla (tour Magnanime!)
Galamment de l'arène à la tour magne, à Nîme!

Mais la perfection, en toutes choses, est rare : on ne cite que peu d'exemples de cette pureté. En fait, il faut se résigner, d'ordinaire, à composer le vers de deux élémens : la rime et *la cheville*. Êtes-vous poète? La rime vous apparaît comme une double fleur : « Incidemment, — ainsi d'amant; » c'est une révélation! Votre tâche à vous, c'est d'ajuster à ces deux corolles une double tige, une *cheville* articulée ou plutôt coudée. Qu'est-ce que la poésie, en somme? Un exercice de bouts rimés proposés par les dieux.

Ces dieux-là, nous les connaissons : *Sua cuique deus fit dira cupido!* L'honorable manie, la très innocente passion qui gouverne M. de

Banville, c'est l'amour des mots. Ses préférés, — les plus beaux, les plus rares, — il les perche au sommet du vers pour les mieux voir, pour jouir davantage de leur splendeur. Il jouit aussi de leur rencontre, alors qu'ils se font vis-à-vis du haut de ces échasses; il s'en réjouit d'autant plus qu'elle est plus inopinée. « L'Himalaya » et « Laya » ne s'attendaient guère à se trouver face à face : ils prennent soudain, en se regardant, une physionomie assez drôle; et M. de Banville, qui ménagea l'entrevue, se met à rire. Au demeurant, même à l'intérieur du vers, si des mots qui ne se connaissent pas viennent à se coudoyer (un nom antique et un nom moderne, un terme noble et un terme bas, etc.), le spectacle est amusant. Toute espèce de contraste a quelque peu de comique : pour M. de Banville, ce comique est tout le comique.

Il a pleinement apprécié, sans doute, la préface de la *Nuit bergamasque*... Aussi bien que *le Baiser*, on l'avait représentée au Théâtre-Libre, cette tragi-comédie de M. Bergerat, mais le Théâtre-Français ne l'a pas réclamée. En tête de la brochure, l'auteur a mis un manifeste : « *La Nuit bergamasque* n'a d'autre prétention que celle d'être un essai de vers comique en plein XIXe siècle. Car le glorieux XIXe siècle a de tout, mais il n'a pas de vers comique... En réalité, nous nous mourons tous de la disparition de ce pain intellectuel... » (M. Bergerat, plus loin, reconnaît qu'on trouve ce précieux aliment chez M. de Banville, chez Gautier aussi, chez quelques autres encore; mais la pédanterie de leurs contemporains ne leur a permis de le produire qu'en petite quantité). Le vers comique est la seule cause de rire en ce monde; sans vers comique, plus de joie, la vie humaine est une agonie! Qu'est-ce donc que le vers comique? « Presque indépendant de la pensée qu'il contient, » il est tout uniment le verbe de « l'abracadabrance. » Quelqu'un, par hasard, demande-t-il à connaître au moins la pensée contenue dans ce mot-là? Qu'il écoute seulement cette apostrophe de l'auteur, ce dithyrambe adressé à l'un de ses personnages : « Et toi, reître sans mesure, vrai spadassin des rimes milliardaires, qui parles une langue sans date, dépravée, résolument anachronique, où l'argot moderne se pare des tournures classiques, désorganise la chronologie des vocables et fait une omelette affreuse de tous les styles nés ou à naître... » A la bonne heure, voilà qui est franc! — Mais M. Bergerat disait aussi : « Le premier qui s'amuse à une comédie en vers, c'est celui qui l'a faite. » Il se résignait même, étant le premier, à rester le seul : « *La Nuit bergamasque*, avec sa folie de rimes, de concept, de personnages hyperboliques, ses détonations de couleur locale, de vraisemblance et son style omniséculaire, est le produit d'une esthétique qui m'est propre, qui me rend heureux, et que je ne ferai pas deux pas pour imposer aux autres. » Bien plus, il protestait contre la liberté

que prenaient ses fantoches d'aller gambader sur un théâtre : « Je ne vous fis pas présentables. Je ne vous avoue pas le moins du monde. Vous êtes bâtis hors des règles, hors du sens commun, à l'encontre de tout ce que l'on admire... Vous êtes le rêve d'un Caliban ! »

L'auteur de *la Nuit bergamasque* était un peu trop égoïste, un peu trop modeste, — un peu trop, seulement... Au Théâtre-Libre, où n'accourent que des amateurs de curiosités, sa pièce a réussi : après l'avoir diverti, elle a donc diverti son prochain, mais un prochain tout proche, et qui n'est pas considérable. Il n'est qu'une élite de beaux esprits pour applaudir un « jeune dissipé » italien, en costume du vieux répertoire, qui définit certains trafiquans :

> Vagues marchands de chair, sorte d'anthropophages,
> Mal classés par Buffon, Cuvier et Quatrefages!

Devant cette même compagnie, *le Baiser* a pu triompher. A s'envoler avec cette fantaisie aérienne, à retomber avec cette cocasserie lourde, alternativement, l'imagination de ces auditeurs prenait le même plaisir que les enfans au jeu de bascule : plus ils vont haut, plus ils touchent rudement le sol, et plus ils sont satisfaits. — Ces jours-ci encore, j'ai assisté à un divertissement qui procure une joie pareille. *Le Divorce fantastique* est un petit opéra de salon, à trois élémens, pour ainsi dire : des peintures de M. de Callias, projetées sur une toile par un procédé nouveau, sont accompagnées de mélodies et d'accords de M. de la Tombelle et d'un poème de M. Depré. L'ensemble est charmant et porte à la rêverie. Soudain, au milieu d'un couplet délicat, on est réveillé par un coq-à-l'âne : après une lente caresse, une gifle ! On s'amuse de l'accident. On est « entre soi ; » et cette lanterne magique, — si magique, en effet, qu'elle paraisse, — n'est qu'un joujou.

Le Baiser aussi n'est qu'un joujou, — un bijou, si l'on veut ; un colifichet délicieux, mais un colifichet. Or, à la Comédie-Française, on n'est jamais « entre soi ; » les honnêtes gens n'y viennent pas pour « faire joujou ; » ils ne veulent pas, dans cet immense écrin, n'avoir à considérer qu'une petite perle, surtout une perle baroque !.. Et tandis que M. Coquelin cadet et Mlle Reichemberg, avec un art consommé, déclament cette poésie qui se moque d'elle-même, le public a une furieuse envie de demander si l'on ne se moque pas de lui.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Quelle sera la fin de tout ceci? Comment sortira-t-on de cette obscurité qui va en s'épaississant à mesure que les incidens se succèdent? On ne le sait pas, on ne peut rien prévoir; on sent bien seulement que la France est engagée dans une des crises les plus troubles, les plus pénibles, les plus irritantes qu'elle ait jamais traversées, et elle a cela de grave, cette crise nouvelle, qu'elle est provisoirement à peu près sans issue, au moins sans une issue régulière et saisissable.

Tout semble se réunir pour placer le pays dans une de ces situations extrêmes et fausses où le bien même, le bien plus que le reste, est difficile, parce que la confusion est partout et la direction n'est nulle part. Tout est livré à l'aventure, aux passions bruyantes et arrogantes des partis, qui se disputent leur patrie comme une proie, à l'imprévu d'une consultation populaire que tout le monde appelle, en se réservant de la confisquer ou de n'en tenir aucun compte. C'est la tyrannie de la violence et du hasard déchaînée dans nos affaires! Assurément, à travers tout, dans ce pays si éprouvé, si audacieusement exploité, si souvent abusé, il y a une force de résistance, de sagesse instinctive, qui peut déjouer bien des calculs. En définitive, il vit quand même, ce malheureux pays, il travaille courageusement, il est tous les jours à son œuvre patiente et obscure, à cette œuvre par laquelle la France existe. Il ne demande que la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, un peu de stabilité, la sécurité du lendemain, et, si les hommes qui ont le sentiment de ses intérêts, de ses vœux, pouvaient unir leurs efforts pour le rassurer, pour le guider, en ralliant toutes ces forces de raison et de bon sens qui sont dans la nation, rien ne serait encore perdu; mais c'est là précisément la question. On a si bien fait depuis quelques années, on a si étourdiment, si aveuglément confondu et affaibli toutes les conditions d'une vie régulière, on a mis un tel zèle

à tout ébranler, à tout désorganiser, qu'il reste à peine un point fixe où puissent se rallier et s'appuyer les bonnes volontés pour concerter une action quelque peu efficace. On semble s'être proposé uniquement, depuis dix ans, de rendre par degrés impossible tout retour régulier des forces modératrices dans la politique de la France, et de ne laisser la carrière ouverte qu'aux violences de parti, aux agitations désorganisatrices, aux impatiences radicales. On y a réussi, — on est arrivé à cette situation sans issue où le pays déconcerté flotte entre un favori du hasard, M. le général Boulanger, qui promet tout sans pouvoir rien tenir, et ceux qui font du gouvernement lui-même, des pouvoirs publics, les complices de l'anarchie croissante, de l'instabilité universelle.

Qu'est-ce que M. le général Boulanger dans les affaires de la France, aujourd'hui comme hier? Évidemment, on le sait assez, ce n'est pas par lui-même, ce n'est pas par son propre mérite qu'il est devenu une sorte de personnage public. Comme soldat, il n'est plus rien, il ne représente que des habitudes et des exemples d'indiscipline qui ont obscurci ses premiers services. C'est un tribun militaire évadé de la vie régulière pour courir les aventures. Comme politique, il n'a que des idées vagues, décousues et incohérentes, sans originalité et sans force. Il a fait l'autre jour, pour la première fois, une apparition assez théâtrale au Palais-Bourbon; il s'est cru obligé d'aller porter à la chambre, non sans une certaine solennité annoncée d'avance, un programme qui n'est, après tout, que le prospectus d'une ambition personnelle. Il a parlé une heure ou deux au milieu de toutes les interruptions, et ce qu'il a dit est évidemment ce qu'il y a de moins sérieux dans son affaire. Ce qu'il pense, ce qu'il propose, on ne le voit pas bien, même après l'exposé laborieux et calculé qu'il a lu. Il est pour la dissolution et pour la revision, c'est naturellement le premier article de son programme. Il est contre le régime parlementaire, c'est encore tout simple. Il est pour la convocation d'une assemblée constituante, pour la fabrication d'une constitution nouvelle, tout cela est assez banal. Veut-il conserver un sénat dans sa constitution? Il ne paraît pas avoir des idées parfaitement arrêtées sur ce point. Est-il pour le maintien de la présidence de la république? Il ne le sait pas bien; il se pourrait qu'on pût s'en passer, il se pourrait que l'institution eût ses avantages, à la condition cependant que le président ne fût pas un « soliveau, » comme dans la constitution qui existe. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il est avant tout pour une de ces situations troublées où se font les fortunes des dictateurs, qui ont toujours l'air de décliner la veille les dictatures qu'ils sont prêts à accepter le lendemain. Il est pour les crises où tout est possible, voilà son affaire!

M. le général Boulanger n'a point réussi au Palais-Bourbon, c'était facile à prévoir; il n'a eu ni un succès d'orateur, ni le vote de l'urgence

pour sa proposition de revision, il a eu à essuyer, une heure durant, les désaveux et les épigrammes, qui ne lui ont pas manqué. Qu'on ne se hâte pas trop, cependant, de triompher d'un vote. Le député du Nord, avec ses idées incohérentes, n'est rien par lui-même, et il ne reste pas moins un danger, parce qu'il représente, sans titre, sans raison, si l'on veut, mais avec la hardiesse d'un ambitieux qui sait profiter de tout, les mécontentemens, les griefs, les déceptions, les ressentimens accumulés dans le pays par dix années d'agitation et d'impuissance. Sa force n'est pas au Palais-Bourbon, elle est au dehors, dans le malaise public, dans la révolte d'une opinion fatiguée, qui ne sait peut-être pas bien ce qu'elle veut et qui, par cela même, est d'autant plus facile à séduire. Le seul succès parlementaire que le député du Nord ait obtenu, et auquel il ne s'attendait pas sans doute, a été de raffermir le ministère par une victoire presque forcée de scrutin. Pour le coup, M. le président du conseil a eu ou a cru tenir ce qu'il voulait. Il a vu se réaliser à son profit, pour la circonstance, la concentration républicaine, la vraie concentration, celle où M. Basly, M. Camélinat, même M. Félix Pyat, se confondent avec la majorité! Malheureusement, M. Floquet n'a pas vu que, si M. le général Boulanger lui a préparé ce succès, il fait à son tour, plus qu'il ne le croit, les affaires du député du Nord par cette politique qui réunit, devant le pays étonné, des républicains prétendus modérés et des séides de la commune, ceux qui hier encore traitaient d'assassins les soldats de l'armée de Versailles. Voilà un des résultats de cette séance de l'autre jour!

Rien n'était plus aisé, rien n'était plus naturel sans doute, que de combattre les prétentions dictatoriales de M. le général Boulanger. M. Clémenceau, l'allié de M. Joffrin et du ministère, l'organisateur de la nouvelle Société des Jacobins, a pu se donner des airs de libéralisme en se faisant le défenseur des libertés, des garanties parlementaires, des régimes où l'on parle. M. le président du conseil, qui a le goût des épigrammes et des mots à effet, même des mots qui ne signifient rien, a pu pulvériser le dictateur du Nord avec les souvenirs de Bonaparte, et lui dire, on ne sait à quel propos, on ne sait par quelle confusion de personnes, qu'il serait le « Sieyès d'une constitution mort-née. » C'est peut-être joli pour ceux qui n'y regardent pas de si près, — à moins que ce ne soit simplement ridicule; mais, de toute façon, ce n'est qu'un mot, et ce n'est pas apparemment avec des mots que M. le président du conseil se flatte de détourner un mouvement après tout menaçant, d'éclairer, de rassurer le pays. Il faudrait, en vérité, autre chose. L'unique moyen de faire face à un danger, qu'il ne faut pas exagérer, qui existe néanmoins, serait de lui opposer un gouvernement, une politique sensée, une défense résolue de toutes les garanties de stabilité, et, sur ce point, M. le président du conseil ne paraît pas avoir mis encore beaucoup d'ordre dans ses idées. La seule

politique du ministère jusqu'ici est de tout embrouiller, de continuer à tout ébranler, même la constitution, qu'il veut reviser tout comme M. le général Boulanger, — de ménager ses amis et alliés, les radicaux de toutes les nuances, en leur offrant l'appât d'une loi sur les associations qui leur permettra de reprendre la guerre contre l'église, contre le concordat. Le ministère de M. Floquet ne refusera sûrement rien aux radicaux, et, en attendant de mieux faire, la plus rare nouveauté qu'il ait eue à offrir est cette loi qui changeait la date des exercices budgétaires, qu'il a fait voter en toute hâte par la chambre, mais qui vient d'être arrêtée au passage par le sénat.

Ce qu'il y avait de curieux dans cette loi, c'est qu'elle remuait tout et n'était qu'un peu de bruit pour rien. Où était la nécessité d'une prétendue innovation dont le premier résultat devait être de mettre la confusion dans la comptabilité publique, de rompre l'unité entre les budgets départementaux et le budget de l'état, même entre les diverses parties du budget général? Le ministère a prétendu que son système était plus favorable aux grandes réformes financières qu'il méditait, que ce serait d'ailleurs un moyen de faciliter la discussion du budget, d'échapper aux douzièmes provisoires. En quoi cependant les réformes qu'on tient en réserve, si elles sont utiles, seraient-elles plus faciles à réaliser parce que le budget commencerait le 1er juillet au lieu de commencer le 1er janvier? Par quel miracle un changement de date aurait-il la vertu de simplifier la discussion du budget, et de permettre d'échapper aux douzièmes provisoires? La vraie difficulté, on le sait bien, n'est pas dans une date; elle est dans la commission du budget, qui, par son omnipotence abusive, par sa prétention de se substituer au gouvernement lui-même, par la lenteur calculée qu'elle met dans son travail, finit par tout compliquer, par rendre toute discussion sérieuse presque impossible, et par annuler le contrôle du sénat. Au fond, ce qu'on voulait, par cet expédient d'une substitution de date, c'était se tirer pour le moment d'embarras, obtenir tant bien que mal une prorogation de budget de six mois jusqu'au 1er juillet de l'année prochaine, et gagner ainsi du temps. Le jour où la discussion s'est ouverte devant le sénat, le rapporteur de la commission des finances, M. Léon Say, d'une parole nette et décisive, a mis en pièces le décevant artifice ministériel. Il a montré, en homme expérimenté, que toutes ces petites combinaisons étaient inutiles ou dangereuses, qu'elles ne servaient à rien, ne remédiaient à rien, qu'elles déguisaient à peine une impuissance agitée; — et comme les ministres le pressaient d'avouer ce qu'il craignait, M. Léon Say leur a dit à bout portant, avec une piquante vivacité: « Je crains tout! » A quoi M. le président du conseil, qui a toujours l'esprit d'à-propos et le mot juste, a répondu: « Cette confiance nous honore! » C'est toute la question. C'est la lutte engagée entre la prévoyance qui avertit, qui prémunit

le pays contre les illusions ou les vaines promesses, qui avoue ses craintes, et l'imprévoyance qui ne craint rien, qui joue avec les ressources publiques comme avec tous les ressorts de l'état. Le sénat s'est prononcé pour la prévoyance, sans hésiter, sans se laisser arrêter par l'invariable menace du conflit avec l'autre chambre. Et quand le ministère aurait réussi à obtenir de la condescendance du sénat une mesure à laquelle il paraissait attacher un certain prix, se serait-il créé une force pour combattre les mouvemens dictatoriaux, pour rallier le pays en le tranquillisant? Il n'aurait fait que donner une arme de plus aux agitateurs, en prolongeant, par un expédient sans valeur, les indécisions, les inquiétudes de l'opinion, excédée de mécomptes et de tromperies.

Le malheur est que, depuis dix ans, il en est toujours ainsi; que les républicains, qui n'ont cessé d'être au gouvernement sous un nom ou sous l'autre, n'ont voulu jamais rien écouter. Ils ont pris pour une politique cette triste, cette stérile et dangereuse manie de toucher à tout, d'abuser de tout, en parlant toujours de réformes, sans s'apercevoir qu'ils préparaient une anarchie favorable à tous les hasards. Ils se trouvent aujourd'hui en présence de tout ce qu'ils ont préparé, des déficits, des troubles financiers, des agitations revisionnistes, des inquiétudes religieuses, ravivées par une recrudescence de politique radicale. En même temps, on ne craint pas de poursuivre plus que jamais devant le sénat la discussion et le vote de cette loi militaire qui traîne depuis quelques années déjà, allant du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, qui met en doute et en suspens l'organisation tout entière de l'armée. Était-il donc si pressant de toucher à la loi de 1872? Tous les hommes sérieux, éclairés, expérimentés dans les affaires militaires, conviennent au contraire que l'armée créée par la loi de 1872 est la force et l'honneur de la France, qu'elle est le plus puissant instrument par son esprit, par sa discipline, par ses habitudes de travail et de dévoûment; mais il fallait une loi nouvelle, une loi prétendue démocratique, œuvre toute républicaine et radicale! Il fallait réduire le service pour se faire une popularité, étendre le service obligatoire, au risque d'affaiblir la société civile, la culture intellectuelle, sans fortifier l'armée, arriver surtout à enrôler par un coup de filet les séminaristes. Bref, il fallait tout réformer! On a beau atténuer, essayer d'améliorer ce que la chambre a fait dans les savantes et fortes discussions du sénat, cette loi ne reste pas moins une expérience redoutable; c'est, comme l'a dit M. le général Billot en chef prévoyant, un « saut dans l'inconnu! » On sait l'armée qu'on a, on ne sait pas l'armée qu'on aura. Et cette expérience hasardeuse, périlleuse, on prétend la réaliser, l'inaugurer à un moment où tout est obscur et incertain dans le monde, où ce qu'il y aurait assurément de plus sage, de plus patriotique, serait de se recueillir, de se raffermir, pour ne pas

se laisser surprendre par les événemens. Mieux vaudrait mille fois s'arrêter en cela comme en tout dans l'intérêt du pays, que personne n'a le droit d'oublier un seul instant!

Tout se réunit en effet, aujourd'hui plus que jamais, pour tenir la France en éveil, pour lui montrer le danger de se laisser aller à l'esprit d'aventure, de toucher à ses institutions militaires, à son organisation financière, à tout ce qui peut faire sa force. Ce qu'on ne ferait pas par ce sentiment de mesure qu'un grand pays doit toujours mettre dans le gouvernement de ses affaires, qu'on le fasse au moins par le plus simple sentiment de conservation nationale et de défense. M. le ministre de l'instruction publique, qui ne recule pas devant les paroles inutiles, revendiquait récemment pour la France l'honneur d'offrir au monde le spectacle d'une démocratie de trente-six millions d'hommes se gouvernant librement, en paix avec elle-même et avec les autres. C'est possible, cela viendra peut-être, on n'en est pas encore là. Pour le moment, si l'on pouvait douter de l'intérêt pressant, de la nécessité qu'il y a pour notre pays à se surveiller sans cesse, à se défendre des réformes aventureuses, des expériences plus ou moins démocratiques, on n'a qu'à voir l'état de l'Europe; on n'a qu'à considérer, sans illusion et sans faiblesse, cette situation qui se dessine devant nous, autour de nous, en traits de plus en plus saisissans.

On ne peut s'y méprendre, il y a un travail profond, calculé, multiple, dont l'unique objet est de nous cerner, de nous isoler. C'est la signification sensible, frappante de tous ces faits qui se succèdent depuis quelque temps, de cette police prohibitive organisée par l'Allemagne sur les Vosges, aussi bien que de cette manifestation assez imprévue du président du conseil hongrois, qui, un moment, est devenue un incident. A tout cela, la France ne peut répondre que par un redoublement de prudence. Évidemment, même dans les limites de cette prudence, il y a des heures où l'on ne peut pas laisser tout passer. Notre gouvernement ne pouvait pas laisser dire que les pavillons étrangers risquaient de n'être point en sûreté à Paris, qu'il pourrait y avoir d'ici à un an quelque guerre dont on semblait d'avance attribuer la pensée et la responsabilité à la France. Sans rien exagérer, notre ministre des affaires étrangères a dû nécessairement chercher à savoir auprès du chef de la diplomatie autrichienne ce que signifiait ce langage : il a obtenu la seule explication qu'il attendît sans doute, l'assurance qu'il n'y avait ni intention d'offense, ni animosité contre la France,— assurance que le président du conseil hongrois a renouvelée depuis devant son parlement. M. le ministre des affaires étrangères, dans les explications qu'il a données lui-même devant notre chambre, a mis une sage et habile mesure, évitant de répondre à des accusations injustes par des récriminations inutiles, à des excès de langage par d'autres excès; il s'est même montré plus diplomate qu'on ne s'y at-

tendait. Il a enfin saisi cette occasion de préciser une fois de plus la politique extérieure de la France, politique toute d'observation et de défense, toute pacifique, et la meilleure preuve qu'il ait pu donner des intentions pacifiques de notre pays, c'est cette exposition même à laquelle on fait d'avance la guerre, qu'on peut juger plus ou moins opportune, mais qui ne ressemble sûrement pas à une manifestation belliqueuse. En un mot, tout ce qu'il y avait à faire, le chef de notre diplomatie l'a fait sans aller au-delà; tout ce qu'il y avait à dire, il l'a dit avec fermeté, avec modération, de façon à ne rien compromettre, ni la dignité du pays ni ses bonnes relations avec qui voudra être l'ami de la France. Après cela, l'incident dont M. Tisza s'est fait le héros est fini sans doute; il ne reste pas moins le signe d'un certain état d'esprit sur lequel nous ne pouvons nous faire illusion. Tout ce qu'on peut se demander, c'est si le chef du cabinet hongrois a laissé échapper par légèreté le secret d'une malveillance assez universelle, ou si cette menace d'une guerre de la France qu'il a invoquée n'est pas tout simplement un de ces moyens dont M. de Bismarck s'est si souvent servi pour préparer une demande de subsides, une augmentation nouvelle des forces militaires.

C'est là, dans tous les cas, à ce qu'il semble, l'unique ou le principal objet des délégations qui viennent de se réunir à Buda-Pesth, et où la première parole a été pour célébrer la ligue de la paix, l'alliance avec l'Allemagne. Les présidens des deux délégations, M. de Smolka et M. Louis Tisza, le frère du ministre hongrois, l'empereur François-Joseph lui-même, ont commencé par rendre témoignage de leur fidélité au pacte dont M. de Bismarck se réserve d'être le souverain interprète. L'empereur Guillaume est mort, l'empereur Frédéric III règne, et si l'infortuné souverain épuise en ce moment même ce qu'il a de volonté dans une lutte ingrate contre l'influence du chancelier, au sujet de M. de Puttkamer, qui vient d'être obligé de quitter le ministère de l'intérieur, il ne touche pas à la politique de M. de Bismarck, qui, aujourd'hui comme hier, reste intacte et toute-puissante. Seul, le chancelier tient dans ses mains les fils de toutes les combinaisons, demeure le maître de la paix et de la guerre. C'est à cette politique que l'Autriche tient visiblement à donner des gages, en redoublant d'activité, en prenant pour ainsi dire sa position sous les armes dans l'alliance qui règle tout et domine tout en Europe. Elle veut, comme on le dit dans un langage devenu usuel, proportionner ses forces « à l'accroissement de la puissance militaire de tous les autres états. » Le plus clair est que les délégations ouvertes à Buda-Pesth par l'empereur François-Joseph vont délibérer, que M. de Kalnoky, appelé en consultation, donnera sans doute des explications plus ou moins évasives, que le ministre de la guerre arrivera ensuite avec ses demandes de crédit, et qu'on votera près de 100 millions de subsides pour les ar-

memens, pour les fortifications de la frontière. Il va sans dire que déclarations et vote sont accompagnés de l'assurance invariable qu'on ne songe qu'à se défendre, que si on s'arme, c'est uniquement pour n'être pas pris au dépourvu dans « la persistante incertitude de la situation de l'Europe, » parce que tout le monde s'arme. C'est au mieux; il est même vraisemblable que l'Autriche est sincère dans ses vœux pour le repos de l'Europe. Seulement, on en conviendra, c'est là une situation de plus en plus étrange. La triple alliance n'est qu'une ligue défensive; l'Autriche ne veut que la paix; l'Allemagne est le plus pacifique des empires, c'est bien connu! La Russie, de son côté, proteste qu'elle ne veut que rester tranquille, et la France, plus que les autres, a besoin de la paix. En même temps, tout le monde est sous les armes; au besoin, les défis, les paroles amères, les incidens irritans éclatent de temps à autre. Et voilà sûrement la paix de l'Europe bien garantie!

Qui donc aujourd'hui ne se croit pas obligé de s'armer en effet pour toutes les guerres qu'on prédit, que la politique de l'ambition et de la force rendra peut-être inévitables? C'est une sorte d'épidémie envahissante, c'est l'influence du jour. L'Angleterre elle-même, si accoutumée qu'elle soit à se dégager le plus possible des charges militaires, l'Angleterre à son tour entre dans le mouvement; elle se sent prise d'inquiétude, et c'est le lieutenant du commandant en chef de l'armée, du duc de Cambridge, c'est lord Wolseley qui a sonné le tocsin d'alarme il y a quelque temps déjà, en s'élevant contre la négligence des pouvoirs publics, contre le gouvernement stérile des partis, contre les ministères qui font des économies aux dépens de la défense nationale. Depuis, les journaux ont suivi le mouvement; ils ont publié des articles retentissans qui émanaient, disaient-ils, de « la plus haute autorité militaire, » que le duc de Cambridge s'est hâté de désavouer, et qui n'étaient en définitive que le développement des opinions pessimistes de lord Wolseley. Pendant quelques jours, il a été presque avéré que la patrie britannique était en danger, que l'armée anglaise n'existait pas ou qu'elle n'avait pas d'armes, que la flotte elle-même manquait de canons, que l'Angleterre était hors d'état de repousser une invasion. C'est un vieux thème qui date de trente ans, de l'organisation des volontaires par lord Palmerston, et que lord Wolseley a repris pour la circonstance, au risque de créer une panique d'opinion. Le chef du gouvernement, lord Salisbury, il est vrai, s'est fâché cette fois et a vertement semoncé, en pleine chambre des pairs, l'indiscret révélateur des faiblesses vraies ou supposées de l'Angleterre. Il a protesté avec une sévérité hautaine contre les procédés d'un homme que sa position officielle dans l'armée et ses devoirs militaires obligeaient à plus de réserve, si bien qu'on a cru un moment que lord Wolseley allait donner sa démission. Il n'en a rien été. Lord Wolseley est allé

très humblement faire sa confession et sa pénitence devant la chambre des pairs en gardant sa position; il est rentré dans l'ordre! On aurait pu croire que cela allait finir. C'était à peine le commencement; l'impulsion était donnée, et après ces préliminaires, où lord Wolseley n'a point eu un rôle des plus brillans, le mouvement n'a fait que redoubler. Et la panique dure encore! elle est un peu partout, dans les clubs, dans les meetings, dans les journaux, même par instant dans le parlement!

Oui, en vérité, les Anglais se donnent depuis quelque temps à eux-mêmes et donnent au monde une représentation bien bizarre, trop bizarre pour ne pas cacher quelque calcul insaisissable. On dirait, à les entendre, que tout est en péril, que l'Angleterre est sans défense, qu'il n'y a qu'à faire un geste et un signe pour débarquer sur leurs côtes une armée de 100,000 hommes, — et, naturellement, c'est la France qui est toujours la grande suspecte à leurs yeux! Ils supputent les navires, les soldats nécessaires pour l'invasion dont ils sont menacés, et ils se donnent même des émotions en racontant les batailles qui pourraient être livrées. Vainement on leur dit que tout cela est aussi puéril qu'extravagant, qu'il faudrait une flotte de 480,000 tonnes pour débarquer 100,000 hommes, et qu'aucune puissance de l'Europe ne possède cette flotte, que, pour cette raison et pour quelques autres, l'Angleterre peut encore dormir tranquille. N'importe! par un étrange phénomène d'hallucination rétrospective, ils voient le camp de Boulogne reconstitué devant eux, la mer livrée aux envahisseurs, et lord Wolseley, qui sait son affaire, assure qu'on n'a besoin que d'une flotte de 150,000 tonnes pour jeter en trois jours 100,000 hommes au moins sur les côtes britanniques. Ce n'est pas plus compliqué et plus difficile que cela! Voilà pourtant à quoi peuvent passer leur temps des hommes sérieux et pratiques comme les Anglais. Le gouvernement se sent peut-être quelque peu humilié de ces démonstrations passablement ridicules. Il ne se croit pas moins obligé, ne fût-ce que pour ménager l'opinion populaire, de demander des subsides au parlement; il a récemment désigné des officiers de l'armée active pour embrigader et commander les volontaires; il vient même de nommer une commission royale qui est chargée de faire une enquête sur l'état des forces militaires et navales de la Grande-Bretagne, et où se trouvent réunis des hommes comme lord Hartington, lord Randolph Churchill, M. W. Smith, le général Brackenbury, l'amiral sir F. Richards. Après cela, les Anglais retrouveront peut-être leur sang-froid; ils ne se croiront plus menacés par ceux qui ont assez de se défendre. Ils cesseront cette comédie d'une grande nation jouant la peur, comme si elle n'avait pas tous les moyens de sauvegarder son intégrité et même de maintenir sa toute-puissance sur les mers où elle a l'ambition de régner!

L'éclat des fêtes publiques, des manifestations et des ovations n'ex-

clut pas les crises intimes dans plus d'un pays, surtout dans un pays comme l'Espagne. Il y a quelques jours à peine, l'exposition de Barcelone était presque un événement, presque toute la politique au-delà des Pyrénées. Tout semblait se réunir pour donner un intérêt particulier à ces fêtes offertes par une ville industrieuse aux étrangers comme aux Espagnols. La reine régente, Marie-Christine, avait saisi cette occasion pour aller visiter la Catalogne, conduisant avec une généreuse et aimable confiance son jeune fils, un roi de deux ans, au milieu de ces populations indépendantes ; elle était accompagnée de sa cour, du président du conseil, de quatre ou cinq de ses ministres, qui avaient quitté Madrid avec elle, et à son arrivée à Barcelone, par une circonstance bien exceptionnelle, elle était reçue au bruit des canons des plus puissantes escadres étrangères. Pendant les quelques jours qu'elle a passés à Barcelone, présidant à toutes les cérémonies, visitant les usines comme les escadres, recevant tout le monde, la reine Christine a été entourée de toutes les sympathies, de tous les témoignages de la cordialité populaire. Elle a retrouvé à Valence, en continuant son excursion sur le littoral méditerranéen, l'accueil qu'elle avait déjà trouvé à Barcelone comme à Saragosse. Elle a passé heureuse, fêtée et acclamée, à travers ces provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence, si souvent agitées par les révolutions, aujourd'hui pacifiées. Bref, c'est un voyage qui a réussi, qui n'a fait qu'ajouter à l'honnête popularité de la régente, de cette mère prévoyante et loyale dont l'unique soin est de présenter son jeune roi au peuple espagnol. Malheureusement, les fêtes ne sont que des fêtes ; sous les plus brillantes apparences, la politique a toujours ses épines, et pendant ce voyage royal, avant même que la régente fût rentrée à Madrid, une sorte de crise avait déjà éclaté. Elle n'a pas attendu le retour du président du conseil, de M. Sagasta ; elle n'est plus maintenant facile à dénouer, tant elle est compliquée de froissemens, de rivalités et de dissensions intimes, — sans parler des questions de parti qui s'y mêlent.

Comment cela s'est-il passé ? On ne s'y attendait peut-être pas sitôt. Un incident imprévu et assez singulier, d'une nature assez délicate, est venu tout précipiter. En l'absence de la reine, il est d'usage que la première autorité militaire de Madrid aille tous les jours prendre le mot d'ordre auprès de la personne de la famille royale la plus rapprochée du trône. Après le départ de la régente, le capitaine-général de la Nouvelle-Castille, gouverneur militaire de Madrid, le général Martinez Campos, qui est un personnage important de la situation, s'est conformé à l'usage en se rendant tous les jours auprès de l'infante Isabelle, qui a été elle-même un moment princesse des Asturies, héritière du trône. L'infante Isabelle a quitté à son tour Madrid ; il n'est plus resté que l'infante Eulalia, mariée à un fils du duc de

Montpensier, officier dans l'armée active, et le gouverneur de Madrid, s'en tenant strictement à l'ordonnance militaire, ne s'est plus cru obligé d'aller chercher le mot d'ordre auprès d'une princesse dont le mari est son subordonné. La question a été soumise au ministre de la guerre, qui était en ce moment auprès de la régente à Barcelone, et le ministre, le général Cassola, paraît avoir répondu d'un ton impérieux et cassant, en homme qui n'était pas fâché de faire sentir son autorité au gouverneur de Madrid. Le général Martinez Campos a répondu aussitôt par sa démission, — et voilà la guerre allumée pour le mot d'ordre qui n'a pas été demandé à l'infante! S'il y a eu quelque plainte, elle ne paraît pas être venue de l'infante elle-même, et comme, d'un autre côté, le général Martinez Campos, qui est un des principaux auteurs de la restauration, un des serviteurs les plus résolus de la monarchie, ne peut pas être soupçonné d'avoir voulu manquer d'égards à une personne de la maison royale, il est clair que l'incident survenu à Madrid n'a été qu'une occasion. La question d'étiquette n'a été qu'un prétexte dans une situation déjà compromise, devenue de plus en plus laborieuse et confuse par le trouble des partis, par l'ébranlement de la majorité ministérielle, par la difficulté qu'éprouve le chef du cabinet, M. Sagasta, à faire accepter sa politique. Le fait est que, depuis quelque temps, le ministère rencontre une assez vive opposition, même parmi ses amis. Le ministre de la guerre, le général Cassola, avec ses réformes militaires, n'a réussi qu'à mettre successivement contre lui tous les généraux. Le ministre des finances, de son côté, M. Puigcerver, avec ses projets économiques, a soulevé les plus vives contradictions. Le président du conseil, enfin, s'est exposé à lasser ses partisans avec sa politique semi-réformatrice, à la fois agitée et indécise. Tout tendait à se disloquer, et le général Martinez Campos, qui représente une des fractions constitutionnelles dont l'appui a été jusqu'ici une des forces du ministère, le général Martinez Campos, par sa retraite, n'a fait que hâter une crise qui se préparait depuis quelque temps déjà.

Ce qui sortira maintenant de cette crise ouverte à Madrid est assez difficile à prévoir, d'autant plus que les conditions parlementaires n'ont rien de clair et de précis. Le chef du cabinet, M. Sagasta, est sans doute un homme de ressources et de dextérité, expert dans toutes les combinaisons, habile à raffermir une situation ébranlée et à refaire un ministère. Il paraît évident, toutefois, que le système d'équilibre qu'il a suivi jusqu'ici est à peu près épuisé. Il est obligé de prendre un parti, de se décider à chercher un appui dans un libéralisme plus avancé, dont il devra payer l'alliance par des concessions nouvelles, ou de se replier vers les groupes constitutionnels plus modérés, en ajournant quelques-unes des réformes qu'il a inscrites dans son programme. Ce sont des évolutions qui ne sont peut-être pas sans diffi-

cultés et sans périls, même pour un tacticien expérimenté. Si M. Sagasta, soit par lassitude, soit par prévoyance, croit le moment venu pour lui de quitter le pouvoir, il n'y a plus que cette alternative : ou bien les conservateurs dirigés par M. Canovas del Castillo reviendront avant peu aux affaires, ou bien il se formera un cabinet avec le ministre de la justice, M. Alonso Martinez, qui représente un libéralisme modéré, les opinions constitutionnelles auxquelles se rallie le général Martinez Campos. Ce serait, dans tous les cas, une expérience nouvelle, et c'est ainsi que les brillantes fêtes de Barcelone ont pour lendemain cette crise ministérielle que la reine et le président du conseil ont trouvée ouverte à Madrid, qui a cela de caractéristique qu'elle est la première crise un peu décisive depuis l'inauguration de la régence espagnole.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mai s'est effectuée sur notre place, comme sur les marchés étrangers, à l'avantage de la spéculation à la hausse, grâce à l'abondance persistante des capitaux, ainsi qu'à l'apaisement momentané des inquiétudes concernant la situation politique.

Le 3 pour 100 a été porté de 82.85 à 83.32, l'amortissable de 85.80 à 86.20, le 4 1/2 de 105.80 à 106 francs. La progression a été bien plus vive sur les fonds internationaux. L'Italien a monté de 98 20 à 98.75, le Hongrois de 79.60 à 81, le Russe 1880 de 79 à 80, en même temps que les cours du rouble se relevaient vigoureusement à Berlin. L'Extérieure s'est avancée de 70.35 à 71 1/4, le Portugais 3 pour 100 de 62.50 à 63 3/4; les valeurs ottomanes elles-mêmes ont légèrement progressé, malgré la confirmation de la nouvelle de la rupture des négociations entre la Porte et la Banque, au sujet d'un nouvel emprunt de 2 millions 1/2 de livres sterling.

On cessait de se préoccuper du discours de M. Tisza, qui, à la fin du mois dernier, avait failli provoquer un incident diplomatique; mais les discours prononcés à l'ouverture de la session des délégations autrichienne et hongroise à Pesth, par l'empereur François-Joseph et par les présidens des délégations, ont suscité de nouvelles appréhensions.

En même temps, quelques dépêches très alarmantes ont été publiées sur l'état de l'empereur Frédéric. Le mouvement de hausse a été tout d'abord enrayé, puis a fait place à une réaction assez vive, les 12 et 13 juin, au moment même où la liquidation de Londres se heurtait à des embarras nés de la baisse rapide des valeurs diamantifères et de quelques titres miniers.

Le 3 pour 100 a été ramené à 82.97, l'amortissable à 85.95, le 4 1/2 à 105.65. Quelques acheteurs ont cru prudent de réaliser non-seulement à cause des nouvelles extérieures, mais aussi sur l'échec complet au sénat du projet de loi du ministre des finances portant modification du point de départ de l'exercice budgétaire.

L'Italien a perdu brusquement l'avance obtenue depuis la liquidation. La situation financière du pays reste difficile; les recettes des douanes sont en grande diminution depuis l'établissement du tarif général et la dénonciation du traité de commerce avec la France. Cette cause spéciale, jointe à l'augmentation des dépenses militaires, menace le budget italien d'un gros déficit en fin d'exercice.

L'Extérieure d'Espagne se tient assez bien aux environs de 71, malgré la crise ministérielle qui vient d'éclater à Madrid. La rente portugaise bénéficie de l'amélioration générale de la situation économique du royaume et de la sécurité qu'offre cette valeur aux capitalistes que l'état instable des affaires en Europe éloigne des autres fonds d'état.

On a cessé à Berlin de peser sur les fonds russes, et il n'est plus question des mesures que le gouvernement allemand devait prendre contre l'entrée des blés de Russie sur le territoire de l'empire. La haute banque internationale soutient le Hongrois au-dessus de 81, en dépit des sacrifices que la nécessité de la préparation à la guerre va de nouveau imposer au budget commun de l'Autriche-Hongrie. C'est une somme de 47 millions de florins que les délégations vont être invitées à voter pour des dépenses militaires déclarées inévitables et urgentes.

Le marché des titres de nos principales institutions de crédit a été plus animé que de coutume, mais les améliorations de cours, dont la plupart ont profité à la faveur de la hausse des rentes, ne se sont pas maintenues dans les deux dernières journées. La Banque de France, après avoir dépassé 3,600, a été ramenée à 3,550; le Crédit foncier, qui émettra le mois prochain 31,000 actions nouvelles réservées au pair à ses actionnaires, s'est élevé jusqu'à 1,470, mais pour revenir ensuite à 1,447. La Banque de Paris, portée à 780, finit à 765; le Crédit lyonnais a gagné 10 francs à 592, mais en a reperdu 6 à 586. Il s'est fait quelques transactions en actions de la Banque franco-égyptienne, de la Banque franco-russe et du Crédit mobilier.

Le Suez a oscillé entre 2,160 et 2,175, le Panama a été porté 400 francs la veille du vote sur l'autorisation relative aux obligations

à lots. La spéculation a réalisé sur le fait accompli, et l'action est revenue à 382.

Une lutte très vive est engagée à Londres et à Paris sur les prix du cuivre et des actions des entreprises de production de ce métal. Les cours du Rio-Tinto, du Tharsis et d'autres sociétés ont été agités par de violens soubresauts; il en a été de même pour l'action de la Société des Métaux, cette compagnie étant le principal instrument d'action du syndicat qui a porté la prix du cuivre à 81 livres sterling et réussit jusqu'ici à le maintenir à ce niveau élevé.

Les actions des autres sociétés industrielles ont été à peu près immobiles, sauf celles des Voitures, en hausse de 25 francs, sur des prévisions d'augmentations de recettes et de bénéfices nets en 1888 et surtout en 1889.

Le sénat a voté, dans sa séance du 5 juin, le projet de loi déjà adopté, le 28 avril dernier, par la chambre des députés, autorisant la Compagnie du canal interocéanique de Panama à émettre des obligations à lots jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 720 millions, dont 600 millions pour l'achèvement du canal à écluses le 1er juillet 1890, et 120 millions pour le paiement des lots et le remboursement du capital total de l'emprunt en quatre-vingt-dix-neuf ans. La loi a été promulguée le 9 juin, et la compagnie a immédiatement fait connaître les conditions de la souscription publique, fixée au 26 courant. L'emprunt est divisé en deux millions d'obligations à lots, émises à 360 francs chacune, rapportant 15 francs par an, payables semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année, et remboursables par des lots, ou à 400 francs, dans un délai maximum de quatre-vingt-dix-neuf ans. Le service de l'intérêt sur ces titres incombera seul à la compagnie. Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront assurés par un dépôt de rentes françaises ou de titres garantis par le gouvernement français, dépôt qui sera administré par une société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama. En dehors de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913. Pendant les vingt-cinq premières années, il y aura six tirages par an, comprenant ensemble 366 lots, pour une valeur totale de 3,390,000 fr., entre autres 3 lots de 500,000 francs, 3 de 250,000, 6 de 100,000, etc. A partir du 16 août 1913 et jusqu'à complet amortissement, il y aura quatre tirages par an, comprenant ensemble 236 lots, pour une valeur totale de 2,200,000 francs, entre autres 2 lots de 500,000 francs, 2 de 250,000, 4 de 100,000, etc.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

MAI. — JUIN 1888.

Livraison du 1er Mai.

La Vocation du comte Ghislain, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

État politique et moral de la Grèce avant la domination macédonienne, par M. Victor DURUY, de l'Académie française. 47

La Religion en Russie. — IV. — L'Évolution du *Raskol* et des sectes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 78

La Crise actuelle de la métaphysique. — II. — La Métaphysique fondée sur la morale, par M. Alfred FOUILLÉE. 115

Les Grandes fortunes aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 143

Un Gaulois de la renaissance. — Étienne Pasquier, par M. le comte GUY de BREMOND D'ARS. 177

Les Fantomes et la science, par M. Raphaël CHANDOS. 203

Revue littéraire. — Sur l'éloquence judiciaire, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire 227

Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

La Vocation du comte Ghislain, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

La Légende de Krishna et les Origines du Brahmanisme, par M. Édouard SCHURÉ 285

L'Instruction secondaire a la campagne, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 323

Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Fondation du saint-empire, par M. Ernest LAVISSE. 357
La Maison de l'ouvrier, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 393
Le Dernier connétable de France. — Le duc de Lesdiguières, par M. Auguste LAUGEL. 422
Revue dramatique. — *Adrienne Lecouvreur* a la Comédie-Française; *l'Aveu* et *la Marchande de sourires* a l'Odéon; *Germinal* au Chatelet, par M. Louis GANDERAX. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Vocation du comte Ghislain, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Du Rôle de la richesse dans l'ancienne Rome sous la république, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 528
Un Chancelier d'ancien régime. — IV. — M. de Metternich et la Monarchie de Juillet, la Politique du chancelier en Europe et en Allemagne, les Révolutions de 1848, les Deux chanceliers, par M. Charles de MAZADE, de l'Académie française. 551
Benjamin Constant, par M. Émile FAGUET. 598
Le Salon de 1888. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . . 640
A Propos d'un cyclone, par M. le prince Albert de Monaco. 674
L'Empereur Frédéric, par M. G. VALBERT. 685
Revue littéraire. — M. Caro, par M. F. BRUNETIÈRE. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 708
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

De Lens a Vincennes, par M. Le Duc D'AUMALE. 721
La Vocation du comte Ghislain, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 767
Le Pouvoir exécutif aux États Unis, par M. le duc de NOAILLES. 814
La Baie de Santécomapan. — Scènes de mœurs mexicaines, par M. Lucien BIART. 851
Les Grandes fortunes en Angleterre. — I. — L'Aristocratie territoriale, la Haute banque, par M. C. de VARIGNY. 872
Le Mont-Cenis. — Souvenirs de voyage, par M. L. BOUVIER. 908
Revue musicale. — *Le Roi d'Ys* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 922
Revue dramatique. — *Le Flibustier* et *le Baiser* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX. 931
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.